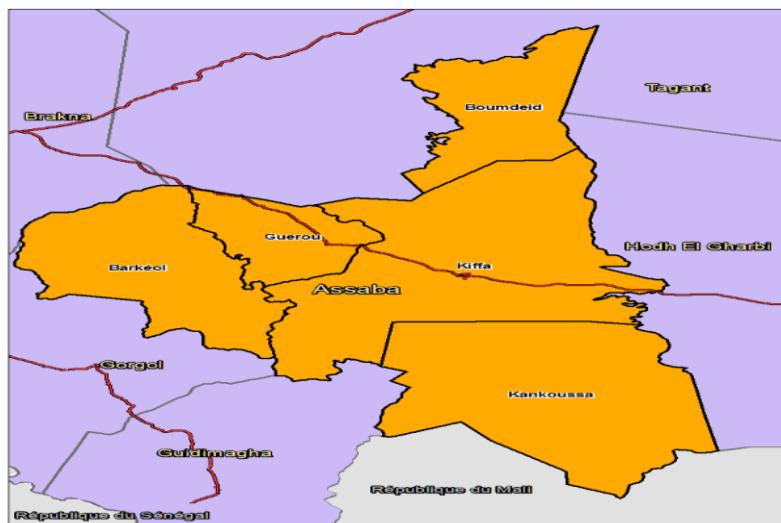


**Ministère des Affaires
Economiques et de la
Promotion des Secteurs
Productifs**



**Ministère de l'Intérieur
et de la Décentralisation**

Stratégie de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée de l'ASSABA.



Rapport DEFINITIF

AOUT 2022



I2D

Tableau des matières :

Introduction	8
1. Contexte de l'Etude	8
1.1. La SCAPP et l'Environnement International	8
1.2. Contexte Institutionnel et Programmatique territorial	9
2. Apostrophe sur la Démarche méthodologique.....	10
3- Présentation du Rapport :.....	12
Chapitre I : Capital physique : potentialités et contraintes de la Wilaya	13
I.1. Présentation de la Wilaya de l'Assaba	13
I.2. Capital Physique de l'Assaba	13
I.2.1. Relief	13
I.2.2. Hydrographie	14
I.2.3. Hydrogéologie	14
I.2.4. Géologie	15
I.2.5. Couverture végétale et pédologie.....	18
I.2.6. Climat	20
I.2.7. Pluviométrie	21
I.2.8. Températures.....	22
I.2.9. Vulnérabilité aux changements climatiques	24
I.2.10.1. Analyse de la vulnérabilité	25
I.2.10.2. Effets des CC sur la sécurité alimentaire	26
I.2.10.3. Dispositif de lutte contre les risques et catastrophes.....	27
Chapitre II : Portrait du Capital Humain	29
II.1. Profil démographique lors du dernier RGPH.....	29
II.1.1. Occupation de l'espace	30
II.1.2. Tendances démographiques actuelles.....	31
II.2. Données socioéconomiques	34
II.2.1. La pauvreté	34
II.2.1.1. Analyse succincte de la pauvreté	34
II.2.1.2. Analyse spatiale et socioéconomique de la pauvreté	36
II.2.1.3. Analyse des inégalités	37
II.2.1.4 Analyse succincte de la pauvreté multidimensionnelle	37
II.2.3. Alphabétisation	40
II.4. Situation de l'emploi en Assaba	41
II.4.1. Indicateurs d'activité	41
II.4.2. Indicateurs d'Emploi	41
II.4.3. Chômage	42
II.4.4. Evolution des indicateurs	43
II.4.5. Sous-emploi ou chômage déguisé	45
Chapitre III : Etat de l'accès aux services sociaux de base	48
III.1. Education	48
Apostrophe sur le cadre Institutionnel	48
III.1.1. Diagnostic de l'Enseignement Fondamental :	49
III.1.1.1. Analyse de l'offre pédagogique Régionale, par Moughataa et par catégorie d'écoles	49
III.1.1.1.1. Analyse des Ecoles Complètes	51
III.1.1.1.2. Ecoles incomplètes.....	52
III.1.1.1.3. Ecoles à classes Multigrades	53
III.1.1.1.4. L'encadrement pédagogique :	54
III.1.1.2. Infrastructures et Services aux apprenants	56
III.1.1.3. Evaluation de l'offre de Services au fondamental	60

III.1.1.3.1. Evaluation quantitative de l'Enseignement fondamental.....	60
III.1.1.3.2. Evaluation qualitative de l'Enseignement fondamental	62
III.1.2. Diagnostic de l'enseignement secondaire	64
III.1.2.1. L'offre éducative au secondaire	65
III.1.2.1.1. Le premier cycle (les collèges)	66
III.1.2.1.2. Les lycées	67
III.1.2.1.3. Le Personnel Enseignant	70
III.1.2.2. Les infrastructures et équipements	71
III.1.2.3. Les ressources pédagogiques	73
III.1.2.4. Evaluation des Performances de l'Enseignement Secondaire :	73
III.1.2.4.1. Au plan quantitatif :	73
III.1.2.4.2. Au plan qualitatif :.....	74
III.1.2.4.2.1. résultats au premier cycle du secondaire	74
III.1.2.4.2.2. Résultats au deuxième cycle du secondaire	75
III.1.3. Gouvernance Régionale :	76
III.1.4. La Formation Technique et Professionnelle.....	80
III.1.4. Diagnostic du préscolaire	82
III.1.4.1. Offre scolaire	82
III.1.4.1. DÉfis du préscolaire.....	83
III.2. Diagnostic du secteur de la Santé	84
III.2.1 Analyse de l'Offre de Santé.....	84
III.2.1.1. Couverture Géographique	84
III.2.1.2. Opérationnalité des structures de Santé	84
III.2.1.2.1. Ressources humaines.....	84
III.2.1.2.2. Logistique et équipements.....	85
III.2.2. Accessibilité aux services	86
III.2.3. Utilisation des services	86
III.2.3.1. Utilisation des services curatifs.....	86
III.2.3.2. Santé Maternelle	87
III.2.3.3. Santé Infantile	90
III.2.4. Principaux défis	94
III.3. Hydraulique	94
III.3.1. Potentialités de la région	94
III.3.2. L'environnement du secteur	95
III.3.3. L'offre de service	96
III.3.4. La demande de service et les perspectives	102
III.4. Energie	103
III.4.1. Situation actuelle	103
III.4.1.1. Potentialités en énergies renouvelables	103
III.4.1.2. Analyse de l'Offre (Production de l'énergie)	103
III.4.1.2.1. Production électrique	104
III.4.1.2.2. Transport d'énergie.....	104
III.4.1.2.3. La distribution d'énergie :	105
III.4.1.2.4. Electrification rurale solaire	105
III.4.1.3. Indicateurs d'accessibilité aux sources d'énergie	107
III.4.1.4. Perspectives	109
III.4.1.5. Principaux constats des diagnostics participatifs :	109
III.5. Transport :	110
III.5.1. Configuration du Réseau des Routes bitumées Actuel et en perspective	110
III.5.2. Réseau interrégional	111
III.5.3. Transport aérien.	111
III.5.4. Perspectives	112
III.6. Aménagement du territoire et urbanisme	113

Chapitre IV : Diagnostic des Secteurs productifs.....	116
IV.1. Agriculture	116
IV.1.1. Potentialités agricoles de la région	116
IV.1.2. Gouvernance du secteur.....	122
IV.1.3. Analyse SWOT de l'agriculture en Assaba	125
IV.2. Elevage	128
IV.2.1. Potentiel de la région en matière d'élevage.....	128
IV.2.2. Zones pastorales	130
IV.2.3. L'aviculture	131
IV.2.4. Gouvernance du secteur.....	133
IV.2.5. Valorisation des sous-produits	134
IV.2.7. Analyse SWOT de l'élevage en Assaba.....	135
IV.2.8. La Pêche continentale.....	138
IV.3. Les ressources environnementales.....	139
IV.3.1. Zones humides	141
IV.3.2. Impacts des changements climatiques et de l'action anthropique	142
IV.3.3. Analyse SWOT des ressources environnementales	143
IV.4. Commerce et Artisanat.....	145
IV.5. Tourisme	146
IV.6. La Protection sociale	147
IV.6.1. Les principaux facteurs de la vulnérabilité en Assaba	147
IV.6.2. Les Groupes vulnérables	150
IV.6.3. Les principaux acteurs de la protection sociale	150
IV.7. La Protection de l'enfance	153
IV.7.1. Principaux acteurs de la protection de l'enfance	153
IV.7.2. Offre dans le domaine de l'enfance en Assaba.....	154
IV.7.3. La demande	156
IV.8. Services Financiers et d'appui à l'employabilité des jeunes	157
IV.9. Connectivité	158
Chapitre V : Gouvernance Régionale	160
V.1. L'administration territoriale.....	160
V.2. Le Conseil Régional	161
V.3. Les communes	162
V.4. Les services techniques déconcentrés	163
V.5. La société civile	163
Conclusions du diagnostic : Défis, Besoins et lignes directrices pour le Plan quinquennal.....	165

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Hydrographie et Topographie de l'Assaba	14
Carte 2 : Carte des aquifères de l'Assaba.....	15
Carte 3 : Carte géologique de l'Assaba	16
<i>Carte 4 : Types de roches à Assaba</i>	17
Carte 5 : Occupation du sol de l'Assaba	19
Carte 6 : Pluviométrie à Assaba	20
Carte 7 : Degré d'insertion alimentaire.....	27
<i>Carte 8 : Réseau routier.....</i>	111
Carte 9 : Couverture GSM en Assaba	159

LISTE DES GRAPHIQUES :

Graphique 1 : Evolution de la pluviométrie annuelle dans la station de Kiffa (en mm) de 1901 à 2020.....	21
Graphique 2 : Variations mensuelles des précipitations à Kiffa (Assaba) . Source : climate-data.org.....	21
Graphique 3 : Températures moyenne annuelle (en °C) de 1901 à 2020 relevées à la station de Kiffa.	22
Graphique 5 : La vitesse du vent observé à Kiffa.	23
Graphique 5 : Evolution du taux d'activité (2012-2019).....	43
Graphique 6 : Evolution du taux d'emploi (2012-2019).....	44
Graphique 7 : Evolution du taux de chômage (2012-2019)	45
Graphique 10 : Part des classes multigrades par Moughataa (%)	53
Graphique 11 : Assaba : Séries étudiées avec leurs tendance structurelles.....	60
Graphique 12 : Effectif fondamental – Assaba	61
Graphique 13 : Assaba - Evolution des taux brut et net de scolarisation	62
Graphique 14 : Taux d'évolution de réussite (Concours).....	63
Graphique 15 : Assaba – Séries étudiées du secondaire avec leurs tendances	64
Graphique 17 : Taux d'évolution de réussite (BEPC).....	74
Graphique 18 : Taux d'évolution de réussite (BAC)	75
<i>Graphique 19 : Evolution du taux d'utilisation des services curatifs de 2015 à 2019</i>	87
<i>Graphique 20 : Evolution du taux d'utilisation CPN de 2015 à 2019.....</i>	88
<i>Graphique 21 : Taux d'utilisation des méthodes contraceptives par wilaya en 2019</i>	90
<i>Graphique 22 : Evolution de la couverture du BCG 2015-2019</i>	91
<i>Graphique 23 : Evolution de la couverture de Polio 3 en 2019</i>	91
<i>Graphique 21 : Note MDP</i>	162

LISTE DES TABLEAUX :

Tableau 1 : Tableau climatique de Kiffa.	24
Tableau 2 : Répartition de la population de l'Assaba selon le groupe d'âge en 2013	29
Tableau 3 : Superficies et nombres de localités dans les Moughataa de l'Assaba	30
Tableau 4 : Répartition de la population de la wilaya de l'Assaba selon l'âge (2013, 2020 et 2025)	32
Tableau 5 : Dynamique des populations par Moughataa et par Commune de l'Assaba à l'Horizon 2025	33
<i>Tableau 6 : Prévalence de la pauvreté en 2019 en Assaba selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage (%)</i>	34
<i>Tableau 7 : Indicateurs d'extrême pauvreté en Assaba en 2019 (%)</i>	34
<i>Tableau 8 : Prévalence de la pauvreté en 2019 en Assaba selon la Moughataa et le groupe socio-économique (%)</i>	36
Tableau 9 : Indicateurs de pauvreté par Moughataa en 2019-2020.....	37
Tableau 10 : Evolution du taux d'alphabétisation pour la population âgée de 15 ans et plus	40
Tableau 11 : Taux de chômage des jeunes selon le groupe d'âge (en %), par Wilaya, Strate et milieu	43
Tableau 12 : Evolution du taux d'activité (2012-2019)	44
Tableau 13 : Evolution du taux d'emploi (2012-2019)	44
Tableau 14 : Evolution du taux de chômage (2012-2019)	45
Tableau 15: Indicateur de sous- utilisation de main d'œuvre en 2019, par sexe et par milieu	46
<i>Tableau 16 : Taux de Sous- Utilisation (SU) de la main d'œuvre jeune (en %), selon la Wilaya, la Strate et le milieu.....</i>	47
Tableau 17 : Structure pédagogique par catégorie d'école	49
Tableau 18 : Structure pédagogique par catégorie d'école et par Moughataa	50
Tableau 19 : Nombre d'enseignants, d'élèves et d'écoles par catégorie d'école incomplète et par Moughataa en Assaba	52
Tableau 20 : Les classes multigrades par Moughataa.....	54
Tableau 21 : situation des enseignants en classe titulaires en Assaba	54

Tableau 22 : situation des salles de classe du fondamental dans la wilaya de l'Assaba	56
Tableau 23 : Écoles avec suffisamment de salles de classes en bon état	56
Tableau 24 : Situation des tables-bancs dans le fondamental.....	57
Tableau 25 : distribution des cantines scolaires en Assaba	58
<i>Tableau 26 : Parts des écoles comportant des cantines scolaires en Assaba.....</i>	59
Tableau 27 : Situation des latrines dans les écoles du fondamental en Assaba	59
Tableau 28 : Assaba Evolution des taux bruts et nets de scolarisation au fondamental.....	62
Tableau 29 : Assaba: Evolution des taux brut et net de scolarisation au secondaire	64
Tableau 30: Evolution du taux brut de scolarisation au secondaire dans la Wilaya de l'Assaba	65
Tableau 31 : Démographie et accès au Secondaire par Moughataa.....	66
Tableau 32 : situation des collèges par Moughataa, dotation et besoin (selon la norme en vigueur)	66
Tableau 33 : Nombre d'établissements, de sections pédagogiques, d'élèves et d'enseignants par Moughataa. 70	70
Tableau 34 : Besoins en construction et /ou Réhabilitation de SDC par Moughataa	71
Tableau 35 : Besoins en tables bancs par Moughataa	72
Tableau 36 : Liste des établissements d'enseignement secondaire ne disposant pas d'accès à l'eau	72
Tableau 37 : Assaba : Evolution des taux bruts et nets de scolarisation au secondaire	74
Tableau 38 : distribution des inspecteurs de l'éducation nationale en Assaba	77
Tableau 39 : Carte de la Formation de l'EFTP en 2021-2022	80
Tableau 40 : Répartition des jardins d'enfants au niveau de la Région de l'Assaba	82
<i>Tableau 41 : Situation des structures de santé de l'Assaba</i>	84
<i>Tableau 42 : Chaine logistique de soutien en Assaba</i>	85
<i>Tableau 43 : FOSA 3: Existence d'équipements dans la formation sanitaire</i>	85
<i>Tableau 44 : Accès aux services de santé en termes de temps (en %)</i>	86
<i>Tableau 45 : Taux d'utilisation des services curatifs en 2019</i>	87
<i>Tableau 46 : Production et raccordement au réseau SNDE dans les Chefs-lieux de Moughataas.</i>	97
<i>Tableau 47: taux d'accès à l'eau potables dans les Moughataa de l'Assaba</i>	98
<i>Tableau 48: Taux de desserte des localités par Moughataas de l'Assaba</i>	98
<i>Tableau 49: taux de desserte rurale dans les communes et Moughataa de l'Assaba</i>	99
<i>Tableau 50: localités en Assaba où l'eau n'est pas de bonne qualité.</i>	101
<i>Tableau 51 : principales sources d'approvisionnement en eau potable.</i>	102
<i>Tableau 52 : Situation des unités de production d'Electricité en Assaba.</i>	104
<i>Tableau 53 : Dispositif d'évacuation et de transport d'énergie</i>	104
<i>Tableau 54 : Liste des localités équipées en kits solaires par l'ADER</i>	106
<i>Tableau 55 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'éclairage et le combustible utilisé pour la cuisson (Mauritanie, EPCV2019).....</i>	107
<i>Tableau 56 : Utilisation du Combustible domestique.....</i>	108
<i>Tableau 57 : Localités en cours de connexion au réseau Aftout Chergui</i>	109
<i>Tableau 58 : état des routes en Assaba</i>	110
Tableau 59 Pourcentage des localités selon la taille de la population.....	113
<i>Tableau 60 : Proportion de ménages ne disposant pas de titres de propriété de logement par certaines caractéristiques, ERSIP, 2020</i>	115
<i>Tableau 61: évolution des superficies, productions et rendements des cultures de diéri au cours des 10 dernières campagnes agricoles.....</i>	117
<i>Tableau 62: évolution des superficies, productions et rendements des cultures derrière barrages au cours des 10 dernières campagnes agricoles</i>	118
<i>Tableau 63 : Répartition par Moughataa des barrages opérationnels</i>	118
<i>Tableau 64 : évolution des superficies, productions et rendements des cultures en zones de dépressions au cours des 10 dernières campagnes agricoles.....</i>	119
<i>Tableau 65.:Répartition des superficies emblavées en phoeniciculture, de la production et des rendements ...</i>	120
<i>Tableau 66: répartition en pourcentage (%) des ménages selon le type du cheptel possédé et caractéristiques</i>	129
<i>Tableau 67: Répartition par Moughataa des parcs de vaccination</i>	129
<i>Tableau 68: répartition par Moughataa des pharmacies vétérinaires</i>	130
<i>Tableau 69 : répartition par Moughataa des poulaillers de l'aviculture semi-industrielle</i>	132

<i>Tableau 70: espèces animales et végétales les plus répandues en Assaba</i>	140
<i>Tableau 71 : Prévalence de la malnutrition globale et sévère en Assaba, selon la Moughataa en 2021</i>	148
<i>Tableau 72 : Prévalence de l'insuffisance pondérale en Assaba, selon la Moughataa en 2021</i>	149
<i>Tableau 73 : Taux de bancarisation selon certaines caractéristiques.....</i>	157
<i>Tableau 74 : répartition selon les branches d'activités.....</i>	158
<i>Tableau 75: Evolution du FRD en Assaba.</i>	162

Introduction

Le présent rapport présente les résultats du Diagnostic approfondi de la Wilaya de l'Assaba. Il est élaboré dans le cadre de la préparation du plan quinquennal de territorialisation et de mise œuvre de la SCAPP au niveau de la Wilaya. Dans ce cadre, le rapport diagnostique s'assigne comme objectifs essentiels :

- D'offrir des informations exhaustives descriptives et analytiques d'approfondissement des connaissances sur la Région, en appui à l'amélioration de la Gestion systémique du développement du territoire,
- D'établir des portraits sectoriels et de présenter des indicateurs de référence en appui à la programmation et au suivi-évaluation futur des programmes qui seront mis en œuvre,
- De mieux situer et caractériser les problématiques de développement de la Région à la recherche d'une meilleure orientation des futures décisions politiques, économiques et sociales, dans l'espoir d'un meilleur ciblage et d'une amélioration éventuelle de l'efficacité des politiques publiques.

Cette phase de Diagnostic est complétée par une phase programmatique qui fera l'objet d'un deuxième livrable.

1. Contexte de l'Etude

1.1. La SCAPP et l'Environnement International

La Mauritanie met en œuvre depuis 2016 une Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité Partagée en phase avec les ODD des Nations Unies auxquels la Mauritanie avait souscrit et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Ces référentiels stratégiques concordent et convergent, entre autres, vers l'élimination de la faim, l'universalité de l'accès aux Services de Base, la Gestion responsable et durable des ressources naturelles et l'accélération de la croissance en appui à une prospérité équitablement partagée à l'échelle de tous les États concernés.

La SCAPPP repose sur trois leviers stratégiques :

Le Premier Levier stratégique ambitionne de promouvoir une croissance forte, durable et inclusive, de créer les conditions des transformations structurelles de l'économie et de la société en vue de l'émergence et le renforcement de secteurs créateurs de richesses et d'emplois à même d'assurer l'inclusion sociale et de satisfaire la demande interne, notamment à travers l'initiative privée et l'innovation, et l'amélioration des capacités d'exportation du pays et de son attraction pour les Investissements Directs Etrangers (IDE).

Le deuxième Levier stratégique promeut de développer le capital humain et l'accès aux services sociaux de base à travers le relèvement de la qualité et de l'accès à l'éducation et à la santé et aux autres services sociaux de base ainsi que le renforcement de la protection sociale et la résilience du système de vie des communautés.

Le Levier stratégique 3 : Vise à renforcer la gouvernance dans toutes ses dimensions.

La SCAPP se déploie aussi à travers les stratégies sectorielles et territoriales multisectorielles et multi-niveaux en vue de spécialiser et territorialiser la poursuite des objectifs de développement et d'optimiser le pilotage des Politiques Publiques.

1.2. Contexte Institutionnel et Programmatique territorial

Sur le plan territorial, le Gouvernement mauritanien mène depuis le milieu des années 80 une politique de décentralisation progressive formant un pilier essentiel des politiques nationales et consacrée comme choix stratégique dans les documents et stratégies nationales de développement.

La Constitution de 1991 a donné une base constitutionnelle solennelle à la décentralisation, consacrant le principe de la libre administration des collectivités locales.

Les réformes constitutionnelles de 2017 ouvrant l'ère de la régionalisation et la promulgation de la loi organique 2018-010 créant les Régions confortent la loi 289-87 créant les Communes et la loi d'orientation 2010-01 relative à l'aménagement du territoire pour donner une impulsion au développement des territoires dans le cadre de politiques nationales cohérentes et intégrées.

Dans ce même sillage, la loi d'orientation sur la SCAPP (Art 9) et son décret d'application 2019-085 Art (17) prévoient, même sommairement, la territorialisation des Objectifs et des programmes de mise en œuvre de la SCAPP dans le cadre de l'élaboration de SCRAPPs à travers des mécanismes institutionnels multiples dont l'institution de Conseils de Développement Régionaux (CDR), chargés de la coordination, la formulation et le Suivi évaluation de la mise en œuvre de la SCAPP au niveau régional.

Ces instruments convergent avec des pouvoirs assez intéressants, même génériques, en matière de planification, d'aménagement et d'interventions conférées aux Régions dans le Cadre de la loi organique instituant les Régions.

Toujours dans le cadre de la modernisation des instruments de planification et de pilotage des politiques publiques la LOLF 2018-039 introduit des innovations importantes qui supposent une mise à niveau du management stratégique à l'échelle territoriale et départementale ; il s'agit notamment de la programmation pluriannuelle, de l'approche programmes, de la Gestion axée sur les résultats et l'élargissement des annexes du Budget aux collectivités territoriales (Art 41, 46 et 47). La mise en œuvre progressive du nouveau cadre budgétaire est l'occasion de préparer tous les acteurs à cette grande mutation institutionnelle. Bien plus, après cinq ans de mise en œuvre de la SCAPP, l'occasion de mettre à jour la programmation quinquennale, la programmation ascendante, dans ce cadre, est plus à même de répondre aux problématiques locales de développement des territoires et permettra une meilleure localisation des ODD et des objectifs nationaux de développement.

C'est dans ce contexte institutionnel en mutations qu'intervient la présente prestation qui vise la territorialisation des stratégies et instruments programmatiques nationaux en ligne avec les exigences du nouveau cadre institutionnel et programmatique promu par les lois citées plus haut, en conformité avec la SCAPP, les stratégies sectorielles et la SNDDL adoptées par le Gouvernement.

L'élaboration de la SCRAPP est l'occasion de mettre en marche le nouvel ordre institutionnel promu par les réformes récentes en vue de :

- Impliquer effectivement les Conseils Régionaux dans les processus d'aménagement et de développement du territoire à travers leur responsabilisation dans le processus de territorialisation de la SCAPP en conformité avec la loi organique ;
- Expérimenter les rôles des Comités de Développement Régional créés par la loi d'orientation sur la SCAPP et son décret d'application en matière de pilotage des programmes de mise en œuvre de la SCAPP ;
- Préparer les départements et Régions à la conformité aux nouvelles exigences de la LOLF pour tout ce qui concerne la programmation pluriannuelle et l'approche des Budget Programmes ;
- Instaurer les bases d'un management synergique des territoires basé sur la coopération, l'intersectorialité et la complémentarité institutionnelle ;
- Renforcer la Gestion participative des territoires par l'implication des partenaires au développement, le secteur privé et la société civile auprès des acteurs publics dans le cadre de processus participatifs et itératifs de diagnostic des problématiques du développement local et de programmation des actions de développement durable.

2. Apostrophe sur la Démarche méthodologique

➤ **Réalisation du diagnostic territorial et institutionnel**

La conduite du diagnostic a obéi aux standards de diagnostic selon une démarche consacrée :

Réalisation d'un Diagnostic préliminaire : Ce diagnostic a dégagé les grandes lignes du portrait physique (potentialités et contraintes du territoire), institutionnel et socio-économique de la Région mettant en relief ses potentialités et les enjeux de son développement intégré selon des méthodes d'analyse descriptives et analytiques multiples. Ce diagnostic, dans une optique de planification, a pris naissance au niveau central. Il a été établi à partir des rencontres avec les responsables au niveau central et régional par le recueil des notes sectorielles actualisées, l'exploitation des documents de stratégies et leurs programmes de mise en œuvre, les documents de Projets, les Études stratégiques et évaluatives de PRLP, de PDC ou les actualisations de monographies régionales.

Réalisation du Diagnostic approfondi : Il s'est accompli à travers des diagnostics thématiques et territoriaux très approfondis combinant la collecte et l'analyse des données, l'analyse statistique et cartographique, les Ateliers régionaux, les focus Groups et des entrevues avec les Services techniques déconcentrés, les représentants de la Région, les représentants des CCC et acteurs locaux (Secteur privé, OSC, Projets...). Le diagnostic approfondi a été mené en premier lieu sur le terrain dans le cadre des assises régionales et a été complété au fur et à mesure de l'analyse des données dans le cadre d'échanges et réunions de travail avec les Directions centrales et les Services et acteurs Régionaux ou dans le cadre de missions complémentaires de Terrain. Le diagnostic approfondi a permis de :

- Confirmer ou relativiser les grandes conclusions des Études Générales par territoire et par niveau ;

- Établir le portrait et la Situation spécifique de la Région au niveau général et par secteur et d'analyser en profondeur par thématique la Situation actuelle pour situer les problématiques et identifier les besoins ;
- Analyser les dynamiques sociales et économiques, l'accès et la qualité des Services de Base, le système productif et son interaction avec l'économie nationale et riveraine, la Gouvernance et les acteurs (les Institutions, les programmes et projets de la Région, le secteur privé, la Société civile...) ;
- L'analyse des risques et des systèmes d'alerte et d'intervention en situation d'urgence.
- L'analyse des Faiblesses, Forces, Opportunités et Menaces (SWOT) par secteur et par territoire au niveau de la Wilaya ;
- L'identification des besoins et des pistes de réponse dans l'optique de formulation du plan quinquennal de développement de la Région ;
- L'agrégation des diagnostics, et des données dans le présent rapport diagnostic niveau de la Région.

➤ **Phase ultérieure de Planification et programmation :**

Le cycle de la planification proprement dit va comporter les activités suivantes :

- Dégagement d'une Vision partagée du développement de la Région, cette vision doit être conforme aux ODD, et aux objectifs de la SCAPP, il sera important de ne pas confondre SCRAPP et plan de développement de la Région, le premier concerne tout le développement de la Wilaya et équivaut à une territorialisation de la SCAPP tandis que le PDR concerne la Région dans son domaine de compétences. Dans le Cas d'espèce on considère à priori que nous travaillons sur un SCRAPP dont le pilotage est assuré conjointement par le CDR et le Conseil Régional.
- Identification d'objectifs généraux et spécifiques pertinents et conformes à ceux de la SCAPP. Tout cet exercice doit disposer d'une grande cohérence et d'un grand niveau de réalisme, au risque d'être un édifice de désirs abstraits, ce qui n'a rien à voir avec la planification stratégique.
- La traduction des réponses aux besoins en actions : Les diagnostics des besoins territoriaux vont alimenter le cycle de la planification par la voie de la formulation des solutions et leur traduction en actions et projets de développement.
- Les actions classées par axes (piliers) et par objectifs généraux conformes à ceux de la SCAPP vont être déclinées en objectifs spécifiques aux cibles mesurables à court et moyen terme pour la Région.
- Les actions seront par la suite chiffrées et déployées suivant leur ordre de priorité par chantier stratégique pour alimenter une planification quinquennale assortie d'un programme d'investissements prioritaires à court terme (trois ans), conformément aux stipulations de la LOLF. L'Elaboration du plan quinquennal tient compte de l'architecture des ODD et de leurs cibles en vue de territorialiser la planification selon une démarche ODDs conformément aux TDRs.

- Le plan quinquennal et son programme prioritaire de mise en œuvre disposeront d'un dispositif d'actualisation et de programmation financière qui relie la planification à la mise en œuvre, permettant ainsi l'extraction annuelle des PTBA régionaux et la mise à jour des plans opérationnels d'exécution annuels (Pans d'Actions). Le plan dispose par ailleurs de son dispositif de suivi évaluation permettant de mesurer les progrès, de rectifier les tendances négatives et d'identifier les actions d'accompagnement tendant à améliorer l'efficacité de la mise en œuvre et l'atteinte des résultats dans le cadre du dispositif mis en œuvre par le décret d'application de la loi d'orientation sur la SCAPP. Il s'agit en particulier du CTC, des CDS et des CDR, mais aussi les cadres institutionnels de territorialisation des stratégies sectorielles qui sont les chevilles ouvrières du CDR et des CDS.
- Confection, validation et Restitution des Rapports : Les rapports de diagnostic approfondis sont validés en Ateliers avant le passage à la phase planification par le CDR et le Conseil Régional.

3- Présentation du Rapport :

Le présent rapport restitue les travaux de la phase diagnostique de la SCRAPP de l'Assaba, il met à jour les aspects monographiques et analyse les potentialités, les contraintes et les tendances des indicateurs socioéconomiques par secteur et thématique en vue d'améliorer la qualité de l'information au service de la planification et la programmation des activités d'appui au développement de la Région.

Chapitre I : Capital physique : potentialités et contraintes de la Wilaya

I.1. Présentation de la Wilaya de l'Assaba

La Wilaya de l'Assaba est la troisième wilaya du pays, Elle s'étend sur une superficie de 36 600 km², soit 3,6% de l'étendue totale du territoire national (1.030.700 km²), elle est Située entre les 16° et 17°11' de latitude nord et les 17° et 12°51' de longitude ouest, la Wilaya de l'Assaba est située au cœur de la partie sud de la Mauritanie.

Elle est limitée au nord par le Tagant, au nord-ouest par le Brakna, au sud par le Guidimagha et le Mali, au sud-ouest par le Gorgol et à l'est par le Hodh El Elgharbi. La Wilaya de l'Assaba comprend cinq Moughataas (Kiffa, Barkéol, Boumdeid, Guerro et Kankossa), 26 communes et compte **325 897** habitants en 2021 selon les données de l'ANSADE.

I.2. Capital Physique de l'Assaba

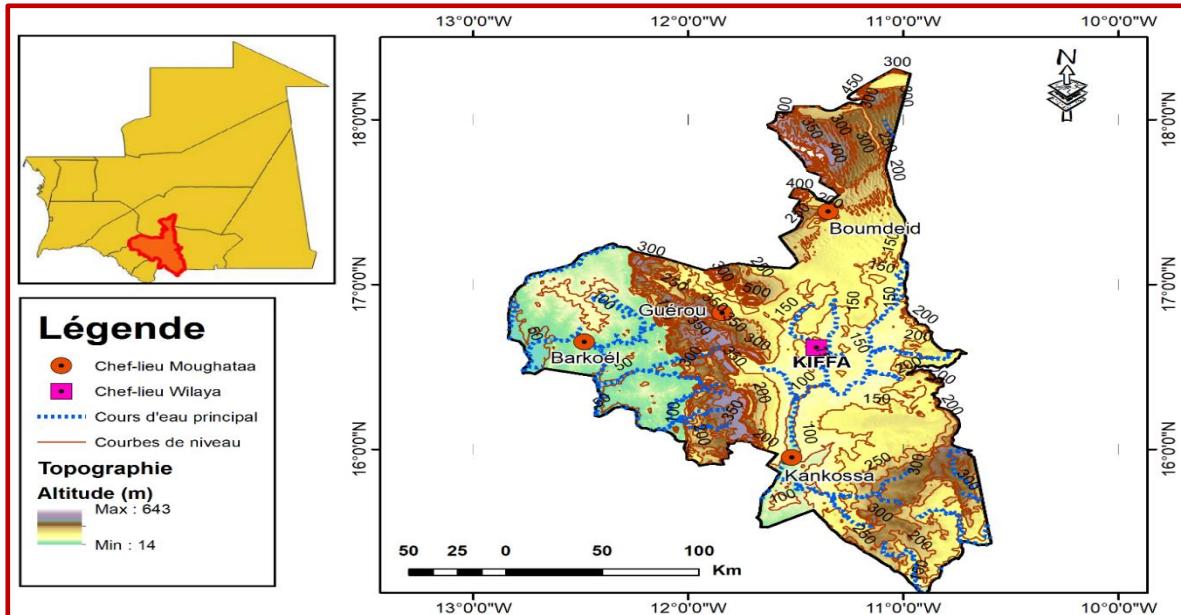
I.2.1. Relief

Le relief de la Wilaya de l'Assaba est caractérisé par une vaste pénéplaine, plane à vallonnée, traversée, cependant, par les contreforts des plateaux montagneux du Tagant qui se dirigent en direction nord - sud du nord de Boumdeid, en passant par Guérou, puis entre Barkéwol et Kiffa et, dans leur partie sud, à l'ouest de Kankossa, avant de s'arrêter dans le Guidimagha. La hauteur de cette chaîne montagneuse tabulaire et gréseuse, communément appelée chaîne de l'Assaba, va en diminuant de 650 m dans sa partie nord à 300 m pour son extrémité sud. La capacité de rétention de ces formations montagneuses étant très faible, les eaux de pluie donnent lieu à de forts ruissellements et les oueds, qui se dévalent de ces montagnes, connaissent d'importantes crues en période d'hivernage.

En fonction du relief, on peut différencier cinq grandes zones naturelles :

- Le R'Gueibatt : grande plaine sablonneuse comprise entre les falaises de Hasseire la chaîne de l'Assaba, l'Oued Kouroudjel et l'Oued Soltène ;
- Le M'Sile, prolongement du R'Gueibatt au-delà de l'Oued Kouroudjel avec des massifs dunaires ;
- Le Ladjani Affolé formé au Nord de massifs rocheux détachés de l'Affolé, au Sud d'une immense plaine sablonneuse ;
- La chaîne de l'Assaba, gréseuse formée d'une série de massifs tabulaires séparés par de nombreuses passes : Bathyl, Farein, Goumssan, Soufa, Diouk ;
- L'Aftout, à l'Ouest de la chaîne, zone rocheuse accidentée, partagée en deux par le massif des Oua-Oua.

Carte 1 : Hydrographie et Topographie de l'Assaba



I.2.2. Hydrographie

Le réseau hydrographique est formé de deux ensembles situés l'un à l'Ouest et l'autre à l'Est de la chaîne de l'Assaba. A l'Ouest, dans l'Aftout, le réseau est constitué par le bassin versant du Gorgol, d'une part le Gorgol blanc qui prend naissance au pied des plateaux du Tagant dans la zone d'Achram-Diouk et, d'autre part, le Gorgol noir qui a son origine plus à l'Est, au pied des falaises de l'Assaba dans la zone de Guérou. Ces deux bras du Gorgol se rejoignent en amont de Lexeiba, dans la Wilaya du Gorgol, avant de se jeter dans le fleuve Sénégal à la hauteur de la ville de Kaédi.

Les zones situées à l'Est de la chaîne montagneuse de l'Assaba sont traversées par une série d'affluents du M'Silé qui, à la hauteur de Kankossa, devient le Karakoro. Les plus importants de ces affluents sont l'Oued Moulkhous, qui descend de l'Aouker, l'Oued El Melgue venant de l'Affolé, ainsi que les Oued Kouroudjel et Oued El Wezzane venant de la chaîne de l'Assaba. Le Karakoro, après avoir constitué, à partir d'Ould Yenjé, la frontière entre le Guidimagha et la République du Mali, se jette dans le fleuve Sénégal au niveau de Ghabou. Ainsi, le Gorgol et le Karakoro sont les deux affluents les plus importants du fleuve Sénégal du côté mauritanien.

Ce potentiel hydrographique est faiblement exploité dans un contexte de pénurie permanente des ressources en eau et des effets de plus en plus pesants des Changements climatiques.

I.2.3. Hydrogéologie

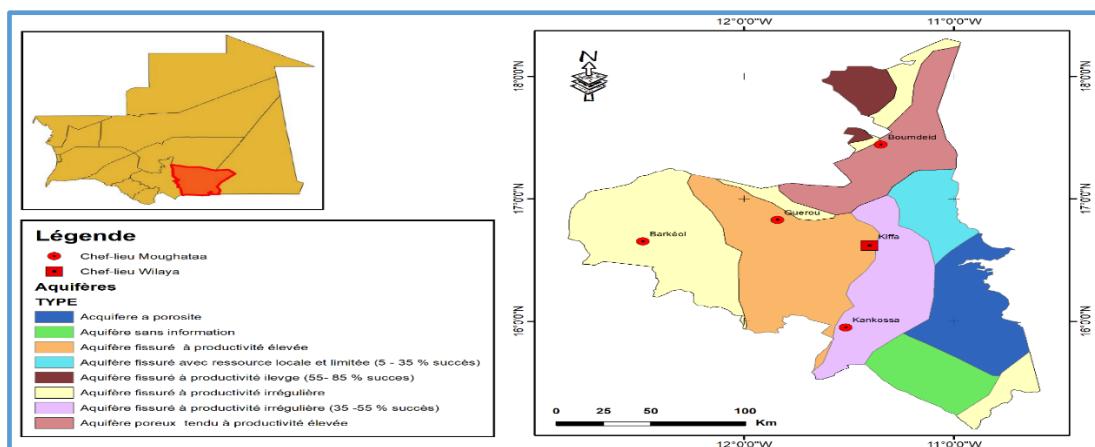
La géologie de l'Assaba est caractérisée par une plate-forme précambrienne surmontée d'un complexe cambrien, sur lequel reposent des formations de schistes et de grès. Les formations précambriennes et cambriennes ne permettent pas la formation de nappes souterraines, tandis que le complexe schisteux peut receler des possibilités réduites au niveau des intercalations (notamment calcaires).

Ainsi, les ressources hydrauliques sont constituées par des sources (Diouk, Soufa), des mares comme celle de Kankossa et des nappes alluviales (exemple : nappes du Karakoro).

Les principaux aquifères sont l’Affolé, les formations dunaires, les Mauritanides et les formations gréseuses.

Ces aquifères, dont l’alimentation est tributaire de la pluviométrie qui connaît une importante irrégularité interannuelle, assurent l’approvisionnement des populations de la Wilaya de l’Assaba, principalement à partir de forages et de puits modernes qui fournissent l’eau à travers des Réseaux d’Adduction d’Eau Potable (AEP) et de puits équipés et non équipés.

Carte 2 : Carte des aquifères de l’Assaba



Les ressources en eaux souterraines sont peu connues, ce qui limite la portée et la qualité des politiques d’exploitation durable de la ressource, les ressources fossiles non renouvelables doivent être exploitées de façon judicieuse tout comme la nappe renouvelable dont le système d’exploitation doit être compatible avec ces capacités de renouvellement.

I.2.4. Géologie

Le plateau de l’Assaba se situe dans la partie méridionale mauritanienne du Bassin de Taoudenni, constitué de roches gréso-quartzitiques. La couche supérieure est constituée, soit de grès blancs durs, à stratification entrecroisée, soit, le plus souvent de grés-quartzites et de quartzites, moyens et fins, dont la dureté et la cohésion seraient à l’origine des tables sommitales et des corniches abruptes qui couronnent le plateau de l’Assaba¹.

L’ensemble des formations géologiques de l’Assaba, essentiellement de structure gréseuse, correspond à la série cambro-ordovicienne de l’Assaba-Tagant du Bassin de Taoudenni (B.R.G.M. 1975); l’altitude maximale dépasse légèrement 300 m et 349 m à Diouk.

Alors que l’Assaba est en général une zone fortement tectonisée, il est formé d’un plateau tabulaire dans sa partie méridionale et d’une succession de monticules et de buttes témoins dans sa partie septentrionale. Le morcellement du plateau de l’Assaba, la proximité de

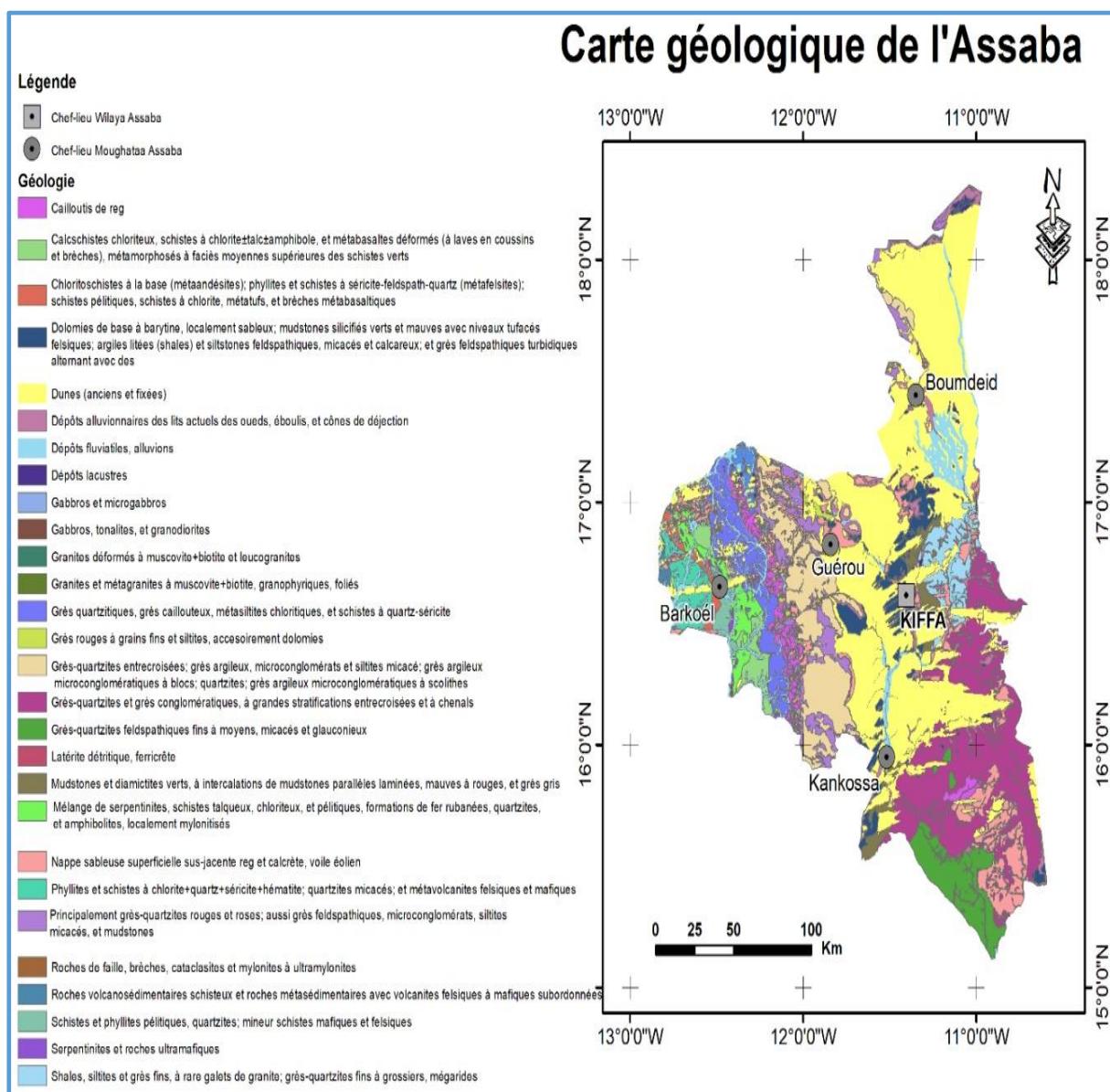
¹Profil Environnemental et de Pauvreté de la Commune D’Aghorat de la Wilaya de l’ASSABA NETAUDIT CONSEIL. 2008

l'Aoukar et l'Affolé, la variabilité des conditions climatiques, tout ceci a favorisé l'installation de dispositifs pédologiques divers et un ensablement considérable².

Les fluctuations climatiques semblent avoir mis en place des couvertures pédologiques variées :

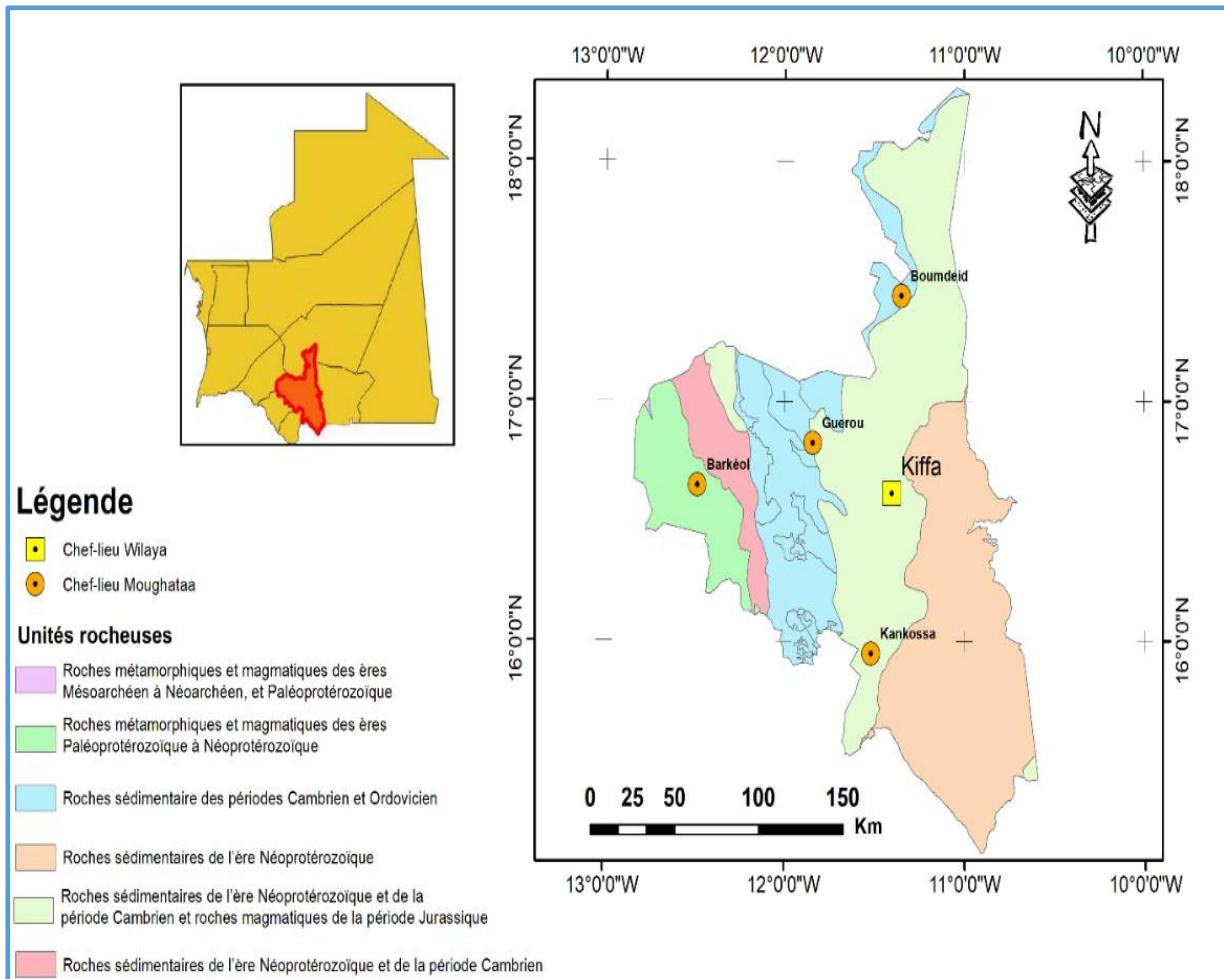
- Lithosols rocheux à bases de schistes et de quartzites schisteux, de dolomies calcaires ou de pélites (montagnes) ;
- Sols peu évolués limoneux sur glaciis d'érosion ;
- Sols d'apports sablo–argileux à argileux dans les cuvettes inondables ;
- Régosols sableux d'origine éolienne dans les pénéplaines.

Carte 3 : Carte géologique de l'Assaba



²Upton K, Ó Dochartaigh BÉ et Bellwood-Howard, I. 2018. Atlas des eaux souterraines en Afrique: Hydrogéologie de la Mauritanie. British Geological Survey.

Carte 4 : Types de roches à Assaba



Aucune exploitation industrielle des ressources minières n'est signalée au niveau de l'Assaba. Cependant la pierre et la grave concassée sont régulièrement exploitées pour les constructions de bâtiment, les routes et les ouvrages.

I.2.5. Couverture végétale et pédologie

La flore rencontrée dans l'Assaba présente une distribution spatiale diffuse, eu égard à la superficie du territoire, mais fortement diversifiée : 148 espèces appartenant à 114 genres et 50 familles. La Wilaya est caractérisée par la présence d'une steppe arbustive ou arborée. Dans sa partie septentrionale, vers Oumoulkhiz, la steppe est dominée par *Acacia tortilis* sur les sols sableux, et *Acacia ehrenbergiana* sur les lithosols. Au sud, la steppe est dominée par les *Combretaceae*.³

La végétation évolue en fonction des saisons. Durant l'hivernage, la couverture végétale est en pleine expansion sur les oueds et les pénéplaines. Durant la saison sèche, la végétation se cantonne principalement dans les lits des oueds.

Par la comparaison des relevés floristiques de certains biotopes humides de l'Assaba, on peut définir les principales espèces dominantes qui les caractérisent. Quatre faciès pédologiques peuvent être distingués dans l'Assaba :

- Pénéplaine sableuse et dunes fixées ;
- Cuvette sablo-argileuse inondable ;
- Cuvette argileuse inondée ;
- Cailloutis de grès-quartzites.

La végétation des zones sableuses est dominée par les espèces herbacées *Aristida mutabilis*, *Cenchrus biflorus*, *Eragrostis tremula*, *Heliotropium ramosissimum* et *Panicum turgidum*, et ligneuses comme *Acacia ehrenbergiana* et *Balanites aegyptiaca*.

Dans les cuvettes sablo-argileuses inondables, *Indigofera oblongifolia* est l'espèce dominante. Nous trouvons comme herbacées principalement *Alternanthera nodiflora*, *Ambrosia maritima*, *Bergia suffruticosa*, *Echinochloa colona*, *Euphorbia forskahlii*, *Glinus lotoides*, *Heliotropium ovalifolium*, *Panicum laetum*. Les espèces végétales ligneuses sont représentées par *Acacia nilotica*, *Balanites aegyptiaca* et *Hyphaene thebaica*.

Dans les cuvettes argileuses inondées, les herbacés hydrophiles ne sont représentés que par deux herbacées :

- *Ipomoea aquatica* et *Nymphaea lotus*, et une seule espèce ligneuse, *Acacia nilotica*.

Les plateaux de grès-quartzites hébergent sur leurs sommets ou dans les diaclases *Combretum glutinosum* avec certains arbres dont *Sterculia setigera*, *Sclerocarya berrea* et *Adansonia digitata*.

³Contribution a l'étude de la flore de Mauritanie :

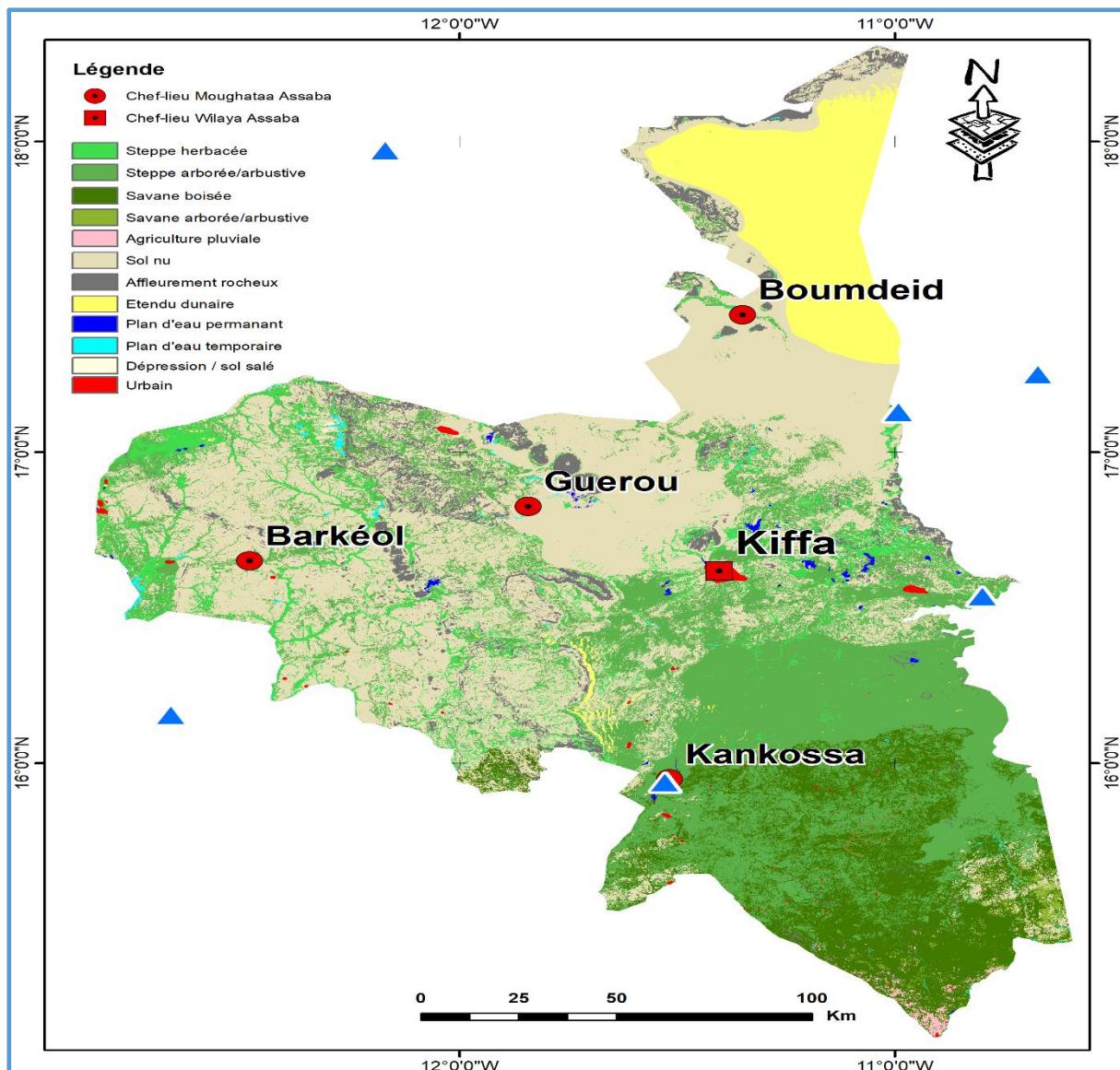
Evaluation de la biodiversité floristique de l'Assaba (Açaba). Abdellahi OULD MOHAMED VALL. , Ahmed OULD ISMAIL BOUMEDIANA Ahmedou OULD SOULE, Mathieu GUEYE & Jean-Noël LABAT. *Bulletin de l'Institut Scientifique*, Rabat, section Sciences de la Vie, 2011, n° 33 (2), p. 53-64.

Des galeries boisées étroites longent les cours d'eau de Kankossa, les mares de Bougari et l'oued Oumoulkhouz vers le nord et constituent un faciès particulier facilement identifiable, représentant des formations végétales fermées.

Les palmiers doum (*Hyphaene thebaica*) et les dattiers (*Phoenix dactylifera*) poussent en bordure des zones humides.

Les dunes récemment dénudées à leurs sommets sont colonisées à leur base par *Balanites aegyptiaca*, *Acacia raddiana*, *Acacia senegal*, *Calotropis procera* (espèces arbustives) et par *Cenchrus biflorus* (espèces herbacée). Dans la partie septentrionale de cette région apparaît *Stipagrostis pungens* absent au sud de 18°N en Mauritanie.

Carte 5 : Occupation du sol de l'Assaba

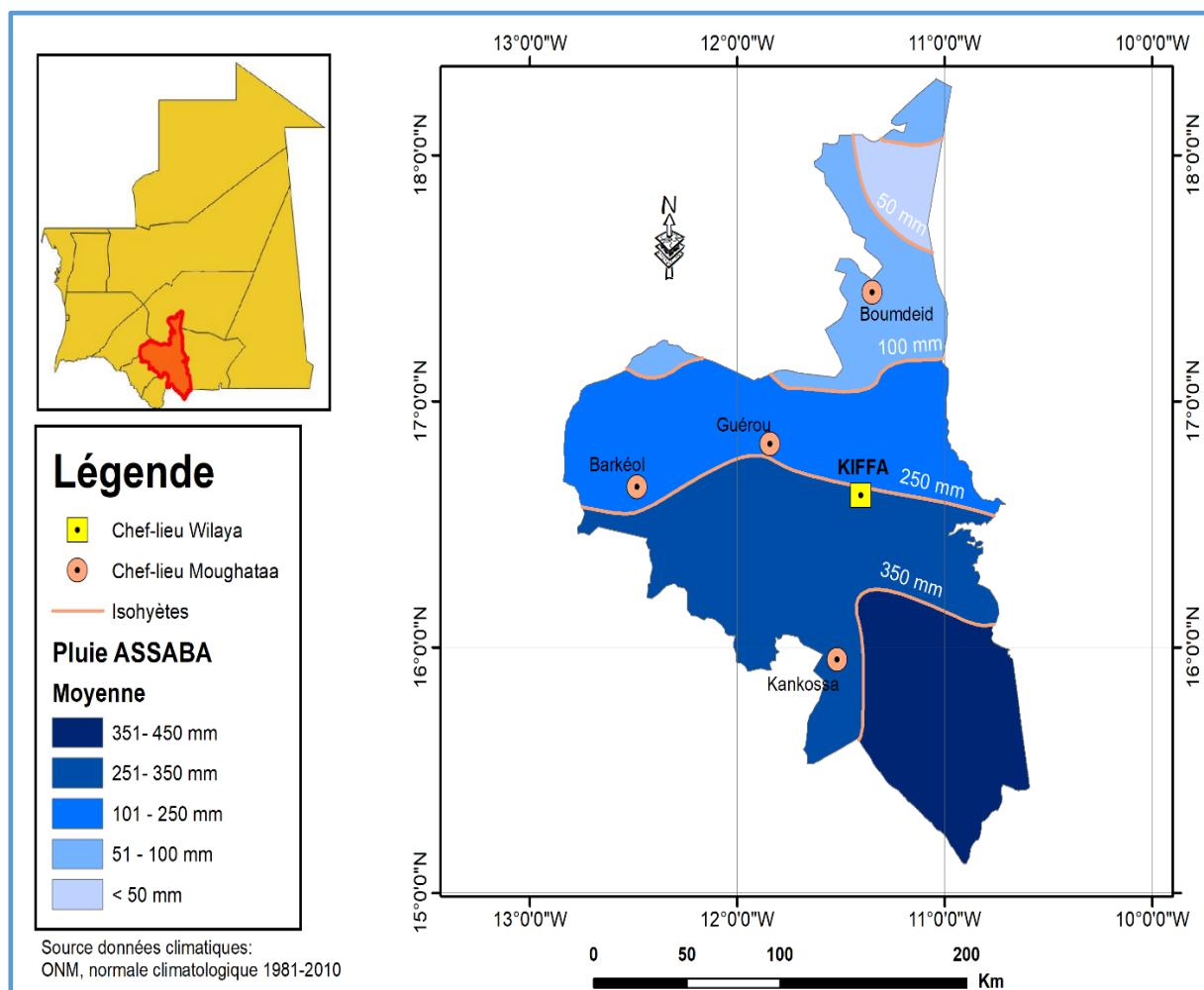


I.2.6. Climat

Le climat de l'Assaba est de type continental, caractérisé par l'absence de toute influence océanique et des températures moyennes maximales.

La faiblesse et l'irrégularité des précipitations sont parmi les facteurs bioclimatiques déterminants dans cette région. Les moyennes sont très variables du sud vers le nord et les écarts peuvent être considérables d'une année à l'autre. A Kiffa, les changements climatiques ont eu un grand impact sur la pluviométrie dont la moyenne annuelle s'est infléchie de 362 mm de 1931 à 1960 à 250 mm de 1981 à 2010. Les pluies d'hiver sont extrêmement rares et celles de l'hivernage, fortement liées à la remontée du Front intertropical (F.I.T.), sont essentiellement des tornades soudaines et violentes qui ont lieu essentiellement en juillet, août et septembre⁴.

Carte 6 : Pluviométrie à Assaba

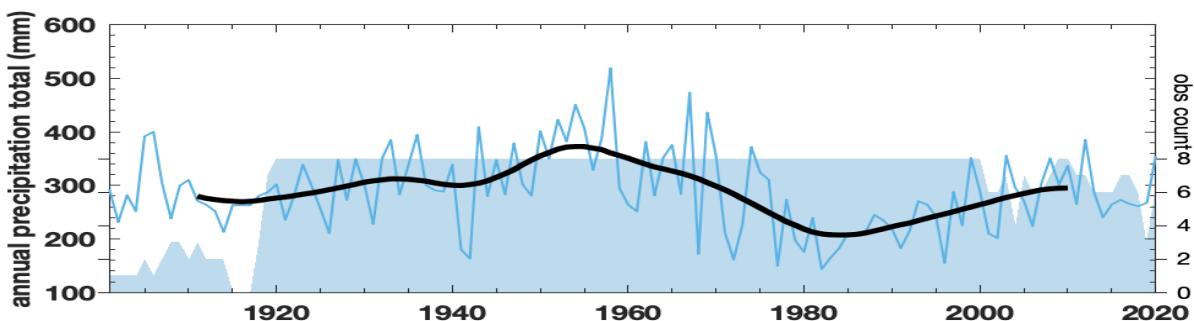


⁴Contribution a l'étude de la flore de Mauritanie : Evaluation de la biodiversité floristique de l'Assaba (Açaba). Abdellahi OULD MOHAMED VALL., Ahmed OULD ISMAIL BOUMEDIANA Ahmedou OULD SOULE, Mathieu GUEYE & Jean-Noël LABAT. *Bulletin de l'Institut Scientifique*, Rabat, section Sciences de la Vie, 2011, n° 33 (2), p. 53-64.

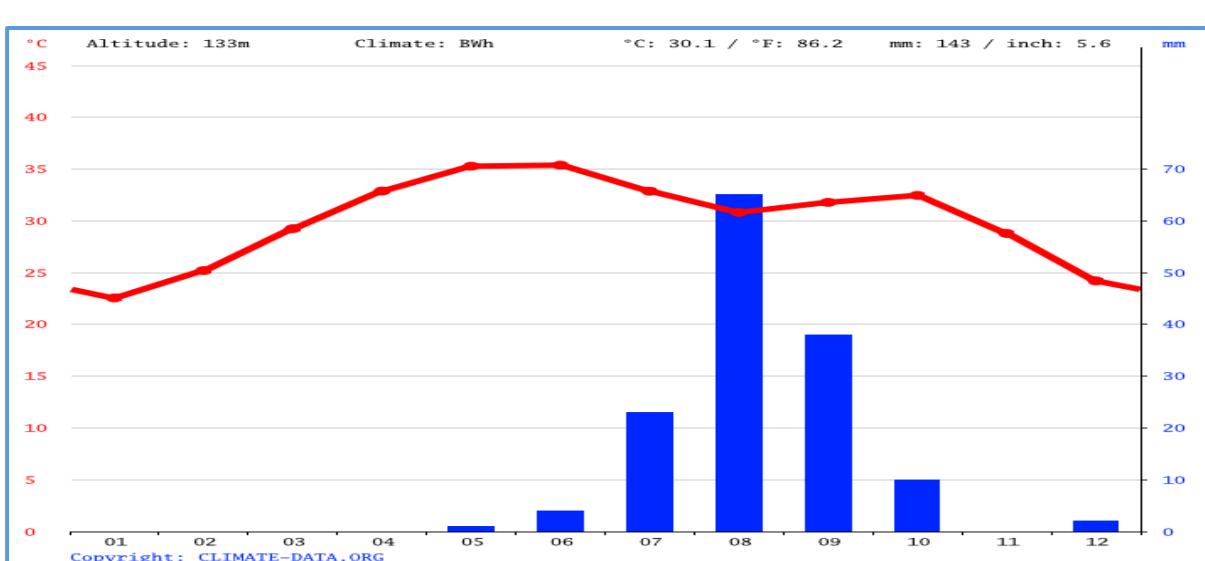
I.2.7. Pluviométrie

Les déficits plus accentués ont été enregistrés à partir des années 1967-1984 où la Wilaya de l'Assaba a été marquée, à l'instar de toute la Mauritanie, par une chute drastique des pluviométries annuelles entraînant des conséquences multiples (sécheresse, perte de bétail, manque d'eau.) dans une région où les activités agro-sylvo-pastorales constituent les principales sources de vie des populations, vivant essentiellement en milieu rural.

En dehors de ce constat, selon les données disponibles sur la Wilaya de l'Assaba, on a observé une tendance au retour de la pluviométrie qui est en augmentation depuis 1987 avec une variabilité interannuelle claire.



Cette mauvaise distribution temporelle, additionnée souvent, à une plus grande présence des pluies diluviales peuvent affecter les cultures pluviales et le couvert herbacé.



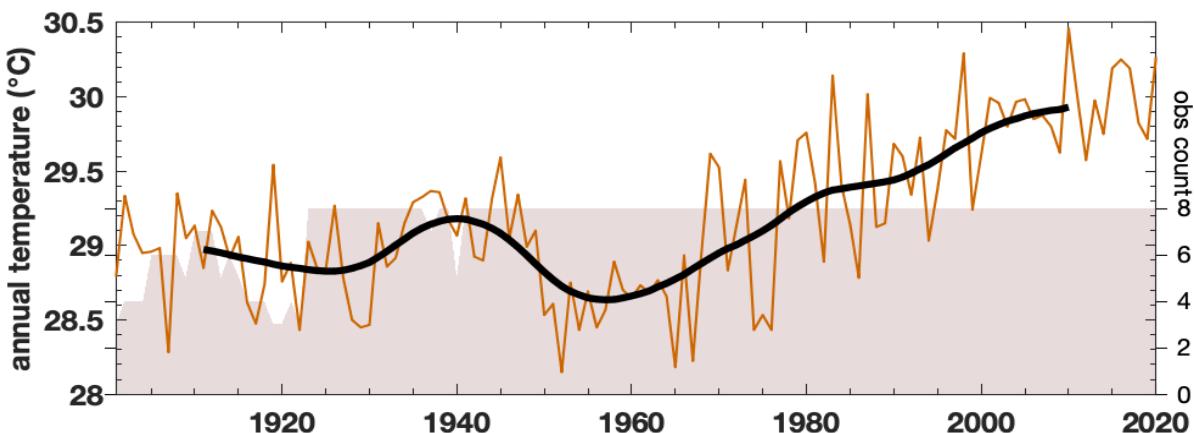
Le mois le plus pluvieux, sur notre zone d'étude, est août avec 67 millimètres. De juillet à septembre, les averses sont fréquentes et abondantes. Celles-ci sont liées le plus souvent à des orages isolés ou organisés, caractérisés par de fortes intensités (« plus de 4 millimètres

⁵Harris, I., Osborn, T.J., Jones, P. et al. Version 4 of the CRU TS monthly high-resolution gridded multivariate climate dataset. *Sci Data* **7**, 109 (2020). <https://doi.org/10.1038/s41597-020-0453-3>

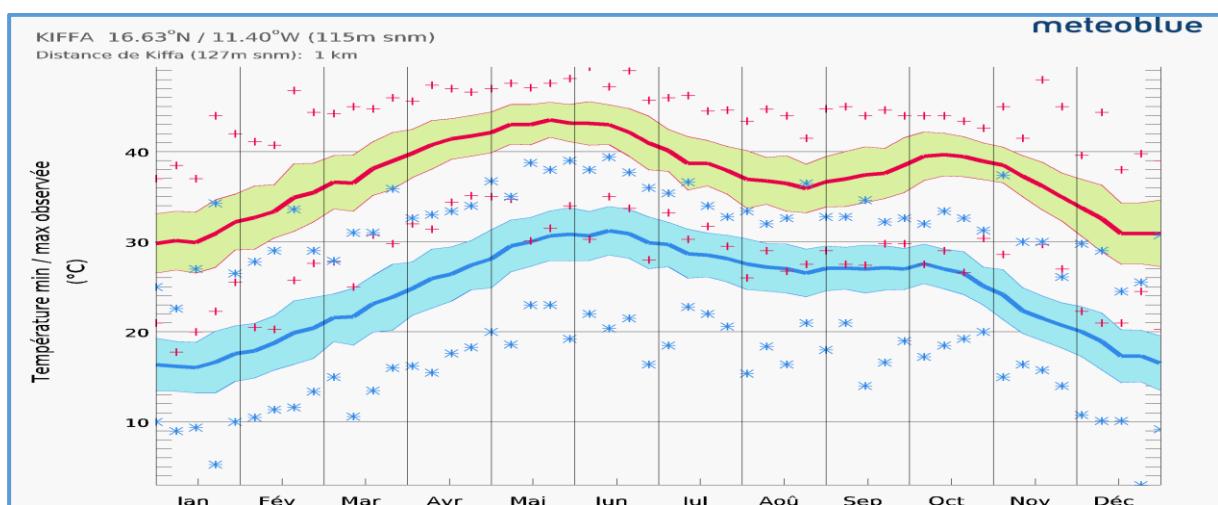
par heure » TOUPET C., 1977). En fait la majeure partie des précipitations estivales sont dues au conflit entre la mousson et l'harmattan.

I.2.8. Températures

Les températures sont élevées du fait de la continentalité avec des moyennes maximales annuelles autour de 37°C et des maximums journaliers dépassant 45°C (un maximum de 46,8°C enregistré à Kiffa au mois de Mai 2011). Cette situation résulte d'une forte insolation et d'une faible hygrométrie de l'air et la constance des alizés continentaux, boréaux, chauds et secs. La moyenne des températures minimales est 21,4°C à Kiffa.



Graphique 3 : Températures moyenne annuelle (en °C) de 1901 à 2020 relevées à la station de Kiffa.⁶

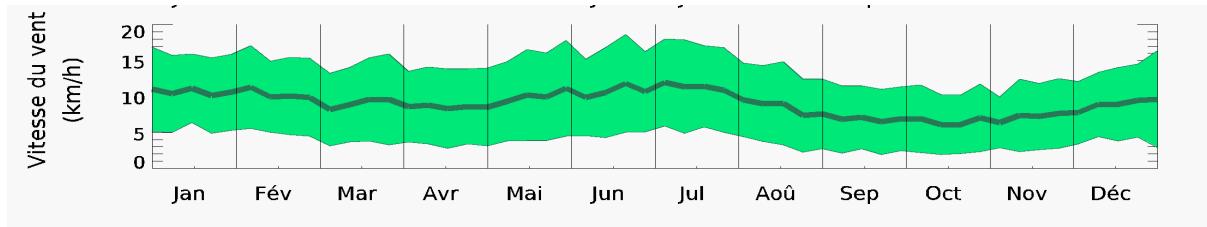


Les températures moyennes mensuelles à Kiffa varient entre 23,4°C et 37,4°C, sauf pour les mois d'avril, mai et juin où elles peuvent dépasser 40°C.

Juin est le mois le plus chaud de l'année. La température moyenne est de 35,4 °C à cette période. Avec une température moyenne de 22,6 °C, le mois de Janvier est le plus froid de l'année.

⁶⁶Harris, I., Osborn, T.J., Jones, P. et al. Version 4 of the CRU TS monthly high-resolution gridded multivariate climate dataset. *Sci Data* 7, 109 (2020). <https://doi.org/10.1038/s41597-020-0453-3>

A cette forte température correspond une évaporation intense, maximale en mai - juin, sous la pression de la dominance des alizés continentaux, secs et chauds, qui soufflent de juillet à septembre. L'évapotranspiration potentielle est aussi, importante et dépasse les 3000 mm par an à Kiffa avec des maxima pendant les mois de mars à juillet et un minimum en décembre.⁷



Graphique 4 : La vitesse du vent observé à Kiffa.⁸

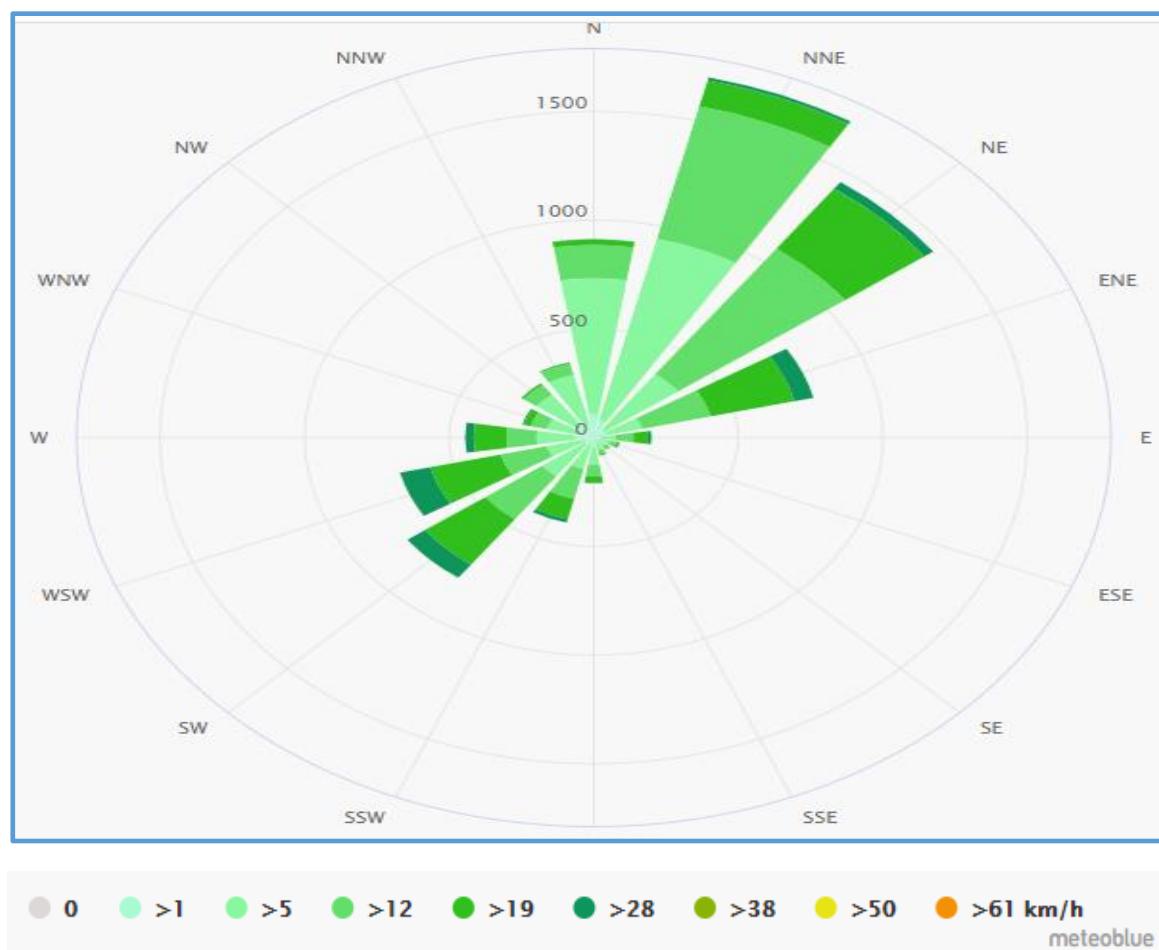


Figure 1 : Rose d vent (Vitesse et Direction du vent à Kiffa). Source⁹

⁷Profil Environnemental et de Pauvreté de la Commune D'Aghorat de la Wilaya de l'ASSABA NETAUDIT CONSEIL. 2008

⁸https://www.meteoblue.com/fr/meteo/historyclimate/climatemodelled/kiffa_mauritanie_2378538

⁹https://www.meteoblue.com/fr/meteo/historyclimate/climatemodelled/kiffa_mauritanie_2378538

Tableau 1 : Tableau climatique de Kiffa.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Température moyenne (°C)	22.6	25.2	29.2	32.9	35.3	35.4	32.9	30.8	31.8	32.5	28.8	24.2
Température minimale moyenne (°C)	16.1	18.3	21.6	25.1	28.1	29	27.7	26.3	26.7	26.1	22.1	17.9
Température maximale (°C)	29.6	32.4	36.6	39.8	41.5	41.2	38	35.7	37.4	38.5	35.3	31.1
Précipitations (mm)	0	0	0	0	1	4	23	65	38	10	0	2
Humidité(%)	17%	13%	11%	11%	14%	23%	42%	57%	50%	26%	18%	17%
Jours de pluie (jréé)	0	0	0	0	0	1	3	6	5	2	0	0
Heures de soleil (h)	10.1	10.4	10.8	11.2	11.6	11.7	11.2	9.8	10.4	10.5	10.2	10.0

Source ¹⁰

I.2.9. Vulnérabilité aux changements climatiques

La Wilaya de l'Assaba représente la partie centrale de la bande Sahélienne de la Mauritanie avec une Normale de précipitation annuelle de 250 mm en moyenne (1981- 2010) dans le sud à 100 mm comme normale dans ces confins nord.

En appliquant les indicateurs recommandés par l'OMM, il en résulte des données de la station météorologique de Kiffa (1940- 2010) que cette zone connaît un assèchement accéléré avec un rythme d'environ 1,6 mm/ an. Cette tendance a provoqué une régression de la moyenne annuelle des pluies de plus de 110 mm sur le long de la période. Cette zone a connu 8 sécheresses marquantes durant la période d'observation.

Du point de vue du réchauffement, l'ensemble des indicateurs prouvent que la zone de l'Assaba connaît un réchauffement, en conséquence les températures minimales ont augmenté avec plus d'un degré sur le long de la période provoquant ainsi un recul remarquable des indicateurs connexes (Nuit froides, vagues de froid, vagues de chaleur...).

¹⁰<https://fr.climate-data.org/afrique/mauritanie/assaba/kiffa-3981/#climate-graph>

I.2.10.1. Analyse de la vulnérabilité

La cartographie sectorielle de la situation de l'atlas de modélisation de la situation actuelle et des situations à venir, en ayant recourt à la projection climatique, réalisée dans le cadre du projet AMCC, donne une idée claire sur les zones les plus vulnérables, celles qui nécessiteront des appuis pour l'amélioration des conditions de vie des populations pour faire face au changement climatique. Cette analyse couvre les secteurs vitaux dans la zone, à savoir l'agriculture et l'élevage.

i. Vulnérabilité de l'agriculture

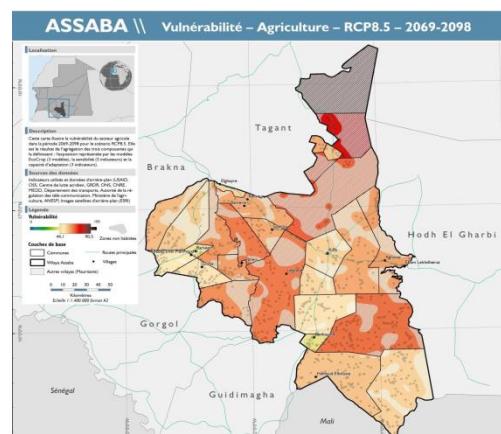
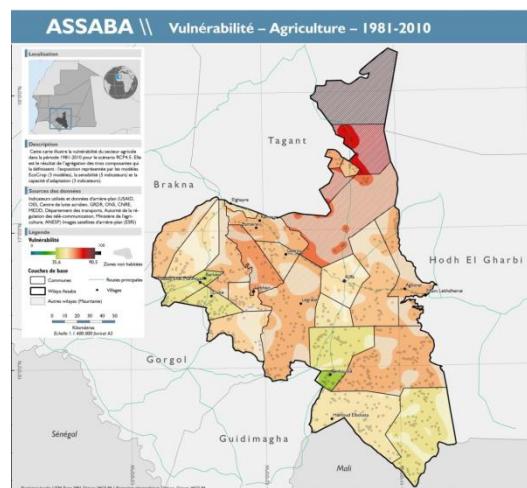
A l'état actuel, les données de l'agriculture basées sur la productivité des trois spéculations de base (Sorgho, Mil et Maïs) ainsi que les données sur les conditions de vie de l'ONS, montre que 35,6% de la population active en agriculture sont déjà vulnérables dans les communes de Kankossa, Sani et Tanaha au sud et celles des communes d'Elghabrah, Barkéol et Daghvag . Cette situation est de plus en plus grave dans les communes du centre et du nord de la Wilaya. Le niveau de vulnérabilité maximal est observé dans les communes de Boumdeide, Hsey Tine et Nouamlein au Nord de la Wilaya.

Cette situation connaît une forte dégradation avec le changement climatique où on prévoit sur le long terme :

- une hausse des températures, entre 3 et 4°C ;
- une diminution des précipitations totales, de 10 à 30%.
- une plus grande instabilité de la répartition des précipitations au cours de l'année, et l'augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes (pluie diluvienne, sécheresse, etc.).

Dans cette optique le plus faible niveau de vulnérabilité de population active en agriculture serait de 44,1% dans les deux communes de Kankossa et de Boumdeide.

Dans les autres communes de la wilaya le niveau de la vulnérabilité à la fin du 21^{ème} siècle sera de plus de 51% voir plus de 75% dans le centre de la wilaya et de plus de 80% dans sa partie nord.



ii. Vulnérabilité du pastoralisme

Le secteur de l'élevage de par sa mobilité est plus résilient à la variabilité climatique vécue. L'analyse est basée sur la disponibilité du pâturage et particulièrement les espèces (Balanites, Acacia et panicum) qui constituent les plus résistantes plantes de la zone. Les résultats montrent qu'à l'état actuel la vulnérabilité du secteur est au niveau de 25% dans la commune de Kankossa et d'environ 30% dans les communes de Kiffa, Kouroujel et Sani. Cette situation est de moins de 50% dans toutes les communes du sud, du centre et de l'ouest de la wilaya.

Cette situation subira une dégradation forte avec le changement climatique pour atteindre dans son minimum dans les quatre communes susmentionnées avec 38 à 42%. Le niveau de vulnérabilité inférieur à 50% dans les autres communes se limite dans les communes de Hamed et Tenaha au sud et de Kamour et d'Elghabrah au nord-ouest.

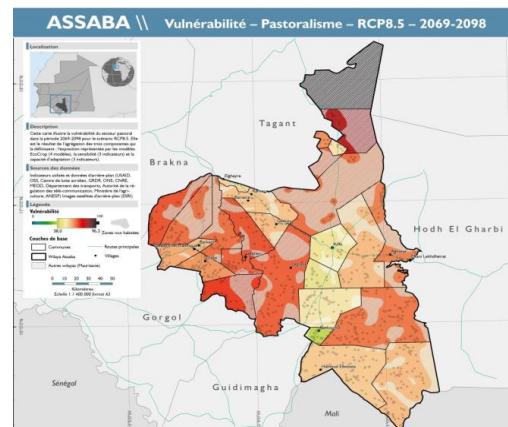
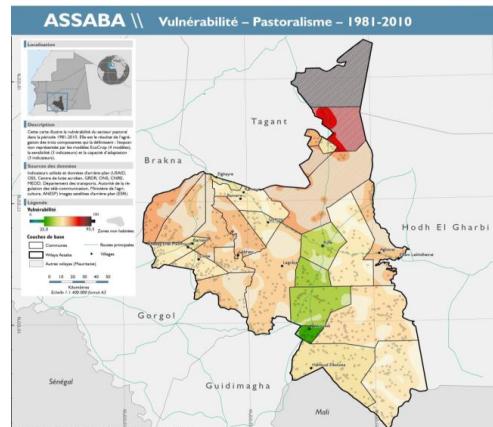
I.2.10.2. Effets des CC sur la sécurité alimentaire

Le changement climatique est susceptible d'entraîner :

- une fragilisation générale des écosystèmes,
- une réduction des ressources en eau, en sols cultivables et en pâtures,
- une augmentation de la pression pastorale et des risques accrus de conflits entre usagers agricoles et pastoraux des espaces et ressources.
- L'accroissement de problèmes de malnutrition et de l'insécurité alimentaire sévère,

- l'augmentation de conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et la hausse du nombre de migrations forcées (réfugiés climatiques) sont également des conséquences indirectes attendues.

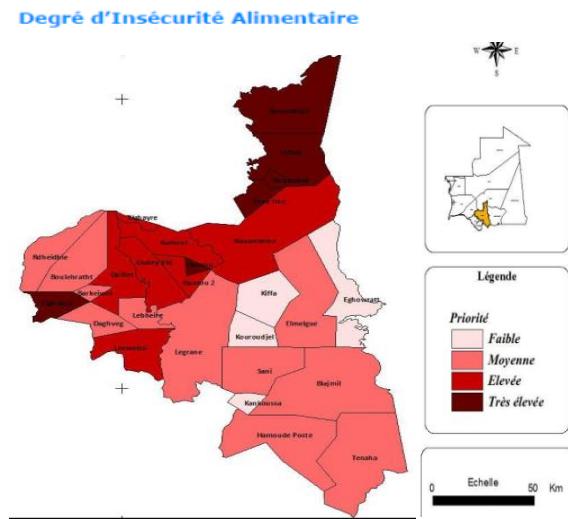
Comme synthèse de cette situation prévue de vulnérabilité, il suffit de jeter un coup d'œil sur la situation de la sécurité alimentaire prévue dans ces conditions de vulnérabilité.



La carte ci-après est produite par le PAM/CSA/ et le Fonds d'adaptation.

Elle accorde le niveau de vulnérabilité de sécurité alimentaire faible à la fin du siècle pour les communes de Kiffa, Kouroujel, Aghorat et Kankossa. Dans les autres communes de la wilaya le niveau de la vulnérabilité varie entre le moyen et le fort dans le Nord de la wilaya en plus des communes d'Elghbra et de Leawaisi. Cette situation est à prendre en compte dans toute planification de plan de développement, d'adaptation et d'urgence. La région de l'Assaba est déjà dans un niveau de vulnérabilité qui demande un programme d'urgence.

Il faudra tenir compte de cette situation dans toute programmation tout en y intégrant que la situation risque de s'aggraver davantage avec le temps et le changement climatique inévitable.



Carte 7 : Degré d'insertion alimentaire

I.2.10.3. Dispositif de lutte contre les risques et catastrophes

Une démarche de prévention des catastrophes naturelles, d'atténuation de leurs effets et de préparation à leur survenue peut contribuer de beaucoup à en réduire les répercussions, quelle qu'en soit l'envergure.

L'intégration de la gestion des risques de catastrophes dans les plans de développement régional permet d'aller plus loin encore : les communautés se dotent ainsi de l'autonomie nécessaire pour se préparer à des événements catastrophiques et gérer les risques qu'ils présentent sur leurs conditions d'existence et leurs moyens de subsistance.

Le renforcement de cette résilience nécessite des efforts de planification, des ressources et une volonté de tirer des leçons de l'expérience acquise par d'autres.

La Mauritanie a commencé depuis les années 2000 à mettre en place des dispositifs de riposte avec pour objectif d'aborder les questions de prévention, d'atténuation et de préparation aux catastrophes naturelles, en se concentrant sur quatre domaines prioritaires :

- 1) l'intégration de la prévention des risques de catastrophes ;
- 2) l'identification et l'évaluation des risques ;
- 3) les systèmes d'alerte précoce et la communication relative à la prévention des risques de catastrophes (PRC) ; et
- 4) Le transfert et l'intégration de la prévention des risques de catastrophes.

La Wilaya de l'Assaba dispose d'une panoplie d'études qui abordent les questions de prévention, d'atténuation et de préparation aux catastrophes naturelles dont on peut citer:

- Profil environnemental de la wilaya de l'Assaba, Mauritanie
- PCTI_assaba
- Climate_change_vulnerability_assessment_in_Mauritania
- Analyse de vulnérabilité des wilayas de l'Assaba et du Brakna en Mauritanie

En outre, le gouvernement Mauritanien a renforcé dans le cadre de la politique nationale de sécurité alimentaire l'intervention de tous les secteurs et sous-secteurs concernés directement ou indirectement.

Il s'est attelé entre autres à promouvoir des solutions durables au développement :

- ✓ D'une sécurité Alimentaire,
- ✓ Renforcer le système d'Alerte précoce,
- ✓ Améliorer les capacités d'intervention et de la gestion des Urgences et des Crises,
- ✓ Améliorer la coordination et renforcer les capacités des intervenants.

Dans ce domaine la Mauritanie joue le rôle du leader dans le programme panafricain «African Risk Capacity » pour l'assurance de la sécurité alimentaire.

Le gouvernement Mauritanien avec l'appui de ses partenaires au Développement a élaboré une Stratégie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes.

Cette problématique des Risques est bien intégrée dans les programmes et politiques de Développement notamment :

- La SCAPP,
- La Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD)
- Le Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE)

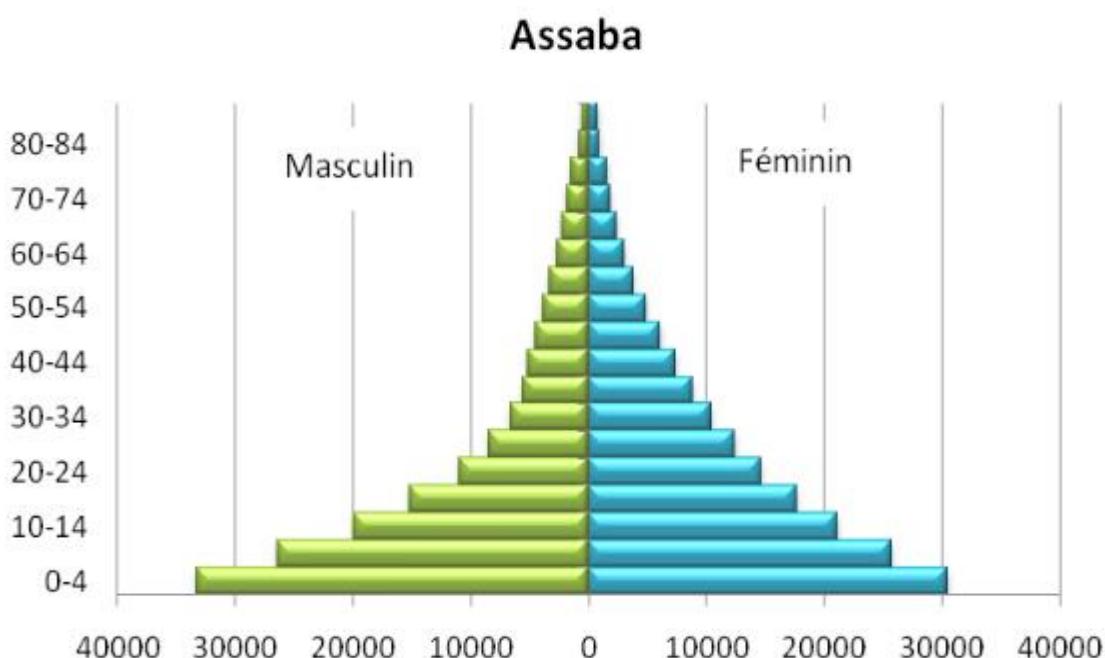
Elle a été concrétisée au plan de la riposte aux situations d'urgence par la transformation de la Direction générale de la protection Civile en une Délégation qui dispose de délégations régionales dont celle de l'Assaba et qui intervient en étroite collaboration avec les autres intervenants (Santé, CSA, Taazour, MEN, MET, partenaires...) sous les auspices du dispositif régional.

Chapitre II : Portrait du Capital Humain

II.1. Profil démographique lors du dernier RGPH

Selon le dernier RGPH, en 2013, la wilaya de l'Assaba comptait 325 897 habitants, soit 9.2 % de la population totale du pays, se plaçant, en 2013, comme la troisième wilaya la plus peuplée du pays après le Hodh Chargui et le Gorgol. Cette population est composée de 173 601 femmes et 152 296 hommes, soit respectivement 46.7% et 53.3%. Le taux de croissance annuel de la population de la Wilaya de l'Assaba pour la période 2000-2013 est de 2.39%.

En terme de structure, la population de l'Assaba est de configuration typiquement pyramidale avec 19,6% pour le groupe d'âge inférieur à 4 ans et 0,4% pour les âgés de plus 85 ans. La population jeune domine largement la structure dans la mesure où les groupes d'âge 0-19 ans représentent 58.2%, la population d'âge actif 14 – 64 ans représente 47.5% de la population.



Source : ANSADE-RGPH 2013

Tableau 2 : Répartition de la population de l'Assaba selon le groupe d'âge en 2013

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble	Part (en%)
0-4	33 192	30 532	63 724	19,6%
5-9	26 368	25 664	52 032	16,0%
10-14	19 903	21 040	40 943	12,6%
15-19	15 227	17 638	32 865	10,1%
20-24	10 893	14 649	25 542	7,8%
25-29	8 393	12 373	20 766	6,4%
30-34	6 622	10 407	17 029	5,2%
35-39	5 591	8 790	14 381	4,4%
40-44	5 097	7 334	12 431	3,8%
45-49	4 464	6 069	10 533	3,2%

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble	Part (en%)
50-54	3 835	4 828	8 663	2,7%
55-59	3 250	3 875	7 125	2,2%
60-64	2 632	2 971	5 603	1,7%
65-69	2 183	2 367	4 550	1,4%
70-74	1 794	1 880	3 674	1,1%
75-79	1 463	1 513	2 976	0,9%
80-84	806	949	1 755	0,5%
85+	583	722	1 305	0,4%
Ensemble	152 296	173 601	325 897	100,0%

Source : ANSADE-RGPH 2013

II.1.1. Occupation de l'espace

La Wilaya regroupe 26 communes réparties entre cinq Moughataa à savoir : Guérou (4), Kankossa (5), Barkéol (8), Boumdeid (3) et Kiffa (6) qui est la capitale régionale. Par ailleurs, la Wilaya compte 2 arrondissements (Hamod-Poste dans la Moughataa de Kankossa et Leaweissi dans la Moughataa de Barkéol). Elles sont dirigées respectivement par des Maires, des Hakems, et des Chefs d'arrondissement. L'ensemble est coiffé par un Wali siégeant dans la Capitale régionale. Depuis 2018 la Wilaya est érigée en Région à l'Instar des autres Régions du Pays.

Ces Moughataas sont assez hétérogènes au niveau de leurs superficies et de leurs populations. Au niveau de la superficie, les Moughataas de Kiffa et de Kankossa occupent chacune environ 29 % de la superficie de la wilaya, arrive ensuite la Moughataa de Barkéol avec environ 19 % de la superficie de la wilaya, suivie par Boumdeid (13%) et Guerrou (environ 10%).

En termes de nombre de localités, la Moughataa de Kankossa arrive en tête avec 368, suivie par Barkeol (260 localités), Kiffa (200 localités), Guerrou (57 localités) et Boumdeid (40 localités).

Tableau 3 : Superficies et nombres de localités dans les Moughataa de l'Assaba

Moughataa	Communes	NB Localités	Superficie en Km2
Kiffa	Kiffa	22	10.700
	Noumlein	27	
	Aghowratt	52	
	El Melgue	2	
	Kouroudjel	27	
	Legrane	61	
Total Kiffa	6	191	
Barkéol	Barkévol	22	7.000
	Gueler	22	
	Lebheir	28	
	Leaweissi	3	
	Daghveg	42	
	El Ghabra	59	

Moughataa	Communes	NB Localités	Superficie en Km2
	R'Dheidhie	25	
	Boulahrath	34	
Total Barkéol	8	260	
Boumdeid	Boumdeid	24	4.700
	Hsey Tine	6	
	Laftah	2	
Total Boumdeid	3	40	
Guérou	Guerrou	11	3.600
	Oudey Jrid	26	
	El Ghayra	2	
	Kamour	27	
Total Guérou	4	75	
Kankossa	Kankossa	40	10.600
	Saani	39	
	Blajmil	99	
	Tenaha	78	
	Hamoud	95	
Total Kankossa	5	863	
Total Wilaya	26	507	36.600

Selon le RGPH 2013, la population de la wilaya de l'Assaba est inégalement répartie entre ses Moughataa. Au moment où la Moughataa de Boumdeid représente moins de 3 % de la wilaya, celle de Kiffa en représente plus de 34 %. Les Moughataa de Kankossa et Barkeol abritent ensemble, et à presque pieds d'égalité, la moitié de la population de la région.

La dynamique de la population est différente d'une Moughataa à l'autre. Sur la période 2000-2013, la population de la Moughataa de Kiffa a connu une augmentation de plus de 44 %. Celles de Guerrou, de Kankossa et Barkeol ont connu des hausses respectives de leurs populations de 43 %, 31 % et 28 %. La Moughataa de Boumdeid est la seule à avoir vu sa population décroître pendant cette période (-9%).

II.1.2. Tendances démographiques actuelles

Les projections révèlent une forte domination des jeunes de moins de Vingt ans qui représentent en 2020, plus de 241 000 Hab. soit 62% de la population, un taux de dépendance économique (Rapport population d'âge actif/Population d'Age inactif) préjudiciable à l'engrangement du dividende démographique. Cette tendance sera maintenue si des politiques démographiques robustes n'étaient pas mises en œuvre d'ici là. En effet, en 2025 les projections de l'ANSADE relèvent que 52.83% de la population seront des jeunes de moins de quinze et que les moins de Cinq ans feront 23% de la population.

L'enquête EDS 2020 conforte les projections de l'ANSADE au plan de deux indicateurs démographiques clés : l'indice synthétique de fécondité qui place l'Assaba parmi les Régions présentant un ISF élevé (5.7), mais qui devrait présenter une grande disparité par milieu. Le deuxième indicateur qui est le taux de fécondité des adolescentes (15-19) relève que 20.4% des adolescentes de l'Assaba ont une naissance vivante ou sont enceintes d'un premier enfant.

Dans ces conditions, le dérèglement démographique engrangera facilement les fruits de la croissance et le nombre de pauvres continuera à augmenter.

Tableau 4 : Répartition de la population de la wilaya de l'Assaba selon l'âge (2013, 2020 et 2025)

Groupe d'âge	RGPH-2013	Projection 2020			Projection 2025		
	Masculin	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<= 5		48 034	41 222	89 256	54 050	46 384	100 434
6 – 10		37 178	28 622	65 800	41 835	32 206	74 041
11 – 15		26 110	23 133	49 243	29 380	26 030	55 410
16 – 20		16 019	20 779	36 798	18 025	23 382	41 407
21 – 25		5 683	18 504	24 187	6 395	20 821	27 216
26 – 30		6 357	17 487	23 844	7 153	19 677	26 830
31 – 35		5 988	10 206	16 194	6 738	11 484	18 222
36 – 40		6 805	9 995	16 800	7 658	11 247	18 904
41 – 45		4 596	8 761	13 357	5 171	9 858	15 029
46 – 50		4 487	6 304	10 791	5 049	7 093	12 142
51 – 55		4 009	4 701	8 710	4 512	5 289	9 801
56 – 60		4 791	4 465	9 256	5 391	5 024	10 415
61 – 65		2 421	3 657	6 078	2 724	4 115	6 839
66 – 70		3 574	2 054	5 629	4 022	2 312	6 334
71 – 75		2 097	1 870	3 966	2 359	2 104	4 463
76 – 80		1 092	2 072	3 164	1 229	2 331	3 560
81 – 85		1 476	1 090	2 566	1 661	1 227	2 887
86+		459	596	1 055	516	671	1 187
Total Assaba		181 175	205 518	386 693	203 866	231 257	435 123

La Wilaya devra avoir comme priorité de poursuivre des politiques de transition démographique et d'exploitation du dividende démographique en régulant notamment la natalité qui engrange tout effort de réduction de la pauvreté.

Au plan territorial les projections de l'ANSADE donnent la configuration suivante par Moughataa et par Commune à l'Horizon 2025.

Tableau 5 : Dynamique des populations par Moughataa et par Commune de l'Assaba à l'Horizon 2025

Wilaya : Assaba		Projection 2020			Projection 2025		
Moughataa	Commune	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Barkeiwel	Total Moughataa Barkeiwel	43 076	51 724	94 800	48 471	58 202	106 673
	Barkeiwel	4 737	5 825	10 562	5 330	6 554	11 884
	Gueller	2 821	3 606	6 427	3 174	4 058	7 231
	Lebheir	4 036	4 737	8 773	4 542	5 330	9 872
	Laweissi	7 609	8 743	16 352	8 562	9 838	18 399
	Daghveg	5 692	6 366	12 058	6 405	7 163	13 568
	El Ghabra	8 086	10 279	18 365	9 099	11 567	20 665
	R'Dheidhie	4 681	5 729	10 410	5 267	6 446	11 714
	Bou Lahrath	5 414	6 440	11 854	6 092	7 247	13 339
Boumdeid	Total Moughataa : Boumdeid	4 592	4 803	9 395	5 167	5 404	10 571
	Boumdeid	1 832	1 952	3 784	2 061	2 197	4 258
	Hseiy Tin	967	1 108	2 075	1 088	1 247	2 335
	Lavtah	1 793	1 743	3 535	2 017	1 961	3 978
Guerou	Total Moughataa : Guerou	24 585	28 654	53 239	27 664	32 243	59 906
	Guerou	13 732	16 367	30 099	15 452	18 417	33 868
	OudeiyJrid	2 862	2 828	5 690	3 221	3 182	6 403
	El Ghabra	3 436	4 210	7 645	3 866	4 737	8 603
	Kamour	4 555	5 249	9 804	5 126	5 907	11 032
Kankossa	Total Moughataa : Kankossa	47 327	50 565	97 892	53 254	56 897	110 152
	Kankossa	8 269	9 808	18 077	9 305	11 037	20 341
	Sani	5 125	5 904	11 029	5 767	6 643	12 410
	Blajmil	10 684	10 772	21 456	12 022	12 121	24 143
	Tenaha	8 406	8 171	16 577	9 459	9 194	18 653
	Hamed	14 843	15 910	30 753	16 702	17 902	34 604
Kiffa	Total Moughataa : Kiffa	61 595	69 773	131 368	69 310	78 511	147 821
	Kiffa	33 376	37 823	71 199	37 556	42 560	80 116
	Nouamlein	2 674	2 808	5 482	3 009	3 160	6 169
	Aghorat	9 795	11 985	21 781	11 022	13 486	24 509
	El Melgue	6 021	6 731	12 752	6 775	7 574	14 349
	Kouroudjel	2 153	2 388	4 541	2 423	2 687	5 110
	Legrane	7 576	8 037	15 613	8 524	9 044	17 568
Total Assaba		181 175	205 518	386 693	203 866	231 257	435 123

II.2. Données socioéconomiques

II.2.1. La pauvreté

II.2.1.1. Analyse succincte de la pauvreté

Selon l’Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) de 2019, la wilaya de l’Assaba est celle qui affiche le troisième taux de prévalence de la pauvreté monétaire le plus élevé, après le Guidimatha et le Tagant. En effet, 39,4% des ménages vivaient en deçà du seuil de pauvreté, soit plus de 11 points de plus que la moyenne nationale (28,2%) et une diminution de 2,4 point par rapport à 2014 (41,8%). Cette prévalence varie, sensiblement, selon le milieu de résidence du chef de ménage, son sexe et son niveau d’instruction.

Tableau 6 : Prévalence de la pauvreté en 2019 en Assaba selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage (%)

	Milieu de résidence		Sexe du chef de ménage		Niveau d'instruction					
	Urbain (%)	Rural (%)	Masculin (%)	Féminin (%)	Aucun (%)	Traditionnel (%)	Préscolaire (%)	Primaire (%)	Secondaire (%)	Supérieur (%)
Assaba	7,6	49,0	XX	XX	51,6	35,9	0,0	10,7	1,8	0,0
National	14,4	41,4	31,5	21,7	44,1	37,2	0,0	12,3	5,3	1,1

Source : Données de l’EPCV 2019-2020

Ainsi, en Assaba la prévalence de la pauvreté est plus de six fois plus importante chez les ménages ruraux que ceux urbains, les ruraux ayant beaucoup moins d’opportunités de diversification des revenus et bénéficiant de moins de transferts que les urbains, et sa diminution entre 2014 et 2019 a été moins prononcée en milieu rural (3,7 points) qu’en milieu urbain (4,6 points).

Comme dans les autres wilayas du pays, la proportion de ménages pauvres de l’Assaba dirigés par des femmes est inférieure à celle des ménages pauvres dirigés par des hommes. Cette situation s’explique notamment par la taille des ménages (au plan national, 69,3% des ménages dirigés par des femmes sont composés de moins de 6 membres contre 58,2% de ceux dirigés par des hommes), les transferts reçus des parents et la priorité d'accès aux différents programmes d'assistance mis en œuvre par des institutions publiques ou par des organisations caritatives (filets sociaux et autres programmes).

L’Assaba affiche également, en 2019, des taux d’extrême pauvreté assez élevées par rapport aux moyennes nationales comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 7 : Indicateurs d'extrême pauvreté en Assaba en 2019 (%)

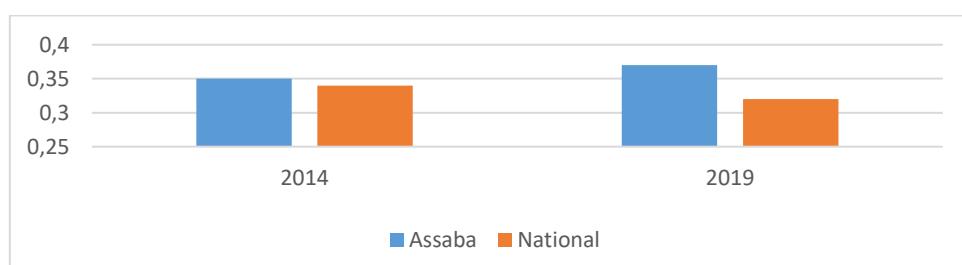
Wilaya/Milieu		Prévalence (P0)		Profondeur (P1)		Sévérité (P2)	
		2014	2019	2014	2019	2014	2019
Assaba	Urbain	4,8	0,8	0,9	0,1	0,2	0,0
	Rural	31,6	29,0	8,8	7,4	3,8	2,5
	Total	24,4	22,4	6,7	5,7	2,8	2,2
National	Urbain	7,9	4,5	1,9	1,1	0,7	0,5
	Rural	24,4	20,6	6,7	5,1	2,7	2,0
	Total	16,4	12,8	4,4	3,2	1,8	1,3

Source : Données de l’EPCV 2019-2020

Ainsi, entre 2014 et 2019 l'extrême pauvreté en Assaba a vu sa prévalence diminuer de 2 points, soit un rythme moins accentué que la moyenne nationale (3,6 points), alors que la diminution de sa profondeur et de sa sévérité a été, à peu près, comparable à la moyenne nationale.

En termes d'inégalités, les données montrent que l'Assaba est la wilaya où les inégalités les plus élevées ont été observées en 2019, avec un Indice de Gini de 0,37, en augmentation de 0,02 point par rapport à 2014, alors qu'au plan national l'inégalité a régressé, l'indice de Gini baissant dans la même proportion (0,02 point).

Figure 2 : Evolution de l'Indice de Gini en Assaba entre 2014 et 2019



Source : EPCV 2019

Ainsi, la wilaya de l'Assaba, malgré son potentiel pastoral et sa position géographique privilégiée, au beau centre du pays et frontalière de 5 wilayas et du Mali, qui la prédispose à être un carrefour commercial de premier ordre et un hub de transport routier, demeure l'une des wilayas les plus pauvres du pays et celle où les inégalités sont les plus criantes.

Selon l'ERSIP 2020, en Assaba 10,8% des ménages disposent de l'électricité raccordée au réseau interconnecté et seulement 4,7% de l'électricité non connectée au réseau, avec de fortes disparités selon le milieu et la Moughataa de résidence et selon le quintile de bien-être. Ainsi, 84,5% des ménages urbains disposent d'électricité reliée au réseau (3,1 % non raccordés à un réseau) alors que ce taux n'est que de 1,9% en milieu rural où 4,9 % des ménages disposent d'électricité non raccordée à un réseau. Les ménages des Moughataas de Boumdeïd et de Kiffa sont ceux qui ont le plus accès au raccordement au réseau d'électricité, avec respectivement un taux de 30% et 25,5%, alors que les ménages de Guérou et de Kankossa sont ceux les moins raccordés au réseau d'électricité interconnecté (respectivement 0% et 3%). 68 % des ménages du quintile le plus riche ont accès à l'électricité, dont 62,9% via un réseau interconnecté, alors que cette proportion n'est que de 1,5% des ménages du quintile le plus pauvres.

L'ERSIP montre également que plus près des deux tiers des ménages (65,6%) en Assaba sont dirigés par des hommes, ce qui explique, en partie, la forte prévalence de la pauvreté dans la wilaya, les ménages dont le chef est un homme bénéficiant de moins de transferts familiaux et d'appuis de l'Etat et des organisations de la société civile que ceux dirigés par des femmes.

L'ERSIP met en exergue également que la structure par sexe et âge de la population de l'Assaba (53,9% de femmes et 51,1% de moins de 14 ans) entraîne un fort taux de dépendance (rapport entre la population potentiellement dépendante, c'est-à-dire les personnes âgées de 0 à 14 ans et de 65 ans et plus, et la population potentiellement productive, c'est-à-dire les

âgés de 15 à 64 ans) estimé à 1,12 (100 personnes actives ont en charge 112 personnes inactives).

Ce constat appelle à mettre en œuvre des politiques de transition démographiques avisées basées sur le planning familial, l'éducation des jeunes filles et leur autonomisation économique.

II.2.1.2. Analyse spatiale et socioéconomique de la pauvreté

La prévalence de la pauvreté monétaire varie également, plus ou moins sensiblement, selon la Moughataa de résidence du chef de ménage et, surtout, son groupe socio-économique.

Tableau 8 : Prévalence de la pauvreté en 2019 en Assaba selon la Moughataa et le groupe socio-économique (%)

	Moughataa de résidence				Groupe socio-économique					
	Barkéol	Guerou & Boumdeid	Kankossa	Kiffa	Salarié du secteur public	Salarié du secteur privé	Indépendant agricole	Indépendant non agricole	Aides familiaux et autre occupés	Inactifs
Assaba	22,3	24,3	63,5	20,6	1,4	8,6	55,9	15,4	2,2	16,0
National					2,5	9,3	34,1	24,1	6,0	22,1

Source : Données de l'EPCV 2019-2020

Le taux de pauvreté de la Wilaya relativement élevé est principalement tiré par la Moughataa de Kankossa qui affiche le taux de pauvreté le plus élevé de la Wilaya et certainement du pays, plus que toutes les Moughataas du Guidimagha, Wilaya la plus pauvre. Cette donnée s'explique essentiellement par l'enclavement, l'isolement, l'analphabétisme et l'exclusion. Le poids démographique et les tailles moyennes du ménage dans cette Moughatta en fait un cas à part entière.

Il ressort en effet que la Moughataa de Kankossa est celle qui connaît la prévalence de la pauvreté la plus élevée, avec un taux de 63,5%, soit un écart de plus de 24 points de pourcentage par rapport à la moyenne régionale et de plus de 35 points par rapport à la moyenne nationale. Les quatre autres Moughataas affichent un taux de prévalence de la pauvreté inférieur à la moyenne nationale. Il en ressort également que la prévalence de la pauvreté est bien plus importante chez les ménages d'indépendants agricoles (55,9%), les inactifs (16,0%) et les indépendants non agricoles (15,4%) que chez les autres groupes socio-économiques. L'emploi agricole est le réservoir de la pauvreté en Mauritanie, des politiques pro-pauvres agriculteurs doit être mise en œuvre pour enrayer la pauvreté et développer les terroirs dans une perspective de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de bien-être des populations rurales.

Selon les données de l'EPCV 2019, l'Assaba affiche des valeurs élevées en termes de profondeur et de sévérité de la pauvreté, avec respectivement 12,1% (soit une diminution de 1,4 point par rapport à 2014 et plus de quatre points de plus que le taux national qui est de 7,6%) et 5,2% (soit plus de deux points que le niveau national et une diminution de 0,9 point

par rapport à 2014). Naturellement, la profondeur et la sévérité de la pauvreté sont, tout comme sa prévalence, bien plus fortes en milieu rural qu'en milieu urbain.

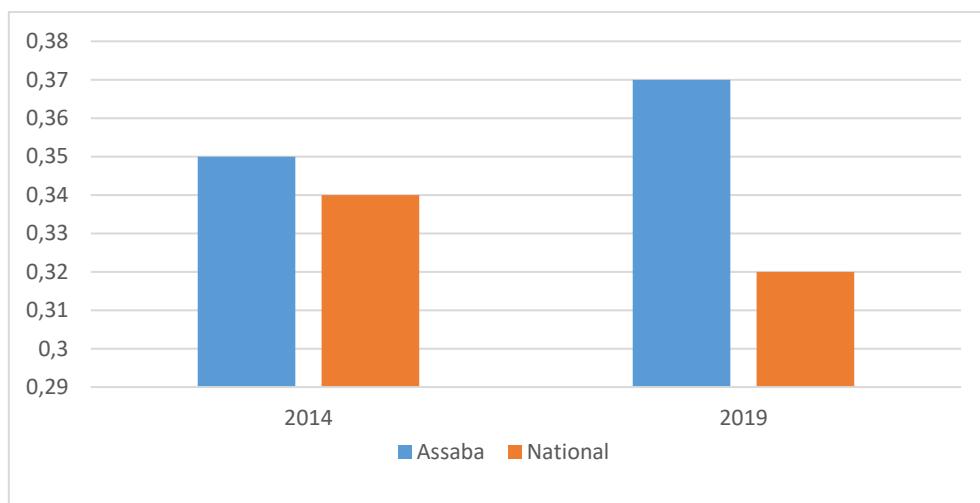
Tableau 9 : Indicateurs de pauvreté par Moughataa en 2019-2020.

	2014			2019		
	Prévalence (P0)	Profondeur (P1)	Sévérité (P2)	Prévalence (P0)	Profondeur (P1)	Sévérité (P2)
Assaba	41,8	13,5	6,1	39,4	12,1	5,2
Barkeiwel				22,3	3,7	1,0
Guerou & Boumdeid				24,3	7,0	2,9
Kankossa				63,5	21,7	9,9
Kiffa				20,6	5,4	1,9

II.2.1.3. Analyse des inégalités

En termes d'inégalités, les données montrent que l'Assaba est la wilaya où les inégalités les plus élevées ont été observées en 2019, avec un Indice de Gini de 0,37, en augmentation de 0,02 point par rapport à 2014, alors qu'au plan national il a régressé dans la même proportion.

Figure 3 : Evolution de l'Indice de Gini en Assaba entre 2014 et 2019



Source : EPCV 2019

Ainsi, la wilaya de l'Assaba, malgré son potentiel pastoral et sa position géographique privilégiée, au beau centre du pays et frontalière de 5 wilayas et du Mali, qui la prédispose à être un carrefour commercial de premier ordre et un hub de transport routier, demeure l'une des wilayas les plus pauvres du pays et celle où les inégalités sont les plus criantes.

II.2.1.4 Analyse succincte de la pauvreté multidimensionnelle

L'analyse de la pauvreté multidimensionnelle en Assaba, réalisée en juillet 2020 à l'occasion de l'élaboration du Plan régional de riposte aux conséquences socio-économiques de la COVID-19 avait permis, sur la base des RGPH 2013, d'établir les constats majeurs ci-dessous.

Le premier de ces constats est que les 26 communes de la wilaya peuvent être regroupées en trois groupes selon le pourcentage d'individus en situation de pauvreté sévère.

Groupe 1 : Pauvreté sévère compris entre 16 et 30%	
Communes	% d'individus en situation de pauvreté sévère
Guerou	16,3
El Ghaira	19,5
Kiffa	21,8
Kankoussa	21,9
Kamour	25,5
Boumdeid	26,3
Barkeiwel	29,4

Commentaires

Chacune des sept (7) communes de ce groupe est chef-lieu de Moughataa. On peut supposer que le statut administratif a été déterminant, du fait des activités de la disponibilité de certains services publics et d'une plus grande activité économique, pour en faire des communes avec un pourcentage d'individus en situation de pauvreté sévère relativement faible (inférieur à 30 %), même si dans l'absolu ce taux est élevé.

Groupe 2 : Pauvreté sévère compris entre 30 et 46%	
Communes	% d'individus en situation de pauvreté sévère
Aghorat	32,1
Sani	33,4
Gueller	35,3
Daghveg	36,3
Lavtah	37
R'Dheidhie	37,1
Nouamlein	41,4
El Ghabra	41,5
Bou Lahrath	41,7
Hseiyl Tin	42
Laweissi	43,8
Lebheir	45,4

Commentaires

12 communes, soit près de la moitié des communes de la wilaya, affichent un taux relativement élevé d'individus en situation de pauvreté sévère. Ces communes ont en commun d'être toutes rurales, non desservies par une route principale et à activités agricoles dominantes, alors que l'accès des populations aux services de base y est très modéré.

Groupe 3 : Pauvreté sévère dépassant les 50%	
Communes	% d'individus en situation de pauvreté sévère
Kouroudjel	51,6
El Melgue	52,9
Legrane	56,2
Oudeiy Jrid	59,3
Hamed	63,5
Blajmil	66,7
Tenaha	75,1

Commentaires

Ce groupe comprend trois communes de la Moughataa de Kiffa et qui en sont à quelques dizaines de kilomètres seulement (Kouroudjel, El Melgue et Legrane) et quatre communes particulièrement enclavées dont trois dans la Moughataa de Kankossa (Hamed, Blajmil et Tenaha) et une dans la Moughataa de Guerou (Oudey Jrid sur le plateau). Les trois communes de la Moughataa de Kiffa sont probablement victimes de la proximité de la capitale régionale qui s'accapare toutes les opportunités, faisant de ces communes un refuge pour les plus démunis alors que les communes de la Moughataa de Kankossa et de Oued Jrid sont victimes de l'enclavement, l'éloignement des opportunités, des centres de décision et de l'impact de la sécheresse sur les activités agropastorales.

Le deuxième de ces constats est qu'au total, la wilaya de l'Assaba abrite 204.462 individus pauvres soit près de 61,45% et que le nombre d'individus pauvres varie d'une commune à l'autre mais reste plus élevé dans les communes rurales et enclavées. Les données sur le nombre d'individus pauvres permettent de constater que les communes de chaque niveau se ressemblent par certains aspects (ruralité par exemple) mais se différencient par d'autres (accessibilité par exemple) et qu'au niveau de chaque lot de communes correspondant à un nombre donné de pauvres, nous retrouvons des communes rurales, des communes enclavées mais aussi des communes urbaines ou ayant un statut administratif plus ou moins élevé.

Niveau 1 : Communes avec moins de 6.000 individus pauvres : Barkéol, Lebheir, Oudey Jrid, Gueller, Kamour, Kouroudjel, EL Ghaira, Nouamleine, Levta, Boumdeid et Hsey Tine. Sur ce lot le maximum de pauvres se trouve à Barkéol avec 5.179 individus et le minimum à H'sey Tine avec seulement 904 individus pauvres. En considérant le nombre d'individus pauvres, Barkéol avec ses 5.179 garde son statut de capitale du triangle de pauvreté avec au moins 57% d'individus pauvres.

Niveau 2 : Communes avec 6 000 à 12 000 individus pauvres : Il regroupe les 11 communes d'EL Ghabra avec le plus grand nombre de pauvres (12.000), Laaweissi, Legrane, Aghorat, Guerou, EL Melgue, Kankossa, Daghveg, Bou-Lehrath, R'Dheidhie et Sani avec le plus faible nombre de pauvres (6.039). Dans ce groupe de communes, il est difficile d'expliquer l'effectif de pauvres par la ruralité qui réduit l'accès aux services de base ou par l'urbanité qui offre plus d'opportunité aux services de base et aux activités génératrices de revenus dans la mesure où ce groupe comprend des communes très rurales comme Bou-Lehrath, R'Dheidhie et des communes très urbaines comme Guerou, Kankossa. Dans ces communes, il y a donc une pauvreté monétaire qui concerne les communes rurales et une pauvreté non monétaire liée à la possession des biens animaux ou agricoles qui concerne les communes rurales. Dans une commune comme Kankossa, les deux facteurs peuvent intervenir pour justifier son appartenance à ce groupe.

Niveau 3 : Communes avec 13 000 à 26 000 individus pauvres ou plus. Ce lot comprend les communes de : Tenaha, Blajmil, Hamoud et Kiffa. Les données sur le nombre total d'individus pauvres par commune permettent de constater que la commune de Kiffa avec ses 26.343 individus pauvres et celle de Hamoud avec ses 22.479 individus pauvres se distinguent par le nombre très élevé d'individus pauvres. Les deux communes, avec respectivement 61.682 habitants pour Kiffa et 25.741 habitants pour Hamoud, avec sont les plus peuplées de toute la wilaya ; donc le nombre élevé d'individus pauvres est en lien avec leur poids démographique.

Si Hamoud souffre de son enclavement et de l'absence de grandes opportunités pour la création de revenus, Kiffa doit sa position à l'exigence du niveau de vie qui doit être celui de la population en milieu urbain dont la pauvreté est liée à la privation par rapport à un certain confort et à des services correspondant au lieu de résidence (hygiène, emplois). En plus de ces deux communes, au sommet de la pyramide, le groupe comprend aussi les communes de Tenaha et Blajmil dont l'enclavement et le faible accès aux services de base peuvent expliquer largement le nombre élevé d'individus pauvres.

Le troisième constat est que l'incidence de pauvreté est élevée et répandue dans la mesure où son taux dépasse les 60% dans 18 des 26 communes de la wilaya. Elle est en moyenne de 63,5%. Au niveau des communes de Tenaha, Blajmil, Hamoud, Oudey J'Rid, et Legrane, elle est particulièrement élevée et dépasse les 80 %. Dans les communes de Kankossa, Boumdeid,

Kamour, Kiffa, d'El Ghaire et Guerou, elle est comprise entre 36 % et 49 %. Guerou avec seulement 36 % d'incidence de pauvreté se distingue du lot en se positionnant dans une meilleure posture par rapport à Kiffa, chef-lieu de région où l'incidence est de 42%. Kamour et El Ghaire n'étant ni chef de lieu de région ni même de Moughataa enregistrent un taux relativement « bon » : respectivement 46% et 41%.

II.3. Alphabétisation

Il est constaté que la scolarisation et l'alphabétisation vont de pair avec l'amélioration des conditions économiques. Les Wilayas les plus pauvres sont celles qui affichent les taux de scolarisation ou d'alphabétisation les moins élevés. La pauvreté est aussi associée aux dérèglements démographiques les plus préjudiciables au développement humain et à l'efficacité des politiques publiques. C'est dans les poches de pauvreté que sont répertoriés les plus grands nombres de mariages précoces, de naissances parmi les femmes et adolescentes de moins de 19 ans et les taux de fécondités les plus élevés.

Comme pour la fécondité, l'enquête EDS révèle que l'Assaba est toujours parmi les Régions avec des taux analphabétisme les plus élevés. L'EDS révèle que l'Assaba présente un taux d'analphabétisme des Femmes et filles de plus de 3 ans de 51.9% en 2020 et un taux pour les Hommes de 50%.

La Wilaya a cependant connu une grande amélioration de la situation de l'alphabétisation sur les vingt dernières années mais de grandes disparités existent au niveau des Moughataas comme le laisse supposer la pauvreté par Moughataa et les indicateurs d'accessibilité à l'éducation et aux services de base.

Tableau 10 : Evolution du taux d'alphabétisation pour la population âgée de 15 ans et plus

Wilaya	EPCV-2004	EPCV-2008	EPCV-2014	2019	2019
				Taux d'alphabétisation (15 ans et plus)	Alphabétisation de 10 ans et +
Hodh El Chargui	45.4	53.9	65,4	70,5%	73,2%
Hodh El Gharby	49.3	67.1	52,8	72,5%	74,6%
Assaba	44.0	50.3	64,4	66,0%	68,9%
Gorgol	28.6	40.5	44,6	53,0%	57,1%
Brakna	50.7	38.4	62,5	57,3%	62,4%
Trarza	70.1	79.0	81,6	84,9%	87,4%
Adrar	63.8	71.5	80,5	90,7%	92,4%
D-Nouadhibou	75.5	73.5	81,7	88,7%	89,6%
Tagant	67.1	58.1	73,9	62,5%	65,1%
Guidimatha	35.2	27.3	41,5	30,3%	36,0%
Tirs Zemmour	67.0	81	89,8	92,0%	92,6%
Inchiri	64.5	63.6	83,0	91,1%	91,0%
Nouakchott	76.4	74.8	81,9	85,5%	86,1%
Total	57.5	61.5	69,0	72,3%	74,3%

Source : ONS-Profil de la pauvreté en Mauritanie 2014vf et 2019vp

II.4. Situation de l'emploi en Assaba

II.4.1. Indicateurs d'activité

Selon les résultats de la dernière Enquête Permanente sur les Conditions de Vie des ménages (EPCV) réalisée en 2019 par l'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Economique (ANSADE), la population en âge de travailler (14-64 ans) au niveau de la Wilaya de l'Assaba atteint 177 914 personnes, ce qui représente 7,9% de la population nationale en âge de travailler qui se situe à 2 255 032 personnes. Ces statistiques placent l'Assaba en quatrième position après Nouakchott (32,2%), Hodh Charghi (10,7%) et le Brakna (8,2%).

En se basant sur la même source, la population totale régionale de l'Assaba est estimée à 375 438 habitants en 2019 dont 90 056 en milieu urbain (soit 24%) et 285 382 en milieu rural (soit 76%). Le poids de la population en âge de travailler dans cette population totale régionale est de 47,4%, niveau qui est largement inférieur à la moyenne nationale qui est de 54 %.

La structure de la population en âge de travailler (14-64ans) de l'Assaba par milieu donne 28,7% pour le milieu urbain et 71,3% pour le milieu rural. Cette situation révèle l'écart gigantesque entre le niveau de la force de travail potentielle au niveau du rural de l'Assaba par comparaison à son urbain.

Le taux d'activité (Rapport population active/ population d'âge actif est de 49,0% pour l'Assaba, niveau supérieur à la moyenne nationale qui est de 45,8%. L'analyse comparative selon le sexe indique qu'il est beaucoup plus élevé chez les hommes avec 64,7% contre 40% pour les femmes, soit un écart considérable de près de 25 points.

La comparaison avec les autres Wilayas quant à l'importance du niveau du taux d'activité permet de constater que l'Assaba vient en sixième position après l'Inchiri (59,5%), le Hodh Gharbi (51,6%), Tiris-Zemour (51,3%), Gorgol (50,2%) et Nouakchott (49,6%).

II.4.2. Indicateurs d'Emploi

Concernant le taux d'emploi (ou taux d'occupation) au niveau de la Wilaya de l'Assaba, il est évalué à 46,8% selon l'EPCV 2019. Il excède le taux moyen national qui est de 40,2% avec un écart de 6,6 points et place l'Assaba en deuxième position après le Hodh Gharbi (47%) avec une différence négligeable de 0,2 point.

La comparaison selon le sexe fait ressortir la faiblesse relative du taux d'emploi chez les femmes avec 38,1% contre 61,7% pour les hommes. L'écart entre les deux niveaux est remarquable atteignant près de 24 points.

➤ Taux d'emplois salariés

Le taux d'emplois salariés correspond à la proportion de personnes occupées, hors secteur agricole, bénéficiant de salaires (rémunérations de base). Cet indicateur sert, d'une part, à apprécier le niveau de modernisation des emplois et d'autre part à mesurer le degré de vulnérabilité des travailleurs.

Au niveau de l'Assaba, le taux d'emplois salariés dans le secteur non agricole atteint 27,1%, niveau beaucoup plus bas que le taux moyen national qui se situe à 34,7%. En effet, la Wilaya de l'Assaba fait partie des quatre Wilayas du pays ayant les taux de salarisation les plus faibles avec le Gorgol (17,6%), le Brakna (24%) et l'Adrar (25,9%).

➤ Taux d'emplois informels

Les emplois informels dans le secteur non agricole représentent 94,6% du total des emplois (non agricoles) au niveau de l'Assaba contre 89,2% au niveau national. Dans ce cadre, la wilaya de l'Assaba fait partie des quatre Wilayas qui ont les taux d'emplois informels les plus élevés avec le Hodh Charghi (98%), le Hodh Gharbi (96,2%) et le Gorgol (95,4%).

II.4.3. Chômage

Le taux de chômage en Assaba est de 4,5% selon l'EPCV2019, niveau beaucoup plus bas que la moyenne nationale qui est de 12,2% (un peu plus du tiers). L'analyse comparative des données selon les Wilayas permet de remarquer que l'Assaba avec le Tagant constituent les Wilayas qui ont les niveaux les plus bas de chômage avec un taux de 3,8% pour le Tagant.

En Assaba, le niveau de chômage dans le milieu urbain est considérable par rapport à son niveau dans le milieu rural avec respectivement 8,4% et 3,3% (plus que le double).

Selon le sexe, le niveau de chômage dans la Wilaya de l'Assaba n'enregistre pas une différence significative entre les hommes (4,6%) et les femmes (4,4%).

➤ Chômage des jeunes

En Assaba, le taux de chômage chez les jeunes (14-35 ans) atteint 7,5% en 2019. Il est trois fois plus élevé en milieu urbain comparé au milieu rural avec 15,3% contre 5,0%.

Selon le sexe, le niveau de chômage est plus fort chez les hommes par rapport aux femmes dans la Wilaya de l'Assaba avec respectivement 8,9% et 6,3% (soit un écart de 2,6 points).

La comparaison avec le niveau national fait ressortir la faiblesse relative du taux de chômage chez les jeunes de l'Assaba qui est largement inférieur à la moitié du taux moyen national. Ce dernier est évalué à 18,5% en 2019.

En 2021, une enquête sur l'emploi des jeunes dans les zones d'intervention du PELIMIR a révélé une forte prévalence du chômage des jeunes en rapport avec la Pandémie du COVID et ses impacts socio-économiques, tout en confirmant le niveau assez faible du Chômage des jeunes en Assaba comparativement aux autres Régions.

En effet, le taux de chômage des jeunes est seulement de 14,57% en Assaba, le plus faible après Nouadhibou dans la Zone de l'Enquête. Il est beaucoup plus sévère au niveau des 14-18 ans avec plus 25%.

Tableau 11 : Taux de chômage des jeunes selon le groupe d'âge (en %), par Wilaya, Strate et milieu

		Groupe d'âge				
		14-18 ans	19-23 ans	24-27 ans	28-35 ans	Ensemble
Wilaya	Assaba	25,96	11,71	13,67	12,48	14,57
	Gorgol	66,15	65,60	51,55	42,01	55,21
	Brakna	67,61	53,13	36,52	24,12	38,38
	Trarza	47,04	69,92	70,67	31,77	48,92
	Nouadhibou	28,51	14,91	11,16	1,72	5,52
	Guidimatha	42,08	60,17	54,84	33,14	46,12
	Tirs-Zemour (Zouerate)	24,73	30,36	31,95	14,84	22,48
	Inchiri (Akjoujt)	39,82	46,49	42,16	8,42	27,91
	Nouakchott	28,48	43,12	41,31	25,08	32,81
Strate	Strate 1 (zone rurale riveraine du fleuve Sénégal)	43,43	57,45	49,03	36,81	44,70
	Strate 2 (zone urbaine riveraine du fleuve Sénégal)	71,01	59,89	50,68	31,02	46,63
	Strate 3 (milieu rural, hors zone fluviale)	52,13	39,18	42,90	23,83	35,91
	Strate 4 (milieu urbain, hors zone fluviale)	55,86	52,32	36,98	20,36	35,55
	Strate 5 (pôle économique industriel : Nouadhibou et Nouakchott)	28,48	40,48	36,12	19,43	28,08
	Strate 6 (pôle économique minier : Akjoujt et Zouerate)	27,07	32,29	33,36	14,10	23,15
Milieu de résidence	Urbain	36,94	43,51	37,48	20,06	30,44
	Rural	49,37	44,69	44,95	27,47	38,57
	Ensemble	42,39	43,85	39,52	22,10	32,89

Source : Enquête situationnelle sur l'emploi des Jeunes 2022-GIZ-PELIMIR.

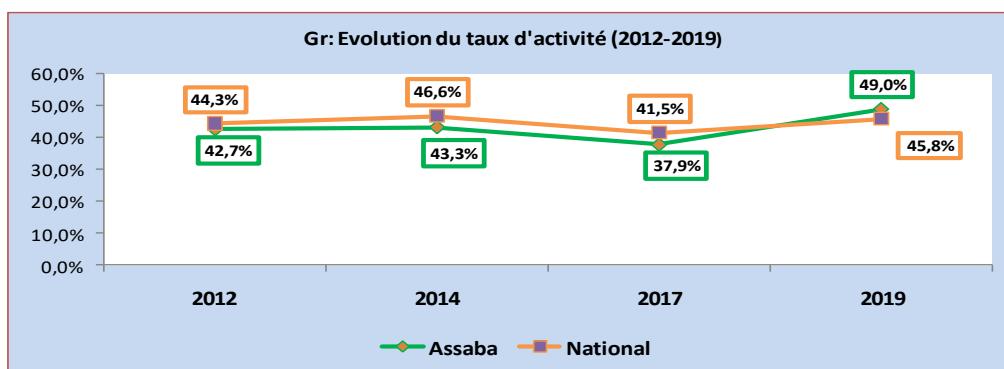
La tranche des 14 - 18 ans, soit les adolescents, est celle qui connaît le plus fort taux de chômage, ce qui devrait être en rapport avec la déperdition scolaire, la pauvreté et l'absence de programmes pertinents d'insertion de cette couche de jeunes particulièrement vulnérable compte tenu des transformations psychologiques en âge d'adolescence.

II.4.4. Evolution des indicateurs

➤ Evolution du taux d'activité

Le taux d'activité a enregistré une augmentation de 6,3 points sur la période (2012-2019) au niveau de la Wilaya de l'Assaba en évoluant de 42,7% en 2012 à 49% en 2019, en rapport avec l'amélioration des conditions économiques et surtout avec les efforts d'autonomisation des femmes et leur inclusion dans la vie active. On constate que pour l'année 2017, le taux a régressé de 5,4 points par rapport à 2014 pour reprendre sa hausse en 2019 avec un rythme assez fort atteignant 11 points d'augmentation au bout de deux ans.

Graphique 5 : Evolution du taux d'activité (2012-2019)



Comme pour l'Assaba, le taux d'activité au niveau national a augmenté sur la période (2012-2019) en passant de 44,3% en 2012 à 45,8% en 2019, soit une hausse de 1,5 point. Il a connu un recul de 5,1 points en 2017 par rapport à 2014 puis une hausse en 2019 atteignant 4,3 points par rapport à 2017.

On remarque que le taux d'activité est plus bas en Assaba par comparaison à la moyenne nationale au cours de la période (2012-2017) avec un écart variant de 1,6 point en 2012 à 3,6 points en 2017. Pour l'année 2019, la situation est inverse avec un taux d'activité en Assaba excédant la moyenne nationale de 3,2 points.

Tableau 12 : Evolution du taux d'activité (2012-2019)

	2012	2014	2017	2019
Assaba	42,7%	43,3%	37,9%	49,0%
National	44,3%	46,6%	41,5%	45,8%
Ecart (National-Assaba)	1,6	3,3	3,6	-3,2

Sources : - ENESI pour les années 2012 et 2017, -EPCV pour les années 2014 et 2019

➤ Evolution du taux d'emploi

Le taux d'emploi a connu une augmentation de 6,5 points sur la période (2012-2019) au niveau de la Wilaya de l'Assaba en passant de 40,3% en 2012 à 46,8% en 2019. Il a régressé successivement en 2014 et en 2017 avant de monter significativement en 2019.

Quant au niveau national, le taux d'emploi n'a pas enregistré une variation significative entre 2012 et 2019 où il se situait respectivement à 39,8% et 40,2% (soit seulement 0,4 point).

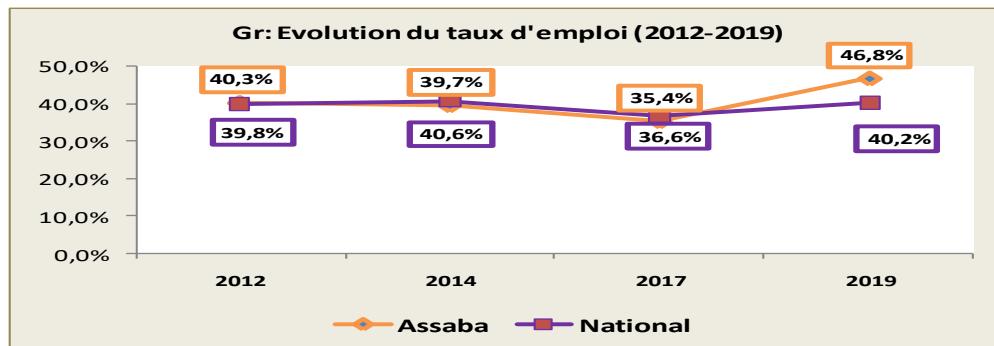
Tableau 13 : Evolution du taux d'emploi (2012-2019)

	2012	2014	2017	2019
Assaba	40,3%	39,7%	35,4%	46,8%
National	39,8%	40,6%	36,6%	40,2%
Ecart (National-Assaba)	-0,5	1	1,2	-6,6

Sources : - ENESI pour les années 2012 et 2017, EPCV pour les années 2014 et 2019

Le graphique ci-dessous permet de remarquer que sur la période (2012-2017), l'écart entre le taux d'emploi de l'Assaba et le taux national n'est pas significatif. C'est en 2019 que l'écart devient important atteignant 6,6 points en faveur de l'Assaba.

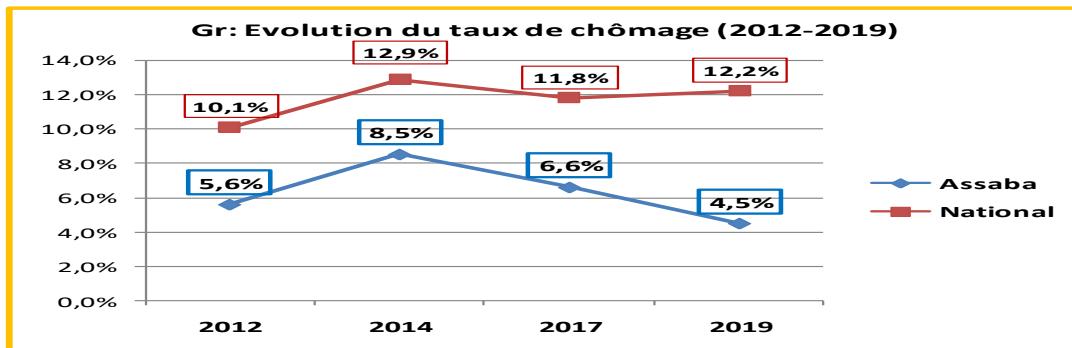
Graphique 6 : Evolution du taux d'emploi (2012-2019)



➤ Evolution du niveau de chômage

Au niveau de la Wilaya de l'Assaba, le taux de chômage a baissé sur la période (2012-2019) en passant de 5,6% en 2012 à 4,5% en 2019, soit un recul d'environ 1 point. Après avoir enregistré une hausse de près de 3 points en 2014 par rapport à 2012, le taux a chuté successivement en 2017 et en 2019.

Graphique 7 : Evolution du taux de chômage (2012-2019)



Contrairement à la situation de l'Assaba, le taux de chômage au niveau national a augmenté sur la période (2012-2019) en passant de 10,1% en 2012 à 12,2% en 2019, soit une hausse de 2 points. Il a connu un léger recul en 2017 par rapport à 2014 sans toutefois retrouver le niveau enregistré de 2012.

On constate que le niveau de chômage est beaucoup plus faible en Assaba par comparaison à la moyenne nationale au cours de toute la période (2012-2019) avec un écart de plus en plus important. En effet, la différence entre le taux moyen national et le taux de chômage en Assaba est passée de 4,5 points en 2012 à 7,7 points en 2019.

Tableau 14 : Evolution du taux de chômage (2012-2019)

	2012	2014	2017	2019
Assaba	5,6%	8,5%	6,6%	4,5%
National	10,1%	12,9%	11,8%	12,2%
Ecart (National -Assaba)	4,5	4,4	5,2	7,7

Sources : - ENESI pour les années 2012 et 2017, -EPCV pour les années 2014 et 2019

II.4.5. Sous-emploi ou chômage déguisé

Le taux de chômage enregistré aussi bien au niveau de l'Assaba (4,5%) qu'au niveau national (12,2%) semble être faible. Considéré tout seul, ce taux ne reflète pas la situation réelle de l'emploi au niveau du pays car il cache les situations de précarité et de vulnérabilité des emplois dans une économie caractérisée par une part importante du secteur informel et par l'importance du sous-emploi lié à la durée du travail et du statut d'emploi.

Dans ce cas, il est approprié de recourir à un autre indicateur plus pertinent qui tient compte de ces situations pour bien apprécier la situation de l'emploi. Il s'agit d'un indicateur composite qui tient compte à la fois du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main-d'œuvre potentielle, appelé indicateur de sous-utilisation de la main-d'œuvre.

Le tableau ci-dessous fait ressortir un taux de sous- utilisation de la main d'œuvre atteignant 35,4% en Assaba contre un taux moyen national de 41,9% avec des disparités selon le milieu et selon le sexe. En Assaba, le taux est plus élevé en milieu rural comparé au milieu urbain avec respectivement 36,4% contre 31,9%, soit une différence de 4,5 points. Au niveau national, l'écart entre les taux des deux milieux n'est pas significatif (0,9 point en faveur du rural).

Selon le sexe, le taux de sous- utilisation est plus fort chez la main d'œuvre masculine (36,8%) par rapport à la main d'œuvre féminine (32,5%) en Assaba (écart de 4,3 points). Cette situation est contraire à celle constatée au niveau national où le taux de sous -utilisation est beaucoup plus élevé chez les femmes avec 47,7% contre 39,3% pour les hommes (un écart de 8,4 points).

Tableau 15: Indicateur de sous- utilisation de main d'œuvre en 2019, par sexe et par milieu

	Sexe		Milieu		Ensemble
	Hommes	Femmes	Urbain	Rural	
Assaba	36,8%	32,5%	31,9%	36,4%	35,4%
National	39,3%	47,7%	41,5%	42,4%	41,9%

Source : EPCV 2019

L'enquête du PELIMIR, qui donne des indications sur la situation post Covid fait ressortir un taux de sous- utilisation de la main d'œuvre jeune (combinant le chômage, le sous-emploi et à la et la main-d'œuvre potentielle) atteignant en moyenne 56,2% au niveau de l'ensemble des zones, soit plus de la moitié des jeunes actifs.

On remarque une forte disparité entre le milieu rural et le milieu urbain avec des taux respectifs de sous- utilisation de la main d'œuvre atteignant 69,1% et 47,8%, soit un écart gigantesque de 21,3 points.

Mais l'enquête relève un effet beaucoup moins significatif du COVID sur le sous-emploi des jeunes de l'Assaba que sur d'autres Régions. En effet le taux de sous-emploi des jeunes n'a progressé que de deux points et se situe à 37.07%.

Tableau 16 : Taux de Sous- Utilisation (SU) de la main d'œuvre jeune (en %), selon la Wilaya, la Strate et le milieu

		Chômage (SU1)	Chômage combiné au sous-emploi lié au temps de travail (SU2)	Chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle (SU3)	Chômage combiné au sous-emploi lié au temps de travail et à la main-d'œuvre potentielle (SU4)
Wilaya	Assaba	14,57	14,57	37,07	37,07
	Gorgol	55,21	58,95	79,98	81,65
	Brakna	38,38	39,04	56,50	56,96
	Trarza	48,52	50,04	70,64	71,51
	Nouadhibou	5,52	6,04	17,19	17,64
	Guidimatha	46,12	47,61	78,63	79,22
	Tirs-Zemour (Zouerate)	22,48	22,48	33,99	33,99
	Inchiri (Akjoujt)	27,91	28,59	41,60	42,16
	Nouakchott	32,81	35,84	46,01	48,45
Strate	Strate 1 (zone rurale riveraine du fleuve Sénégal)	44,70	46,82	73,91	74,91
	Strate 2 (zone urbaine riveraine du fleuve Sénégal)	46,63	49,23	63,45	65,23
	Strate 3 (milieu rural, hors zone fluviale)	35,82	36,60	65,93	66,34
	Strate 4 (milieu urbain, hors zone fluviale)	35,55	37,20	57,63	58,71
	Strate 5 (pôle économique industriel : Nouadhibou et Nouakchott)	28,08	30,68	41,36	43,48
	Strate 6 (pôle économique minier : Akjoujt et Zouerate)	23,15	23,24	34,98	35,05
Milieu de résidence	Urbain	30,44	32,71	46,04	47,80
	Rural	38,49	39,68	68,54	69,14
	Ensemble	32,87	34,81	54,95	56,25

Source : Enquête sur l'emploi des jeunes, 2021. GIZ-PELMIR.

Chapitre III : Etat de l'accès aux services sociaux de base

III.1. Education

Apostrophe sur le cadre Institutionnel

A l'image du niveau central, le pilotage régional de l'éducation traduit la dispersion institutionnelle des compétences entre plusieurs départements, en particulier MENRSE en charge de l'Enseignement fondamental et secondaire, le MASEF en charge du préscolaire conventionnel, le MAIEO en charge de l'enseignement originel et le MEFP en charge de la formation technique et professionnelle, le MENSRS en charge de l'enseignement supérieur en plus de l'enseignement spécialisé relevant de Certains départements techniques (Santé, pêche, Agriculture...).

A ce niveau de répartition de compétences sectorielles, s'adjoint un autre chevauchement de compétences territoriales qui donne des compétences génériques aux Communes pour l'enseignement préscolaire et fondamental et aux Régions pour l'enseignement secondaire, technique et professionnel.

Mais la prééminence du rôle des départements techniques reste de mise pour des raisons évidentes dont l'exercice plein et entier des fonctions quotidiennes de Gestion des structures et des Etablissements, l'accaparement des ressources humaines et matérielles affectées aux missions et la responsabilité morale et professionnelle au regard des résultats du système régional.

En réalité, le pouvoir des collectivités locales est à ce stade un rôle d'orientation et d'appoint compte tenu de l'état de leurs capacités humaines, financières et techniques. Tout au plus elles participent en appui, dans certains cas, aux constructions, réhabilitations et fournitures de personnels subalternes.

Au niveau de l'Enseignement Fondamental et Secondaire, les Directions Régionales du MENRSE et leurs inspections assurent le pilotage, la mise en œuvre et la supervision des politiques régionales de l'Education sous les auspices des structures centrales du Ministère (Cabinet et Directions Centrales) en particulier la Direction de la Coordination des Directions Régionales.

Le préscolaire est administré par la direction régionale du MASEF tandis que la FTP est coordonnée par la délégation régionale du Ministère de l'emploi et de la Formation technique et Professionnelle.

III.1.1. Diagnostic de l'Enseignement Fondamental :

III.1.1.1. Analyse de l'offre pédagogique Régionale, par Moughataa et par catégorie d'écoles

A la fin de l'année scolaire 2020-21, la wilaya de l'Assaba comptait 395 écoles toutes catégories confondues. L'analyse des structures pédagogiques par catégorie d'école indique que les écoles de l'Assaba comprennent 117 écoles complètes (ayant au moins 6 divisions pédagogiques) (soit 30% des écoles de la wilaya) et 278 écoles incomplètes (soit 70% des écoles de la wilaya).

Les écoles complètes totalisent 36 019 élèves (soit 62% de l'effectif total des élèves de la wilaya), 858 enseignants (soit 71% des enseignants de la wilaya), 784 divisions pédagogiques. Ainsi, les ratios sont les suivants : un taux d'encadrement de 1.1, le ratio élève/division pédagogique est de 46, tandis que le ratio élèves/enseignant est de 42.

Dans les écoles incomplètes l'effectif total des élèves est de 22 373 élèves (soit 38% de l'effectif des élèves de la wilaya) pour 348 enseignants (soit 29% des enseignants de la wilaya) et 620 divisions pédagogiques. Ainsi, les ratios sont les suivants : un taux d'encadrement de 0.6, le ratio élève/division pédagogique est de 36 et le ratio élèves/enseignant se situe à 48.

L'analyse des données sur les effectifs des enseignants et des écoles indique que le nombre moyen d'enseignants dans une école complète ou incomplète est respectivement de 7.3 et 1.3 enseignants. La norme communément établie est que le ratio élèves/enseignant ne doit pas dépasser 50, une limite au-delà de laquelle les effets négatifs de la taille de classe sur les apprentissages deviennent significatifs. Sur l'ensemble de la wilaya, le Ratio Élèves/Enseignant se situe à 48, mais avec une différence importante entre les écoles complètes (avec un ratio de 42) et celles incomplètes pour lesquelles ce ratio atteint 64.

Le taux d'encadrement est de 0.9 au niveau de la wilaya (1.1 pour les écoles complètes et 0.6 pour les écoles incomplètes) est inférieur à la norme (1.26), tandis que le ratio élèves/division pédagogique est estimé à 42 (46 pour écoles complètes et 36 pour écoles incomplète).

Le nombre moyen d'élèves par salle de classe est de 48 élèves/sdc pour toute la wilaya (50 élèves pour les écoles complètes et 45 élèves pour les écoles incomplètes).

Tableau 17 : Structure pédagogique par catégorie d'école

Type d'école	Nombre d'école	Effectif	Dont Filles	Nombre de divisions pédagogiques	Nombre d'enseignants	Nombre de SDC	Ratio Élèves/SDC	Taux d'encadrement	Ratio Élèves/DP	Ratio Élèves/Enseignant
Complète	117	36 019	18 655	784	858	722	50	1,1	46	42
Incomplète	278	22 373	11 387	620	348	505	45	0,6	36	64
Total	395	58 392	30 042	1 404	1 206	1227	47,59	0,85	42	48

Sources : Base de données DREN de l'Assaba et calculs BUMEC

L'analyse par Moughataa indique, concernant les écoles complètes, que le taux d'encadrement est plus élevé au niveau des Moughataas de Kiffa (1.3), suivie de Guerrou (1.1) et Boumdeid (1.0) contre 0,9 à Kankossa et 0.8 à Barkeol. Pour ces écoles, le ratio élèves/enseignant se situe à 25 pour Boumdeid, à 34 au niveau de Kiffa, à 49 dans la Moughataa de Kankossa, à 53 pour Guerrou et à 61 pour Barkeol.

Quant au ratio élèves/division pédagogique au niveau des écoles complètes, les données indiquent 25 pour Boumdeid, 43 pour Kiffa, 44 pour Kankossa 51 pour Barkeol et 57 pour Guerrou.

Concernant les écoles incomplètes, les taux d'encadrement sont approximativement identiques variant entre 0,5 et 0.6 aux niveaux des cinq Moughataa de la région.

Au niveau de ces écoles, le ratio élèves/enseignants est assez élevé en général, mais avec des disparités importantes entre les régions : 39 pour Boumdeid, 54 pour Kiffa, 56 pour Guerrou, 66 pour Kankossa et 80 pour Barkeol. Cette situation discriminatoire de l'allocation du personnel enseignant par Wilaya est une particularité de l'Assaba, même si elle est bien ressentie au niveau des Autres Régions.

Pour ces écoles, la ratio élèves/sdc enregistre les taux suivants : 36 pour Boumdeid, 37 pour Guerrou, 40 pour Kiffa, 45 pour Kankossa et 54 pour Barkeol. La disponibilité des salles de classe est beaucoup plus importante en Assaba plus que dans toutes les wilayas riveraines du Gorgol et du Guidimagha.

Tableau 18 : Structure pédagogique par catégorie d'école et par Moughataa

Moughataa	Type d'école	Nombre d'école	Effectif	Dont Filles	Nombre de divisions pédagogiques	Nombre d'enseignants	Nombre de SDC	Ratio Eleves/SDC	Taux d'encadrement	Ratio Eleves/DP	Ratio Elèves/Enseignant
Barkeol	Complète	17	5 778	2 756	113	94	97	60	0,8	51	61
	Incomplète	70	7 058	3 453	152	88	131	54	0,6	46	80
	Total	87	12 836	6 209	265	182	228	56	0,7	48	71
Boumdeid	Complète	7	1 067	546	42	42	32	33	1,0	25	25
	Incomplète	13	747	400	30	19	21	36	0,6	25	39
	Total	20	1 814	946	72	61	53	34	0,8	25	30
Guerrou	Complète	18	7 406	3 987	130	140	109	68	1,1	57	53
	Incomplète	23	1 900	1 018	57	34	52	37	0,6	33	56
	Total	41	9 306	5 005	187	174	161	58	0,9	50	53
Kankossa	Complète	26	7 135	3 607	161	146	168	42	0,9	44	49
	Incomplète	104	8 344	4 317	233	127	187	45	0,5	36	66
	Total	130	15 479	7 924	394	273	355	44	0,7	39	57
Kiffa	Complète	49	14 633	7 759	338	436	313	47	1,3	43	34
	Incomplète	68	4 324	2 199	148	80	107	40	0,5	29	54
	Total	117	18 957	9 958	486	516	420	45	1,1	39	37

Sources : Base de données DREN de l'Assaba et calculs BUMEC

La Wilaya est l'une d'elles qui connaît le plus grand effectif d'élèves (plus de 38%) évoluant dans des Ecoles incomplètes. Les Moughataas les plus pauvres de Kankoussa et Barkeol sont celles où le plus d'élèves évoluent dans des Ecoles incomplètes (Plus de 56%) en raison du système de sédentarisation semi-nomade dominant. Cette situation explique largement l'abandon pour absence de l'offre, mais aussi la mauvaise qualité de l'offre dans les écoles incomplètes reconnues pour le recours systématique au multigrade et par un niveau d'absentéisme élevé des enseignants et de gros déficits d'enseignants. C'est aussi dans ces écoles que sont affectés en priorité les prestataires contractuels non dotés des compétences techniques et pédagogiques appropriées et qui représentent 246 unités en 2021 sur un effectif total de 1206 soit 20.39%.

III.1.1.1.1. Analyse des Ecoles Complètes

En se basant sur le cadre d'analyse développé par le plan de développement régional de l'éducation, on distingue trois catégories d'écoles complètes :

- 1 Ecoles en sureffectifs : écoles avec un effectif d'élèves supérieur à 600 ;
- 2 Ecoles normales : écoles avec un effectif d'élèves dans la tranche (240--600) ;
- 3 Ecoles complètes en sous effectifs : écoles avec un effectif d'élèves inférieur à 240.

Sur l'ensemble de la wilaya de l'Assaba les écoles en sous effectifs représentent une grande majorité des écoles (79 % de l'ensemble des écoles). Elles regroupent 48 % des effectifs du primaire, 60 % des divisions, 55 % des salles de classe et 44 % des enseignants. Ces écoles présentent des conditions favorables à un enseignement de qualité du point de vue des effectifs si des ressources humaines suffisantes et de qualité sont affectées et que l'infrastructure soit disponible. Néanmoins dans un contexte de pénurie des ressources elles participent aux surcoûts du système régional et à son inefficience. Elles finissent comme les écoles incomplètes par susciter le multigrade avec des ratios-divisons multigrades élevés.

Les écoles à effectifs normaux, représentent 18 % de l'ensemble des écoles, 41 % des effectifs, 38 % des salles de classe et 46 % des enseignants. Le niveau des écoles offrant des conditions optimales du point de vue des effectifs est donc faible et fait moins que la moitié des apprenants.

Les écoles à grands effectifs ne représentent que 3 % de l'ensemble des écoles, 11 % des effectifs et 10 % des enseignants. Ces écoles sont hors normes de la carte scolaire du point de vue des effectifs maxima. La pléthore détériore les conditions des apprentissages et comporte des risques multiples pour les enfants.

La wilaya de l'Assaba compte 10 écoles à grands effectifs. Ces écoles se répartissent sur 4 Moughataa : 5 à Guerrou, 3 à Kiffa, 1 à Barkeol et 1 à Kankossa. Elles totalisent un effectif de 6467 élèves soit 11.1% de l'effectif total des écoles publiques de la wilaya et 122 enseignants soit 10.1% de l'effectif total des enseignants de la région. Ces écoles confirment le phénomène de la pléthore en milieu urbain qui est généralisé à l'échelle nationale et qui représente l'un des plus gros défis du système éducatif. Dans ces écoles le ratio élève/ salle classe est de 84 à Barkeol, 76 ,5 à Guerrou, 51.92 à Kankossa et 75.1 à Kiffa.

Dans les Ecoles complètes à faibles effectifs, la plupart des écoles perdent cet avantage singulier par le fait du déficit d'enseignants ou d'infrastructures, pour aboutir à la pléthore par

le jeu du regroupement des divisions pédagogiques, tandis que les écoles à grands effectifs qui se concentrent dans les Grandes Villes sont hors normes du fait de la pléthora qui fait perdre aux divisions pédagogiques la qualité de l'enseignement et de l'encadrement requises.

III.1.1.1.2. Ecoles incomplètes

Les écoles incomplètes comprennent deux sous catégories : celles qui comptent entre 4 à 5 divisions considérées potentiellement complètes et celles qui comptent entre 2 à 3 divisions pédagogiques. Elles sont au nombre 278 dans la wilaya de l'Assaba : 104 à Kankossa, 70 à Barkeol, 68 à Kiffa, 23 à Guerrou et 13 à Boumdeid. Elles totalisent : 22 373 élèves (soit 38 % de l'effectif total de la wilaya), 498 salles de classe (soit en moyenne 45 élèves/sdc). Le nombre total d'enseignant des écoles incomplètes est de 348 enseignants (soit 29% de l'effectif des enseignants de la wilaya).

Dans ces écoles les divisions sont souvent regroupées par deux pour combler le déficit d'enseignants et de salles de classes, les ratios élèves enseignant élevés et les taux d'encadrement très faibles prouvent que le regroupement des divisions est systématiques et qu'il aboutit à la pléthora comme pour les écoles complètes en sureffectifs ou en sous effectifs.

Tableau 19 : Nombre d'enseignants, d'élèves et d'écoles par catégorie d'école incomplète et par Moughataa en Assaba

Moughataa	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants	Ratio élèves/enseignant (Norme maxi : 50)	Ratio enseignants/école	Taux d'encadrement (Norme : 1.26)
Ecoles DP entre 4 et 5	6	1007	18	55,94	3,00	0,67
Ecoles DP entre 2 et 3	13	711	13	54,69	1,00	0,50
Ecole avec une DP	4	182	3	60,67	0,75	0,75
T.Moughataa de Guerou	23	1900	34	55,88	1,48	0,60
Ecole DP entre 4 et 5	4	511	10	51,10	2,50	0,59
Ecole DP entre 2 et 3	62	3731	68	54,87	1,10	0,53
Ecole avec une DP	2	82	2	41,00	1,00	1,00
T.Moughataa de Kiffa	68	4324	80	54,05	1,18	0,54
Ecole DP entre 4 et 5	10	1519	23	66,04	2,30	0,56
Ecole DP entre 2 et 3	85	6297	95	66,28	1,12	0,52
Ecole avec une DP	9	528	9	58,67	1,00	1,00
T.Moughataa de Kankossa	104	8344	127	65,70	1,22	0,55
Ecole DP entre 4 et 5	4	881	13	67,77	3,25	0,72
Ecole DP entre 2 et 3	59	5818	68	85,56	1,15	0,54

Moughataa	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves	Nombre d'enseignants	Ratio élèves/enseignant (Norme maxi : 50)	Ratio enseignants/école	Taux d'encadrement (Norme : 1.26)
Ecole avec une DP	7	359	7	51,29	1,00	1,00
T. Moughataa de Barkewel	70	7058	88	80,20	1,26	0,58
Ecole DP entre 4 et 5	1	96	2	48,00	2,00	0,50
Ecole DP entre 2 et 3	12	651	17	38,29	1,42	0,65
Moughataa de Boumdeid	13	747	19	39,32	1,46	0,63
Total wilaya	278	22373	348	64,29	1,25	0,56

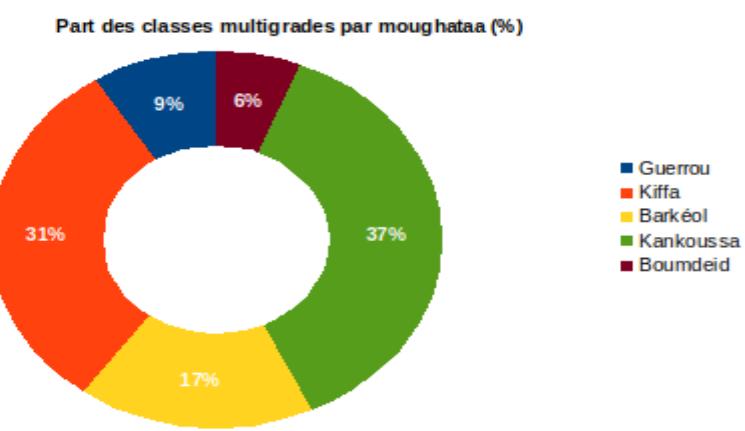
III.1.1.1.3. Ecoles à classes Multigrades

Perçu comme un enseignement non adapté, l'enseignement dans des classes de multigrades consiste à confier plusieurs niveaux ou divisions simultanément dans la même salle de classe à un même enseignant. Il est généralement réalisé dans des conditions particulières afin d'offrir une scolarisation dans des situations où l'alternative serait la non-scolarisation.

La wilaya d'Assaba regroupe 401 classes multigrades dont 60% sont des classes dont les niveaux se succèdent : 1&2, 2&3, 3&4, 4&5 et 5&6 avec respectivement (66, 23, 67, 10 et 73 classes multigrades).

L'analyse par Moughataa permet de constater que la part majoritaire de classes multigrades se trouvent à Kenkoussa (37%) suivie de Kiffa (31%), puis de Barkéwel (17%), de Guerrou (9%) et enfin Boumdeid (6%).

Graphique 8 : Part des classes multigrades par Moughataa (%)



Cette situation de prévalence du multigrade s'explique en grande partie par le déficit en enseignants observé dans toutes les Moughataas. En termes de balance, les déficits en 2020-2021 sont de 171 à Kenkoussa, 78 à Kiffa, 122 à Barkéwel, 50 à Guerrou et 25 à Boumdeid. Elle s'explique ensuite par le déficit d'infrastructures.

Tableau 20 : Les classes multigrades par Moughataa

Moughataa	1 et 2	1 et 3	1 et 4	1 et 5	1 et 6	2 et 3	2 et 4	2 et 5	2 et 6	3 et 4	3 et 5	3 et 6	4 et 5	4 et 6	5 et 6	Total
Guerrou	3	1	1	0	0	4	2	3	0	5	1	0	2	4	9	35
Kiffa	27	8	6	0	0	0	8	3	3	24	13	6	0	5	23	126
Barkéwel	4	4	5	3	1	6	9	3	2	10	4	0	4	5	8	68
Kenkoussa	28	4	6	4	1	10	11	4	5	24	5	8	4	4	29	147
Boumdeid	4	1	1	1	0	3	2	2	1	4	0	1	0	1	4	25
Ensemble	66	18	19	8	2	23	32	15	11	67	23	15	10	19	73	401

La forte prévalence du multigrade explique entre autres le faible niveau des acquisitions des élèves relevé par l'ERSIP et les évaluations de la CNE. Il finit par faire perdre aux petites divisions pédagogiques leur unique point positif (le sous-effectif) pour finir avec des salles pléthoriques, des niveaux hétérogènes et un temps d'enseignement divisé par deux.

III.1.1.1.4. L'encadrement pédagogique :

Les enseignants en classe titulaires sont au nombre de 960 titulaires dans la région, dont 12 % dans la moughataa de Barkeol, 4 % à Boumdeid, 14 % dans la moughataa de Guerrou, 21 % dans la moughataa de Kankoussa et 49 % dans la moughataa de Kiffa. 78 % des enseignants en classe ont le statut « Instituteur » et 22 % ont un statut de « Instituteur adjoint ».

Tableau 21 : situation des enseignants en classe titulaires en Assaba

Moughataa	Instituteur	Inst.Adj	Total	Part dans l'ensemble
Barkeol	108	8	116	12%
Boumdeid	23	12	35	4%
Guerrou	126	13	139	14%
Kankoussa	170	34	204	21%
Kiffa	320	146	466	49%
Ensemble	747	213	960	100%
Part dans l'ensemble	78%	22%	100%	

A ces enseignants titulaires, s'ajoutent 246 enseignants contractuels soit 20% destinés à combler partiellement le manque d'enseignants.

En termes qualitatifs seuls 61% des enseignants sont des instituteurs de grade, 19% sont des instituteurs adjoints et 20% sont des contractuels, ce qui explique, entre autres, le faible niveau de qualification des enseignants relevé par les évaluations comme la SDI et les évaluations de la CNE.

En termes de balance, la DREN considère que les déficits en 2020-2021 étaient significatifs et les Moughataas pauvres sont les moins servies : déficit de 171 enseignants à Kenkoussa, 78 à

Kiffa, 122 à Barkéwel, 50 à Guerrou et 25 à Boumdeid. Ce déficit occulte l'impact négatif de la dispersion des petites écoles qui fait que seuls 27% des élèves évoluent dans des écoles avec suffisamment d'enseignants.

En termes de normes d'encadrement (Rapport Enseignant/Division pédagogique) l'analyse par Moughataa avait indiqué, concernant les écoles complètes, que le taux d'encadrement est plus élevé au niveau des Moughataas de Kiffa (1.3), suivie de Guerrou (1.1) et Boumdeid (1.0) contre 0,9 à Kankossa et 0.8 à Barkeol. Pour ces écoles, le ratio élèves/enseignant se situe à 25 pour Boumdeid, à 34 au niveau de Kiffa, à 49 dans la Moughataa de Kankossa, à 53 pour Guerrou et à 61 pour Barkeol. Mais ce taux global occulte des grandes disparités qui reflètent une très mauvaise gestion du personnel enseignant : en effet, le taux d'encadrement des grandes écoles situées dans les grandes villes est largement excédentaire (1.67 à Kiffa, 1.33 à Guerrou) tandis qu'il est largement déficitaire dans les écoles à faible effectifs (0.8).

Quant aux écoles incomplètes, les taux d'encadrement sont approximativement identiques variant entre 0,5 et 0,6 aux niveaux des cinq Moughataa de la région. Ce ratio est à multiplier par deux compte tenu du regroupement systématique de deux divisons par classe dans ces écoles. Ceci revient à considérer un taux d'encadrement d'une classe multigrade autour de 1,1 mais au détriment d'un déroulement normal du programme et un engorgement de la Classe.

Les Ateliers participatifs avaient largement mentionné le déficit d'enseignants notamment dans les petites écoles éloignées qui affrontent aussi le problème d'absentéisme.

Au niveau de **l'encadrement pédagogique de supervision** (conseillers et inspecteurs), la Wilaya ne compte que Onze inspecteurs (4 à Kiffa, 2 à Guerrou, 4 à Kankoussa, 1 à Barkeol) y compris les responsables départementaux, en plus de 15 conseillers pédagogiques et attachés d'administration.

Ces personnels sont formés essentiellement d'instituteurs et d'attachés d'administration.

Au plan opérationnel, les rares missions de supervision ne sont pas suivies d'effet et les inspecteurs ne disposent pas de moyens pour exécuter les plannings d'inspection.

Au résultat, il peut être considéré que la supervision et le suivi-évaluation ne sont pas opérationnels à ce niveau.

Le Ministère avait créé des inspections interrégionales, relevant du niveau central en 2018, mais ces inspections n'ont pas été opérationnalisées jusqu'à présent.

III.1.1.2. Infrastructures et Services aux apprenants

➤ Les salles de classe

Selon la base de données de la DREN de l'Assaba, la wilaya comporte 1217 salles de classe dans 395 écoles, soit 3.1 salles de classe par école en moyenne.

Cette moyenne diffère selon les Moughataa de la région. Elle se situe à 2.6 au niveau de la Moughataa de Barkeol et à 2.7 aux niveaux des Mougataa de Kankossa et Boumdeid. Les Moughataa de Guerrou et Kiffa affichent des moyennes légèrement supérieures aux autres Moughataa (3.9 et 6.6 respectivement).

Le déficit des infrastructures scolaires est confirmé par les ratios élèves/salle de classe qui se situent à 58 à Guerrou, à 56 à Barkeol, à 45 à Kiffa, à 44 à Kankossa et à 34 à Boumdeid.

Tableau 22 : situation des salles de classe du fondamental dans la wilaya de l'Assaba

Moughataa	Nombre d'écoles	Effectif	Nombre de SDC en bon état	Total SDC	Moyenne classe par école	Moyenne élève par salle de classe
Barkeol	87	12 836	111	228	2,6	56
Boumdeid	20	1 814	32	53	2,7	34
Guerou	41	9 306	129	161	3,9	58
Kankossa	130	15 479	190	355	2,7	44
Kiffa	117	18 957	243	420	3,6	45
Ensemble	395	58 392	705	1217	3,1	48

Les salles de classe disponibles ne sont pas toujours en bon état. Sur l'ensemble de la Moughataa, seules 58% des salles sont en bon état.

Par rapport aux élèves, 26 % des élèves de la wilaya sont dans des écoles avec suffisamment de salles de classe en bon état. Cette part est de 16 % à Barkeol, 28 % à Boumdeid, 26 % à Guerrou, 31 % à Kankossa et 27 % à Kiffa. Sur l'ensemble de la wilaya, seules 28 % des écoles ont suffisamment de salles de classe en bon état. Ce taux est de 20 % à Boumdeid, 21 % à Barkeol, 25 % à Kiffa, 27 % à Guerrou et 38 % à Kankossa.

Tableau 23 : Écoles avec suffisamment de salles de classes en bon état

Moughataa	Nb écoles	Effectif	Nombre d'écoles avec suffisamment de salles de classe en bon état	Nb d'élèves dans ces écoles	Parts des élèves	Parts des écoles
Barkeol	87	12 836	18	2045	16%	21%
Boumdeid	20	1 814	4	515	28%	20%
Guerou	41	9 306	11	2401	26%	27%
Kankossa	130	15 479	49	4801	31%	38%
Kiffa	117	18 957	29	5165	27%	25%
Ensemble	395	58 392	111	14927	26%	28%

➤ Les tables-bancs

Sur l'ensemble de la région, le nombre de tables-bancs disponibles est de 13 158 pour un effectif total de 58 392 élèves, soit 4.4 élèves par tables-bancs en moyenne.

La répartition des tables-bancs disponibles montre que la plupart des écoles de la région en manque, tandis qu'un surplus de tables-bancs existe dans d'autres écoles au niveau de la même Moughataa. Le tableau suivant illustre cette situation agrégée au niveau des Moughataas.

Tableau 24 : Situation des tables-bancs dans le fondamental

Moughataa	Nombre d'écoles	Effectif	Nombre de tables-bancs	Déficit en tables-bancs	Surplus en tables-bancs	Ratio élèves/tables-bancs
Barkeol	87	12 836	2 530	2 877	355	5,1
Boumdeid	20	1 814	456	820	138	4,0
Guerrou	41	9 306	2 232	1 637	134	4,2
Kankossa	130	15 479	2 917	4 586	301	5,3
Kiffa	117	18 957	5 023	2 992	1 114	3,8
Ensemble	395	58 392	13 158	12 912	2 042	4,4

Le ratio élèves/table-bancs est assez élevé en général. Il est de 3.8 à Kiffa, 4.0 à Boumdeid, 4.2 à Guerrou, 5.1 à Barkeol et de 5.3 à Kankossa.

Le déficit global, tenant compte des possibilités d'une nouvelle répartition qui supprime les surplus aux niveaux de certaines écoles est de 10 870 tables-bancs en 2021. Les Besoins semblent tenir compte d'un grand besoin de renouvellement des table-bancs, qui explique des besoins par Moughattaa supérieurs aux déficits apparents.

➤ Les cantines scolaires

L'ouverture d'une cantine scolaire répond théoriquement à un ensemble de critères : priorité aux écoles regroupées accueillant des enfants en provenance de plusieurs villages environnants, degré d'insécurité alimentaire dans la zone, accessibilité du site en question, taux de scolarisation et de rétention des enfants, notamment des filles.

Plusieurs partenaires appuient le Ministère de l'Education Nationale dans le financement des cantines scolaires : PAM¹¹, TAAZOUR, CSA, Contrepart Int.

Les cantines scolaires sont gérées par des comités de gestion présidés par le directeur de l'école et comprenant un gestionnaire (un enseignant) et 3 membres de la communauté dont 2 femmes.

Pour le fonctionnement de ces cantines, les comités de gestion offrent la main d'œuvre, l'eau et l'énergie (bois le plus souvent), tandis que les bailleurs de fonds offrent les denrées alimentaires servies aux élèves.

¹¹ PAM : Programme Alimentaire Mondial

Les cantines sont approvisionnées par des stocks se trouvant dans les magasins centraux et régionaux, le transport se fait directement jusqu'à l'école et la décharge est signée par le directeur de l'école et les parents d'élèves. Il est à noter que tous les élèves scolarisés dans une école à cantine sont bénéficiaires de l'alimentation.

Selon les données communiquées par les IDEFs, la région de l'Assaba comporte 104 cantines scolaires. Les denrées alimentaires distribuées dans les cantines scolaires varient selon les années, leur mise à disposition par les donateurs ou leur disponibilité sur les marchés nationaux.

Les rations se composent essentiellement de riz, de légumineuses (lentilles ou haricot ou petit pois), de sel, d'huile végétale enrichie, de sucre, de lait et d'un mélange fortifié de farine de maïs et de soja (CSB) ou de blé moulu. Les repas sont servis sous la forme d'un petit-déjeuner (généralement une bouillie) et d'un repas plus consistant en milieu de journée.

Les rations journalières par élève servies en denrées sont résumées dans le tableau suivant :

Composante nationale	Composante Gouvernement PAM	Composante Gouvernement CPI ¹²
Riz: 150g	Riz: 150 g	Riz: 100 g
Légumineuse : 40g	Légumineuse : 40 g	Légumineuse : 20 g (20g de petit pois ou de lentille)
Huile : 20g	Huile 15g	Huile : 40 g(20g pour le petit déjeuner et 20 pour le déjeuner)
Blé moulu : 50g	Sel : 2 g	CSB: 100 g
Sel : 2g	CSB: 80 g	
Lait : 1/4 de boite		
Sucre : 10g		

En Assaba, les critères de répartition des cantines entre les Moughataas ont donné les résultats qui suivent et que les inspecteurs considèrent comme non objectifs :

Tableau 25 : distribution des cantines scolaires en Assaba

Moughataa	Nombre de cantines scolaires	Structure de financement	Remarques
Kiffa	34	Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Absence de cantines scolaires au niveau de la commune de Legrane qui en a fort besoin
	5	Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA)	
Barkeol	8	PAM	Uniquement au niveau de la commune de Daghfek
Boumdeid	20	Taazour	La Moughataa manque cruellement de magasins
Guerrou	6	CSA	3 à Guerrou et 3 à El Ghaiyra
			Absence de cantines scolaires aux niveaux des communes de Ouyeid Jrid et Kamour qui en ont besoin
Kankossa	31	PAM	Uniquement aux niveaux des communes de Sani et Kankossa
			Absence de cantines scolaires aux niveaux des communes de Tenaha, Blajmil et Hamoud qui comportent des villages pauvres

¹²

CPI : Contrepart International

D'autres données communiquées par la DREN donnent la situation approximative suivante :

Tableau 26 : Parts des écoles comportant des cantines scolaires en Assaba

Moughataa	Nombre d'écoles	Effectifs	Nombre d'écoles ayant des cantines scolaires	Part dans l'ensemble des écoles	Effectifs des élèves disposant de cantines dans leurs écoles	Part dans les effectifs totaux
Barkeol	87	12 836	8	9%	950	7%
Boumdeid	20	1 814	20	100%	1 366	75%
Guerrou	41	9 306	11	27%	1 691	18%
Kankossa	130	15 479	31	24%	3 607	23%
Kiffa	117	18 957	31	26%	4 391	23%
Ensemble	395	58 392	101	26%	12 005	21%

Source : DREN de l'Assaba et calculs BUMEC

Selon les données communiquées par la DREN, environ 26 % des écoles de la région disposent de cantines scolaires. Ce taux est de 9 % dans la Moughataa de Barkeol, 24 % à Kankoussa, 26 % à Kiffa, 27 % à Guerrou et de 100 % dans la Moughataa de Boumdeid. Boumdeid est en effet classé dans une zone d'insécurité alimentaire plus prononcée, mais la dispersion joue en défaveur des petites écoles en milieu pauvre qui se trouvent exclues.

En termes de parts des élèves inscrits dans des écoles disposant de cantines scolaires dans l'ensemble des effectifs, la moyenne sur la région est de 21 %. Elle varie entre 7 % à Barkeol et 75 % à Boumdeid. Elle se situe à 18 % à Guerrou et à 23 % à Kiffa et Kankoussa.

➤ Les latrines

Sur l'ensemble de la wilaya 239 écoles, parmi 395 ne possèdent pas de latrines, soit 61 % des écoles. Le ratio Blocs de latrines / école est de 0.5 à Boumdeid, de 0.7 à Kankoussa, de 1.0 à Guerrou, de 1.1 à Kiffa et de 2.9 à Barkeol. La moyenne de ce ratio au niveau de la wilaya est de 1.3.

Tableau 27 : Situation des latrines dans les écoles du fondamental en Assaba

Moughataa	Nombre de latrines									Total B. de latrines	Nombre d'écoles	Ratio de Bloc latrines / école
	0	1	2	3	4	6	8	9	14			
Barkeol	27	1	4	35	2	9	6	2	1	256	87	2,9
Boumdeid	16	1	2	0	1	0	0	0	0	9	20	0,5
Guerrou	27	2	5	0	7	0	0	0	0	40	41	1,0
Kankoussa	99	2	22	0	3	1	3	0	0	88	130	0,7
Kiffa	70	0	29	0	18	0	0	0	0	130	117	1,1
Ensemble	239	6	62	35	31	10	9	2	1	509	395	1,3

C'est au niveau des Moughataa de Kankoussa, Kiffa et Boumdeid que de gros déficits d'assainissement sont répertoriés. Barkeol aurait déjà bénéficié d'un programme de construction de latrines par le passé au vu de ses indicateurs qui témoignent d'un effort particulier des partenaires.

III.1.1.3. Evaluation de l'offre de Services au fondamental

III.1.1.3.1. Evaluation quantitative de l'Enseignement fondamental

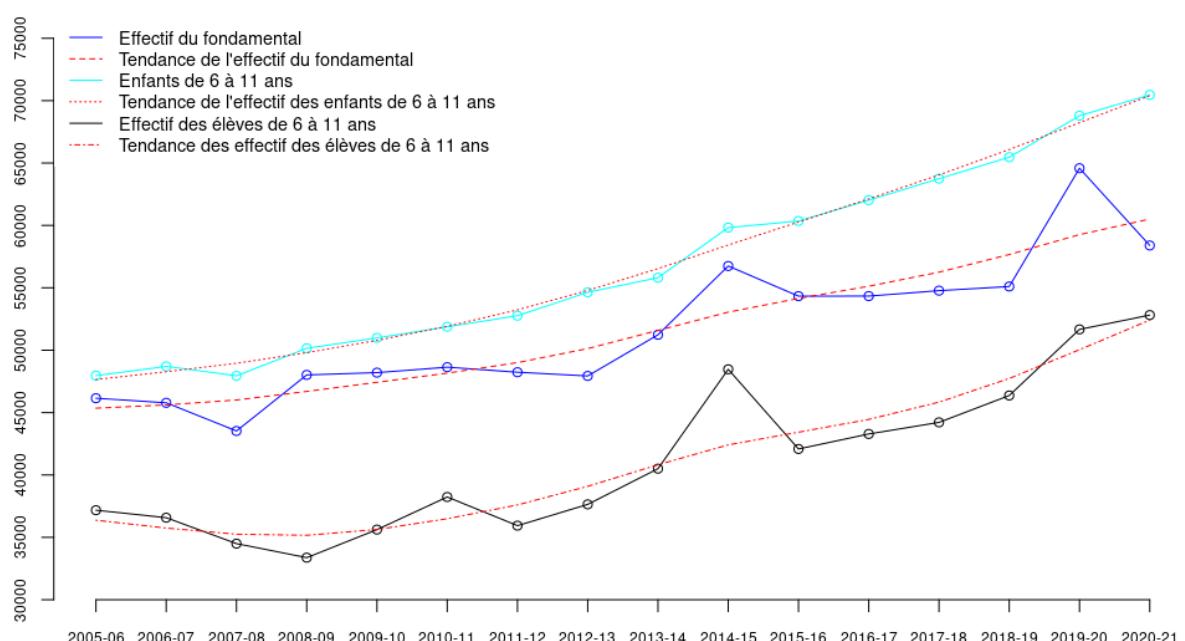
L'effectif des élèves du fondamental en Assaba est passé de 46 149 en 2005/06 à 60 655 en 2020/21, soit une évolution annuelle moyenne de 1.8 %.

Le nombre d'écoles privées au niveau de la Wilaya de l'Assaba atteint 37 en 2020/21, soit environ 8.6 % du total des écoles de la wilaya. L'effectif des élèves inscrits dans les écoles privées est de 2 263 en 2020/21, soit 3.7 % du total des élèves du fondamental de la région.

Sur la période 2005/06 - 2019/20, l'effectif des enfants ayant entre 6 et 11 ans en Assaba est passé de 47 961 à 68 792, soit une évolution annuelle moyenne de 2.6%.

Durant la même période, les élèves ayant entre 6 et 11 ans en Assaba sont passés de 37 173 à 50 038, soit une évolution annuelle moyenne de 2.1%.

Graphique 9 : Assaba : Séries étudiées avec leurs tendance structurelles



Les tendances relèvent une stabilité de la tendance sur la période voire une légère tendance baissière par rapport à la moyenne de progression des indicateurs quantitatifs.

Dans la région de l'Assaba, les effectifs dans les différentes divisions pédagogiques du primaire confirment le phénomène observé dans les autres wilayas, à savoir que des fluctuations importantes sont observées au niveau des premières années du cycle, une faible fréquentation en début de cycle et une relative stabilité du rythme d'évolution des années de fin du cycle (5AF et 6AF). Ceci peut être justifié par le retard dans l'accès des enfants à l'école dans les premières années du cycle, l'irrégularité de la fréquentation de l'école et par le fait de plusieurs facteurs dont la prédominance des ruraux qui nomadisent au sein de la structure de la population.

L'effectif de la 1AF est passé de 13108 en 2005/06 à 11837 en 2017/18, puis à 11359 en 2018/19 et à 9148 en 2019/20, soit des taux de croissance annuels moyens respectifs de -0.8 %, -1.1% et -2.5% sur les périodes en question.

L'effectif de la 2AF est passé de 9812 en 2005/06 à 10620 en 2017/18, puis à 10448 en 2018/19 et à 13632 en 2019/20, soit des taux de croissance annuels moyens respectifs de +0.7 %, +0.5% et +2.4% sur les périodes en question.

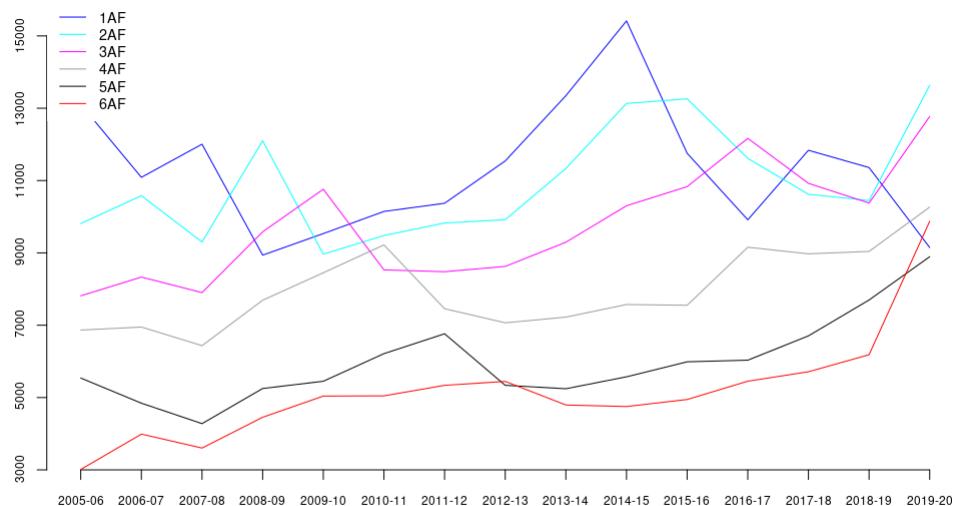
L'effectif de la 3AF est passé de 7812 en 2005/06 à 10923 en 2017/18, puis à 10377 en 2018/19 et à 12771 en 2019/20, soit des taux de croissance annuels moyens respectifs de +2.8%, +2.2% et +3.6% sur les périodes en question.

L'effectif de la 4AF est passé de 6866 en 2005/06 à 8974 en 2017/18, puis à 9040 en 2018/19 et à 10266 en 2019/20, soit des taux de croissance annuels moyens respectifs de +2.2%, +2.1% et +2.9% sur les périodes en question.

L'effectif de la 5AF est passé de 5539 en 2005/06 à 6705 en 2017/18, puis à 7697 en 2018/19 et à 8894 en 2019/20, soit des taux de croissance annuels moyens respectifs de +1.6%, +2.6% et +3.4% sur les périodes en question.

Enfin, l'effectif de la 6AF est passé de 3012 en 2005/06 à 5713 en 2017/18, puis à 6184 en 2018/19 et à 9873 en 2019/20, soit des taux de croissance annuels moyens respectifs de +5.5%, +5.7% et +8.8% sur les périodes en question.

Graphique 10 : Effectif fondamental – Assaba

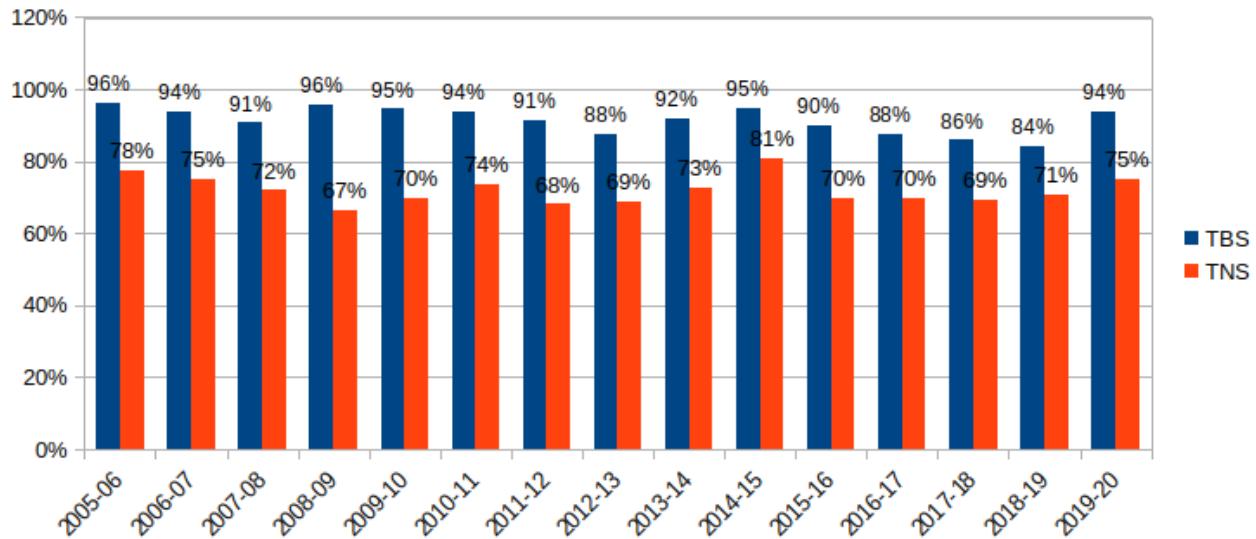


Selon les données publiées par le Ministère en charge de l'éducation, le taux brut de scolarisation au fondamental est passé de 96 % en 2005-06 à 94% en 2019-20. Durant toute cette période, le TBS n'a connu de croissance qu'en 2008-09, 2014-15 et en 2019-20, pour revenir à chaque fois au même ordre de grandeur (entre 94 et 96%). Le niveau le plus bas atteint est de 84%, enregistré en 2018-21.

Au sujet du TNS, il est passé de 78 % en 2005-06 à 75 % en 2019-20, marquant ainsi une évolution semblable à celle du TBS.

Le TBS et le TNS sont donc quasiment stables sur la période avec des variations contenues d'une année à l'autre.

Graphique 11 : Assaba - Evolution des taux brut et net de scolarisation



Pour le fondamental, les données de l'EPCV confirment la quasi-stabilité du Taux Brut de Scolarisation (TBS) en Assaba durant la période 2008-2019, pour des valeurs se situant entre 65 % et 68 %. Sur la période 2008-2014, le Taux Net de Scolarisation (TNS) a connu une hausse de plus de 9 points de pourcentage passant de 36.8 % en 2008 à 46 % en 2014. Sur la période 2014-2019, le TNS en Assaba est resté quasiment stable (entre 46 et 48%).

Tableau 28 : Assaba Evolution des taux bruts et nets de scolarisation au fondamental

	Taux Brut de Scolarisation (%)	Taux Net de Scolarisation (%)
EPCV 2008	67,7	36,8
EPCV 2014	64,9	46
EPCV 2019	66,7	47,8

III.1.1.3.2. Evaluation qualitative de l'Enseignement fondamental

Au plan qualitatif, le taux de réussite au concours d'entrée en première année du secondaire peut être considéré comme le meilleur indicateur de comparaison de la performance du primaire de la Région par rapport au niveau national. D'autres indicateurs qualitatifs sont présentés dans les enquêtes tel que l'ERSIP 2020, les Evaluations de la Cellule Nationale d'Evaluation 2021 ou la SDI de 2018, elles peuvent être consultées pour des développements plus poussés sur l'état de la faiblesse des performances des apprenants, qui fait l'unanimité des évaluations.

A titre illustratif, selon les résultats de l'ERSIP 2020, parmi les enfants ayant l'âge d'entrer à l'école primaire (6 ans), près d'un sur trois sont effectivement en première année de primaire (29,4 %). On note que cette fréquentation scolaire est en faveur des filles (33,9 %) contre 24,3 % chez les garçons, cette faible fréquentation a été confirmée par l'analyse dynamique et semble représenter une donne commune aux régions agropastorales.

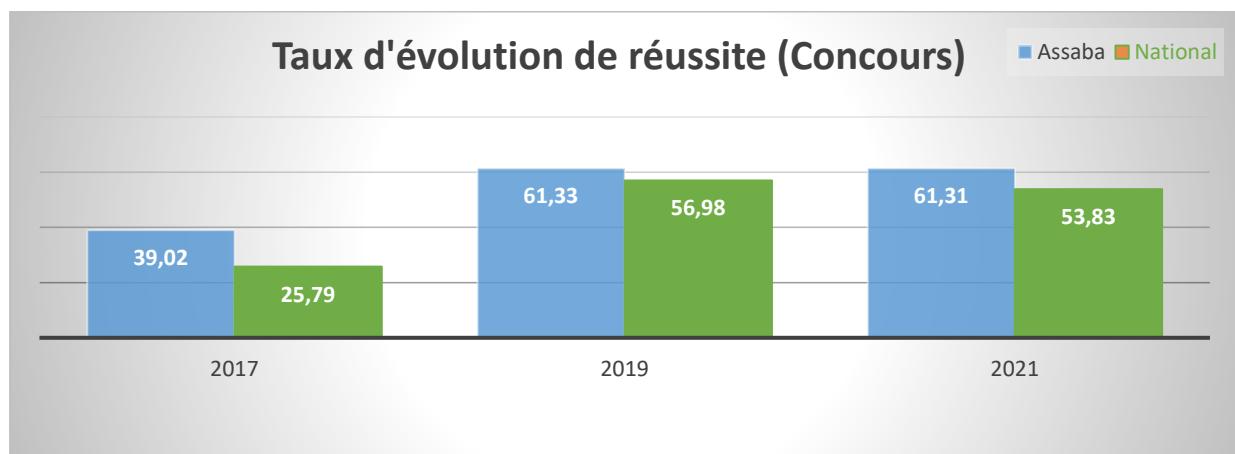
L'ERSIP confirme aussi le rapport intime pauvreté-sous-fréquentation dans la mesure où selon le quintile de revenu le pourcentage d'enfants en âge d'entrer à l'école primaire entrant en 1ière année passe de 9,1 % chez les enfants qui résident dans les ménages du quintile le plus pauvre à 54,1 % parmi ceux de quintile le plus riche.

L'enquête confirme aussi l'effet, entre autres, de l'incomplétude des écoles (limites de l'offre) sur l'abandon scolaire. En effet, le taux d'achèvement du cycle primaire qui est le rapport entre le nombre total d'enfants, quel que soit leur âge, entrant en dernière classe du primaire pour la première fois et le nombre d'enfants ayant l'âge de terminer le cycle primaire au début de l'année scolaire en cours (ou année la plus récente), est seulement de 19,6 % en Assaba. Le taux de transition lui est particulièrement élevé (100%) selon l'ERSIP mais le taux d'admission aux concours est plus crédible pour mesurer la transition en fin de cycle.

Par rapport aux performances approchées au moyen des résultats du concours, sur la période 2016/17-2020/2021, le taux de réussite au Concours en Assaba est resté globalement meilleur que la moyenne nationale. En effet, pour l'année scolaire 2016/17 où le taux de réussite au Concours au niveau national est de 26%, en Assaba ce taux était à 39 %.

Sur la période 2019-2021, le taux de réussite au concours est autour de 54% au niveau national et de 61 % en Assaba. L'analyse selon le milieu aurait pu relever l'ampleur des disparités comme tous les indicateurs, toutes choses étant égales par ailleurs, mais les données ne sont disponibles.

Graphique 12 : Taux d'évolution de réussite (Concours)

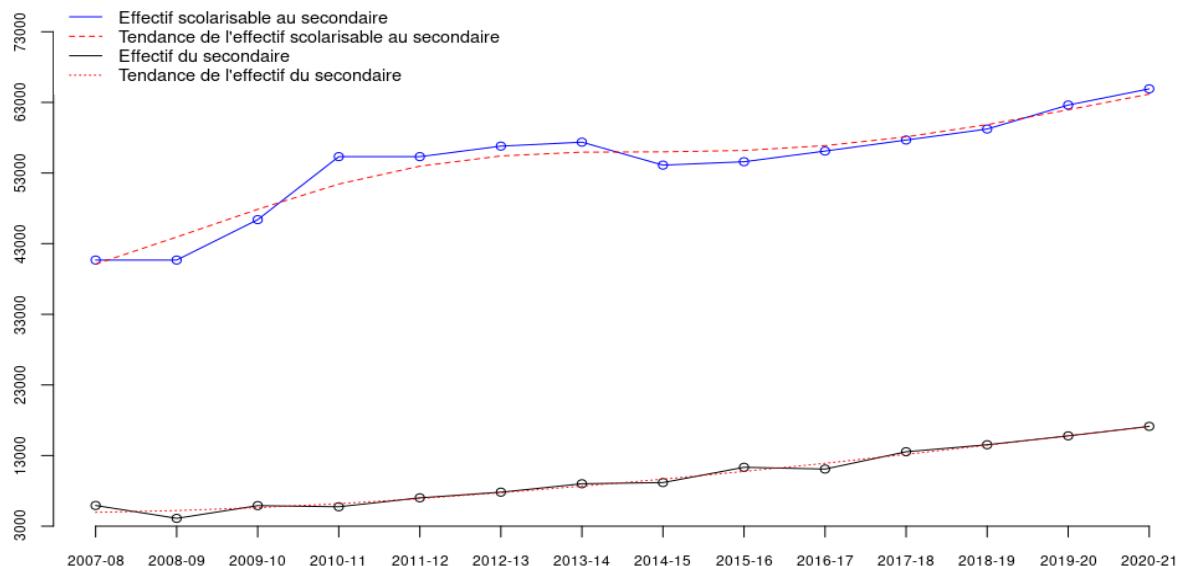


III.1.2. Diagnostic de l'enseignement secondaire

Les effectifs des élèves du secondaire en Assaba sont passés de 5 930 en 2007/08 à 15 790 en 2019/20, soit une progression annuelle moyenne de 8.5%.

Durant la même période, l'effectif des enfants scolarisables au secondaire dans la région de l'Assaba est passé de 40 680 en 2007/08 à 62 630 en 2019/20, soit une évolution annuelle moyenne de 3.7% sur la période.

Graphique 13 : Assaba – Séries étudiées du secondaire avec leurs tendances



En 2021 l'effectif du secondaire public est de 13665 élèves et l'effectif au privé est de près de 1500 élèves.

Selon les données publiées par le Ministère en charge de l'éducation, le taux brut de scolarisation au secondaire dans l'Assaba a connu une croissance moyenne d'environ un point de pourcentage par an sur la période 2007/08 – 2019/20. Il est passé de 15 % en 2007/08 à 25 % en 2019/20.

Les données de l'EPCV montrent que le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au secondaire dans l'Assaba est passé de 11% en 2008 à 29% en 2014, puis à 34 % en 2019.

le Taux Net de Scolarisation (TNS), a poursuivi la même tendance, passant de 7% en 2008 à 21% en 2014, puis à 27% en 2019.

Tableau 29 : Assaba: Evolution des taux brut et net de scolarisation au secondaire

	Taux Brut de Scolarisation (%)	Taux Net de Scolarisation (%)
EPCV 2008	10.9	7.1
EPCV 2014	28.5	20.96
EPCV 2019	33.51	27.02
Source : ANSADE, EPCV		

L'évolution de ces taux est identique à celle observée au niveau national. Le TBS au niveau national est passé de 31 % en 2008 à 44 % en 2014, puis à 49 % en 2019. Le TNS au secondaire au niveau national est passé de 15 % en 2008 à 30 % en 2014, puis à 36 % en 2019.

Les niveaux de ces taux dans l'Assaba restent assez faibles par rapport à la moyenne nationale.

L'annuaire scolaire publié par le Ministère de l'Éducation Nationale fournit l'historique du TBS ainsi que les deux séries utiles à son calcul : « effectif des enfants scolarisables (12-18) ans au secondaire » et «les effectifs des élèves du secondaire ».

Tableau 30: Evolution du taux brut de scolarisation au secondaire dans la Wilaya de l'Assaba

Année scolaire	Effectif des enfants scolarisables au secondaire tranche 12-18 ans	Effectif scolarisé du secondaire	TBS
2007-07	40 680	5 930	14,6%
2008-09	40 680	4 110	10,1%
2009-10	46 401	5 911	12,7%
2010-11	55 320	5 747	10,4%
2011-12	55 320	7 014	12,7%
2012-13	56 811	7 815	13,8%
2013-14	57 371	9 007	15,7%
2014-15	54 121	9 174	17,0%
2015-16	54 601	11 338	20,8%
2016-17	56 113	11 087	19,8%
2017-18	57 674	13 539	23,5%
2018-19	59 231	14 531	24,5%
2019-20	62 630	15 790	25,2%
2020-21	64 923*	15165**	23.35%

* : données estimées, **Données provisoires.

Source : MEN, Annuaire scolaire

III.1.2.1. L'offre éducative au secondaire

La Wilaya de l'Assaba compte un nombre total de 24 établissements publics d'enseignement secondaire, en plus du Lycée d'excellence. Le nombre total d'élèves dans ces 24 établissements atteint 13665 élèves en 2020-21 dont 53.3% sont des filles. Ces élèves se répartissent sur 242 sections pédagogiques et sont encadrés par 296 enseignants, soit un ratio de 56 élèves/section et un taux d'encadrement moyen de 1.22.

La répartition des établissements par Moughataas donne 10 établissements à Kiffa (soit 42 % du total), 2 établissements à Boumdeid (soit 8% du total) et 4 établissements à Guerrou, Kankoussa et Barkeol (soit environ 17%, chacun).

La Moughataa de Kiffa compte le nombre le plus important de sections pédagogiques avec une proportion de 46,3% du total de sections de la Wilaya, suivie de Guerrou (19,0%) avec un écart significatif de 27 points de pourcentage. La Moughataa de Boumdeid ne représente qu'environ 7 % des sections pédagogiques de la wilaya.

Les données démographiques indiquent de grandes disparités en termes d'accès au secondaire par rapport au poids démographique.

Tableau 31 : Démographie et accès au Secondaire par Moughataa

Wilaya Assaba	RGPH-2013	Projection 2020	%	Elèves du Secondaire	%
Barkeol	79 901	94 800	24,52%	1375	10,06%
Boumdeid	7 917	9 395	2,43%	716	5,24%
Guerrou	44 870	53 239	13,77%	2507	18,35%
Kankoussa	82 495	97 892	25,32%	2183	15,98%
Kiffa	110 714	131 368	33,97%	6884	50,38%
Total Assaba	325 897	386 693	100,00%	13665	100,00%

III.1.2.1.1. Le premier cycle (les collèges)

Selon la norme de la carte scolaire, les communes dont le total des effectifs des élèves de la 4AF, 5AF et 6AF dépasse 240 doivent avoir un collège. Par ailleurs, le nombre maximum de sections admis au niveau d'un collège est de 16 sections, comportant 720 élèves en milieu rural ou 800 élèves en milieu urbain.

Au regard de cette norme, sur les 26 communes de la wilaya, 8 ne sont pas dotées de collèges alors que les effectifs des élèves dépassent les seuils requis. Pour la Moughataa de Barkéol, il s'agit des communes de R'Dheidhiah, Daghfeg, Guelair, et Lebheir. Au niveau de la Moughataa de Kankoussa, il s'agit des communes de Blajmil et de Tenaha. Enfin, au niveau de la Moughataa de Kiffa, il s'agit des communes de Elmelgua et de Nouamleine.

Tableau 32 : situation des collèges par Moughataa, dotation et besoin (selon la norme en vigueur)

Moughataa	Commune	Total des élèves en 4ème, 5ème ou 6ème	Milieu	Norme en élèves / section	Effectif maximum pour un collège (16 sections)	Nombre minimum de collèges exigé selon la norme (entre 240 et 800 élèves)	Collèges existants
باركيول	ارظيظيع	655	rural	45	720	1	0
	الغبره	1 132	rural	45	720	2	1
	باركيول	733	urbain	50	800	1	1
	بلحراث	715	rural	45	720	1	1
	دغفلك	676	rural	45	720	1	0
	كليز	519	rural	45	720	1	0
	لبحير	270	rural	45	720	1	0
	لعويسي	679	rural	45	720	1	1
بومديد	أحسى الطين	217	rural	45	720	0	1
	بومديد	467	urbain	50	800	1	1
	لفطح	117	rural	45	720	0	0
كرو	الغاريقة	845	rural	45	720	2	1
	اويد اجريد	134	rural	45	720	0	0
	كامور	479	rural	45	720	1	1
	كرو	2 380	urbain	50	800	3	2
كنكوصه	ابلاجميل	1 373	rural	45	720	2	0

Moughataa	Commune	Total des élèves en 4ème, 5ème ou 6ème	Milieu	Norme en élèves / section	Effectif maximum pour un collège (16 sections)	Nombre minimum de collèges exigé selon la norme (entre 240 et 800 élèves)	Collèges existants
كيفه	تناها	247	rural	45	720	1	0
	سانی	869	rural	45	720	2	1
	كنكوصه	1 548	urbain	50	800	2	2
	هامد	1 498	rural	45	720	3	1
كيفه	أغورط	1 663	rural	45	720	3	2
	الملكة	604	rural	45	720	1	0
	انواملين	311	rural	45	720	1	0
	كوروجل	203	rural	45	720	0	0
	كيفه	4 808	urbain	50	800	7	7
	لكران	629	Rural	45	720	1	1
Total		23 771				39	24

III.1.2.1.2. Les lycées

La couverture géographique par des lycées s'arrête aux niveaux des grands centres urbains de la wilaya : les chefs-lieux des Moughataa auxquels s'ajoutent Aghouratt (Moughataa de Kiffa), Alghayra (Moughataa de Guerrou), et Ghabra et Boulahrath (Moughataa de Barkeol).

Au total, la wilaya compte 13 lycées, regroupant 8365 élèves.

a- Lycées dotés de collèges

a-1. Lycées en sureffectif

Dans la région de l'Assaba, 4 lycées dotés de collèges sont en sureffectif. Il s'agit de Kiffa 2, Kiffa 3, lycée de Guerrou et lycée de Kankoussa.

Ces établissements regroupent 4432 élèves, soit près de 30% de l'ensemble des élèves du secondaire.

Au niveau de ces établissements, le taux d'encadrement moyen est de 1.19, variant entre 0.95 à Kankoussa et 1.69 à Kiffa 3.

Le ratio élèves/section reste globalement élevé au niveau de ces établissements, variant entre 58 à Guerrou et 78 à Kiffa 3.

Le ratio élève/salle de classe est assez élevé au niveau de ces établissements, variant entre 77 à Guerrou et Kankoussa à 149 à Kiffa 2.

Cette situation explique les contre-performances du secondaire et révèle le niveau de déficit d'infrastructures et de ressources humaines.

Moughataa	Établissements	Nbre d'élèves		Nbre Garçons	Nbre Filles	Nbre de sections pédagogiques	Nbre d'enseignants	NB salles	Ratio élèves/enseignant	Ratio élèves/ section	Ratio Enseignants/ section	Ratio Eleves/NB salles
Kiffa	Lycée kiffa 2	1040	515	525	17	17	7	61	61	1,00	149	
Kiffa	Lycéé Kiffa 3	1011	461	550	13	22	10	46	78	1,69	101	
Guerrou	Lycée Guerrou	1152	369	783	20	25	15	46	58	1,25	77	
Kenkoussa	Lycée Kenkoussa	1229	631	598	19	18	16	68	65	0,95	77	
Ensemble		4432	1976	2456	69	82	48	54	64	1,19	92	

a.2. Lycées en situation normale

Les lycées de la région de l'Assaba qui sont aux normes en termes d'effectif des élèves et de nombre de sections sont au nombre de 4. Il s'agit des lycées d'Aghoratt (Moughataa de Kiffa), de Ghayra (Moughataa de Guerrou), de Boumdeid et de Barkeol.

Ces établissements regroupent 2276 élèves, soit près 16 % de l'ensemble des élèves du secondaire de la région.

Le taux d'encadrement au niveau de l'ensemble de ces établissements est de 1.21, oscillant entre 1.00 à Barkeol et 1.4 à Aghorat, en dessous de la norme de 1.65 édictée par l'orientation de la carte scolaire.

Le ratio élève/section pédagogique reste inférieur ou égal à 50 au niveau de ces établissements, à l'exception du lycée de Ghayra où il atteint 74.

Le ratio élève/salle de classe est assez élevé au niveau de ces établissements. Il est de 55 à Boumdeid, 83 à Barkeol, 145 à Aghoratt (Moughataa de Kiffa) et de 247 à Ghayra (Moughataa de Guerrou).

Moughataa	Établissements	Nbre d'élèves		Nbre Garçons	Nbre Filles	Nbre de sections pédagogiques	Nbre d'enseignants	NB salles	Ratio élèves/enseignant	Ratio élèves/ section	Ratio Enseignants/ section	Ratio Eleves/NB salles
Kiffa	Lycée Aghouratt	435	82	353	10	14	3	31	44	1,40	145	

Guerrou	Lycée Ghayra	740	337	403	10	13	3	57	74	1,30	247	
Boumdeid	Lycée Boumdeid	605	379	226	13	15	11	40	47	1,15	55	
Barkéwel	Lycée Barkéwel	496	207	289	10	10	6	50	50	1,00	83	
Total		4	2276	1005	1271	43	52	23	44	53	1,21	99

a. 3. Lycées en situation de sous-effectif

Quatre lycées dotés de collèges sont en situation de sous-effectif. Il s'agit des lycées de Ghabra et Boulahrath dans la Moughataa de Barkeol, du lycée de Kamour (Moughataa de Guerrou) et celui de Legrane (Moughataa de Kiffa).

Ces établissements regroupent 1217 élèves, soit près de 9 % de l'ensemble des élèves du secondaire au niveau de la région.

Le taux d'encadrement se situe à 1.00 au niveau des lycées de Ghabra et Boulahrath, à 1.13 au niveau de Kamour et à 1.5 au niveau de Legrane.

Le ratio élèves/section pédagogique est globalement faible dans ces établissements par rapport au reste de la région. Il est de 23 à Legrane, 36 à Kamour, 42 à Boulahrath et 50 à Ghabra.

Le ratio élèves/salle de classe varie entre 28 à Boulahrath et 69 à Legrane.

Moughataa	Nbre d'établissements	Nbre d'élèves	Nbre Garçons	Nbre Filles	Nbre de sections pédagogiques	Nbre d'enseignants	NB salles	Ratio élèves/enseignant	Ratio élèves/ section	Ratio Enseignants/ section	Ratio Eleves/NB salles	
Barkeol	Lycée Ghabra	348	297	51	7	7	8	50	50	1,00	44	
Barkeol	Lycée Boulahrath	339	154	185	8	8	12	42	42	1,00	28	
Guerrou	C. Kamour	324	134	190	8	9	8	36	41	1,13	41	
Kiffa	C. Legrane	206	93	113	6	9	3	23	34	1,50	69	
Total		4	1217	678	539	29	33	31	37	42	1,14	39

Ces Etablissements doivent présenter les meilleures conditions pour les apprentissages sous réserve de la disponibilité d'un encadrement adéquat.

b. Lycées non dotés de collèges

Dans la région de l'Assaba, un seul lycée est non doté d'un collège. Il s'agit du lycée Kiffa 1.

Le taux d'encadrement au niveau de cet établissement est de 1.33, bien en dessous de la norme (1.65).

Les ratios élèves / section pédagogique et élèves /salle de classe y sont assez élevés, respectivement 65 et 75

Établissement	Nbre d'élèves	Nbre Garçons	Nbre Filles	Nbre de sections pédagogiques	Nbre d'enseignants	NB salles	Ratio élèves/ enseignant	Ratio élèves/ section	Ratio Enseignants/ section	Ratio Eleves/NB salles
Lycée Kiffa 1	970	360	610	15	20	13	49	65	1,33	75

III.1.2.1.3. Le Personnel Enseignant

La Wilaya compte 296 Professeurs et affiche un taux d'encadrement de 1.22, révélant un grand déficit de personnel enseignant. Le nombre d'enseignants à Kiffa représente 50.7% du total de la Wilaya et un taux d'encadrement de 1.34, valeur inférieure à la norme nationale (1.65), mais relativement élevée en comparaison à la situation des autres Moughataas (Barkeol :1.0, Kankossa : 1.05, Boumdeid :1.06 et Guerrou : 1.28).

Tableau 33 : Nombre d'établissements, de sections pédagogiques, d'élèves et d'enseignants par Moughataa

Moughataa	Cycle	Nombre d'établissements	Nbre de sections pédagogiques	Nbre d'élèves	Nbre Filles	% filles	Nbre Enseignants	Taux d'encadrement	Ratio élèves/section
Barkéwel	Collège	1	4	192	79	41,1%	4	1,00	48
	Lycée	3	25	1 183	525	44,4%	25	1,00	47
Boumdeid	Collège	1	4	111	50	45,0%	3	0,75	28
	Lycée	1	13	605	226	37,4%	15	1,15	47
Guerrou	Collège	2	16	615	343	55,8%	21	1,31	38
	Lycée	2	30	1 892	1 186	62,7%	38	1,27	63
Kenkoussa	Collège	3	19	954	471	49,4%	22	1,16	50
	Lycée	1	19	1 229	598	48,7%	18	0,95	65
Kiffa	Collège	6	57	3 428	1 768	51,6%	77	1,35	60
	Lycée	4	55	3 456	2 038	59,0%	73	1,33	63
Total		24	242	13 665	7 284	53,3%	296	1,22	56

Le taux d'encadrement enregistré au niveau des trois autres Moughataas est largement inférieur à la norme pour l'enseignement secondaire qui est de 1,65.

Par ailleurs, il y a lieu de préciser que le personnel enseignant dans les établissements secondaires de la Wilaya de l'Assaba est constitué par des professeurs et d'autres catégories d'enseignants qui pour certains ne sont pas pédagogiquement préparés pour assurer convenablement la prise en charge des apprenants.

III.1.2.2. Les infrastructures et équipements

a) Les salles de classe

Selon les données de la DREN en 2022, la région a besoin de construire 57 salles de classe et réhabiliter 38 autres sur l'ensemble des établissements de l'enseignement secondaire de la région.

Pour le programme de construction, 74 % des besoins se situent au niveau de la Moughataa de Kiffa, 19 % au niveau de Guerrou et environ 4 % aux niveaux de Barkeol et Boumdeid. La Moughataa de Kankoussa n'affiche pas un besoin de construction de salle de classe.

S'agissant du programme de réhabilitation, là encore la Moughataa de Kiffa occupe une place importante de 53 % des besoins, suivie par la Moughataa de Guerrou (21 % des besoins), de Kankoussa (13 % des besoins), de Barkeol (8 % des besoins) et Boumdeid (4%).

Tableau 34 : Besoins en construction et /ou Réhabilitation de SDC par Moughataa

Moughataa	Effectif	Nombre de salles de classe	Besoin en construction de salles de classe	Besoin en réhabilitation de salles de classe	Part dans l'ensemble des constructions	Part dans l'ensemble des réhabilitations
Barkeol	1 375	29	2	3	4%	8%
Boumdeid	716	15	2	2	4%	5%
Guerrou	2 507	26	11	8	19%	21%
Kankoussa	2 183	40	0	5	0%	13%
Kiffa	6 884	67	42	20	74%	53%
Ensemble	13 665	177	57	38	100%	100%

Les besoins en Infrastructures exprimés par la DREN sont très en dessous des besoins réels exprimés par le PDRE pour mettre les Etablissements existants dans des conditions acceptables d'Enseignement au regard des normes minimales et pour ajouter les besoins d'ouverture de nouveaux Etablissements dans plusieurs Communes (pour la Moughataa de Barkeol, il s'agit des communes de R'Dheidhiah, Daghfeg, Klair, et Lebheir, au niveau de la Moughataa de Kankoussa, il s'agit des communes de Blajmil et de Tenaha, enfin, au niveau de la Moughataa de Kiffa, il s'agit des communes de L'melgua et de Nouamleine). Il s'agit également de désengorger les Etablissements hors normes en milieu urbain par la Construction de nouveaux établissements. La contrainte de l'offre est l'un des gros obstacles de la scolarisation au secondaire et l'abandon scolaire, en particulier pour les filles qui ne peuvent pas quitter leur famille pour continuer la scolarité. La création d'Etablissement du secondaire pour les filles avec un hébergement et des standards de sécurité appropriés peu renforcer les politiques démographiques, économiques et d'emploi.

b) Les tables-bancs

Avec le niveau actuel d'équipement en tables, l'enseignement secondaire dans la région de l'Assaba affiche une moyenne de 3.5 élèves par table ; ce qui est assez élevé pour garantir un enseignement de qualité.

Selon les données de la DREN, la région affiche un besoin de 3902 tables, dont presque la moitié est destinée à la Moughataa de Kiffa (49 % des besoins en tables), suivie par les Moughataa de Guerrou (21 % des besoins) et Kankoussa (18%).

Tableau 35 : Besoins en tables bancs par Moughataa

Moughataa	Effectif	Nombre de tables	Besoins en tables	Parts dans les besoins en tables
Barkeol	1 375	470	218	7%
Boumdeid	716	228	159	5%
Guerrou	2 507	586	668	21%
Kankoussa	2 183	630	584	18%
Kiffa	6 884	1 988	1 594	49%
Ensemble	13 665	3 902	3 222	100%

Les besoins exprimés dans le rapport de clôture ne peuvent se justifier qu'en cas de forte détérioration de l'état de plus de la moitié des tables bancs existantes, considérant un ratio Une table/ Trois élèves.

c) L'eau et l'électricité

Sur les 28 établissements d'enseignement secondaire, 15 ont un accès à l'eau, soit 54 %. Les 13 établissements qui n'ont pas accès à l'eau regroupent 4 826 élèves, soit 35 % des élèves du secondaire dans la région.

Tableau 36 : Liste des établissements d'enseignement secondaire ne disposant pas d'accès à l'eau

Moughataa	Établissement	Effectif
Barkéwel	Collège Lebheir	0
Boumdeid	Collège Hsey Tine	111
Guerrou	Lycée Ghayra	740
Guerrou	Collège Kamour	324
Guerrou	Collège Guerrou	291
Guerrou	Collège Ntakat	0
Kenkoussa	Collège Sani	223
Kenkoussa	Collège Kenkoussa 2	0
Kiffa	Lycée Excellence	0
Kiffa	Lycée Kiffa 2	1040

Moughataa	Établissement	Effectif
Kiffa	Lycée Kiffa 3	1011
Kiffa	Collège Lekhdeirat	165
Kiffa	Collège Kiffa 5	921
Ensemble		4 826
Total région		13 665
Part dans la région		35%

Les établissements d'enseignement secondaire de la région de l'Assaba qui n'ont pas accès à l'électricité, sont au nombre de 17, soit 61 % de l'ensemble des établissements du secondaire. Ces établissements regroupent 6187 élèves, soit 45 % des élèves du secondaire dans la région.

III.1.2.3. Les ressources pédagogiques

Les besoins affichés par la région de l'Assaba en matière de manuels scolaires pour les élèves atteignent 137023 livres. Les volumes demandés par matière sont presque identiques pour toutes les matières, sauf pour la philosophie (2 % du besoin). La physique et la chimie forment, ensemble, une matière (environ 10 % des besoins).

Le premier cycle du secondaire (de la 1AS à 4AS) représente 76 % des besoins en manuels scolaires pour élèves.

Au niveau du deuxième cycle secondaire, la série « Sciences Naturelles » représente 16 % de l'ensemble des besoins en manuels scolaires.

L'absence de manuels pour les apprenants et des Guides pour les professeurs et l'inexistence de plates formes numériques pour mettre à disposition les ressources dans les zones desservies par l'internet représentent des handicaps supplémentaires au niveau de l'enseignement secondaire.

III.1.2.4. Evaluation des Performances de l'Enseignement Secondaire :

III.1.2.4.1. Au plan quantitatif :

Selon les données publiées par le Ministère en charge de l'éducation, le taux brut de scolarisation au secondaire dans l'Assaba connu une croissance moyenne d'environ un point de pourcentage par an sur la période 2007/08 – 2019/20. Il est passé de 15 % en 2007/08 à 25 % en 2019/20.

Les données de l'EPCV montrent que le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au secondaire dans l'Assaba est passé de 11% en 2008 à 29% en 2014, puis à 34 % en 2019.

Le Taux Net de Scolarisation (TNS), a poursuivi la même tendance, passant de 7% en 2008 à 21% en 2014, puis à 27% en 2019.

Tableau 37 : Assaba : Evolution des taux bruts et nets de scolarisation au secondaire

	Taux Brut de Scolarisation (%)	Taux Net de Scolarisation (%)
EPCV 2008	10.9	7.1
EPCV 2014	28.5	20.96
EPCV 2019	33.51	27.02

Source : ANSADE, EPCV

L'évolution de ces taux est identique à celle observée au niveau national. Le TBS au niveau national est passé de 31 % en 2008 à 44 % en 2014, puis à 49 % en 2019. Le TNS au secondaire au niveau national est passé de 15 % en 2008 à 30 % en 2014, puis à 36 % en 2019.

Les niveaux de ces taux dans l'Assaba, en dépit d'une nette évolution positive sur les quinze dernières années, restent assez faibles par rapport à la moyenne nationale.

III.1.2.4.2. Au plan qualitatif :

III.1.2.4.2.1. résultats au premier cycle du secondaire

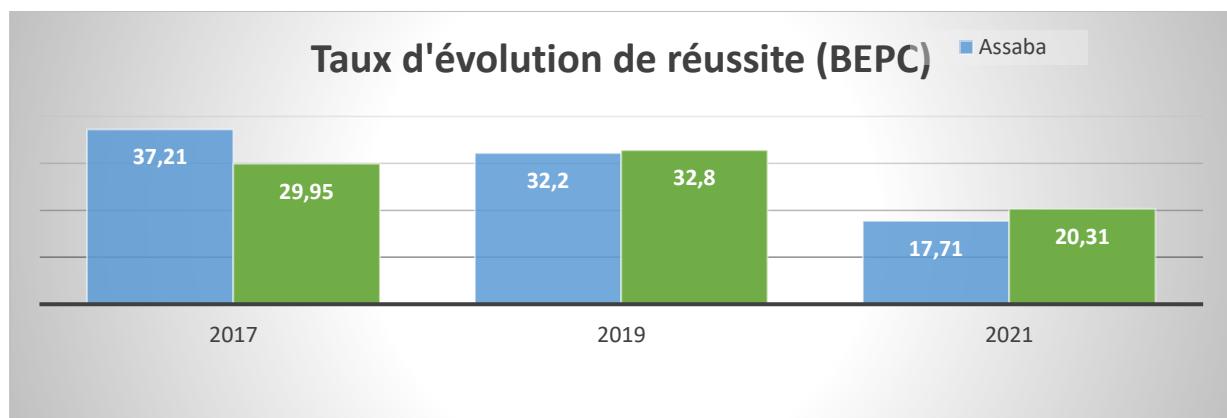
Au niveau du premier cycle du secondaire, la Région de l'Assaba reste moins performante que la moyenne nationale sur le plan qualitatif en ce qui concerne la réussite au BEPC. En Assaba, ce taux est passé de **37 %** en 2016/17 à **32 %** en 2018/19, puis à **17 %** en 2020/21.

Au niveau national, le taux de réussite est passé de **30 %** en 2016/17 à **33 % en 2019/20**.

Pour l'année scolaire 2020/21 les résultats ont chuté à **20 %** au niveau national et à **17 %** dans la région de l'Assaba.

Ces contreperformances sont doublées de faibles capacités de rétention du système. Les Résultats de l'ERSIP 2020 révèlent que le taux d'achèvement au 1er cycle du secondaire, en Assaba est de 10,2 %.

Graphique 14 : Taux d'évolution de réussite (BEPC)

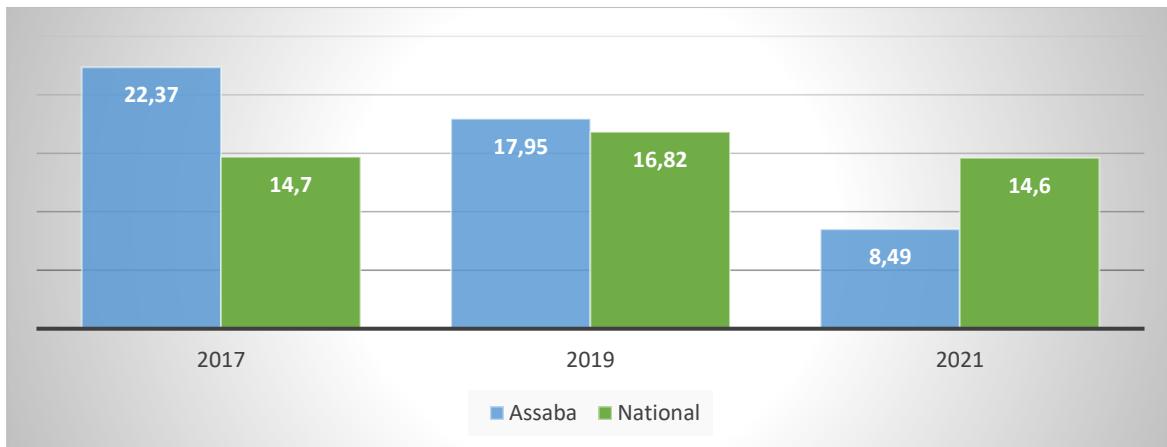


III.1.2.4.2.2. Résultats au deuxième cycle du secondaire

Les résultats du BAC connaissent une grande régression au niveau de l'Assaba, en contradiction avec la tendance nationale.

Le taux de réussite au Bac est passé de 22% en 2017 à 8% en 2021, tandis que la moyenne nationale s'est stabilisée autour de 14%.

Graphique 15 : Taux d'évolution de réussite (BAC)



La déperdition est aussi très forte au niveau du deuxième cycle du secondaire en raison, comme développé plus haut, de la modicité de l'offre et du faible niveau des acquisitions tout au long du parcours. Le taux d'achèvement du second cycle du secondaire, qui exprime le pourcentage d'enfants âgés de 3-5 ans de plus que l'âge prévu pour la dernière classe et qui ont complété le second cycle du secondaire, ne dépassa pas les 4,7 % selon les résultats de l'ERSIP 2020.

III.1.3. Gouvernance Régionale :

Le Système de Gouvernance de l'Education (Primaire et secondaire qui en forme la base) met en jeu plusieurs acteurs rendant assez complexes la Gestion synergique au niveau régional.

Le rôle des départements techniques reste prépondérant, comme évoqué plus haut, pour des raisons multiples dont l'exercice plein et entier des fonctions quotidiennes de Gestion des structures et des Etablissements, l'accaparement de l'essentiel des ressources financières et matérielles affectées aux missions et la responsabilité morale et professionnelle au regard des résultats du système régional.

Les collectivités territoriales (Région et Communes) disposent de compétences générales dans leurs domaines respectifs mais ne disposent pas de ressources financières suffisantes pour jouer un rôle plus actif dans le financement et la Gestion de l'Education.

A nos jours, le pouvoir des collectivités locales est un rôle d'orientation et d'appoint compte tenu de l'état de leurs capacités humaines, financières et techniques, en particulier s'agissant des Communes. Tout au plus elles participent en appui, dans certains cas, aux constructions, réhabilitations et fournitures de personnels subalternes. Les Régions créés récemment disposent de plus de ressources mais aussi de responsabilités, en somme leurs ressources sont encore très limitées (Un budget global d'investissement de 300 Millions en 2021).

Au niveau de l'Enseignement Fondamental et Secondaire, les Directions Régionales du MNRSE et leurs inspections assurent le pilotage, la mise en œuvre et la supervision des politiques régionales de l'Education sous les auspices des structures centrales du Ministère (Cabinet et Directions Centrales) en particulier la Direction de la Coordination des Directions Régionales.

La Situation de ces structures était surtout marquée par une grande faible marge de manœuvre (moyens financiers, moyens de transport, personnel administratif et technique...).

La DREN de l'Assaba emploie 24 personnes réparties comme suit :

- Un directeur régional
- Un directeur régional adjoint
- 5 Chefs de service
- 13 Chefs de section
- 3 secrétaires
- 1 magasinier

A part le Directeur régional qui a le grade de Professeur, le reste du personnel de la DREN ont tous le grade instituteur. La DREN de l'Assaba emploie 14 hommes et 10 femmes.

Sur l'ensemble du personnel de la DREN, le Directeur régional est le seul employé bilingue en plus d'une secrétaire qui est francisée.

La région de l'Assaba dispose d'un seul inspecteur et 10 inspecteurs adjoints répartis comme suit :

Tableau 38 : distribution des inspecteurs de l'éducation nationale en Assaba

Moughataa	Nombre d'inspecteurs arabisants	Nombre d'inspecteurs francisants	Nombre d'inspecteurs bilingues	Total
كنكوصه Kankoussa	2	1	1	4
كيفه Kiffa	2	2		4
بارکول Barkeol			1	1
گرو Guerrou			2	2
Total	4	3	4	11

Les 11 inspecteurs de la région sont tous des hommes. Ils sont assistés par 13 conseillers pédagogiques, 2 attachés administratifs (à la DREN) et 11 autres personnes travaillant dans le secrétariat et ayant tous le grade d'instituteur.

Le décret 2021- 078 organisant le département prévoit l'organisation de la DREN en Six Services :

- Un Service de l'Enseignement fondamental ;
- Un Service de l'Enseignement Secondaire ;
- Un Service de la Carte scolaire et des Statistiques ;
- Un Service des Examens et des Concours ;
- Un Service des Ressources Humaines ;
- Un Service du patrimoine et de la Maintenance.

Les six services sont pourvus mais une bonne partie des divisions ne sont pas pourvues ou non fonctionnelles, ce qui crée des dysfonctionnements importants pour la DREN selon les résultats du diagnostic.

Le décret prévoit en plus une inspection de l'enseignement fondamental au niveau de chaque Moughattaa en plus de six pôles régionaux d'inspection de l'Enseignement secondaire.

Il est remarqué une mainmise du personnel enseignant, comme pour les autres régions, sur les postes administratifs ce qui porte un très grand préjudice au management régional.

Il est recommandé ici que certains postes soient occupés par des profils appropriés :tel que des statisticiens ou ingénieurs de données dans le Service de la Carte scolaire et des statistiques, un ingénieur ou un technicien sup. de bâtiment expérimenté dans le Service du patrimoine et un profil Administration-RH dans le Service Ressources Humaines.

Il s'agit là de conditions minimales pour normaliser le fonctionnement de la DREN et renforcer son autonomie opérationnelle et ses capacités à tirer profit des nouvelles technologies et à mieux accompagner le déploiement du SIGE en cours de développement.

Il y a lieu en plus de normaliser les fonctions de travail des DREN en élaborant des manuels de procédures, des fiches de postes et de Profils et d'élaborer des programmes ciblés de renforcement des capacités sur des connaissances et des aptitudes vitales pour le management régional et la gestion optimale du disponible en situation de pénuries.

Au niveau des IDEFS un exercice similaire doit être effectué axé sur le renforcement des capacités de supervision, d'analyse et de reporting.

Depuis 2019 les COGES ont été créés pour renforcer l'autonomie des Etablissements et évoluer vers les Projets d'Etablissements, tous les COGES ont été installés et ont effectivement entamé leurs activités, mais les COGES n'ont pas pu disposer de ressources pour engager la mise en œuvre de leurs programmes annuels, pour des questions d'irresponsabilités de certains directeurs d'Ecole, présidents de COGES. Il est rappelé ici que les APE sont largement représentés dans les COGES, ce qui devrait améliorer la supervision parentale et sceller des synergies avec l'environnement de l'école.

Les parents et les APE ne jouent pas un rôle significatif en Assaba, comme l'est le cas dans d'autres Régions comme le Guidimatha où elles sont plus actives. L'ERSIP 2020 note que pour 21,1 % d'enfants fréquentant l'école, un membre adulte du ménage a reçu leur bulletin scolaire. Cette proportion est largement plus élevée en milieu urbain (37,6 %) comparé au milieu rural (11,7%).

Les données montrent aussi que le pourcentage d'enfants dont l'école dispose d'un organe de gestion ouvert aux parents est seulement de 22,9 %, ce pourcentage est presque quatre fois plus élevé en milieu urbain (40 %) par rapport au milieu rural (13,1 %), que pour 14,3 % d'enfants, un adulte de leur ménage a reçu des convocations des organes de gestion de l'école ou des réunions. Cependant, seul 15,6 % des parents déclarent avoir eu des discussions avec les enseignants sur les progrès de leurs enfants. Ce pourcentage s'élève à 32,1 % en milieu urbain contre 6,2 % en milieu rural.

Là encore, la qualité de l'encadrement et du suivi parental qui représente la clé de voûte de la réussite scolaire semble fortement liée aux phénomènes de la pauvreté et de l'analphabétisme en milieu rural.

Sur le plan institutionnel les CCC qui assurent un rôle premier dans la planification communale et dans le suivi des services rendus aux populations peuvent eux aussi assurer une bonne articulation entre les Communes et les IDEFS pour mieux orienter les actions de l'administration et renforcer la complémentarité Etat –Commune-APE-COGES.

Le même constat peut être fait pour ce qui est des Régions qui disposent de Commissions thématiques créées au sein du Conseil Régional et qui peuvent être chargées de la coordination avec la DREN de toutes les questions relatives à l'enseignement secondaire.

Au plan du financement du pilotage Régional, le budget de la DREN de l'Assaba est passé de 4 943 160 Ouguiyas en 2019 à 10 282 822 Ouguiya en 2021, soit une progression de 108 % en deux ans. En 2022 il n'a pas connu d'augmentation. Sur les exercices 2019 et 2020, la répartition de ce budget est quasiment identique : 16 % pour le fonctionnement des IDEFs, 36 % pour le fonctionnement des écoles primaires, entre 33 % et 35 % pour le fonctionnement des établissements secondaires et entre 12 % et 14 % pour d'autres charges (Services de la DREN).

En 2021, un changement a été observé au niveau de répartition. Il concerne une petite amélioration des parts destinées au fonctionnement des IDEFs (18%) et au fonctionnement des écoles primaires (42%), au détriment des autres charges de la DREN (8%). La part des

charges de fonctionnement des établissements secondaires est restée stable. Cette dernière mesure peut être liée à l'effort d'opérationnalisation des COGES.

La répartition du budget de fonctionnement des écoles primaires en 2021 sur leur nombre (395 écoles) fait ressortir un budget de fonctionnement moyen de 10 847 Ouguiyas par école.

De même, la répartition du budget de fonctionnement des établissements secondaires en 2021 sur leur nombre (25) fait ressortir un budget de fonctionnement moyen de 134 285 Ouguiyas par établissement.

La répartition du budget de fonctionnement des écoles primaires en 2021 sur le nombre d'élèves (58 392) fait ressortir un budget de fonctionnement moyen de 73 Ouguiyas par élève du primaire.

Enfin, La répartition du budget de fonctionnement des établissements secondaires en 2021 sur le nombre d'élèves (13 665) fait ressortir un budget de fonctionnement moyen de 246 Ouguiyas par élève du secondaire.

Ces données sont très révélatrices de la modicité des ressources allouées au fonctionnement de l'enseignement fondamental et secondaire.

Au plan des Investissements, des ressources considérables sont mobilisées par les partenaires et par l'Etat, en particulier depuis trente ans, mais le ciblage des actions et l'efficience sont les grands absents de la Gouvernance financière du système éducatif.

III.1.4. La Formation Technique et Professionnelle

L'école d'enseignement technique et de formation professionnelle (EETFP), unique Etablissement de formation Technique et professionnelle de l'Assaba, constitue une structure d'importance stratégique pour la Wilaya, elle est censée participer à la satisfaction des besoins du Marché local et à l'insertion. Comme dans les autres Wilayas elle résulte d'un regroupement de l'ancien CPPP et du Lycée de FTP.

L'École compte sept ateliers et forme, sur une durée de deux ans, dans différentes spécialités: Couture, Froid et Climatisation, Maraîchage, Santé Animale, Santé et Production Animale, Mécanique Auto, Électricité Bâtiment, Énergies renouvelables, Plomberie.

Les formations sont de niveau CAP et CC pour la FTP et de niveau collégial pour l'Enseignement technique.

Tableau 39 : Carte de la Formation de l'EFTP en 2021-2022

Etablissements		EETFP Kiffa-Effectifs par Diplôme et par spécialité				
Diplômes	BT		CAP		CC	CET
Section	A1	A2	A1	A2	A1	A4
Spécialités						
C.S/Métallique			20	15		
Menuiserie bois			20	17		
Maçonnerie générale				9	20	
Ferraillage					20	
Coffrage					20	
Plomberie Sanitaire			20	23	15	
Froid / Climatisation			20	20	0	
Electricité bâtiment			20	20	15	
Energie renouvelable			20	20	15	
Méc. Auto / MVM			20	18	0	
Couture & Confection			30	28		
Maraîchage			20		15	
CET ET GE	0	0				38
	0	0	190	170	120	38
	0		360		120	38
	310					
	170					
	518					

L'offre de formation technique et professionnelle en Assaba, à l'image des autres écoles souffre de plusieurs handicaps dont :

- Une offre très limitée en raison de plusieurs facteurs objectifs (Coût, opportunité, Placement...),

- Un grand déficit en enseignants technologues,
- L'absence d'entreprises industrielles ou Commerciales structurées pour accueillir en alternance et en stages les apprenants au niveau de la région,
- La forte exigüité du marché de l'emploi spécialisé au niveau local,
- Le déficit en équipements et matière d'œuvre des Ateliers,
- La qualité des programmes pédagogiques.
 - La motivation des RHT.

L'enquête sur l'employabilité et l'EPCV 2019 ont relevé qu'en dépit d'un bon taux d'insertion des sortants de la FTP au niveau national, celui-ci est particulièrement faible pour les EFTP régionales et en particulier pour les formations qualifiantes.

Au niveau des spécialités, les enquêtes ont relevé qu'en dehors des spécialités liées au secteur du Bâtiment, le froid et la santé animale les débouchés sont quasiment saturés au niveau de certaines Régions.

Les enquêtes ont relevé aussi l'absence d'accompagnement post formation en appui à l'employabilité des sortants.

Au niveau des ressources humaines, le personnel enseignant est formé de 28 enseignants dont 9 fonctionnaires, 9 contractuels et 10 prestataires (12 maîtrisards, 2 BTS le reste en dessous du niveau de BTS); 360 élèves du Cap; 120 élèves du CC et 38 élèves de CET et GE.

Cette configuration en dit long sur la réalité de l'enseignement technique et professionnel au niveau des Etablissements. Dans la réalité il n'y a pas de vrais enseignants technologues ni d'infrastructures appropriés, ce qui se répercute sur la qualité du produit, sur l'insertion et sur la compétitivité des sortants sur le marché du travail par rapport à la main d'œuvre étrangère.

III.1.4. Diagnostic du préscolaire

III.1.4.1. Offre scolaire

La protection et l'éducation de la petite enfance constituent l'investissement le plus efficace et le plus rentable qui soit pour amorcer un apprentissage tout au long de la vie et s'assurer que tous les enfants bénéficient d'une vraie chance de réaliser leur potentiel.

L'apprentissage dès le plus jeune âge place tous les enfants sur un pied d'égalité. Il donne à ceux marginalisés par la pauvreté, leur origine ethnique, le handicap, leur lieu d'habitation ou leur genre les outils dont ils ont besoin pour s'engager pleinement sur la voie de l'éducation

Des études ont montré que 80% du développement du cerveau de l'enfant se produit dans les premières années de sa vie, cette période est déterminante pour le développement des capacités cognitives et réceptives de l'enfant.

Malgré le rôle qu'il joue dans la préparation des enfants en vue de leur insertion à l'école, l'**enseignement préscolaire** formel, n'est que très peu développé, sinon inexistant, dans la wilaya de l'Assaba. Il n'existe que quelques jardins d'enfants publics qui se comptent sur les doigts de la main. Ces structures se localisent essentiellement au niveau de quelques grandes villes de la région

En général, l'enseignement préscolaire est peu développé dans toute la Wilaya contrairement à l'enseignement originel. En effet, le nombre d'inscrits dans les écoles coraniques dépassait douze fois le nombre d'inscrits dans les établissements préscolaires¹³ en 2017.

En 2021 les jardins publics et communautaires se répartissent comme suit :

Tableau 40 : Répartition des jardins d'enfants au niveau de la Région de l'Assaba

Wilayas	Jardins d'enfants privés	Jardins d'enfants communautaires	Jardins d'enfants Publics	Nombre d'enfants
Kiffa		100*	01	3500
Barkeiwel		44*	00	1540
Kankossa		39*	00	1365
Guerou		28*	00	930
Bouùdeid		19	00	665
Total	07	372	01	9919

Source : MASEF et réseau de la petite enfance(*)

Au niveau de la ville de Kiffa, chef-lieu de la wilaya, on compte, pour l'année scolaire 2021/2022, un seul jardin d'enfants publics , 2 autres privés (Un dans l'école primaire privée Cheikne Sinogho et l'autre dans l'Alliance française) et 15 jardins communautaires, construits par le WORLD VISION et

¹³ 9323 enfants fréquentes les écoles coraniques contre 728 pour établissements de préscolaire, Monographie régionale, Bescad 2017.

gérés par le réseau de la petite enfance avec l'appui du MASEF, Ces jardins sont répartis dans plusieurs quartiers de la ville notamment Saada, Tweimiret, Seif 2, Matar , Adebaye, Garage Nouakchott et Lkadima.

III.1.4.1. Défis du préscolaire

Les obstacles les plus importants auxquels on peut faire référence dans ce type d'éducation sont principalement liés à l'inexistence ou aux mauvaises conditions d'accueil et à la faible disponibilité des services dans les milieux pauvres et vulnérables. Avec une méconnaissance de son importance, ces défis peuvent se résumer aux points suivants :

- L'insignifiance de l'offre au préscolaire,
- La faible demande au niveau des zones rurales et les petites et moyennes villes,
- Les Compétences faibles du personnel chargé de l'encadrement du préscolaire (moins de 10% ont des compétences dans le domaine selon le DR du MASEF,
- Non mise en œuvre du programme national et des supports pédagogiques adaptés au contexte social de l'enfant mauritanien,
- Infrastructures inadéquates et manque d'équipements,
- Inadaptation de l'offre déjà limitée au système de vie semi sédentaire des populations rurales, en particulier dans les zones méridionales de la Wilaya très pauvres.
- Faible coordination entre les différents acteurs dans le domaine.

III.2. Diagnostic du secteur de la Santé

III.2.1 Analyse de l'Offre de Santé

Le système de santé régional, de type pyramidal, reste assez centralisé à l'image du système national de santé. En effet, le Directeur régional de la santé assure la gestion du système de santé dans le cadre de la politique nationale des soins de santé primaires (CS et PS) dans les Moughataas. Il est assisté en cela par l'équipe régionale de santé et par les médecins chefs de circonscription sanitaire de Moughataa (CSM). Ces derniers ont la double tâche de médecins traitants et de coordinateurs du système au niveau de leurs Moughataa.

III.2.1.1. Couverture Géographique

La wilaya de l'Assaba compte 127 structures de santé toutes catégories confondues : un Centre Hospitalier (Etablissement Public Autonome) situé à Kiffa, neuf Centres de Santé qui sont : CS Barkeol, CS Boumdeid, Cs Guerrou, CS Kankoussa, CS Hamoud, CS Legrane, CS PK70, CS Kiffa). Les autres structures, de première ligne, sont des postes de santé qui sont au nombre de 101. La répartition des postes de Santé par Moughataa indique que 26 PS sont situés dans la Moughataa de Barkeol, 6 à Boumdeid, 10 à Guerrou, 25 à Kankoussa et 34 dans la Moughataa de Kiffa. Parmi ces structures 50% sont entièrement équipées, 20% sont partiellement équipées et 30% ne sont pas du tout équipées.

Le Centre Hospitalier de Kiffa (EPA) dirigé par un Directeur (non soumis administrativement à l'autorité du DRAS) assure les soins hospitaliers pour les malades dont la prise en charge relève des soins secondaires et/ou tertiaires évacués théoriquement par les CS pour une prise en charge au niveau des spécialités existantes actuellement dans cet établissement.

Tableau 41 : Situation des structures de santé de l'Assaba

Moughataa	H2	CS type A	CS type B	PS	Total
Barkeol	0	1	1	26	28
Boumdeid	0	0	1	6	7
Guerou	0	1	0	10	11
Kankossa	0	1	1	25	27
Kiffa	1	1	2	34	38
Total	1	4	5	101	111

III.2.1.2. Opérationnalité des structures de Santé

III.2.1.2.1. Ressources humaines

Selon les données de la DRAS, les ressources humaines, toutes catégories confondues, sont limités à 415 individus, la wilaya ne dispose d'aucun pharmacien et d'aucun gestionnaire.

A contrario, les normes de l'OMS en matière de personnel préconise que l'indicateur de "densité de personnels médicaux" doit se situer à **23** travailleurs qualifiés pour **10 000** habitants.

Pour une population de **386 693** habitants en 2020, la wilaya de l'Assaba a besoin de **889** prestataires de santé toutes catégories confondues alors qu'elle n'en compte que **413**.

L'Enquête ERSIP conforte ce constat de déficit des Ressources humaines spécialisées au niveau des formations sanitaires et précise que « près d'un tiers (31,8 %) n'ont pas de médecins et plus de la moitié (56,8%) ont entre 1 et deux médecins. Plus de 60% des formations en Assaba n'ont pas d'infirmier (e) ou infirmier médico-social (e) et plus de la moitié (59,1 %) n'ont pas d'infirmier d'État. Les résultats montrent également que toutes les formations sanitaires ont une sage-femme, 78,4 % n'ont pas de technicien supérieur et 53,8 % n'ont pas d'accoucheuse auxiliaire.

III.2.1.2.2. Logistique et équipements

En matière de logistique, la Wilaya de l'Assaba dispose de 6 véhicules à raison d'un véhicule par Moughataa et un véhicule pour la DRAS. Le nombre d'ambulances est estimé à 9 dont 3 sont en mauvais état. En ce qui concerne les chaînes de froid, la wilaya en compte 60 dont 22 en mauvais état ou ne fonctionnent pas.

Tableau 42 : Chaine logistique de soutien en Assaba

Structure	Nombre Véhicules	Nombre Ambulances	Chaînes de froid
DRAS	1	0	5
Kiffa	1	1	11
Kankossa	1	2	14
Guérou	1	3	7
Barkéol	1	2	18
Boumdeid	1	1	5
TOTAL	7	9	60

Source : DRASS 2022.

Quant aux équipements et fournitures l'enquête ERSIP estime qu'en Assaba, plus de neuf formations sanitaires sur dix disposent de toise (96,6 %), de périmètre brachial (95,5 %), d'une table de référence (97,7 %), d'un registre CREN/CRENAS(97,7 %). En revanche, on note très peu de **FOSA** possédant de stérilisateur (27,0 %) quel que soit le type de **FOSA**.

Tableau 43 : FOSA 1: Existence d'équipements dans la formation sanitaire

	Pourcentage de formation sanitaire disposant d'équipements et de fournitures médicales			
	Type de la FOSA			
	Assaba	Centre de santé A	Centre de santé B	Poste de santé
Existence de Balance	88,6	5,1	1,3	93,6
Existence de matériel Information Éducation Communication	60,2	7,5	0,0	92,5
Existence de Toise	96,6	4,7	1,2	94,1
Existence de MUAC/PB	95,5	4,8	1,2	94,0
Existence d'une table de référence	93,2	4,9	1,2	93,9
Existence de registre CREN/CRENAS	97,7	4,7	1,2	94,2
Existence de lit d'accouchement	77,3	5,9	1,5	92,6
Existence d'aspirateur pour nouveau-né	34,1	13,3	3,3	83,3
Existence de produits d'hygiène	79,5	5,7	1,4	92,9
Existence de stérilisateur	30,7	14,8	3,7	81,5
Existence de carte de Vaccination	58,0	7,8	2,0	90,2
Existence de matériel de vaccination (Aiguilles, seringues etc...)	56,8	8,0	2,0	90,0

Source : ERSIP 2020

III.2.2. Accessibilité aux services

L'accessibilité physique aux soins est définie par le temps mis pour accéder à un établissement de santé ou le rayon d'accès. Les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé préconisent un rayon d'accès de 5km ou un temps d'accès de 30 minutes. Selon les résultats de l'EPCV 2019 réalisée par l'Agence Nationale de Statistique et de l'Analyse démographique (ancien ONS), la proportion des ménages de la wilaya de l'Assaba qui peuvent accéder à une structure de santé dans 30 minutes ou moins est seulement estimée à 24,6% et 22,9% accèdent à une structure de santé entre 30 et 59 minutes, laissant plus de la moitié (52,5%) qui fait 60 minutes ou plus pour parvenir à une structure de santé.

Tableau 44 : Accès aux services de santé en termes de temps (en %)

	Moins de 30mn	30-59 mn	60 mn et +
Assaba	24,6	22,9	52,5
National	59,2	24,2	26,9

Source : ANSADE, EPCV 2019

En plus parmi les postes de santé existants, certains ne répondent pas aux normes optimales de ressources humaines nécessaires à leur bon fonctionnement (un infirmier et une accoucheuse auxiliaire); ce qui a un impact direct sur l'efficacité de ces structures, et sur la disponibilité des soins essentiels préventifs et curatifs. Ainsi la délivrance de soins curatifs se fait au détriment des actions préventives (vaccination, suivi nutritionnel et prénatal, ...) indispensables à la réduction des mortalités maternelle et infantile.

Il s'en suit la nécessité urgente de la décentralisation du recrutement et de la gestion des ressources humaines essentielles, en particulier les infirmiers et les accoucheuses auxiliaires afin de garantir une disponibilité permanente de ressources humaines minimales.

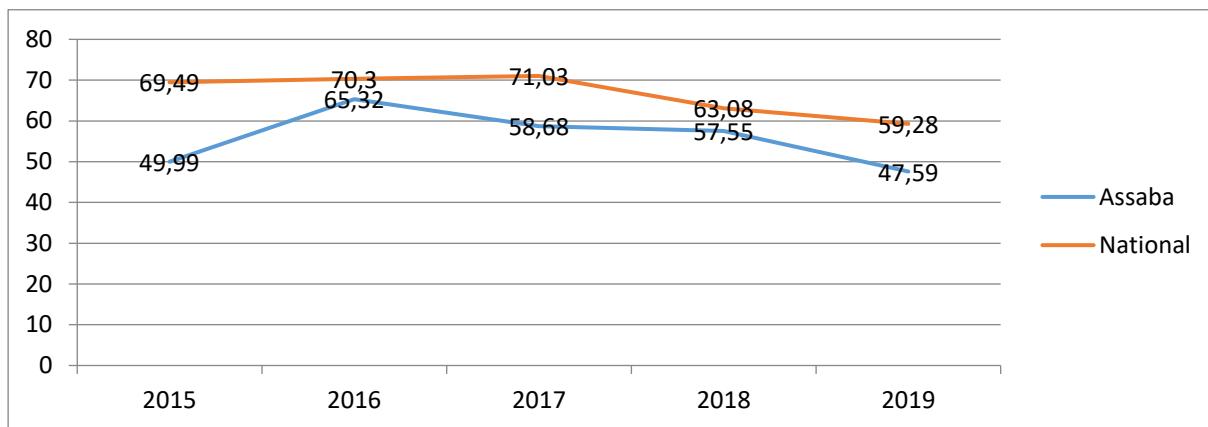
Par ailleurs, au-delà de la distance qui sépare le domicile à la structure sanitaire, l'accès aux soins est parfois difficile à cause de l'enclavement de certaines zones à des périodes de l'année ; en effet, l'existence de collines, de marigots ou d'étendues sablonneuses oblige les populations à parcourir des distances deux ou trois fois plus importantes que la distance théorique ou s'orienter vers une autre structure plus éloignée, d'où des problèmes d'utilisation et de planification des besoins.

III.2.3. Utilisation des services

III.2.3.1. Utilisation des services curatifs

Le taux d'utilisation des services est un indicateur qui renseigne sur le nombre de consultations au niveau primaire et dans les hôpitaux rapportés à la population totale.

Selon les données de l'annuaire des statistiques sanitaires en 2019, le taux d'utilisation des services curatifs en Assaba est évalué à 47,59%. Ce taux est inférieur à la moyenne nationale qui se situe à 59,28% mais place l'Assaba à la sixième position après les wilayas de Tagant, Adrar, Nouakchott Nord, Guidimatha et Hodh Charghi.

Graphique 16 : Evolution du taux d'utilisation des services curatifs de 2015 à 2019

Sources : Annuaires statistiques sanitaires - DPCIS

Le tableau ci-dessous compare les taux d'utilisation des services curatifs des wilayas du pays en 2019 au niveau des structures publiques de santé. La wilaya de l'Assaba se place en 6^{ème} position.

Tableau 45 : Taux d'utilisation des services curatifs en 2019

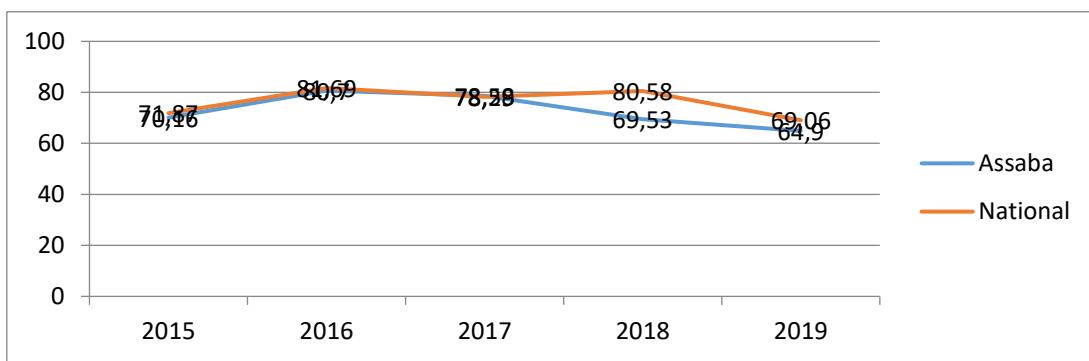
Wilaya	Taux
Tagant	65,01
Adrar	57,48
Nouakchott Nord	53,17
Guidimatha	49,7
Hodh Charghi	47,64
Assaba	47,59
Hodh El Gharbi	46,84
Trarza	45,01
Gorgol	39,18
Brakna	35,08
Dakhelet Nouadhibou	26,37
Nouakchott Sud	25,29
Nouakchott Ouest	13,39
Tiris Zemmour	12,73
Inchiri	7,86
National	59,28

III.2.3.2.Santé Maternelle

1. Consultation prénatale

L'utilisation des services de santé pour le suivi de la grossesse est le meilleur moyen pour détecter à temps les grossesses à risque et leur prise en charge. Ces soins offrent l'opportunité de communiquer avec les femmes enceintes, les familles et les communautés, et de les soutenir, à un moment critique de la vie de ces femmes.

En Assaba, le taux de consultation prénatale (CPN1) est estimé en 2019 à 64,9% alors que la moyenne nationale se situe à 69,1%. Il enregistre une tendance baissière qui alerte sur l'inefficacité des politiques préventive en santé publique au niveau de la Wilaya.

Graphique 17 : Evolution du taux d'utilisation CPN de 2015 à 2019.

Source : Annuaire statistiques sanitaires -DPCIS

En 2019 le taux de couverture en CPN1 de la wilaya de l'Assaba (64,9%) est inférieur à la moyenne nationale (69,1%). Il en est de même pour le pourcentage femmes enceintes vues en CPN2+ et protégées contre le tétanos (24,6%) et celui des femmes enceintes vues à la 4^{ème} visite pré natale (9,4%) car aussi inférieurs à ceux du niveau national qui se situent respectivement à 32,67% et 16,22%.

Les raisons de la baisse de 50 points entre le CPN1 et CPN 4 sont de plusieurs ordres : éloignement des structures de santé et manque de moyens de déplacement, coût des prestations du fait de la pauvreté des populations, non détection d'anomalies lors de la CPN1 qui obligeraient les femmes à revenir pour les visites suivantes etc.

Wilaya	Pourcentage femmes enceintes vues en CPN1	Pourcentage femmes enceintes vues en CPN2+ et protégées contre le tétanos	Taux de couverture consultations pré natales 4 ^{ème} visite
Assaba	64,9	24,6	9,4
Niveau national	69,1	32,67	16,2

Sources : Annuaires statistiques sanitaires - DPCIS

2. Accouchements

L'assistance à l'accouchement par un personnel qualifié permet de réduire la mortalité maternelle et néonatale à travers une prise en charge efficiente des complications éventuelles. Les données utilisées pour l'analyse des accouchements assistés portent sur les accouchements réalisés par les formations sanitaires périphériques et les hôpitaux.

En 2019, selon les statistiques sanitaires du Ministère de la Santé, la wilaya de l'Assaba affiche un taux d'accouchements assistés de 60,03% alors que la moyenne nationale est de 66,2%. Parmi les accouchements 7,16% sont dystociques c'est-à-dire présentant des complications et 5,32% ont nécessité une césarienne.

Il convient de souligner que tous les accouchements effectués dans les structures de santé ne sont pas forcément assistés par un personnel qualifié du fait du manque notoire d'accoucheuses auxiliaires dans plusieurs postes de santé périphériques. Certains accouchements sont effectués par des bénévoles très peu qualifiés.

Wilaya	% accouchements assistés un personnel qualifié	% accouchements dystociques	% césariennes
Assaba	60,03	7,16	5,32
National	66,19	14,97	8,1

Sources : Annuaires statistiques sanitaires - DPCIS

3. Consultations post-natales

La consultation postnatale est une consultation de contrôle qui est prévue dans les 6 à 8 semaines qui suivent un accouchement. C'est un examen qui permet de faire un bilan gynécologique après un accouchement. Elle donne lieu à un examen gynécologique complet.

Malgré l'importance de la CPON, en Mauritanie, ce service est peu utilisé. En 2019, la wilaya de l'Assaba détient un taux de consultation postnatale de 34,59% supérieur à la moyenne nationale (28,4%) et lui confère la quatrième place après le Hodh El Gharbi (73,68%), le Brakna (60,4%), Dakhlet Nouadhibou (34,63%).

	Nombre d'accouchements	Nombre de consultations post-natales	Taux de CPON
Assaba	9800	3390	34,59
National	113758	32298	28,39

Sources : Annuaires statistiques sanitaires - DPCIS

4. Planification familiale

La planification familiale participe à la transition démographique, à la santé maternelle et infantile et au bien-être des familles et des populations. Le dérèglement démographique et le pire défi des politiques de développement.

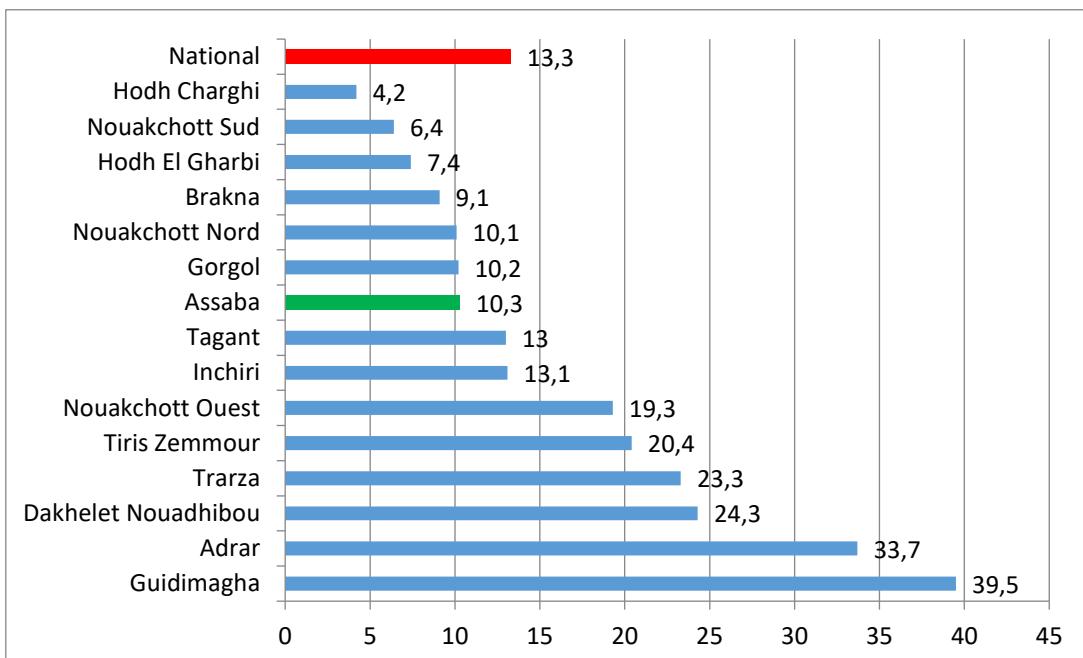
La garantie d'un accès de toutes les populations à leurs méthodes de contraception préférées permet de renforcer plusieurs droits humains tels que le droit à la vie et à la liberté, la liberté d'opinion et d'expression et le droit au travail et à l'éducation, tout en apportant d'autres avantages importants en matière de santé.

L'utilisation de la contraception protège les femmes des risques que peuvent représenter les grossesses pour leur santé et les familles par rapport aux optima de prise en charge des enfants.

En 2019, le taux d'utilisation de la planification familiale en Assaba est assez faible (10,3%) contre une moyenne nationale de 13,3% mais ce taux de l'Assaba est supérieur à ceux du Gorgol, Nouakchott Nord, Brakna, Hodh El Gharbi, Nouakchott Sud et Hodh Charghi.

Concernant le faible taux d'utilisation de la planification familiale en Assaba, les principales raisons sont liées aux mœurs et surtout au manque de sensibilisation des populations qui se réfugient parfois derrière des considérations erronées.

Graphique 18 : Taux d'utilisation des méthodes contraceptives par wilaya en 2019



Sources : Annuaires statistiques sanitaires - DPCIS

La Wilaya est fortement exposée aux dérèglements démographiques en particulier dans les Moughataas pauvres, comme prouvé par les enquêtes nationales. Elle devra renforcer la politique du planning familial en vue de contribuer à la santé de la mère et de l'enfant tout en appuyant les politiques de transition démographique et d'exploitation du dividende démographique.

III.2.3.3. Santé Infantile

Mémo :

Mortalité néonatale : probabilité, à la naissance, de décéder avant d'atteindre un mois exact

Mortalité infantile : probabilité, à la naissance, de décéder avant d'atteindre le premier anniversaire (12 mois exacts).

Mortalité infanto-juvénile : probabilité, à la naissance, de décéder avant d'atteindre le cinquième anniversaire (60 mois exacts).

Les taux de mortalité des enfants sont exprimés en nombre de décès pour mille naissances vivantes, sauf la mortalité infantile, qui est exprimée en nombre de décès pour mille enfants survivants à un an.

Selon les enquêtes MICS 2015 et EDSM 2021, les taux de mortalité (néonatale, infantile et infanto-juvénile) affichent une tendance à la baisse tant au niveau national qu'au niveau de l'Assaba. L'Assaba demeure au-dessus de la moyenne nationale pour la mortalité infanto-juvénile. Il est à noter que ces taux sont encore supérieurs à ceux fixés par les ODD qui se situent à 12 pour 1000 concernant la mortalité néonatale et à 25 pour 1000 pour la mortalité infanto-juvénile.

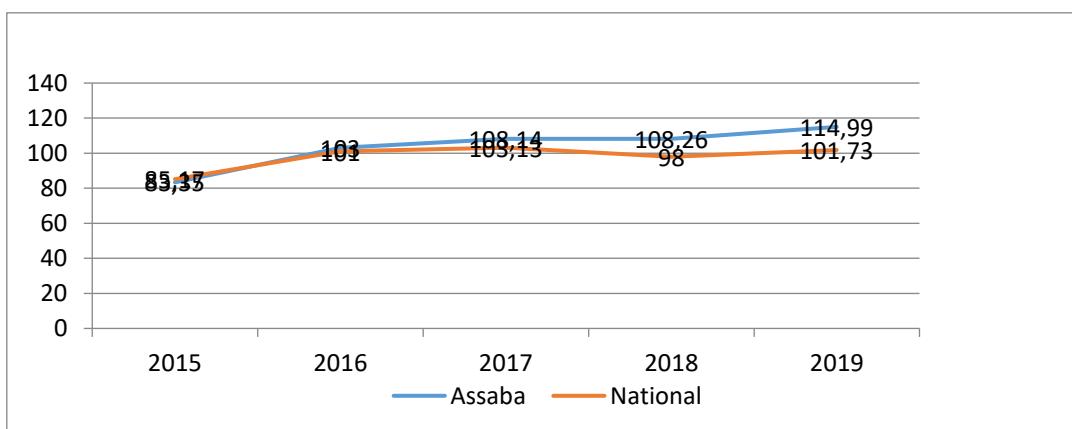
		Mortalité Néonatale	Mortalité infantile	Mortalité infanto-juvénile
MICS 2015	Assaba	46	65	81
	National	29	43	54
EDSM 2021	Assaba	24	41	53
	National	27	41	51

Source : ANSADE

1. Couverture vaccinale

En 2019, le taux de couverture vaccinale du BCG en Assaba est de 114,99% : il est supérieur à la moyenne nationale qui se situe à 101,97%. L'évolution du taux de couverture vaccinale de 2015 à 2019 indique une nette amélioration de cet indicateur tant au niveau de l'Assaba qu'au niveau national.

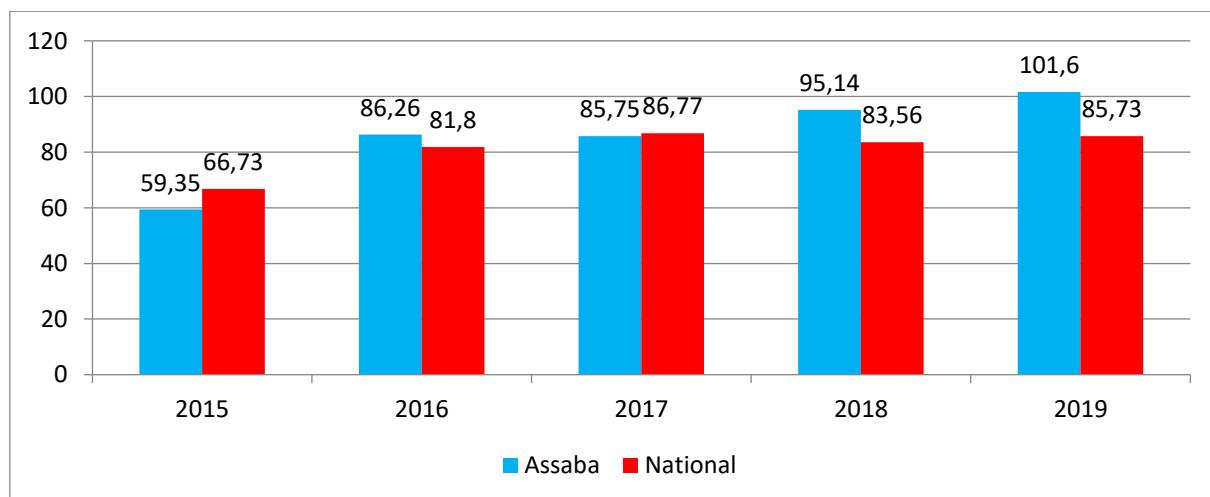
Graphique 19 : Evolution de la couverture du BCG 2015-2019



Sources : Annuaires statistiques sanitaires - DPCIS

En Assaba le taux de couverture vaccinale en **Polio 3** est de 101,6%, il est plus élevé que celui obtenu au niveau national (85,7%). L'évolution de la couverture vaccinale dupolio_3 entre 2015 et 2019 indique que la situation en Assaba est meilleure que celle du niveau national.

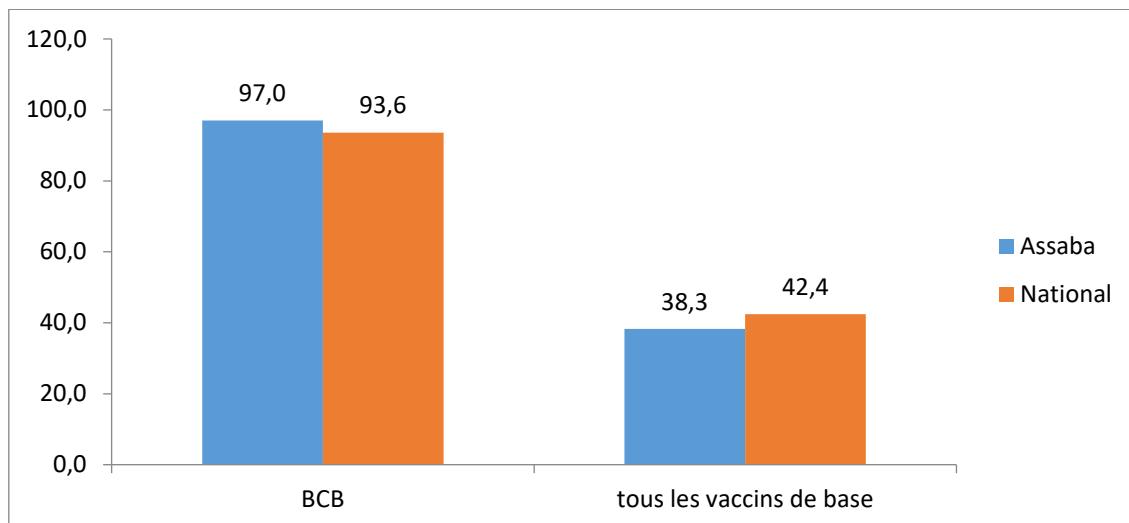
Graphique 20 : Evolution de la couverture de Polio 3 en 2019



Sources : Annuaires statistiques sanitaires - DPCIS

Pour le PENTA 3, le taux est de 106,8% en Assaba, plaçant la wilaya en deuxième position après Nouakchott Ouest (111,9%), alors que la moyenne nationale se situe 88,5%.

Selon l'EDSM, la couverture vaccinale en BCG en Assaba est de 97,0% contre une moyenne nationale de 93,6%. La proportion d'enfants complètement vaccinés (ayant pris tous les vaccins de base) est de 38,3% en Assaba contre une moyenne nationale de 42,4%.



Source : EDSM 2019-2020

2. Morbidité

Le ratio de morbidité renseigne la proportion des personnes qui ont été malades au cours d'une période donnée. Selon l'EPCV 2019, la morbidité en Assaba est estimée à 10,6% qui est légèrement plus élevée que la moyenne nationale (10,2%).

Les pathologies les plus fréquentes sont entre autres le paludisme, la diarrhée, les infections respiratoires aigües (IRA), les toux chroniques...

Selon l'EDSM 2019-2020, la proportion des ménages ayant accès à une moustiquaire imprégnée est de 26,9% en Assaba, plaçant la wilaya en 5^{ème} position après le Gorgol (31%), le Guidimagha (29,8%), le Hodh El Gharbi (28,8%) et le Trarza (27,8%).

La proportion des ménages ayant recherché des conseils ou un traitement est de 36,5% pour la fièvre, 47,4% Pour les infections respiratoires aigües et 35% pour la diarrhée.

3. Malnutrition

L'état nutritionnel des enfants est un reflet de leur état de santé général. Lorsque les enfants ont accès à une nourriture suffisante, ne sont pas exposés de façon répétée aux maladies et sont bien entretenus, ils atteignent leur potentiel de croissance et sont considérés comme bien nourris.

Les enfants sous-alimentés sont plus susceptibles de mourir de maladies courantes de l'enfance, et ceux qui survivent ont des maladies récurrentes et accusent un retard de croissance.

Il existe trois types de malnutrition :

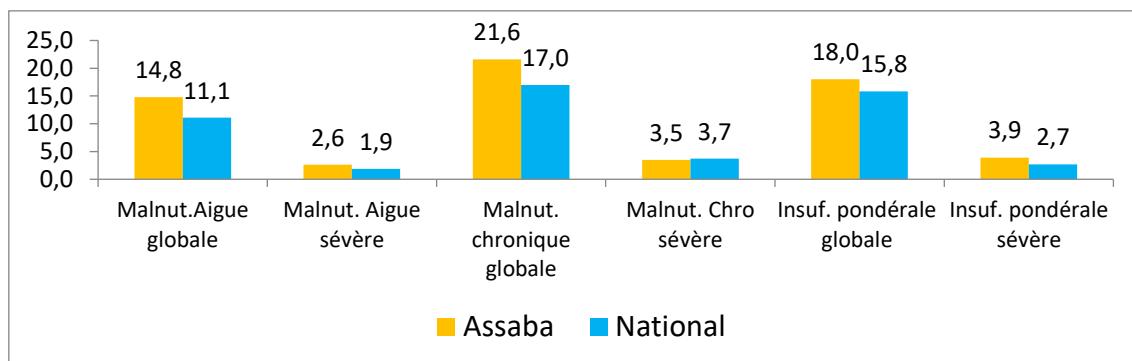
- **La malnutrition aiguë** (appelée aussi émaciation) est une mesure du poids par rapport à la taille. Elle est associée à des chocs temporaires, comme la famine ou des périodes de maladie.
- **Malnutrition chronique** : (aussi appelée retard de croissance) est une mesure de la taille par rapport à l'âge.
- **L'insuffisance pondérale globale** (mesure du poids par rapport à l'âge).

Les taux de malnutrition selon l'EPCV 2019 indiquent que les indicateurs de la wilaya de l'Assaba sont très proches de ceux de la moyenne nationale.

	Malnutrition Aigüe globale	Malnutrition Chronique globale	Insuffisance Pondérale globale
Assaba	10,1	30,9	21,0
National	10,5	31,0	19,9

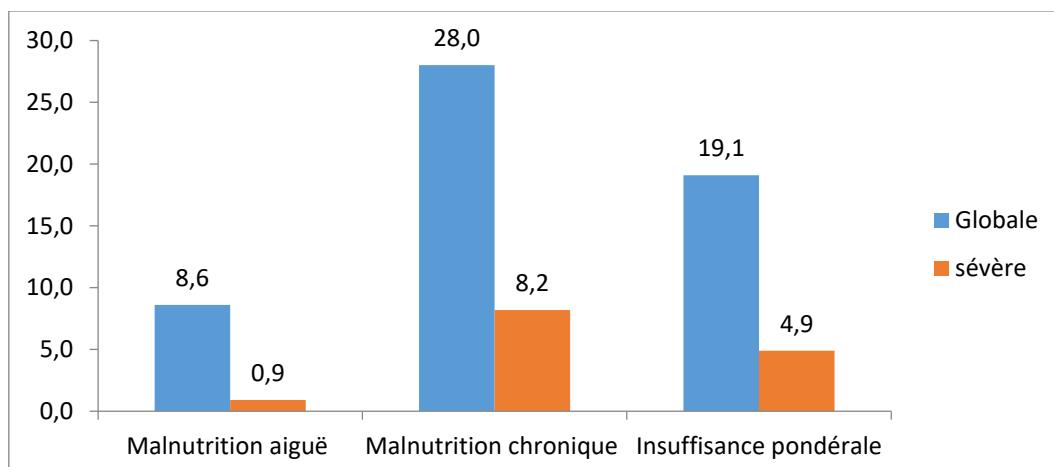
ANSADE - EPCV 2019

Selon l'enquête SMART 2021, les indicateurs de la wilaya de l'Assaba sont légèrement supérieurs à la moyenne nationale quel que soit le type de malnutrition.



Sources : SMART 2021

Selon l'EDSM 2019-2020 les indicateurs de malnutrition pour la wilaya de l'Assaba montrent que la malnutrition aiguë affecte 8,6% des enfants, la malnutrition chronique touche 28% des enfants et 19,1% des enfants souffrent de l'insuffisance pondérale.



Sources : EDSM 2019-2020

III.2.4. Principaux défis

Sur la base de la revue documentaire, de l'exploitation des données issues de différentes sources (Annuaires statistiques sanitaires, EPCV, EDSM, enquête SMART...), des discussions lors de l'atelier de lancement de la SCRAPP, et les entretiens avec la DRASS et le CHR, les principales difficultés identifiées sont entre autres :

- Absence de carte sanitaire, rendant difficile la gestion des ressources humaines techniques et matérielles,
- Insuffisance des ressources humaines, d'où une faible utilisation des services préventifs et de promotion,
- Insuffisance des infrastructures sanitaires et absence de réhabilitation des Postes de Santé,
- Manque de médicaments et gestion peu transparente des allocations aux structures,
- Manque de moyens logistiques et de Matériels et d'équipements médicaux (ambulances, Réfrigérateurs, Congélateurs, Portes - vaccins, insuffisance des chaînes de froid etc...),
- Accessibilité difficile : insuffisance de moyens d'évacuation des malades,
- Manque de mécanisme de gestion durable des déchets,

Beaucoup d'interventionnisme sociétal, rendant difficile un déploiement efficace du personnel médical disponible.

•

III.3. Hydraulique

III.3.1. Potentialités de la région

En plus des précipitations dont le niveau annuel varie en fonction des aléas climatiques, les potentialités en ressources hydriques de l'Assaba relèvent de deux sources principales : les ressources en eau souterraine et les eaux de surface (oueds, mares et Tamouret, retenues collinaires).

Les ressources en eau souterraine : Les ressources hydrauliques en eau souterraine de l'Assaba sont constituées par des sources (Diouk, Soufa), des nappes alluviales (exemple : nappes du Karakoro) et des aquifères. Les principaux aquifères sont l'Affolé, les formations dunaires, les Mauritanides et les formations gréseuses. Ces aquifères, dont l'alimentation est tributaire de la pluviométrie qui connaît une importante irrégularité interannuelle, assurent l'approvisionnement des populations de la wilaya, principalement à partir de forages et de puits qui fournissent l'eau à travers des Réseaux d'Adduction d'Eau Potable (AEP).

Les eaux de surface (oueds, mares et Tamouret, retenues collinaires) : Le réseau hydrographique de l'Assaba est formé de deux ensembles dont l'un est situé à l'Ouest et l'autre à l'Est de la chaîne de l'Assaba. A l'Ouest, au niveau de l'Aftout, le réseau est constitué par le bassin versant du Gorgol, d'une part, le Gorgol blanc qui prend naissance au pied des plateaux du Tagant dans la zone d'Achram-Diouk et, d'autre part, le Gorgol noir qui prend son

origine plus à l'Est, au pied des falaises de l'Assaba dans la zone de Guérou. Ces deux bras du Gorgol se rejoignent en amont de Lexeiba 1, dans la wilaya du Gorgol, avant de se jeter dans le fleuve Sénégal à la hauteur de la ville de Kaédi. Les zones situées à l'Est de la chaîne montagneuse de l'Assaba sont traversées par une série d'affluents dits M'Silé qui, à la hauteur de Kankossa, forment le Karakoro. Les plus importants de ces affluents sont l'Oued Moulkhouz, qui descend de l'Aouker, l'Oued El Melgue venant de l'Affolé, ainsi que l'Oued Kouroudjel et l'Oued El Wezzane venant de la chaîne de l'Assaba. Le Karakoro, après avoir constitué, à partir d'Ould Yenjé, la frontière entre le Guidimagha et la République du Mali, se jette dans le fleuve Sénégal au niveau de Ghabou. Ainsi, le Gorgol et le Karakoro sont les deux affluents les plus importants du fleuve Sénégal du côté mauritanien.

Ouvrages de mobilisation des eaux de surface : En matière d'ouvrages de mobilisation des eaux de surface, l'Assaba occupe le 2^{ème} rang après le Hodh Echarchhi. La wilaya dispose de plus de **75** barrages dont **45** barrages sont à l'heure actuelle opérationnels et couvre une superficie totale de **7132 ha**, Parmi ces barrages, **20** d'entre eux couvrent une superficie de **3015 ha** relèvent de la Moughataa centrale de Kiffa, **10** barrages relèvent de celle de Barkéol pour une superficie de **2 350 ha**. Les 3 autres Moughataa comptent, respectivement : Boumdeid (4 barrages couvrant **900 ha**), Guerou (4 barrages couvrant **580 ha**) et Kankossa (7 barrages couvrant **287 ha**). En plus des barrages, la wilaya compte également plusieurs dizaines de digues de retenues d'eau en terres en zones de dépressions annuellement mis en valeur et plusieurs centaines de diguettes individuelles. La majorité de ces digues et diguettes se trouvent au niveau de la Moughataa de Barkéol où l'on évalue la superficie totale à près de 3 000 ha.

III.3.2. L'environnement du secteur

Les intervenants dans le domaine de l'hydraulique sont nombreux au niveau de la région, on distingue les structures publiques, les structures de la société civile ainsi que les privés. Les difficultés d'accès à l'eau dans la wilaya, en lien avec son contexte hydrogéologique défavorable, poussent les intervenants à inscrire l'approvisionnement en eau comme l'une des priorités dans leurs programmes. L'absence d'un cadre régional de coordination des acteurs a conduit à une grande anarchie en termes d'investissement hydrauliques. Les différents intervenants dans ce domaine agissent sans coordination avec le Ministère de l'Hydraulique ni avec son service régional.

La planification en matière d'infrastructures hydrauliques est inexistante, chaque intervenant opère selon ses propres objectifs. Les priorités fixées au niveau régional ne sont pas respectées lors de la mise en œuvre des projets, certains villages sous-peuplés disposent de plusieurs forages tandis que d'autres surpeuplés s'approvisionnent à partir de points d'eau non protégés. Les principaux acteurs dans le domaine de l'hydraulique au niveau de la région sont :

La Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement (DRHA), chargées, au niveau de la wilaya, de la planification et de la coordination des activités en matière d'hydraulique et d'assainissement. Cette direction à l'instar des autres services techniques déconcentrés de l'Etat est dépourvue des moyens humains et logistiques pour accomplir sa mission. Les données dont elle dispose sont incomplètes et non mises à jour pour orienter les interventions en matière d'investissement en eau potable.

La Société Nationale de Distribution de l'Eau (SNDE), chargée de la production, du transport et de la distribution d'eau potable en milieu urbain qui gère les réseaux des cinq grandes villes chefs-lieux des Moughataas et 26 localités agglomérées. Signalons que la représentation régionale ne gère que le volet commercial, toutes les opérations de développement du système d'approvisionnement sont du ressort du niveau central.

L'Office National des Services d'Eau Rural (ONSER), chargé de la production, du transport et de la distribution de l'eau potable en milieu rural, elle a en charge la gestion des infrastructures en faveur de 55% des populations rurales concernées selon le mode de gestion soit **58 127** personnes. Malgré son importance, cette structure ne dispose d'aucun moyen pour assurer un suivi des réseaux d'eau potable qui sont à sa charge. Les localités bénéficiaires sont obligées de se débrouiller pour assurer la maintenance de leurs réseaux au cas où elles disposeraient de moyens si non elles doivent attendre plusieurs semaines voir plus pour recevoir l'appui de l'institution.

Les délégataires de services au niveau de la wilaya gèrent les infrastructures hydrauliques en faveur de 2,9% des populations rurales concernées soit **3 068** personnes. Ce mode de gestion a été introduit dans le cadre de la politique sectorielle visant à assurer un accès durable à l'eau en milieu rural. Les contrats de ces délégataires sont gérés directement par l'autorité de régulation. Les services fournis par ces délégataires semblent être insatisfaisants selon les populations qui évoquent en plus des coûts élevés, trois fois plus chers que l'eau en milieu urbain. L'absence d'une implication des collectivités locales et des services régionaux dans le suivi de ces opérateurs pose d'énormes problèmes pour le contrôle de la qualité du service.

Les associations communautaires gèrent les infrastructures en faveur de 40,9% des populations rurales concernées soit **43 330** personnes. Les privés gèrent des infrastructures en faveur de 1,1% des populations rurales concernées, soit **1 120** personnes et les communes en faveur de 0,4% soit **384** personnes.

Les organisations non gouvernementales sont parmi les opérateurs qui interviennent dans le domaine de l'hydraulique, notamment la réalisation de mini-réseaux d'eau potable et le creusement de puits. On note à la fois des ONGs nationales et Internationales.

Certains projets de développement existant dans la wilaya, interviennent dans le domaine de l'hydraulique. Ces interventions se font généralement suivant un processus participatif qui implique l'ensemble des acteurs aussi bien au niveau de la phase réalisation que celle de l'exploitation.

III.3.3. L'offre de service

L'offre de service en eau potable en Assaba a évolué progressivement en comparaison avec les années précédentes. En effet, le taux d'accès à l'eau potable est passé de 47,8% en 2013 à 52,9% en 2019, selon les données de l'EPCV 2019. Cependant, ce taux varie d'une Moughataa à l'autre. Selon l'EPCV 2019, il est de 65,5% à Kiffa, 60,2% à Boumdeid, 56,6% à Guerrou, 50,6% à Barkeol et 44,9% à Kankoussa. Le nombre de ménages s'approvisionnant à partir de puits non protégés, selon les données de l'EPCV 2019, est de 40,6% en 2019. Celui-ci varie également, d'une Moughataa à l'autre. Il est, selon l'EPCV 2019, de 53,8% à Kankoussa, 46,8% à Barkeol, 35,7% à Boumdeid, 23,3% à Kiffa et 21,8% à Guerrou. En comparaison avec le niveau

national, l'Assaba enregistre un taux d'accès à l'eau potable très bas par rapport à la moyenne nationale qui est de 64.8%, selon les données de l'EPCV 2019.

Selon le MHA, il existe dans la wilaya de l'Assaba **764** infrastructures hydrauliques réparties entre **238** réseaux d'adduction d'eau potable (AEP), **277** puits, **68** PMH et **181** forages. Selon les données du Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, en 2021, le nombre de localités en Assaba disposant de réseau d'eau potable est de 327 sur un nombre total de 1 164 localités de plus de 50 habitants ce qui représente 28% des localités de plus de 50 habitants dans la région. Selon les données du Centre National des Ressources en Eau (CNRE), les infrastructures hydrauliques destinées à l'abreuvement du bétail totalisent **23** points d'eau destinées exclusivement à l'abreuvement du bétail auxquels s'ajoutent **25** puits pastoraux en cours de réalisation par le PRAPS. Tous les points d'eau restants, c'est-à-dire plus **740** points sont théoriquement destinés à l'approvisionnement en eau des populations locales mais servent en pratique aussi, à contribuer à couvrir les besoins d'abreuvement des animaux. Le débit des points d'eau en Assaba est, de façon générale, très faible. Selon les données fournies par le CNRE, **78%** des points d'eau ont un débit variant entre **0,1 à 5 m³/heure**, **12,44%** ont un débit variant entre **5,1 à 10 m³/heure** et **13,78%** disposent d'un débit supérieur à **10 m³/heure**. Il s'ajoute à l'ensemble de ces points d'eau les eaux de surface (mares, tamouret, guaa, oueds) qui sont souvent utilisés par une frange des populations vulnérables notamment au niveau de la Moughataa de Guerrou et la Moughataa centrale de Kiffa où, selon les données de l'EPCV 2019, 3,5% et 1,4% de la population vulnérable s'approvisionnent, respectivement, en eau à partir des eaux de surface.

L'accès à l'eau en milieu urbain : On désigne par milieu urbain les capitales départementales dont la gestion du système d'alimentation en eau potable est assurée par la SNDE. La problématique dans ces villes est différente de celle du milieu rural. En zone urbaine, la notion du taux de desserte est plus significative que celle du taux d'accès en milieu rural en raison de l'accroissement de la population urbaine qui dépasse toutes les prévisions.

En dépit des efforts fournis pour assurer un accès universel dans les Villes, le déficit de ressources souterraines met certains centres urbains dans situations chroniques de pénurie. Cette situation est particulièrement ressentie au niveau de la Capitale Régionale où les efforts poursuivis depuis plusieurs années n'arrivent pas encore à trouver une solution durable. Des projets d'alimentation de la Ville à partir de la Zone fleuve sont toujours à l'Etude. A Barkeol l'arrivée d'Aftout Chergui a réglé le problème d'approvisionnement pour la Ville et pour plusieurs autres localités. La disponibilité des ressources pénalise les ménages au niveau du raccordement, en particulier au niveau de Kiffa.

Tableau 46 : Production et raccordement au réseau SNDE dans les Chefs-lieux de Moughataas.

Villes	Nombre de Branchements Particuliers	Production en eau (m ³ /jour)
Kiffa	7000	2200
Guerrou	5600	2000
Kankoussa	1350	500
Barkeol	ND	Aftout Chergui
Boumdeid	405	2000

Source : SNDE -2022

En Assaba, la proportion d'individus ayant accès à une source d'eau potable est différente selon qu'on soit en milieu urbain ou en milieu rural. En milieu urbain elle est de **87,1 %**, tandis qu'en milieu rural, elle est de **51,2%**. Cette proportion varie fortement selon la Moughataa de résidence. Elle passe de 38,5 % à Kankoussa à 98,5% à Boumdeid. Le tableau...ci-dessous fait état des taux d'accès à l'eau potable de toutes les Moughataas de la région.

Tableau 47: taux d'accès à l'eau potables dans les Moughataas de l'Assaba

Moughataa	Kiffa	Guerrou	Boumdeid	Kankoussa	Barkeol
Taux d'accès à l'eau potable (%)	83,6	44,6	98,5	38,5	35,4

Source : ERSIP 2020

Par ailleurs, certains quartiers périphériques des villes ne sont pas connectés au réseau. Au niveau de toutes les capitales départementales, gérées par la SNDE, la situation est globalement la même, c'est-à-dire un taux de desserte assez faible dans les quartiers périphériques et des réseaux vétustes.

En milieu Rural. Selon les données de l'ERSIP, le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural est de 51,2%. Le nombre de localités desservies est de 327 sur un nombre total de 1 164 localités de plus de 50 habitants. Le tableau... ci-dessous fait état des taux de desserte des localités par Moughataa.

Tableau 48: Taux de desserte des localités par Moughataas de l'Assaba

Moughataa	Nombre de localité desservie	Nombre de localité de la Moughataa	% de localités desservies
Barkeol	149	299	50%
Boumdeid	17	55	31%
Guerrou	15	66	23%
Kankoussa	90	396	23%
Kiffa	56	348	16%
Total	327	1 164	28%

Source : MHA 2021

Selon les données du schéma directeur d'alimentation en eau du milieu rural (2018), Le taux de desserte brut en milieu rural s'établit à **41,2%** en Assaba pour 226 systèmes dont 200 étaient fonctionnels lors de l'établissement de l'état des lieux. On constate, cependant, qu'il existe une forte variation de taux de desserte brut d'une Moughataa à l'autre. C'est ainsi qu'à Guerrou, il est de 62% contre seulement 32% à Kankoussa. Mais même au sein d'une même Moughataa, ce taux peut varier sensiblement d'une commune à l'autre. À titre d'exemple la commune de Ghayré possède un taux de desserte de 94%, tandis qu'à Oudey Jrid qui se trouve dans la même Moughataa et qui compte 28 localités son taux de desserte est nul. Cela peut s'expliquer par l'accès difficile aux localités de la commune.

Les principales sources d'approvisionnement en eau potable au niveau des zones rurales sont les mini-réseaux d'eau, les bornes fontaines et les puits protégés. Les systèmes d'AEP varient selon les Moughataas, ainsi à Boumdeid, 96,6% des ménages ont accès à un réseau d'eau potable à travers ses différents systèmes tandis que dans les départements de Kiffa et Barkeol

ces taux sont, respectivement, de 46,6% et 15,6%. Les bornes fontaines constituent la seconde source d'approvisionnement en eau potable pour 29,6% ménages à travers ses différents à Kiffa et 19% à Barkeol.

La recherche de l'eau constitue un grand défi pour les populations rurales qui doivent lui consacrer une bonne partie de leur temps selon leur position par rapport aux sources d'eau. Ainsi, le pourcentage des ménages qui consacrent 30 mn ou moins pour la collecte de l'eau potable est de 19,6% à moyenne en milieu rural. Ce taux varie, cependant, selon les Moughataa. Il est de 37,2% à Guerrou, 28,9% à Kiffa et de 3,8% à Boumdeid. Cette corvée est généralement assurée par les femmes et les enfants.

Tableau 49: taux de desserte rurale dans les communes et Moughataa de l'Assaba

Moughataa	Commune	Nb loc.	Taux desserte 2018
Barkéol	Barkéol	30	41%
	Boulahrath	48	51%
	Daghveg	51	43%
	Ghabra	42	37%
	Guiller	20	67%
	Laweissi	43	20%
	Lebheir	28	64%
	Rdheidhie	33	36%
Boumdeid	Boumdeid	25	57%
	Hsey Tine	14	45%
	Laftah	10	53%
Guerrou	Guerrou	9	36%
	Ghairé	6	94%
	Kamour	19	76%
	Oudey Jrid	28	0%
Kankossa	Blajmil	90	22%
	Hamoud	107	31%
	Kankossa	34	40%
	Sani	61	66%
	Tenaha	88	33%
Kiffa	Aghorat	70	70%
	Kiffa	74	17%
	Kouroudjel	26	9%
	Legrane	56	29%
	Melgué	83	39%
	Nouamlène	38	36%
<i>Total</i>		1 133	

Source : MHA : SDR Assaba 2018

L'hydraulique pastorale : Les populations de l'Assaba sont majoritairement des éleveurs, selon les données de l'ERSIP 2020, **76,9%** de la population de la Wilaya pratiquent l'élevage et reçoivent tous les ans, du bétail transhumant venant du Tagant et du Hodh El Gharbi. La satisfaction des besoins en eau d'un cheptel estimé à **400 000** bovins, **3 500 000** petits ruminants, **130 000** camelins en plus de plusieurs dizaines de milliers d'asins et d'équins est très difficile en raison de l'insuffisance de la quantité d'eau mobilisée par rapport aux besoins. Pour l'élevage domestique, qui constitue une part importante du cheptel, les points d'eau utilisés théoriquement pour son abreuvement représentent **23 points d'eau** auxquels s'ajoutent les eaux de surface qui existent dans la région. Cette situation devient dans certaines périodes difficiles compte tenu de la baisse de la production d'eau, obligeant les éleveurs à se déplacer à la recherche de points d'eau loin de leur lieu de résidence. Par

ailleurs, l'utilisation des points d'eau, généralement non protégés, pour les besoins domestiques et pour l'élevage est une source de maladies hydriques. Pour l'élevage extensif qui reste majoritaire au niveau de la région, les principales sources d'abreuvement sont les puits, les marres, les Tamouret. Plusieurs interventions ont été faites pour encadrer la transhumance à travers les couloirs de passage suivant des ententes entre les éleveurs et les populations locales et en réalisant des points d'eau pastoraux. En dépit de ces ententes, les éleveurs font face à des difficultés pour accéder à l'eau. Des conflits autour des points d'eau entre éleveurs et populations locales sont souvent signalés, ce qui indique la faible offre en matière d'hydraulique pastorale.

L'eau pour l'agriculture : en dehors des cultures sous pluie, il existe trois principales typologies de cultures en Assaba grande consommatrices d'eau : les cultures derrière barrages ou en zones de dépressions, la phoeniciculture et la culture maraîchère. Les cultures derrière barrages, digues ou diguettes sont pratiquées à travers l'aménagement de barrages, digues ou diguettes dans des zones à faible ou moyenne pluviométrie disposant d'une topographie favorable. Ces barrages, digues ou diguettes permettent de retenir les eaux et de les emmagasiner dans le sol pendant l'hivernage. Cette eau est libérée plus tard et/ou se retire elle-même (décrue) quand on se prépare à mettre en valeur les cuvettes de ces barrages. Pour la phoeniciculture et le maraîchage qui constituent des activités agricoles de grande importance en Assaba, ils sont pratiqués en majorité dans les zones oasiennes de la wilaya ou au bord de sources d'eau appropriées (marres, lacs, forages, puits) permettant de satisfaire leurs besoins hydriques. Ces cultures exigent d'importantes quantités d'eau qui deviennent de plus en plus difficile à retrouver en raison de l'accroissement de la demande pour les besoins domestiques et la baisse du niveau des nappes phréatiques. La production maraîchère en croissance continue fait face dans les zones sèches de la wilaya à d'amples contraintes liées au déficit en eau d'irrigation dans ces zones. Il est heureux, cependant, qu'en Assaba existent plusieurs zones humides (marres permanentes) et des oasis qui favorisent le développement de cette typologie de cultures dont le développement est indispensable pour contribuer à l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle de la région.

L'eau en milieu scolaire : selon les données du PDRE restituées au cours des ateliers organisés dans la région, peu d'écoles sont branchées à un réseau d'alimentation en eau potable tandis que 61% n'ont pas de latrines. Cette situation est le résultat d'un ensemble de facteurs qui sont en lien avec le comportement sociétal qui n'accorde pas une grande importance aux latrines, ni à la disponibilité de l'eau au niveau de l'école en plus de la question de la prise en charge des coûts. En effet, le manque de moyens financiers pour la prise en charge des coûts de l'eau au niveau des établissements scolaires est l'une des principales causes évoquées par les différents interlocuteurs.

L'eau en milieu sanitaire : selon les informations collectées auprès de la direction régionale de l'hydraulique et l'assainissement (DRHA), peu de postes de santé sont branchés au réseau d'eau. Cependant, dans les localités où l'UNICEF a intervenu pour la réalisation d'une adduction d'eau potable, elle tient à ce que les structures de santé et les écoles en place soient branchées au niveau notamment au niveau des latrines publiques.

L'entretien et la maintenance, La gestion des 327 infrastructures hydrauliques d'eau potable est assurée selon la répartition suivante : la gestion par l'ONSER est majoritaire (55%), suivi par la gestion communautaire (41%). La gestion privée, la délégation et la gestion communale

ne couvrent que 5% des populations concernées. La majorité des infrastructures semble être en bon état. Cependant, selon les informations collectées, les infrastructures dont la gestion relève de l'ONSER et des délégataires privés posent de sérieux problèmes aux localités concernées de maintenance et/ou de réparation en cas de panne. Parfois les pannes durent plusieurs semaines, voire plusieurs mois sans que les structures en charge ne réagissent suscitant la souffrance des pauvres populations. Par ailleurs, les délégataires évoquent des difficultés de recouvrement des redevances et même des sabotages des équipements par des certains individus. Les systèmes gérés par les communautés font face à des problèmes de remplacement des équipements dont les coûts dépassent les moyens des populations.

La qualité de l'eau : Selon le SDR de l'Assaba élaboré en 2018, la mauvaise qualité de l'eau est indiquée dans 11 localités dont 6 ont abandonné le système d'alimentation en eau incriminé. Le tableau ci-dessous indique les localités où l'eau n'est pas de bonne qualité

Tableau 50: localités en Assaba où l'eau n'est pas de bonne qualité.

Moughataa	Communes	Localités	Pop. ONS 2018
Barkeol	Barkeol	Tweichit 1	568
	Gueller	Bava	646
	Gueller	Gueller	1275
	Rdheidhie	El Haramein	1304
Boumdeid	Hsey Tine	Dahara 1	249
	Levtah	El Jamae	198
Kankoussa	Blajmil	Keywalla	372
	Hamoud Post	Lekleibiya	420
	Kankossa	Oum Lekhcheb Ehel Mamdi	51
Kiffa	Aghourat	Oum Rjel	275
	Melgue	Egvava Ivoulane	513

Source : Rapport SDR Assaba/2018

Le recours à des sources d'eau non protégés constitue une réelle menace pour la santé des populations de la Wilaya, en particulier les groupes vulnérables. Comme indiqué dans le tableau... : ci-dessous, les populations des Moughataa de Kankoussa, de Barkeol et de Guerrou sont les plus affectées par cette situation où, respectivement, 61,5% (Kankoussa), 55,8% (Barkeol) et 55,4% (Guerrou) des ménages s'approvisionnent à partir de puits non protégés. La Moughataa de Kiffa vient en seconde position avec 12,8% des ménages qui s'approvisionnent à partir de puits non protégés et enfin Boumdeid (1,5%). L'utilisation des eaux de surface (marres, canal, etc.) n'a pas été mise en relief par l'enquête mais il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une pratique courante notamment en hivernage et dans les zones où se trouvent des marres permanentes.

Ces données indiquent la complexité de la question de la qualité de l'eau que les populations utilisent au niveau de la région et les risques qu'elles encourrent en termes de santé. Selon les résultats de l'ERSIP 2020, l'écrasante majorité des ménages n'utilisent aucun mode de traitement des eaux de boisson. En Assaba, l'utilisation d'une méthode appropriée de traitement de l'eau est très faible et seuls 6,4 % des ménages y font recours. Selon le milieu de résidence, on note que les membres des ménages en milieu urbain (10,3 %) sont plus

susceptibles à utiliser une méthode appropriée de traitement de l'eau que ceux du milieu rural (6,0 %). Au niveau des Moughataa des fortes proportions de ménages n'utilisant aucune méthode appropriée de traitement de l'eau est aussi fréquente. Ces proportions varient de 87,2% à Barkeol à 100% à Boumdeid. L'absence de données sur les maladies hydriques ne permet pas de faire le lien entre l'utilisation des eaux et l'état de santé des populations, néanmoins il est évident que l'utilisation des eaux improches est une cause de la propagation des maladies telles que les diarrhées qui sont selon le profil épidémiologique l'une des pathologies les plus importantes au niveau de la Wilaya.

Tableau 51 : principales sources d'approvisionnement en eau potable.

Système d'approvisionnement	Robinet dans le logement	Robinet dans la concession	Robinet public / borne fontaine	Puits pas protégé
Barkeol	12,9%	3,2%	22,5%	46,8%
Boumdeid	0,0%	7,5%	34,8%	35,7%
Guerrou	29,5%	9,3%	7,4%	21,8%
Kankoussa	4,5%	14,5%	7,7%	53,8%
Kiffa	45,6%	6,8%	2,7%	23,3%
Total	18,2%	9,2%	11,4%	40,6%

Source : EPCV 2019

Assainissement: En ce qui concerne les services d'assainissement de base, les données de l'ERSIP 2020 montrent que 20,2 % des ménages de l'Assaba utilisent des installations améliorées. Cette proportion est largement plus élevée en milieu urbain (88,9%) comparé au milieu rural (12,4 %). De 5,7 % à Kankoussa, elle atteint les 51,7 % à Boumdeid. On note aussi une variation importante selon le niveau d'instruction et le quintile de bien-être. Cette proportion varie de 16,8 % dans les ménages dirigés par un chef de famille sans niveau à 53,6 % à ceux du niveau secondaire ou plus. Elle passe aussi de 9 % parmi les ménages du second quintile à 85,5 % parmi ceux de quintile le plus riche.

Concernant l'utilisation des installations de lavage, environ un tiers des personnes en Assaba (31,3 %) vivent dans des ménages disposant d'un lieu de lavage des mains (tableau WS.2.1). Ce pourcentage est plus élevé parmi les membres des ménages urbains (67,2 %) contre 27,0 % des ménages ruraux. C'est dans la Moughataa de Boumdeid que la proportion la plus élevée des membres du ménage ayant une installation de lavage des mains où l'eau et le savon sont présents a été enregistrée (81,5 %) contre la proportion la plus faible à Kankoussa (20,0 %).

III.3.4. La demande de service et les perspectives

La demande en eau de façon générale est appelée à s'accroître défiant toutes les prévisions en raison de la forte croissance démographique de la région, le changement de mode de vie, les besoins de l'agriculture et les effets climatiques qui poussent les éleveurs à s'installer durablement dans la zone. En milieu urbain, la demande accrue ne s'est pas accompagnée par les investissements nécessaires pour subvenir aux besoins des populations des grands centres urbains. Au niveau des villes moyennes situées sur le biseau sec la demande restera forte, le recours aux puits non protégés et aux eaux de surface est la seule solution tant que des sources en eau potable suffisantes n'ont pas été mobilisées. De grands espoirs sont fondés sur la réalisation du projet d'alimentation de la ville de Kiffa à partir du fleuve Sénégal pour apporter une contribution significative à l'accès à l'eau dans la région notamment au niveau

des villes de Kiffa et Kankoussa mais aussi des localités par lesquelles le réseau d'amenée de l'eau passera quand le projet sera exécuté.

En milieu rural la demande sera essentiellement destinée à la couverture des besoins de l'élevage des cultures maraîchères et phoenicicoles.

Selon les projections de l'ONS, la population de l'Assaba devrait atteindre à l'horizon 2030 environ **489 128 habitants**. La satisfaction des besoins en eau d'une telle population dans un contexte d'une urbanisation croissante nécessitera beaucoup d'efforts aussi bien de la part des acteurs publics que des partenaires.

III.4. Energie

III.4.1. Situation actuelle

III.4.1.1. Potentialités en énergies renouvelables

Selon les données monographiques, l'ensoleillement en Mauritanie est significatif dans toutes les Wilayas y compris celle de l'Assaba qui figure parmi les régions les plus ensoleillées. En effet, il existe un rayonnement moyen d'environ $4,9 \text{ kWh/m}^2$ à $6,5 \text{ kWh/m}^2$ par jour sur une surface horizontale.

Le rayonnement varie entre $1900 \text{ kWh/m}^2/\text{an}$ pour le minimum et $2300 \text{ et } 2400 \text{ kWh/m}^2/\text{an}$ pour le maximum, Ce qui représente une importante possibilité de développement de l'énergie solaire pour la couverture des besoins des ménages en Assaba en la matière.

La Wilaya de l'Assaba bénéficie, de par sa position géographique et la nature de sa topographie, d'un régime de vents favorable à la production de l'énergie éolienne.

La mise en place des équipements nécessaires et l'exploitation du potentiel éolien sont de nature à accroître la production de l'énergie en Assaba en raison de ses coûts, son accessibilité et sa disponibilité.

La Wilaya de l'Assaba renferme, malgré la succession de plusieurs années de sécheresse, un important potentiel de développement de la biomasse. Elle est l'une des Wilayas du pays où le bois et le charbon sont les sources les plus utilisées pour la satisfaction des besoins des ménages (cuisson, éclairage...).

III.4.1.2. Analyse de l'Offre (Production de l'énergie)

La production d'énergie connaît une augmentation en particulier au niveau de la Capitale et les centres urbains qui alimentent les localités avoisinantes en particulier sur l'axe de la route de l'espoir à travers le déploiement d'un réseau MT.

Le Mix énergétique s'améliore avec la mise en service de la Centrale de Kiffa qui dispose d'un disponible en énergie Solaire de 900 KW, soit près de 12% du disponible de la production de la SOMELEC.

Ceci en plus de l'électrification solaire de 56 localités par l'ADER.

III.4.1.2.1. Production électrique

Au niveau de la Wilaya de l'ASSABA, l'électricité est produite essentiellement par des centrales thermiques, il existe 56 localités qui sont équipées en Kits Solaires individuels.

Les principales centrales se situent au niveau des Chefs des lieux de Moughataa en plus d'une Mini Centrale alimentant Elghaira et d'autres localités de l'Assaba, du Tagant et du Brakna.

La situation actuelle de la production de l'électricité pour les centrales gérées par la SOMELEC se présente comme suit :

Tableau 52 : Situation des unités de production d'Electricité en Assaba.

Ville	Type des groupes	Puissance installée en (KW)	Total installé en (kw)	Total disponible en (kw)	Puissance disponible en (KW)
Kiffa	ABC	1500			1300
	ABC	1000			900
	ABC	1500	6300	5400	1350
	ABC	1000			950
	Champ Solaire	1300			900
GUERROU	Perkins	1000	1520		500
	CAT C 18	520		960	460
Barkeol	Perkins	320			280
	DEUTZ	132			125
	Perkins	160	812	405	HS
	DEUTZ	200			HS
Kankoussa	Perkins	675	995	650	500
	Iveco	320			150
BOUMDEID	Iveco	264	414	270	170
	Cummins	150			100
Totaux		10041			7685

Source : SOMELEC 2022.

III.4.1.2.2. Transport d'énergie

La Wilaya dispose d'un réseau de transport MT long de 80 KM réparti en deux segments :

- Réseau Kiffa- Guerrou (33kv -50km) alimentant quelques localités situées sur l'axe entre ces deux Moughataas ;
- Réseau Alghaira-Kamour (33kv-30km) alimentant les localités de l'axe routier.

Tableau 53 : Dispositif d'évacuation et de transport d'énergie

Ville	Réseau MT et BT			Interconnections		
Kiffa	- 1 poste d'évacuation complet (6 départs disj. 15 kV avec accessoires) ;					
	- 8 postes 15/0,4kV 630kVA CBM complets ;					
	- 10 kml RHTA 15kV ;					
	- 15 kml de RBTA ;					
	- 2 kml de RBTS ;					
GUERROU	- 1 poste d'évacuation complet (4 départs disj. 15 kV avec accessoires) ;					

Ville	Réseau MT et BT			Interconnections		
	- 2 postes 15/0,4kV 250 kVA CBM complets & 2 H61 160 kVA complets ;					
	3Kml RHTA 15 KV					
	6 Kml de RBTA			Kiffa- guerrou-33kv -50km		
	1 Kml de RBTS			Alghaira-achram-jawnaba-33kv-130km		
Barkéol	- 1 poste d'évacuation complet (2 départs disj. 15 kV avec accessoires) ;			Alghaira-kamour-33kv-30km		
	- 1 poste 250 kVA CBM complets et 1 H61 160kV 15/0,4kV ;					
	1 Kml RHTA 15 kv					
	3Kml de RBTA					
	0,5 Kml RBTS					
Kenkoussa						
	- 1 poste d'évacuation complet (2 départs disj. 15 kV avec accessoires) ;					
	- 1 poste 250 kVA CBM complets et 1 H61 160kV 15/0,4kV;					
	1 Kml RHTA 15 kv					
	3Kml de RBTA					
BOUMDE ID	0,5 Kml RBTS					
	- 1 poste d'évacuation complet (2 départs disj. 15 kV avec accessoires) ;					
	- 1 poste 250 kVA CBM complets et 1 H61 160kV 15/0,4kV					
	1 Kml RHTA 15 kv					
	3Kml de RBTA					
	0,5 Kml de RBTS					

Source : SOMELEC 2022.

III.4.1.2.3. La distribution d'énergie :

Le réseau de distribution de la SOMELEC approvisionne 19 996 familles selon les dernières statistiques de la SOMELEC (Novembre 2021), répartis comme suit selon les Moughataa.

Kiffa	Guerrou	Kankoussa	Boumdeid	Barkeol
12633	5140	1291	301	630

Source : SOMELEC 2021.

III.4.1.2.4. Electrification rurale solaire

Dans le domaine de l'éclairage solaire, l'ADER a installé des kits dans 56 localités de la Wilaya réparties comme suit (source ADER) :

Les kits solaires ont été installés depuis plusieurs années et n'ont bénéficié des entretiens convenables, ce qui s'est traduit par une dégradation progressive des petites installations selon les évaluations recueillies lors des ateliers participatifs.

L'énergie renouvelable et les kits solaires demeurent des solutions plus adaptées dans les petites localités très pauvres, pour des raisons de coût et de système d'habitat des populations.

Tableau 54 : Liste des localités équipées en kits solaires par l'ADER

Moughataa	Commune	Localité
Barkeiwel	Barkeol	Barkeiwel Lekhdhar
		Chelkha El Beidha
		Rag Koura
		Senhoury
	Boulahrath	Boulahrath
		Boulahrath 2
		Oudey Leamed
		Tevragh Zeina
	Daghveg	Daghveg
		Disky 1
	El Ghabra	El Ghabra
		El Ghabra (Boubaghja)
		El Ghabra (Guelb E'Naaj)
		Ettijar Ehel Awbek
		Keddan
		Oudey Enness
	Guelleir	Ayyare
		Gueleir
		N'Beika
		Oum El Ghora
		Zleylig
		Gueller
	Lebheir	Agtaa-Watya
		Dkheilet Ewlad Ghailane
		Ehel Chfagha
		Hassi Sid'Ahmed
		Lebheir
		Selly
	Leweissi	Emssab Leweissi
		Enweimiss
		Leweissi
		Verea Leachouche
	R'dheidhie	Bou-sreiwil
		El Haremein
		El Haremein(Reghane)
		Lehneikatt
		R'dheidhie
Boumdeid	Lavtah	Lavtah
Kankossa	Blajmil	Blajmil
	Sani	Sani
Kiffa	Aghorat	Belleware
		Bou Gadoum
		Bou Gueara
		Echivae
		Effam Lekhzeiratt
		Eghaourat
		Egueni

Moughataa	Commune	Localité
		Oum El Ghoura
	Kiffa	Hsey El Bekaye
		Saada (PK 20 de Kiffa)
	Kouroudjel	Kouroudjel
	Legrane	Legrane
		Tayef
	Nouamlein	Nouamlein
		Ouyoune Ehel Issa Bouweba

Source ADER : Octobre 2021

III.4.1.3. Indicateurs d'accessibilité aux sources d'énergie :

➤ L'éclairage

Selon les résultats de l'EPCV 2019, 48,9% des ménages ont accès à l'énergie électrique. Ce taux est le plus bas au niveau national, bien en deca de la moyenne qui est de 74,4%. Par rapport aux données de 2014, le taux d'accès à l'électricité a presque doublé passant de 24,9% à 48,9%. Cette évolution est le résultat des investissements réalisés dans le secteur au niveau de la Wilaya ; la création de la centrale hybride de Kiffa alimentant Guerrou. Tous les chefs-lieux de Moughataas sont désormais alimentés en électricité.

Les autres sources d'éclairage sont notamment la torche qui constitue, et de loin, la principale source d'éclairage après le réseau électrique avec un taux d'utilisation de 49% et enfin l'énergie solaire avec 1.6%.

La part du renouvelable en Assaba est inférieure à la moyenne nationale qui se situe à 1.9%. Mais la part de la centrale hybride n'est pas comptabilisée correctement dans l'enquête.

Tableau 55 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'éclairage et le combustible utilisé pour la cuisson (Mauritanie, EPCV2019)

		Quelle est la principale source d'énergie utilisée pour l'éclairage ?										
		Électricité (réseau)	Groupe électrogène	Lampe à pétrole	Lampe à gaz	Bougies	Torche	Energie solaire	Energie éolienne	Autre	11	Total
Milieu	Ensemble	74,4%	0,0%	,0%	,0%	,1%	20,6%	1,9%	,0%	,3%	2,6%	100,0%
	Urbain	92,4%	0,0%	0,0%	0,0%	,1%	1,9%	,0%	0,0%	,1%	5,4%	100,0%
	Rural	58,0%	0,0%	,0%	,1%	,1%	37,6%	3,6%	,0%	,5%	0,0%	100,0%
Wilaya	Hodh charghy	65,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	32,1%	1,7%	0,0%	,8%	0,0%	100,0%
	Hodh Gharby	54,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	42,9%	2,9%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	Assaba	48,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	49,0%	1,6%	0,0%	,5%	0,0%	100,0%
	Gorgol	76,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	21,0%	2,7%	0,0%	,2%	0,0%	100,0%
	Brakna	75,0%	0,0%	0,0%	,1%	0,0%	22,3%	2,0%	,2%	,2%	0,0%	100,0%
	Trarza	87,5%	0,0%	,1%	0,0%	,3%	9,5%	2,7%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	Adrar	67,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	18,8%	13,9 %	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%

	Quelle est la principale source d'énergie utilisée pour l'éclairage ?										
	Electricité (réseau)	Groupe électrogén	Lampe à pétrole	Lampe à gaz	Bougies	Torche	Energie solaire	Energie éolienne	Autre	11	Total
Dakhlett Nouadibou	90,2%	0,0%	0,0%	,9%	,8%	3,4%	4,2%	0,0%	,4%	0,0%	100,0%
	58,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	39,9%	1,8%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	59,4%	0,0%	0,0%	0,0%	1,2%	35,8%	2,0%	0,0%	1,5%	0,0%	100,0%
	98,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,0%	,9%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	88,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	8,5%	3,4%	0,0%	0,0%	0,0%	100,0%
	89,8%	0,0%	0,0%	0,0%	,0%	,3%	0,0%	0,0%	,1%	9,7%	100,0%

c. Les Combustibles domestiques

En Assaba les ménages utilisent principalement le bois et le charbon de bois pour les besoins de la Cuisson ; 58,1% des Ménages utilisent le bois ramassé, 8 % le charbon de bois et 2,3 le bois acheté. L'utilisation du Gaz est à 32,4 largement au-dessous de la moyenne nationale. L'EPCV 2019 relève un grand recul de la butanisation qui se situait en usage domestique en 2013 à 42%. L'utilisation du bois progressé de deux points par rapport à 2013. L'utilisation du bois de chauffé est l'un des facteurs de dégradation de l'environnement et de destruction du couvert arbustif et arboré au niveau des Régions à potentiel sylvicole.

Tableau 56 : Utilisation du Combustible domestique

		Quelle est la principale source d'énergie (combustible) utilisée pour faire la cuisine ?						
		Bois ramassé	Bois acheté	Charbon de bois	Gaz	Electricité	Autre	Total
Milieu Ensemble	Urbain	32,1%	2,5%	13,7%	49,8%	1,3%	0,6%	100,0%
	Rural	2,9%	2,3%	15,0%	76,2%	2,7%	0,8%	100,0%
		58,7%	2,6%	12,5%	25,7%	0,0%	0,4%	100,0%
Wilaya	Hodh charghy	39,7%	2,2%	31,0%	27,0%	0,1%	0,0%	100,0%
	Hodh Gharby	44,2%	2,3%	30,6%	22,7%	0,0%	0,2%	100,0%
	Assaba	58,1%	1,0%	8,0%	32,4%	,0%	0,5%	100,0%
	Gorgol	65,0%	12,4%	15,5%	4,9%	0,0%	2,3%	100,0%
	Brakna	57,0%	5,8%	8,1%	28,8%	0,2%	0,1%	100,0%
	Trarza	11,9%	,5%	12,8%	74,6%	0,0%	0,2%	100,0%
	Adrar	21,0%	2,9%	10,6%	65,5%	0,0%	0,0%	100,0%
	Dakhlett	0,4%	0,0%	0,3%	98,6%	0,4%	0,4%	100,0%
	Nouadibou							
	Tagant	65,0%	,8%	3,2%	31,1%	0,0%	0,0%	100,0%
	Guidimagha	79,4%	4,3%	11,4%	3,9%	0,1%	1,0%	100,0%
	Tirs-ezemour	0,6%	0,0%	0,9%	69,5%	28,4%	0,6%	100,0%
	Inchiri	0,4%	0,8%	3,5%	95,4%	0,0%	0,0%	100,0%
	Nouakchott	0,3%	0,3%	9,0%	86,8%	2,4%	1,1%	100,0%

III.4.1.4. Perspectives

Les travaux du projet Aftout Chergui, en cours d'exécution (60%) devront permettre d'alimenter dix localités situées entre Monguel et Barkeol.

Tableau 57 : Localités en cours de connexion au réseau Aftout Chergui

Moughataa	Commune	Nom de la localité	Population 2013
Barkeiwel	Bou Lahrath	Boulahrathe 1	1018
Barkeiwel	Bou Lahrath	Boulahrathe 2	1033
Barkeiwel	Daghveg	Daghveg	822
Barkeiwel	El Ghabra	Chayef	949
Barkeiwel	El Ghabra	Tijar	1019
Barkeiwel	El Ghabra	El Ghabra	1266
Barkeiwel	Laweissi	Msab Laeweissi	967
Barkeiwel	Laweissi	Laeweissi	1047
Barkeiwel	R'Dheidhie	Rdheidhi	827
Barkeiwel	R'Dheidhie	Elharamaine	1159

Par ailleurs, une étude a été réalisée pour le développement d'un réseau national interconnecté. Dans ce cadre, il est prévu de relier la ville de Kiffa à celle de Sélibabi dont la connexion au réseau Manantali sera faite dans un futur proche avec l'exécution des programmes de l'OMVS.

D'autres projets sont programmés et seront exécutés au cours des prochaines années. Il s'agit principalement de :

- **Projet de Taazour** : réalisation de 3 centrales hybride de 100 à kw pour les localités de Legrane, Lebheir et Chelkhet Latach:
- **Le projet RIMDIR** dans le cadre du Programme Moudoun. Il s'agit de la création d'un réseau alimentant les localités dans la zone de Daghvegh.

III.4.1.5. Principaux constats des diagnostics participatifs :

- Sur les 21 capitales des communes rurales, seules Kamour et El Ghaira sont électrifiées.
- L'axe Kiffa-Effam Lekhdyerat est l'un des plus peuplés de la Wilaya et doit être raccordé par un réseau MT.
- Le manque d'entretien des kits installés par l'ADER a fait reculer l'usage de l'énergie solaire dans les localités concernées.
- L'Energie solaire est la solution la mieux adaptée à l'éclairage des localités rurales.
- Malgré l'intérêt des villageois pour l'utilisation de l'énergie solaire, son développement reste limité par le manque de pièces de rechange et de techniciens spécialisés dans la Wilaya.
- Les réseaux de distribution de la SMOELEC couvrent généralement la plus grande partie des villes sauf les quartiers non urbanisés.
- Seuls les villages de Kendra, Essada et Tissane sont raccordés sur le réseau MT Kiffa-Guerou.

III.5. Transport :

III.5.1. Configuration du Réseau des Routes bitumées Actuel et en perspective

Le réseau routier de l'Assaba s'est densifié cette dernière décennie grâce à la réalisation de trois axes reliant la capitale régionale aux capitales départements à savoir Barkeol, Boumdeid et Kankossa pour une longueur totale de 266 km de route bitumée. Ces investissements ont permis à toutes les Moughataas de la Wilaya d'être reliées à la capitale régionale. Malgré cette avancée en termes d'accessibilité, le déplacement entre les chefs-lieux des Moughataas et les communes reste difficile, notamment durant la saison hivernale. L'axe reliant la Wilaya au Mali reste difficile d'accès, en particulier pour les camions de transport qui constituent l'ossature du commerce transfrontalier. La Moughataa de Barkéol, est-elle aussi confrontée à des difficultés de déplacements durant l'hivernage en raison du nombre importants d'oueds qui traversent cette zone. Dans la zone Nord, les pistes reliant Boumdeid aux localités environnantes sont difficiles d'accès. La commune d'Oudey Jrid, dans le département de Guerou, n'est accessible que par certains types de véhicules en raison de la nature sablo-rocheuse de la piste qui y mène.

La problématique de l'entretien des routes se pose avec acuité pour la Wilaya et risque de remettre en cause la durabilité des infrastructures routières. En effet, l'absence de brigades pour l'entretien des routes conduit à des dommages irrécupérables sur certains passages tout en perturbant le flux du transport, notamment pour la route nationale par laquelle passe un nombre important de véhicules.

Tableau 58 : état des routes en Assaba

Tronçon	Longueur	Nature	Etat
Tronçon route de l'espoir traversant la Wilaya	190 km	Route bitumée	bon
Kiffa-Kankossa	83 km	Route bitumée	Bon
Kankossa-Tenaha	120 km	Piste	mauvais
Kiffa-Boumdeid	108 km	Route bitumée	Bon
Brakéol-Ghaira	83 km	Route bitumée	Bon

Le développement de la Wilaya reste tributaire de l'existence d'un réseau routier fonctionnel permettant des échanges économiques intenses et permettant aux agriculteurs et éleveurs de la Wilaya d'accéder aux marchés locaux et nationaux dans des délais assez courts.

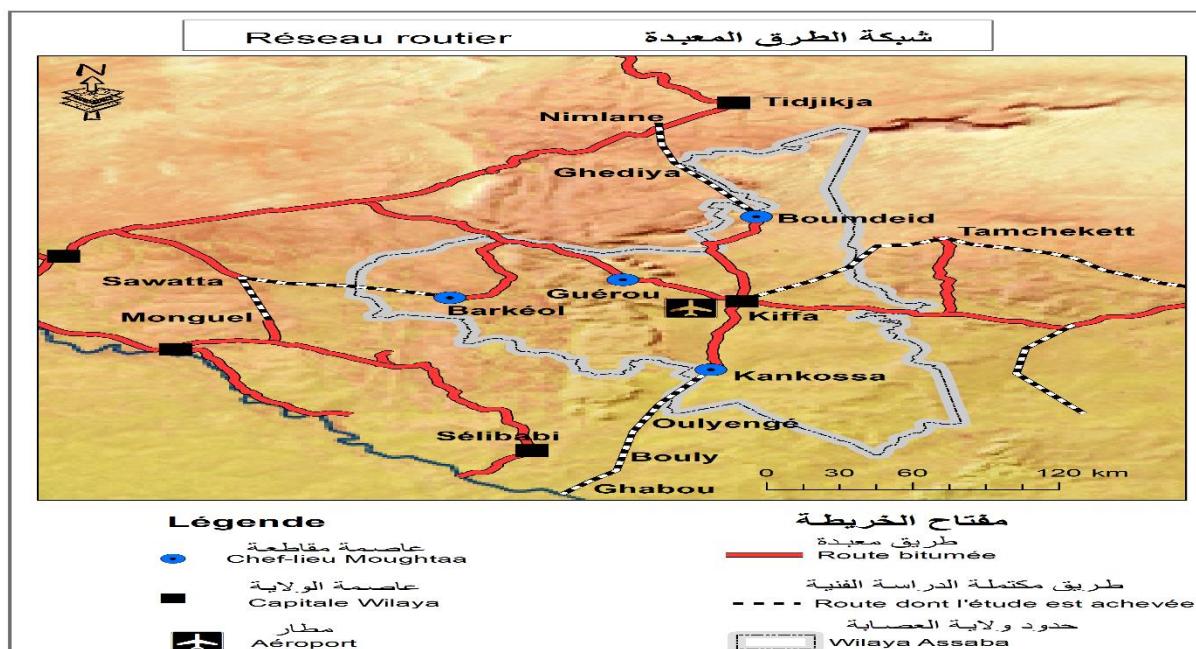
Les populations rurales de l'Assaba, malgré les améliorations constatées au niveau du transport interdépartemental, restent confrontées à des problèmes de mobilité qui limitent l'accès aux services de base et engendre la hausse des prix des matières de première nécessité. La réalisation de la route Tidjikja-Kiffa-Selibaby, en phase d'attribution, aura un grand impact sur l'amélioration des conditions de transport entre le chef-lieu de la Wilaya et les zones Sud et Nord. Elle permettra aussi de développer le commerce de bétail vers les Wilayas du Nord tout comme entre les échanges avec le Guidimagha.

L'enclavement de certaines localités prive les populations de l'accès aux services, notamment pendant l'hivernage et limite les échanges commerciaux entre ces localités et les centres

urbains. Les échanges commerciaux avec le Mali, aurait pu avoir une grande valeur ajoutée si la route Kankossa- Tenaha était bitumée.

S'agissant du transport des personnes, on distingue plusieurs types de véhicules selon la nature des pistes et la destination. Entre les capitales départementales, ce sont les petites voitures et les tout-terrain qui sont d'usage tandis qu'entre la capitale régionale et les autres régions, les bus sont le moyen de transport le plus utilisé. Le transport se fait dans la plupart des cas en l'absence de tout respect des règles et des normes. Les véhicules dépassent souvent le poids autorisé et transportent les personnes en même temps que les animaux.

Carte 8 : Réseau routier



III.5.2. Réseau interrégional

La Wilaya de l'Assaba est reliée au Tagant et au Hodh El Gharbi par la route de l'Espoir.

Des projets en cours d'études complèteront les liaisons avec les autres Wilaya :

- Le projet Boumdeid-Niemale créera une deuxième liaison avec le Tagant (162 km)
- Le projet Kiffa-Tameckhett-Aioune créera une deuxième liaison avec le Hodh El Gharbi (275 km)
- Le projet Barkéol-Sawata créera une liaison avec le Brakna (91 km)
- Le projet Barkéol-Boulahrath-Monguel créera une liaison avec le Gorgol (70 km)
- Le projet Kankossa-Ould Yenjé-Khabou créera une liaison avec le Guidimagha (196 km).

III.5.3. Transport aérien

Seule la ville de Kiffa dispose d'un aéroport (piste bitumée pouvant recevoir des gros porteurs). Cette infrastructure rénovée il y'a plus de 20 ans est toujours fonctionnelle. Ceci dit, des dégradations sont constatées sur la piste, en plus du dysfonctionnement des principaux équipements faute d'entretien. On constate aussi l'occupation par les habitants de la ville de la zone de sécurité de l'aéroport. Tandis que la clôture comporte plusieurs brèches qui permettent l'infiltration des hommes et des animaux ; cependant, les données

météorologiques nécessaires pour l'assistance aux vols sont actuellement disponibles au niveau de l'aéroport.

La Wilaya n'est pas desservie par des lignes régulières depuis plusieurs années pour des raisons liées aux normes et à la sécurité du transport aérien.

III.5.4. Perspectives

Des projets de routes en cours d'études ou de démarrage amélioreront la liaison avec le Mali (Kankossa-Ghabou) et désenclaveront les localités de la Moughataa de Barkéol (Barkéol-Monguel et Barkéol-Sewata).

Mais le désenclavement des grandes localités méridionales (Blajmil, Hamoud, Tenaha...) à partir de Kankossa est plus prioritaire pour changer considérablement la situation alarmante de la Moughataa de Kankossa qui affiche le taux de pauvreté le plus élevé de la Wilaya et éventuellement du Pays.

III.6. Aménagement du territoire et urbanisme

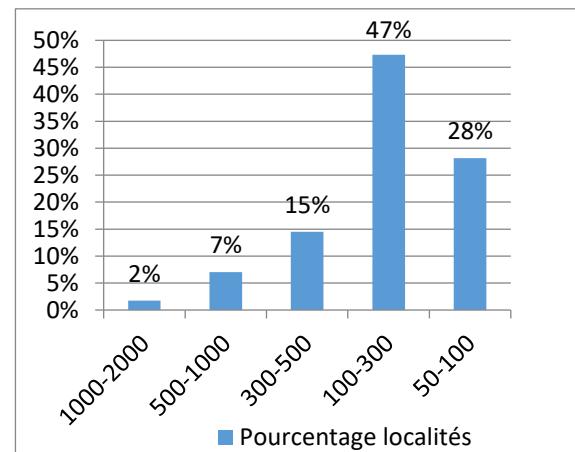
La sédentarisation en Assaba s'est effectuée sans encadrement conduisant à la création de villes, villages et hameaux répondant à une logique communautaire loin de toute autre considération. Les populations se sont installées dans des espaces qui répondaient à leurs besoins en tant que agro-éleveurs sans tenir compte des autres aspects tels que l'accessibilité, la proximité de services sociaux et la viabilité économique.

Avec la réalisation de la route Nouakchott-Nema, de nouvelles localités se sont créées tout au long des différents axes, à la recherche d'une plus grande connectivité avec les centres urbains tout en gardant des liens avec leur milieu rural.

Il faut souligner que les populations de l'Assaba sont en grande majorité des éleveurs dont les déplacements sont rythmés par les conditions climatiques. Le graphique, ci-contre, montre l'état de dispersion des populations où plus de 93% des localités ont moins de 500 habitants. Le nombre de localités de moins de 100 habitants est de 28% tandis que la moitié des localités (47%) ont moins de 300 habitants.

Dans le cadre de mesures prises par l'Etat pour encadrer la sédentarisation, plusieurs réglementations ont élaborées dont la plus récente est la loi d'orientation de l'aménagement du territoire (2010). Ces mesures en l'absence d'outils de mise en œuvre sont restées sans effet sur le mode de sédentarisation des populations qui ont continué à s'installer selon leur volonté créant un paysage de micro localités éparses sans aucune possibilité d'accès à des services de base de qualité. Ce phénomène est plus accentué dans la partie sud de la wilaya, notamment la Moughataa de Kankossa où les populations nomades se sont sédentarisées auprès des zones de pâturage pour maintenir le contact entre les membres des familles dont certains continuent à s'occuper des troupeaux et les autres (femmes et enfants) tentent d'avoir accès à l'éducation.

Tableau 59 Pourcentage des localités selon la taille de la population



Sur le plan de l'urbanisme : la création et l'évolution des grandes et moyennes villes en Assaba, s'est effectuée en l'absence de tout outil de planification urbaine. Ainsi, toutes les localités se caractérisent par l'étroitesse des rues, le manque d'espace publics et l'insalubrité. Le phénomène de quartiers précaires s'est développé autour des grands centres urbains tels que Kiffa, Guerou, Kankossa, Kamour et Ghaira, ou des populations pauvres sont venus s'installer dans la périphérie sans encadrement ni services sociaux.

Les outils de planification urbaine sont, généralement, constitués par les trois étages de documents d'urbanisme suivants :

- Le SDAU (Schéma Directeur d'Aménagement Urbain) fixe les grandes orientations du développement urbain dans un horizon de 10 à 20 ans. L'échelle des plans est généralement comprise entre le 1/10 000 ème et le 1/25 000 ème.
- Les plans locaux d'urbanisme qui fixent les règles d'utilisation des sols sur toute ou partie du territoire de la Commune urbaine.
- Les plans d'aménagement des détails (PAD) qui établissent les opérations de division parcellaire. Ils doivent comporter en plus du plan du PAD un règlement d'urbanisme et un programme de viabilisation et d'équipement.

L'accès des populations aux terres en zone urbaine est devenu compliqué voire impossible depuis la dernière réforme sur la gestion du foncier, centralisant, au niveau du Ministère des Finances, l'attribution des terrains et enlevant aux Walis et Hakems ces prérogatives (*Décret n° 2010-080 du 31 Mars 2010*). Ainsi, l'absence de plans de lotissements et la demande pressante des populations, en raison de l'accroissement naturel des habitants, ont contribué la prolifération de quartiers dans les centres urbains et l'installation des populations rurales dans des endroits inondables.

Type d'habitat : Les données de l'EPCV 2019, montre que 32,2% des ménages vivent dans des logements dont le mur est en béton, bien en deçà de la moyenne nationale (46,4%) mais plus élevé que le pourcentage du Guidimagha (23,9%). Le nombre de ménages vivant dans des logements sans murs (hangars, tentes, etc.) reste important près de 27%. Les ménages vivant des logements dont les murs sont en terres représentent 20,6% alors que ceux en bois sont de 16%. Ces indicateurs reflètent la précarité des logements des populations de la Wilaya. Cette précarité est liée à l'état de pauvreté des populations, notamment rurales, tout comme au mode d'habitation ; les hangars sont mieux adaptés aux conditions climatiques.

Assainissement : selon l'ERSIP 2020, environ 1/4 de la population de l'Assaba (26,0 %) vit dans des ménages utilisant des installations d'assainissement améliorées. Ce pourcentage est de 90,7 % en milieu urbain et 18,6 % en milieu rural. Les variations selon la Moughataa de résidence montrent que la proportion de la population utilisant des installations sanitaires améliorées est plus élevée à Boumdeid (54,9 %) et faible à Kankossa (5,8 %). Les résultats indiquent aussi que l'utilisation d'installations sanitaires améliorées est fortement liée à leurs emplacements et au bien-être économique. La proportion de la population qui vit dans des ménages utilisant des installations sanitaires améliorées passe de 52,3% chez les ménages dont l'installation est ailleurs (en dehors de la maison) à 83,2% chez ceux dont l'installation se trouve à l'intérieur du logement. En considérant le quintile de bien-être économique, on observe une amélioration des installations sanitaires avec le niveau de vie du ménage. Le pourcentage des ménages ayant une installation sanitaire améliorée passe de 13,6% pour les ménages du second quintile (voire nul pour ceux qui vivent dans les ménages les plus pauvres) à 42,5% pour le quatrième quintile et atteint 89,5 % pour les plus riches.

Concernant l'assainissement solide, en dehors de quelques opérations ponctuelles, les ordures restent entassées durant plusieurs mois voir plus à proximité des habitations et dans des endroits sensibles créant ainsi une source de propagation de maladies qui s'aggravent durant la période hivernale. Les actions d'assainissement réalisées essentiellement au niveau

des grandes villes par les communes avec l'appui de certains bailleurs ont souvent échouées pour un ensemble de raisons dont le cout élevé des opérations de ramassage et de traitement des ordures dépassant de loin les capacités financières des communes ajouté à cela les difficultés de recouvrement des taxes d'assainissement que peu de citoyens sont disposés à payer. Au niveau des autres villes de la wilaya, la situation est la même. Le Ministère de l'Intérieur a financé des opérations d'assainissement au niveau de quelques communes de la wilaya. Cette opération, malgré son importance a été limitée compte tenu des moyens insuffisants alloués et des retards de paiement du personnel. Les communes concernées sont Kiffa, Aghorat, Guerou, Kankossa, Sani, Tenaha, Hamod, Boumdeid, Barkeol, El Ghabra et Loueissi.

Possession de titre de propriété de logement : Les résultats de l'ERSIP 2020, montrent qu'en peu plus de la moitié des ménages en Assaba (54,2%) disposent de titre de propriété de logement. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain où huit ménages sur dix (80,0 %) disposent de titre de logement contre 42,2% de ménage en milieu rural. La possession de titre de logement semble être corrélée avec le quintile de bien-être économique des ménages. Pour le quintile le plus bas, la proportion de ménages disposant de titre de logement est de 31,6%. Quant à celle du cinquième quintile, elle atteint 74,7%. S'agissant des raisons pour lesquelles les ménages ne disposent pas de titre foncier, la terre de la famille a été citée par des ménages comme l'une des principales raisons de non possession de titre foncier (45,1 %). Le problème administratif a été cité par 21,5% des ménages. Selon le milieu de résidence, plus de la moitié des ménages (53 %) urbains ont argué qu'il s'agit d'une terre familiale. Selon la Moughataa de résidence, la situation est différente, Guerou (56,5 %) et Kankossa (70,3 %) ont évoqué la possession des terres de familles. Tandis qu'à Barkewol (43,8 %) et à Boumdeid (44,5%) ont cité des problèmes administratifs. Pour la Moughataa de Kiffa, 49,3% ont évoqué être en situation de Gazra (occupation illégale).

Tableau 60 : Proportion de ménages ne disposant pas de titres de propriété de logement par certaines caractéristiques, ERSIP, 2020

	Gazra	Problème administratif	Terre de la famille	Autre	Total
Assaba	16,2	21,5	45,1	17,1	100
Milieu de résidence					
Urbain	30	17,1	53	0	100
Rural	14	22,3	43,9	19,9	100
Moughataa					
Barkewol	0	43	42,6	14,4	100
Boumdeid	0,2	44,5	34,9	20,5	100
Guerou	0	23,5	56,5	20	100
Kankossa	0	4,6	70,3	25,1	100
Kiffa	49,3	10,1	28,1	12,5	100

Chapitre IV : Diagnostic des Secteurs productifs

IV.1. Agriculture

IV.1.1. Potentialités agricoles de la région

La wilaya de l'Assaba est une wilaya à vocation agropastorale. Son potentiel en terres agricoles est estimé entre **60.000 et 80 000 ha**, mais le niveau des emblavures annuelles n'a jamais atteint ce chiffre sous l'effet de plusieurs facteurs dont la hauteur et la répartition spatio-temporelle de la pluviométrie. Selon l'ERSIP 2020, 33,0% des ménages en Assaba qui possèdent une terre pour l'agriculture ont pratiqué la culture sous pluie, 95,5% le bas fond, 4,5% la décrue et 5,3% le barrage au cours des 12 derniers mois de l'année. La culture sous pluie est plus répandue en milieu rural avec 45,6 % qu'en milieu urbain avec 7,0% des ménages pris en compte.

Selon la Moughataa, la culture sous pluie est moins pratiquée à Guerou (6,3 %) contre 69,3 à Kankossa. Le type de culture pratiquée est quasi identique pour (le bas-fond, la décrue et le barrage). En prenant en considération le niveau de vie, pour la culture sous pluie, on remarque une évolution selon le quintile de bien-être. Ce qui donne 55% pour les plus pauvres et 8,9 % pour les plus riches. En ce qui concerne les autres quintiles, les cultures de bas-fond, de décrue et de barrage les proportions sont quasi-identiques. Globalement, la wilaya compte cinq (5) typologies de cultures dont les cultures sous pluie ou diéry, les cultures derrières barrages, les cultures en zones de dépressions, la phoeniciculture ou la culture du palmier dattier et les cultures maraîchères.

Les cultures sous pluie ou diéry sont pratiquées dans la wilaya, en particulier dans sa partie sud et sud-ouest au niveau de la Moughataa de Kankossa. Les spéculations cultivées sont principalement le sorgho et accessoirement le mil et le maïs. Ces spéculations sont parfois associées à des cultures d'appoint comme le niébé et les pastèques. Les superficies annuellement mises en valeur et les productions qui en découlent dépendent essentiellement de la pluviométrie et sa répartition spatio-temporelle. Au cours des 10 dernières années, les superficies exploitées à travers les cultures de diéry ont atteint à moyenne **21 640 ha** variant entre un minimum de **8 118 ha** (2014-2015) et un maximum de **32 794 ha** (2012-2013), au moment où les productions qui en résultent ont atteint à moyenne **10 122 tonnes** pour un minimum de **2 236 tonnes** (2011-2012) et un maximum de **18 574 tonnes** (2010-2011). Les rendements obtenus sont généralement faibles et ont atteint à moyenne **0,44 tonnes/ha** pour le sorgho, oscillant entre **0,15 tonnes/ha** (2011-2012), année de très faible pluviométrie, et **0,60 tonnes/ha** (2012-2013), année à pluviométrie relativement bonne. Le maïs n'a été récolté qu'une seule année (2010-2011) donnant un rendement de **0,70 tonnes/ha** (cf. Tableau ...ci-dessous). En raison de ses exigences écologiques, le maïs est rarement pratiqué en culture de diéry. Le mil est moins exigeant au plan hydrique mais il reste très sensible aux ennemis des cultures notamment les cantharides dont les attaques sont fréquemment signalées dans la région au cours des dernières années.

Tableau 61: évolution des superficies, productions et rendements des cultures de diéri au cours des 10 dernières campagnes agricoles

Camp. agricole	Superficies (ha)				Productions brutes (tonnes)				Rendements (t/ha)		
	Sorgho	Mil	Maïs	Total	Sorgho	Mil	Maïs	Total	Sorgho	Mil	Maïs
2010-11	30680		237	30917	18408		166	18574	0,60		0,70
2011-12	14907			14907	2236			2236	0,15		
2012-13	32794			32794	16725			16725	0,51		
2013-14	30836			30836	17096			17096	0,55		
2014-15	8020	98		8118	3292	0		3292	0,41	0,00	
2015-16	23682	23		23704	11065	0		11065	0,47	0,00	
2016-17	22489	25		22514	10284	0		10284	0,46	0,00	
2017-18	11782	15		11797	3958	0		3958	0,34	0,00	
2018-19	24202	40		24242	10771			10771			
2019-20	16545	30		16575	7221			7221			
Moyenne	21594	38	237	21640	10106	0	166	10122	0,44	0,00	0,70
Maxi.	32794	98	237	32794	18408	0	166	18574	0,60	0,00	0,70
Mini.	8020	15	237	8118	2236	0	166	2236	0,15	0,00	0,70

Source : DSSIA/MDR/2021

Le mode d'exploitation reste traditionnel, notamment fondé sur l'utilisation de la daba comme outil de production, sans emploi de semences améliorées, de fertilisants organiques ou minéraux et/ou de préparation du sol. Les itinéraires techniques recommandés par la recherche agronomique sont peu suivis. Quelques rares exploitants, notamment au sud de la wilaya à la frontière avec le Mali, utilisent timidement la charrue à traction asine pour la préparation du sol.

La production des cultures de diéry est principalement auto consommée. Le pourcentage commercialisé de récoltes varie en fonction des moyens dont disposent le producteur au moment de la récolte en vue de faire face aux besoins familiaux autres qu'alimentaires (habillement, cérémonies de mariages, de baptêmes, etc.).

Les cultures derrière barrages : cette typologie de cultures est principalement pratiquée à travers l'aménagement de barrages à faible ou moyenne pluviométrie disposant d'une topographie favorable. En Assaba, les cultures derrière barrages sont assez bien répandues et la wilaya compte actuellement, selon les informations fournies par la délégation régionale de l'agriculture et l'antenne du projet RIMDIR/RIMFIL, **75 barrages** dont **45 barrages** sont fonctionnels incluant 4 barrages qui viennent d'être réhabilités par le projet RIMDIR/RIMFIL.

Les spéculations pratiquées en cultures derrière barrages sont le sorgho, le maïs, le blé et l'orge. Au cours des 10 dernières années les superficies mises en valeur en culture derrières barrages ont atteint à moyenne **3 902 ha** variant entre un minimum de **2 130 ha** (2011-2012) et un maximum de **6 225 ha** (2014-2015). Les productions découlant de l'exploitation de ces superficies ont atteint à moyenne **3 007 tonnes/ha** oscillant entre un minimum de **1 183 tonnes/ha** (2010-2011) et un maximum de **4 580 tonnes/ha** (2014-2015). Les rendements obtenus varient selon les spéculations. Ils sont, à moyenne pour le sorgho, de **0,61 t/ha** avec un minimum de **0,41 t/ha** et un maximum de **0,98 t/ha**, tandis qu'ils sont, à moyenne pour le

maïs, de **0,75 t/ha** avec un minimum de **0,61 t/ha** et un maximum de **0,92 t/ha** et sont, à moyenne, pour le blé/orge de **1,82 t/ha** avec un minimum de **1,0 t/ha** et une maximum de **2,56 t/ha** (cf. tableau..... ci-dessous)

En raison de la maîtrise partielle de l'eau, cette typologie de cultures, bien que dépendante de la pluviométrie, est moins aléatoire que la culture du diéry. Son mode d'exploitation est, cependant, identique à celle-ci et sa production est auto consommée.

Tableau 62: évolution des superficies, productions et rendements des cultures derrière barrages au cours des 10 dernières campagnes agricoles

Camp. agricole	Superficies (ha)				Productions brutes (tonnes)				Rendements (t/ha)		
	Sorgho	Maïs	Blé/orge	Total	Sorgho	Maïs	Blé/orge	Total	Sorgho	Maïs	Blé/orge
2010-11	1147	882	156	2185	722	732	400	1854	0,63	0,83	2,56
2011-12	1345	785		2130	673	510		1183	0,50	0,65	
2012-13	2051	1873	658	4583	1026	1142	1185	3353	0,50	0,61	1,80
2013-14	2218	240	320	2778	2173,64	220,8	704	3098	0,98	0,92	2,20
2014-15	2888	2669	669	6225	1428	1948	1204	4580	0,41	0,73	1,78
2015-16	559	4214	128	4901	382	3466	236	4084	0,68	0,82	1,84
2016-17	1903	2054	65	4022	1193	1530	65	2788	0,63	0,75	1,00
2017-18	1347	1667	56	3070	796	1149	87	2032	0,59	0,69	1,55
2018-19	1783	2169	248	4199	1204	1694	416	3314			
2019-20	1866	2810	256	4932	1134	2196	455	3785			
Moyenne	1711	1936	284	3902	1073	1459	528	3007	0,61	0,75	1,82
Maxi.	2888	4214	669	6225	2174	3466	1204	4580	0,98	0,92	2,56
Mini.	559	240	56	2130	382	221	65	1183	0,41	0,61	1,00

Source : DSSIA/MDR/2021

La répartition par Moughataa des barrages actuellement opérationnels en Assaba est donnée par le tableau Ci-dessous.

Tableau 63 : Répartition par Moughataa des barrages opérationnels

Moughataa	Nombre de barrages	Superficie totale cultivable (ha)
Barkéol	10	2350
Boumdeid	4	900
Guerou	4	580
Kankossa	7	287
Kiffa	20	3015
Total	45	7 132

Source : Délégation régionale de l'agriculture en Assaba

Les ouvrages (barrages) actuellement en état de fonctionnement couvrent une superficie totale de **7132 ha**. Parmi eux, **20** barrages couvrant une superficie de **3015 ha** relèvent de la Moughataa de Kiffa suivi de celle de Barkéol qui compte 10 barrages couvrant une superficie de **2 350 ha**. Les 3 autres Moughataa comptent, respectivement : Boumdeid (4 barrages couvrant **900 ha**), Guerou (4 barrages couvrant **580 ha**) et Kankossa (7 barrages couvrant **287 ha**).

Les cultures en zones de dépressions : cette typologie de cultures est très proche de celle des cultures derrière barrages car elle nécessite souvent la confection de digues ou diguettes dans des zones à texture limono-argileuse.

En Assaba, les spéculations pratiquées en zones de dépressions sont généralement le sorgho et le maïs. Au cours des 10 dernières années les superficies mises en valeur en zones de dépressions ont atteint à moyenne **1 639 ha** variant entre un minimum de **912 ha** (2011-2012) et un maximum de **2 753 ha** (2012-2013). Les productions découlant de l'exploitation de ces superficies ont atteint à moyenne **1 272 tonnes/ha** oscillant entre un minimum de **615 tonnes/ha** (2011-2012) et un maximum de **2 065 tonnes/ha** (2012-2013). Les rendements obtenus varient selon les spéculations. Ils sont, à moyenne pour le sorgho, de **0,41 t/ha** avec un minimum de **0,31 t/ha** et un maximum de **0,60 t/ha**, tandis qu'ils sont, à moyenne pour le maïs, de **0,82 t/ha** avec un minimum de **0,67 t/ha** et un maximum de **0,96 t/ha** (cf. tableau.... ci-dessous).

Tableau 64 : évolution des superficies, productions et rendements des cultures en zones de dépressions au cours des 10 dernières campagnes agricoles

Camp. agricole	Superficies (ha)			Productions brutes (tonnes)			Rendements (t/ha)	
	Sorgho	Maïs	Total	Sorgho	Maïs	Total	Sorgho	Maïs
2010-11	68	2355	2423		1578	1578		0,67
2011-12	236	676	912	142	473	615	0,60	0,70
2012-13		2753	2753		2065	2065		0,75
2013-14	94	893	987	50	848	898	0,53	0,95
2014-15	613	820	1433	313	777	1090	0,51	0,95
2015-16	222	1649	1871	88	1590	1678	0,39	0,96
2016-17	245	1426	1671	124	1208	1332	0,51	0,85
2017-18	164	1056	1220	51	800	851	0,31	0,76
2018-19	268	1169	1437	121	1044	1165		
2019-20	333	1347	1679	194	1253	1447		
Moyenne	249	1414	1639	120	1164	1272	0,41	0,82
Maxi.	613	2753	2753	313	2065	2065	0,60	0,96
Mini.	68	676	912	50	473	615	0,31	0,67

Source : DSSIA/MDR/2021

Le mode d'exploitation des cultures en zones de dépressions est similaire à ceux des cultures de diéry et derrière barrages et sa production est autoconsommée.

Les cultures phoenicicoles : la wilaya de l'Assaba compte parmi les wilayas oasiennes (phoenicicole) du pays. Selon le recensement des palmiers dattiers en Mauritanie publié en Novembre 2012, les superficies occupées par les dattiers dans la wilaya sont de **7 914 ha** produisant annuellement à moyenne **12 093tonnes** de dattes avec un rendement moyen de **31,73 Kg/pied**.

La culture du dattier est pratiquée dans les 5 Moughataa de la wilaya, mais son importance varie d'une Moughataa à l'autre (cf. Tableau n° ... ci-dessous). Les superficies les plus vastes se rencontrent à Kiffa (**4 144 ha**), tandis que la plus grande production est obtenue à Guerou (**6 224 tonnes**). Les superficies les plus réduites se trouvent à Boumdeid (**184 ha**) au moment où la production la plus faible est enregistrée à Barkéol (**860 tonnes**). La conduite des exploitations est basée sur la culture du palmier avec parfois de cultures irriguées associées notamment des légumes et de la luzerne. Les techniques culturales sont peu maîtrisées et nécessitent encore un encadrement technique et organisationnel plus rapproché en

particulier en ce qui concerne le choix du matériel végétal, les moyens de multiplication de la culture, la pollinisation, le choix des sols, la densité de plantation, la fertilisation de la culture, l'irrigation, la taille et l'entretien de la culture, etc.

Tableau 65.:Répartition des superficies emblavées en phoeniciculture, de la production et des rendements

Moughataa	Superficie (ha)	Production (T)	Rendement (Kg/pied)
Barkéol	203	860	48,66
Boumdeid	184	1 227	38,89
Guerou	1 812	6 224	34,05
Kankossa	1 571	1 310	26,18
Kiffa	4 144	2 472	24,95
Total	7 914	12 093	31,73

Source : recensement des palmiers dattiers en Mauritanie publié en Novembre 2012

En plus des anciennes palmeraies, d'autres nouvelles palmeraies ont vu le jour au cours des dernières années. Celles-ci sont conduites, respectivement, par le PDDO et l'Union Régional des Associations de Gestion Participative de l'Oasis de l'Assaba (URAGPO). Dans ce cadre, le PDDO a mis en place 4 nouvelles palmeraies totalisant 40 ha de superficie. Pour sa part, l'Union régionale des AGPO qui regroupe **25 AGPO** a mis en place, selon les déclarations de son secrétaire général, 243 palmeraies (Zéribas) d'une superficie totale de **225 ha** profitant à **333** exploitants (phoeniciculteurs). Ces palmeraies comprennent **26 814 pieds** productifs.

Les cultures maraîchères : au niveau de la wilaya de l'Assaba, les cultures maraîchères qui couvrent, selon les informations collectées, une superficie dépassant 250 ha connaissent deux systèmes de production, dépendant du potentiel hydrique de la zone :

Dans la quasi-totalité de la Moughataa de Barkéol et Boumdeid ainsi que dans les zones où les ressources hydriques sont limitées, les cultures maraîchères restent l'apanage exclusif des coopératives féminines qui mettent en valeur des superficies réduites variant entre 0,25 et 0,5 ha par coopérative. Les spéculations pratiquées sont la patate douce, la tomate, l'oignon, les choux pommés, la laitue, etc. Le mode de production est dit « semi amélioré » de par les arrosages plus ou moins réguliers et l'épandage du fumier de ferme dont la culture en bénéfice. Cependant, les itinéraires techniques retenus par la recherche agronomique sont faiblement suivis et l'encadrement technique et organisationnel est généralement absent. Les rendements sont faibles et varient entre 5 et 10 tonnes/ha selon la culture.

Au contraire, au niveau de certaines zones situées dans les communes de Sani et Kankossa, Moughataa de Kankossa, des localités de Legrane et Ouad Rowdha, Moughataa de Kiffa, des localités de Kamour et Taghada El Wasaa, Moughataa de Guerou, la situation est différente et les cultures maraîchères connaissent un essor beaucoup meilleur. A l'échelle de ces communes et localités, les cultures maraîchères sont pratiquées par des maraîchers des 2 sexes, notamment sous palmier dans les oasis de N'Dainiyat, d'El Awja, de Tentien, de N'dawdha, de Boudhelite lebiadhe, de Taghada El Wasaa, de Dakhlet Kourourey, etc. où elles tirent avantage de la fraîcheur résultant de la proximité de la nappe phréatique généralement peu profonde en milieu oasien et du brise-vent représenté par les dattiers. Les spéculations cultivées sont identiques à celles signalées ci-haut auxquelles s'ajoutent la menthe et la pomme de terre. Le mode de production est amélioré et les itinéraires techniques retenus par la recherche agronomique sont quasiment mis en œuvre. Par ailleurs, les producteurs de ces

zones avaient bénéficié, au cours des décennies passées, d'un encadrement rapproché des services techniques de l'Etat (PVA de la direction de l'agriculture, le PSA de la DRFV et le projet oasis). Ces producteurs sont assez bien familiers avec des techniques culturales améliorées et leur rendement est assez élevé (20 à 25 tonnes/ha, selon les cultures). La production de ces oasis en légumes approvisionne, le long de l'année, les marchés de Kiffa, de Kankossa, de Guerou, El Ghaira et Barkéol. Un surplus de production est souvent enregistré en particulier dans les mois de Février, Mars, Avril et une partie de la production détériorée par la mévente.

Au niveau de la commune de Kankossa, une jeune association dénommée « l'association des producteurs de légumes de Kankossa- APLK- » a été créée au cours de la décennie passée. Cette association qui regroupait, lors de sa création, 42 coopératives maraîchères semblent afficher un dynamisme débordant qui pourrait, dans un futur proche, redynamiser la culture maraîchère et contribuer à trouver des solutions aux problèmes posés, notamment en matière de commercialisation des récoltes. Elle travaille déjà en partenariat avec des ONG, notamment Ecodev et World vision Mauritanie, qui lui apportent un appui bien apprécié de ses membres. Par ailleurs, l'Etat a mis en place à Kankossa, depuis 2013, un périmètre maraîcher de plusieurs dizaines d'hectares qui avait donné, dans un premier temps, un résultat satisfaisant.

D'autres initiatives sont également prises en ce moment au niveau de la région. Il s'agit de la mise en valeur au cours de la campagne agricole 2020/2021 par 548 adhérents de l'Union régionale des AGPO d'une superficie estimée à 85 ha de cultures maraîchères et une autre initiative prise par la Société de Moringa et des Cultures Fourragères (SMCF) en partenariat avec le PRODEFI qui fait l'objet de l'encadré ci-dessous :

Encadré Initiative de Guerou

Un projet de développement rural intégré de grande portée est actuellement mis en œuvre par la Société de Moringa et des Cultures Fourragères (SMCF) en partenariat avec le PRODEFI au niveau de la commune de Guerou. Ce projet qui se propose l'exploitation de 51 hectares comprend deux composantes principales (i) une première composante portant sur l'exploitation d'une importante superficie de cultures maraîchères (ii) une deuxième composante portant sur la construction et l'exploitation d'une usine de fabrication d'aliments de bétail d'une capacité journalière de 30 tonnes. Toutes les deux composantes sont en cours d'exécution.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante se rapportant aux cultures maraîchères, une superficie totale de 21 ha est mise en valeur dont 6 ha de Moringa, 6 ha de cultures fourragères diverses et 9 ha de cultures maraîchères, en particulier la tomate. L'irrigation de ces spéculations est assurée à travers 7 forages dont 3 forages d'un débit unitaire de 20 m³/heure et 4 d'un débit unitaire variant entre 7 et 8 m³/heure.

Au plan des cultures maraîchères, une variété de tomate de taille avoisinant 1,80 m produisant 30 Kg/pieds en 3 mois a été importée du Maroc et semée le 15 Septembre 2021. La production de cette culture est commercialisée en ce moment sur les marchés de Guerou et Kiffa. D'autres spéculations maraîchères sont cultivées et leur production est commercialisée sur les marchés. La production du Moringa qui est cultivée depuis plusieurs années est présente sur une cinquantaine de sites à travers le pays. Cette production est commercialisée sous forme de poudre pour soigner plusieurs maladies dont l'hypertension artérielle, les ulcères,

etc. (cf.) et aussi en faire du thé. En ce qui concerne les cultures fourragères, 7 variétés de cultures fourragères sont en place. Celles-ci sont notamment la Marlfaalfa, le Moringa, le niébé fourrager, le sorgho fourrager, le pois d'angol, le pois dolique, etc.

Par rapport à la deuxième composante, l'usine de fabrication d'aliments de bétail est en cours de construction sur une superficie de 11 000 m² dont 1400 m² représentent la superficie affectée aux hangars. La SMCF se propose de mettre sa production sur le marché à partir du mois de Mars 2022. En vue de son approvisionnement en matières premières, la SMCF s'est mis en partenariat avec une vingtaine de coopératives qui s'engagent à lui fournir quotidiennement leur production. Elle approche d'autres producteurs pour acheter avec eux leur production.

Cette initiative mérite des encouragements et d'être dupliquée là où les conditions pédoclimatiques le permettent.

NB : il importe de noter que la SMCF est en train d'initier l'amélioration génétique des ovins locaux.

IV.1.2. Gouvernance du secteur

Dans le cadre de la gouvernance du secteur, la wilaya compte de nombreuses structures spécialisées d'appui qui n'entretiennent pas, selon les informations recueillies, de relations de coordination entre elles avec tout ce que cela comporte de gaspillage d'énergie et de temps ainsi que de chevauchements des activités. Les structures spécialisées d'appui présentes en Assaba sont les suivantes :

La Délégation Régionale du Ministère de l'agriculture : Outre le suivi de la situation des producteurs et de la production sur toute l'étendue du territoire de la wilaya, la délégation régionale de l'agriculture apporte des appuis périodiques pour les paysans lors de la campagne agricole. Ces appuis portent souvent sur la fourniture des semences, de produits phytosanitaires, de matériaux de sécurisation des cultures pluviales contre la divagation des animaux (grillages, cornières et fil barbelé) qui arrivent souvent avec retard par rapport au calendrier cultural. Ces appuis portent également sur la mobilisation des eaux de surface (construction et réhabilitation des barrages, de digues et diguettes, etc.). Cependant, la délégation régionale ne dispose que de faibles ressources humaines et matérielles pour accomplir efficacement sa mission dans une wilaya. A l'heure actuelle, outre le délégué régional, les effectifs de la délégation régionale comptent seulement 4 techniciens dont l'un vient d'être affecté à la région. Sur les 5 Moughataa, seulement trois Moughataa (Barkéol, Kankossa et Guerou) sont couvertes par des inspecteurs départementaux largement occupés par les tâches administratives et ne disposant pas de moyens logistiques pour assurer leur déplacement. Les Moughataa de Kiffa, et de Boumdeid sont dépourvues d'inspecteurs départementaux d'agriculture. En termes de moyens matériels et financiers, la délégation régionale de l'agriculture dispose d'une seule voiture tout terrain et se partageait avec la délégation régionale de l'élevage, au titre de l'année budgétaire 2021, un budget de fonctionnement de **2 142 534 MRU** ce qui n'est pas en mesure d'assurer correctement le fonctionnement de l'une des 5 inspections départementales que compte la délégation régionale.

L'Unité régionale de projet de développement durable des Oasis : Le PDDO a pour ambition de créer une base de développement solide et les conditions propices pour que les

communautés oasiennes puissent se prendre en charge et participer de manière effective à la réduction de la pauvreté et à la lutte contre la dégradation de l'environnement. Les objectifs poursuivis sont de: (i) développer les capacités locales d'organisation et de gestion et promouvoir la participation effective des populations oasiennes (les femmes et les jeunes), aux processus de développement communautaire et local ; (ii) promouvoir l'exploitation rationnelle et durable du potentiel productif oasien, notamment au niveau des ressources en eau ; (iii) améliorer les conditions de vie des populations rurales, notamment en matière d'accès aux infrastructures sociales essentielles ; (iv) favoriser l'augmentation et la diversification des revenus des groupes les plus vulnérables, notamment par la facilitation de l'accès aux marchés et aux services financiers ; et développer un réseau de services financiers privés de proximité. C'est dans ce cadre que l'unité régionale du PDDO, a appuyé au cours des années 2020 et 2021, la mise en place de 4 nouvelles palmeraies pilotes d'une superficie globale de 40 ha (10 ha/palmeraie) à travers la région en leur fonçant et équipant des forages, construisant des châteaux d'eau en plus du matériel d'exhaure, en leur installant des clôtures de protection en grillage et en leur offrant les intrants agricoles nécessaires à leur fonctionnement en plus de semences et matériel aratoire pour la mise en place de cultures sous palmiers. L'unité régionale a, par ailleurs, appuyé plusieurs autres palmeraies, notamment dans les Moughataa de Kiffa et Kankossa en forages et matériel de clôtures pour la protection des palmeraies.

L'Union régionale des Associations de gestion participative des Oasis : L'Union régionale des AGPO de l'Assaba compte 25 AGPO reparties sur le territoire de la région. Elle a pour mission d'organiser et d'encadrer ses membres. Depuis 2010, elle exerce 3 types d'activités : le maraîchage, le développement de la phoeniciculture et l'aviculture. Au plan du maraîchage, elle opère à travers 9 zones d'intervention. Au cours de la campagne agricole 2020/2021, elle a organisé et encadré la mise en valeur de 85 ha de cultures maraîchères profitant à 548 exploitants. En ce qui concerne le développement de la phoeniciculture, elle intervient dans 243 zéribas comprenant 26 814 pieds de palmiers productifs sur une superficie totale de 225 ha réparties entre 333 exploitations.

L'Antenne régionale du Projet de Développement des Filières Inclusives (PRODEFI) : L'objectif global du projet est d'améliorer les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales pauvres dans sa zone d'intervention, notamment les femmes et les jeunes, en les incluant dans des filières rémunératrices et résilientes. L'antenne du PRODEFI en Assaba a pour mission essentielles de : (i) organiser, structurer les filières, développer les partenariats entre acteurs ; (ii) désenclaver l'accès aux marchés, appuyer les producteurs selon les opportunités du marché en modèle de production. Dans ce cadre, l'antenne du PRODEFI a appuyé la création à Kiffa d'une association de commerçants et renforcer les capacités de ses membres, à Barkéol, elle a appuyé la création d'un groupement de maraîchers et à Guerou, elle a appuyé la mise en place d'un projet de construction d'une usine d'aliments de bétail d'une capacité annuelle de 30 000 tonnes, un périmètre de cultures de Moringa et de maraîchage.

Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS) : Le projet PARIIS a été préparé par le CILSS et les six pays participants avec l'assistance technique de la Banque Mondiale et de la FAO, pour une durée de six ans. Il vise à améliorer la capacité des parties prenantes à développer et gérer l'irrigation et à accroître les superficies irriguées en suivant

une approche régionale axée sur les « solutions » dans les pays du Sahel participants. Le projet comporte trois composantes, une pour la modernisation du cadre institutionnel, la seconde pour le financement des investissements pour l'irrigation et la troisième pour la gestion des connaissances et la coordination. Au niveau de l'Assaba, le projet a réalisé des études relatives à la réhabilitation du barrage de Boumdeid dont le marché est en cours de lancement. Il a, par ailleurs, construit un BOULI à l'aval du barrage de Dahara et se prépare à lancer des petits pérимètres maraîchers totalisant environ 8 hectares à travers les zones humides de la wilaya.

Projet RIMDIR/RIMFIL : Les Programmes **RIMDIR** (Renforcement des Investissements Productifs et Energétiques en Mauritanie pour le Développement Durable des zones rurales) et **RIMFIL** (Promotion du développement de filières agricoles et pastorales durables), relatifs au premier secteur de concentration **SANAD** (Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Agriculture Durable) du 11ème FED dont l'objectif est de renforcer la résilience des populations vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et sont conçus en tant que continuum de trois interventions complémentaires (**RIMRAP** / Programme de Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience Agricole et Pastorale – **RIMDIR** – **RIMFIL**). Ces deux programmes qui sont présents Assaba depuis la fin de l'année 2019 ont procédé à l'identification/priorisation/validation technique et administrative des infrastructures rurales productives (IRP) en lien avec les filières laitières, maraîchères et de décrue au niveau de certains pôles de développement de la région. Au plan agricole, ils ont procédé à la réhabilitation de 4 barrages au niveau des sites d'Oudey Niaghé (Moughataa de Kankossa), Oudey Jrid (Moughataa de Guerou), Legrane Ehel Salem et Lekhreiza (Moughataa de Kiffa). Ils se proposent, au cours de l'année 2022, de réhabiliter 4 autres barrages dont ceux de M'Sab Talhaye, Vété et Magta Sfeira (Moughaaa de Kiffa) et de Hsey Ahmed Taleb (Moughataa de Kankossa) ainsi que désenclaver des zones de production, en particulier sur les axes Kiffa-Legrane et l'axe Magta-sfeira qui présentent 8 points critiques. Dans le cadre du RIMFIL, le projet a procédé à la formation de 30 facilitateurs pendant 4 mois (à raison d'une semaine par mois) sur l'approche champ école paysan (CEP) en lien avec les cultures de décrue. Chaque facilitateur doit s'occuper de l'encadrement de 15 à 20 producteurs. Le projet a procédé à la livraison aux producteurs de 30 charrues à traction asine et 20 pulvérisateurs à dos d'une capacité de 16 litres. Il a identifié 15 autres facilitateurs qui étaient en cours de formation au cours de la 3^{ème} décennie de Novembre 2021. Il a aussi mis en place 4 jardins maraîchers circulaires (à raison de 2 hommes par bassin de production en toute saison).

ONG GRET : Depuis juillet 2021, le GRET met en œuvre le projet « RIMFIL ONG » en Assaba. L'objectif du projet est d'appuyer le développement des filières agricoles (maraîchage et cultures de décrue) et pastorale (lait de vache). Le GRET a 5 missions : 1) mettre en place un dispositif de conseil collectif de proximité conçu avec, par et pour les groupements d'agropasteurs à travers une démarche champs-école-paysans ; 2) appuyer un développement des filières portées par les agropasteurs et en dialogue avec les autres acteurs ; 3) appuyer les besoins en investissement et en équipement dans les filières à travers un dispositif d'appel à microprojets; 4) accompagner la structuration paysanne à travers le partage, le réseautage et la mutualisation au sein et entre les groupements d'agropasteurs et 5) accompagner et sensibiliser les acteurs des filières dans l'accès au financement.

La Fédération régionale de l'agriculture de l'Assaba : La fédération régionale de l'agriculture en Assaba est une institution qui se veut être le porte-parole des agriculteurs dans la région

et se propose de devenir l'interlocuteur des pouvoirs publics pour la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement de l'agriculture au plan régional. Son objectif principal s'articule autour de la défense et de la préservation des intérêts matériels et moraux de ses membres. Son bureau exécutif vient d'être constitué il y seulement 3 mois.

IV.1.3. Analyse SWOT de l'agriculture en Assaba

Les Forces : En Assaba, l'agriculture dispose de plusieurs forces dont on peut noter : (i) l'existence de vastes superficies de terres agricole dans la région. La wilaya de l'Assaba compte 60 000 à 80 000 ha de terres agricoles qui peuvent, si elles sont exploitées rationnellement couvrir tous les besoins alimentaires de la région ; (ii) l'existence de nombreuses infrastructures de mobilisation des eaux de surface notamment les barrages, digues et diguettes. La wilaya compte, selon les informations collectées auprès des services compétents, 75 barrages dont 45 sont en bon état totalisant une superficie de **7 132 ha** et plusieurs centaines de digues et diguettes à travers la région. Au plan des barrages, la région occupe le 2^{ème} rang dans le pays après le Hodh Echarchgi ; (iii) l'existence d'un important potentiel hydrique pour le développement des cultures maraîchères et fourragères. Ce potentiel hydrique repose sur les nappes phréatiques au niveau des oasis de la région, les mares permanentes telles les mares de Bougari, de Lebhair, d'Ajar kouroudjel, de Kankossa et 194 zones humides. Ces ressources en eau au cas où elles sont exploitées de façon judicieuse permettront de couvrir tous les besoins d'irrigation des centaines d'hectares de terres exploitables en ces spéculations et contribuer largement à l'autosuffisance de la région en légumes et fourrages mais aussi offrirons aux habitants de la région de nombreux emplois dans le secteur agricole ; (iv) l'existence d'une pluviométrie relativement bonne pour les cultures pluviales. Pendant la période 1990 à 2019, les moyennes pluviométriques des trois Moughataa où les cultures pluviales sont pratiquées étaient, respectivement, de 345 mm à Kankossa, 313 mm à Barkéol et 283 mm Kiffa ce qui est assez appréciable pour les spéculations cultivées dans la région si la répartition temporelle est bonne; (vi) la disponibilité d'un important cheptel animal qui compte, selon les estimations de la délégation régionale de l'élevage, 400 000 bovins, 3 500 000 petits ruminants et 130 000 camelins. Ce cheptel peut apporter une contribution significative au développement de l'agriculture dans la région, d'une part, à travers son apport de fumier organique utile pour la fertilisation des terres cultivables et d'autre part, à travers son utilisation comme animaux de trait dans le cadre de la culture attelée largement demandée par les paysans en vue de l'extension des superficies agricoles et la préparation des sols.

Les faiblesses : Au moment où elle jouit de plusieurs forces, l'agriculture en Assaba compte aussi des faiblesses. Au nombre de celles-ci, on peut noter : (i) la pauvreté des terres cultivées en matières organiques, notamment l'humus. Selon des sources concordantes, la teneur de la plupart des terres cultivées dans la région est souvent inférieure à 1% d'humus ce qui explique leur pauvreté en matières organiques. Cette situation est aussi confortée par l'absence de stabulation des animaux dans les champs au niveau de la région ; (ii) la faible structuration et réseautage des producteurs. Dans la région en dépit de la détention par des centaines de coopératives de récépissés d'agrément en bonne et due forme, les producteurs agricoles de la région sont faiblement structurés sinon pas du tout structurés. Ils ne jouissent, non plus, de réseaux les liant les uns aux autres ; (iii) le manque d'intrants de qualité et d'équipements agricoles et la cherté des prix de vente. Au niveau de la région, il n'existe pas de structures

spécialisées dans la commercialisation des intrants et équipements agricoles et les producteurs comptent très souvent sur des appuis en semences et produits phytosanitaires apportés par le Ministère de l'agriculture qui arrivent toujours en retard par rapport au calendrier cultural, ce qui oblige de nombreux producteurs à recourir aux intrants dont la qualité est douteuse. Dans la région, le matériel aratoire fait amplement défaut et tous les travaux culturaux sont réalisés de façon manuelle. Cette situation se fait doubler de l'application de prix de vente d'intrants et/ou d'équipements agricoles exorbitants et hors de portée des paysans ; (iv) le manque de formations et d'appui-conseils techniques des producteurs. Au niveau de la région, il n'existe pratiquement pas de spécialistes de la vulgarisation agricole et appui-conseil et les agents agricoles à qui on attribue le nom d'agent de vulgarisation de base (AVB) sont surchargés de tâches administratives et sont laissés pour compte sans moyens de déplacement, ni supervision, ni formation continue indispensable pour s'adapter aux nouvelles technologies ; (v) la faible maîtrise de la gestion des eaux au niveau des cultures derrière barrages. En Assaba, beaucoup de barrages, digues et diguettes mis en place cèdent sous la forte pression des eaux de pluie au point que sur les 75 barrages que compte la région, seulement 45 sont actuellement en bon état ; (vi) les difficultés d'accès à plusieurs zones de production à cause de leur enclavement. En Assaba, de nombreuses zones de production sont inaccessibles pendant l'hivernage à cause de leur enclavement notamment au niveau des Moughataa de Barkeol, Kankoussa et Kiffa où les cultures pluviales sont les plus répandues. Pour cette raison, le transport des intrants pendant la campagne agricole et l'écoulement des produits au moment de la récolte ne peuvent se faire qu'avec beaucoup de peine ;(vii) l'absence de planification sectorielle et de coordination entre les différents acteurs du secteur. En termes de gouvernance, l'Assaba compte plusieurs structures spécialisées d'appui à l'agriculture dont les acteurs n'entretiennent pas souvent des relations de coordination sectorielle entre leurs acteurs ce qui représente, selon les informations recueillies, une contrainte majeure ;(viii) l'insuffisance des ouvrages par rapport au potentiel exploitable et le faible niveau d'entretien et de réhabilitation des ouvrages quand ils sont endommagés. En Assaba, il existe 75 barrages dont 20 sont endommagés depuis plusieurs années mais leur réhabilitation prend toujours du temps ; (ix) la limitation de l'accès aux cultures de barrages aux seuls ressortissants des collectivités traditionnellement exploitantes des terres, occasionnant de fréquents conflits fonciers. En Assaba, la propriété foncière pose souvent des problèmes et est très souvent régie par des considérations coutumières au dépend des normes prescrites par la loi foncière et domaniale de 1983 ;

Les opportunités : En Assaba, l'agriculture compte, certes, sur plusieurs forces et souffre de faiblesses, mais la région ne manque pas, cependant, d'offrir certaines opportunités pouvant être saisies pour contribuer à assurer son développement. Au nombre des opportunités offertes et susceptibles d'être exploitées dans le sens du développement durable de l'agriculture, il convient de noter : (i) la forte demande des produits agricoles sur les marchés. Sur tous les marchés de la région, les produits agricoles sont fortement demandés pour assurer l'approvisionnement d'une population locale en croissance continue au moment où la production locale est largement déficitaire par rapport aux besoins alimentaires. Le déficit ainsi créé n'est couvert que par des importations du Mali et des pays maghrébins et européens, à travers Nouakchott. L'existence d'une forte demande sur les marchés représente donc une opportunité que les acteurs locaux peuvent mettre à profit pour améliorer davantage la productivité et la production des cultures et réduire ainsi l'écart entre

l'offre et la demande de la région mais enfin arriver à remplacer, autant que possible, les importations des produits agricoles par la production locale; (ii) les importants transferts d'argent provenant de la diaspora de la région installée en Angola, aux Etats Unies et dans les pays européens. On le sait, les ressortissants de l'Assaba installés à l'étranger sont très nombreux et transfèrent d'importantes sommes d'argent en faveur de la région. Cela dit, ces transferts d'argent opérés constamment par la diaspora en faveur de la région représentent une bonne opportunité pour le financement d'activités agricoles à travers la région. Les membres de cette diaspora peuvent être sensibilisés pour apporter leur soutien financier au développement de l'agriculture dans leur région ; (iii) La présence d'un nombre important de structures spécialisées de gouvernance du secteur (ONG, Projets, services déconcentrés de l'Etat) constitue également une autre opportunité pouvant être exploitée pour encourager le développement de l'agriculture de la région. Les acteurs de ces structures doivent, cependant, planifier, coordonner leurs interventions et se concerter régulièrement entre eux afin de se renforcer mutuellement, de se répartir les tâches, d'éviter des chevauchements inutiles. Ils doivent enfin mobiliser davantage de moyens pour le financement du secteur ; (iv) les nouvelles initiatives mises en œuvre par des acteurs de la région à l'image de l'initiative développée par la Société de Moringa et de Cultures Fourragères (**SMCF**) à Guerou. Cette nouvelle initiative constitue une opportunité certaine qui peut servir d'exemple que peuvent suivre d'autres acteurs en vue de développer l'agriculture dans la région.

Les contraintes/risques : En Assaba, l'agriculture fait face à de nombreuses contraintes et risques dont les principales sont : (i) l'irrégularité et la mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies. Ainsi, la station de Bakéol a reçu 654 mm en 2018 contre 137 mm en 2017, celle de Boumdeid 308 mm en 2013 contre 59 mm en 1992, celle de Guerou 428 mm en 2003 contre 46 mm en 1992, celle de Kankossa 482 mm en 2014 contre 133 mm en 1996 et celle de Kiffa 603 mm en 2000 contre 126 mm en 1992. La durée de l'hivernage qui s'étalait sur 4 mois de l'année ne couvre plus que 2 à 3 mois et les pluies se sont souvent transformées en pluies diluviennes et tempêtes. Cette situation a eu de lourdes conséquences sur l'agriculture de la région ; (ii) le faible niveau d'approvisionnement en intrants et équipements agricoles (semences, matériel agricole, fertilisants, produits phytosanitaires, etc.). Au niveau de la région, il n'existe pas de boutiques et/ou de centres commerciaux qui commercialisent les intrants et les équipements agricoles. Dans ces conditions, les producteurs ont recours aux intrants et équipements agricoles livrés par le Ministère de l'agriculture qui arrivent très souvent en retard par rapport au calendrier culturel ; (iii) la pression des ennemis des cultures (oiseaux granivores, sautéraux, cochenille blanche, etc.) et la divagation des animaux dans les champs. Outre la divagation des animaux domestiques dans les champs, largement décriée en Assaba, la pression des ennemis des cultures constitue une contrainte majeure en Assaba. Face à la situation, les services de la délégation régionale ne disposent pas de moyens pour intervenir en temps opportun et le recours au niveau central prend souvent du temps avant de susciter la réaction des autorités ; (iv) l'absence d'un système d'assurance protégeant les exploitants agricoles contre les intempéries et/ou catastrophes liées aux changements climatiques. En Assaba, à l'image du reste du pays, il n'existe pas de système d'assurance protégeant les agriculteurs contre les pertes de récoltes résultants des catastrophes et intempéries devenues assez fréquentes dans la région ; (v) l'absence de protection contre la concurrence des produits maraîchers subventionnés importés en période de récoltes. Dans la région, depuis la détaxation consécutive à l'irruption de la COVID 19 dans le pays, les produits

maraîchers ne sont plus protégés contre l'invasion des produits importés subventionnés qui inondent les marchés en période de récoltes et une grande partie des produits périssables de la région pourrit faute d'être vendue et/ou conservée dans des entrepôts appropriés.

IV.2. Elevage

IV.2.1. Potentiel de la région en matière d'élevage

En Assaba, l'élevage représente l'activité économique dominante de la wilaya et est d'une grande importance économique, écologique et sociale. Il résulte d'une adaptation des hommes et de leur cheptel à l'écologie. Le système d'élevage dominant est de type extensif et la transhumance constitue une activité pratiquée par une majorité d'éleveurs. Pour la majorité de la population en milieu rural, ce type d'élevage demeure un mode de vie dans un environnement difficile où la survie ne peut se concevoir que par le biais de l'animal domestique seul à même de tirer profit des ressources végétales naturelles dont le volume et la répartition géographique sont étroitement liés aux aléas climatiques. Compte tenu de son important potentiel pastoral notamment dans sa partie Sud et Sud-Ouest, l'Assaba constitue une importante zone de refuge et de repli de nombreux troupeaux provenant d'autres wilayas limitrophes (Tagant et le Hodh El Gharbi). On distingue 6 couloirs de transhumance d'orientation Nord-Sud dans la wilaya :Tores El Agné (à l'Ouest), Tores El Menhar (à l'Est) , Axe Tagant-Nouamlein, Axe Tichit-Kankossa, Axe Adrar-Tagant-Boumdeid (axe central) et Tores Negaa (au Nord).

Les statistiques du cheptel collectées auprès de la délégation régionale de l'élevage montrent que la région dispose de **400 000** bovins, **3 500 000** petits ruminants, **130 000** camelins et plusieurs milliers d'asins et équins.

Selon les résultats de l'ERSIP de 2020, 76,9 % des ménages en Assaba pratiquent de l'élevage. Ce taux atteint 77,7 % en milieu rural contre 69,5 % en milieu urbain. On note que la pratique de l'élevage concerne 80% à Barkewol. Elle est de 62,5% à Guerou et de 62,8% à Kankossa. Ces mêmes résultats indiquent que 48,7 % des ménages du milieu rural possèdent des bovins contre 24,8 % en milieu urbain. Selon la Moughataa, ce taux est de 21 % à Guerou et 52,9 % à Barkewol. On constate une variation irrégulière des proportions des ménages possédant des bovins selon le bien-être économique des ménages et la possession de bovin : de 59,7%, pour les ménages les plus pauvres et 33,1% pour les plus riches. L'analyse des données indique une faible possession des camelins en Assaba. Cette proportion varie de 3,8% en milieu rural et à peine 1,7% en milieu urbain. Les résultats de l'enquête montrent aussi que 55,1% des ménages urbains et 69,9% des ménages ruraux possèdent des caprins. Cette proportion passe de 50,3% à Guerou pour atteindre 93,9% à Boumdeid. On note que la possession d'ovins varie de 13,8 % en milieu urbain à 34,0 % en milieu rural. Selon la Moughataa, ce taux varie de 16,1 % à Barkewol à 46,3% à Boumdeid.

Par rapport à la possession des volailles, les proportions varient de 12,8 % en milieu urbain à 30,5 % en milieu rural. Selon la Moughataa, ce taux passe de 35,7 % à Barkewol à 17,1% à Guerou. Pour le bien-être économique des ménages, les proportions varient entre 38,8% pour les ménages les plus pauvres et 11,8% pour les ménages les plus riches.

Tableau 66: répartition en pourcentage (%) des ménages selon le type du cheptel possédé et caractéristiques

Milieu	Bovins	Camelins	Equins	Caprins	Ovins	Volailles
Urbain	24,8%	1,7%	6,0%	55,1%	13,8%	12,8%
Rural	48,7%	3,8%	51,4%	69,9%	34,0%	30,5%
Moughataa						
Barkewol	52,9%	,9%	36,1%	64,6%	16,1%	35,7%
Boumdeid	47,3%	7,1%	39,3%	93,9%	46,3%	20,9%
Guerou	21,0%	1,2%	15,1%	50,3%	19,4%	17,1%
Kankossa	40,7%	0,0%	55,1%	65,3%	45,0%	18,9%
Kiffa	42,3%	7,6%	33,3%	68,1%	22,2%	26,6%

Source : ERSIP, 2020

Au cours des dernières années un ensemble de mesures qui restent, cependant, insuffisantes ont été mises en œuvre pour protéger le cheptel contre les pathologies courantes, pour assurer son abreuvement et son alimentation en période de soudure, etc. Il s'agit en particulier de l'organisation des campagnes annuelles de vaccination du bétail contre les principales maladies, de la surveillance épidémiologique, du fonçage des puits et forages pastoraux, de la disponibilité de certaines quantité d'aliments de bétail, etc. En guise d'appui à l'organisation régulière des campagnes de vaccination contre les maladies du cheptel, la wilaya dispose de 89 parcs de vaccination dont 30 sont à réhabiliter ou à déplacer. Le tableau....ci-dessous fait état de la répartition par Moughataa de ces parcs de vaccination.

Tableau 67: Répartition par Moughataa des parcs de vaccination

Moughataa	Nombre de parcs
Barkewol	25
Boumdeid	4
Guerou	5
Kankossa	23
Kiffa	32
Total	89

Source : délégation régionale de l'élevage/2017

Selon les données du MHA, la wilaya dispose de **764** points d'eau (PE) répartis entre **238** AEP, **277** puits, **68** PMH et **181** forages. Selon les données recueillies auprès du Centre National des Ressources en Eau (CNRE), les points d'eau destinés exclusivement à l'abreuvement du bétail totalisent 23 points d'eau auxquels s'ajoutent 25 puits pastoraux en cours de réalisation par le PRAPS. En dehors de ces points d'eau, le bétail est abreuvé par les eaux des mares et parfois se partage les puits et forages avec les populations.

Il n'existe pas, en Assaba, de marchés spécifiques pour la commercialisation du bétail sur pieds mais au niveau de chacune des villes de la wilaya, il existe un marché de bétail qui commercialise quotidiennement des dizaines, voire des centaines d'animaux. Les autres infrastructures d'élevage sont peu nombreuses et outre les parcs de vaccination et les points d'eau susmentionnés, il y a 5 aires d'abattage et 15 pharmacies vétérinaires. Le tableau.... ci-dessous fait l'état de la répartition par Moughataa des pharmacies vétérinaires.

Tableau 68: répartition par Moughataa des pharmacies vétérinaires

Moughataa	Nombre de pharmacies vétérinaires
Barkéol	02
Boumdeid	0
Guerou	04
Kankossa	02
Kiffa	07
Totaux	15

Source : délégation régionale de l'élevage en Assaba

IV.2.2. Zones pastorales

La composition et la densité de la végétation ligneuse et herbacée en Assaba sont le résultat de la diversité pédoclimatique de la région. Les unités climatiques s'y échelonnent de la limite désertique jusqu'à plus de 300 mm de précipitation annuelle (en année de bonne pluviométrie), et les sols sont assez contrastés d'une zone à l'autre. Toutefois, la densité de la végétation ne suit pas le gradient Nord – Sud si typique pour les autres wilayas (et logique du fait qu'il suit la répartition pluviométrique croissante). Cependant, en dehors de la Moughataa de Kankossa qui représente une zone pastorale où se développent, en année à pluviométrie moyenne, un couvert végétal ligneux et herbacé riche et varié, il n'existe seulement que des poches de pâturages au niveau des Moughataa de Barkéol et Kiffa.

La zone pastorale de Kankossa : De façon générale, la Moughataa de Kankossa représente une zone pastorale où existe un couvert végétal ligneux et herbacé riche et varié vers lequel convergent, tous les ans, des dizaines de milliers de têtes de bétail transhumant provenant de toutes les autres Moughataa de la région mais aussi des wilayas du Tagant et du Hodh El Gharbi. Dans la plupart de ses communes existent des zones pastorales bien fournies, mais parfois des zones de moindre importance sur le plan pastoral.

Les zones pastorales les plus fournies en pâturages sont :

- La commune de Blajmil, où au niveau des vallées et des bas-fonds, la végétation ressemble, de par sa forte densité, aux savanes soudano-sahéliennes garnies d'espèces ligneuses du genre *Acacia sp.*, *Combretum sp.*, *Hyphaene thebaica*, *Sclerocanaria berrea*, *Zizyphus mauritiana*, *Bauhinia sp.* et des espèces herbacées du genre *Cenchrus biflorus*, *Shoenfeldia gracilis*, en abondance.
- La commune de Tanaha qui, à travers l'abondance et la diversité de ses essences ligneuses et herbacées recèle plusieurs réservoirs pastoraux qui sont exploités, annuellement, par le cheptel en provenance des autres Moughataa de l'Assaba et de Tintane, au Hodh El Gharbi. Certes, l'enclavement bien connu de cette commune serait l'un des facteurs qui ont contribué à cette situation ;
- La commune de Hamod où il existe une zone limitrophe au Karakora abritant une grande diversité d'espèces ligneuses (*Hyphaene thebaica*, *Sclerocanaria berrea*, *Zizyphus mauritiana*, *Bauhinia sp.*) et herbacées (*Cenchrus biflorus*, *Aristida mutabilis* et

Panicum laetum) servant de refuges aux éleveurs au moment de la période de soudure, en été, grâce à sa végétation bien fournie.

Ces 3 communes sont traversées par un réseau d'affluents du Karakoro qui contribue à l'alimentation en eau du fleuve Sénégal. Il s'agit de cours d'eau temporaires hormis les gueltas qui sont alimentées en eau quasiment toute l'année à partir de sources qui émergent d'affleurements rocheux et la mare de Kankossa. Il s'ajoute à ceux-ci de nombreux points d'eau qui ont été réalisés au cours des dernières années en vue de faciliter l'abreuvement du bétail. Concernant les zones pastorales en voie de dégradation, celles-ci sont :

Le Sud-ouest à partir d'Oued Gniaghlé à Wiringuel, dans la commune de Kankossa, représentant une zone en voie de dégradation sous l'effet des coupes abusives d'arbres qui se sont développées dans la zone depuis les dernières années. Cependant, autour du lit de la mare de Kankossa et ses environs immédiats, le couvert végétal est assez bien fourni et comprend, des espèces ligneuses telles que *Ziziphus mauritiana*, *Acacia ehrenbergiana*, *Acacia nilotica*, *Balanites aegyptiaca*, *Hyphaene thebaica* et des espèces herbacées telles que *Aristida mutabilis*, *Cenchrus biflorus*, *Panicum laetum*.

Dans la commune de Sani où une grande partie du territoire est colonisée par *Leptedenia pirotechnica* au voisinage duquel se développent, sous l'effet du surpâturage et de l'exploitation abusive, d'importants bourrelets de sable mouvant, ce qui dénote d'un début de dégradation.

Mais en dépit de cette situation contrastée que connaît la Moughataa de Kankossa, il n'en demeure pas moins que ses ressources sylvo-pastorales, demeurant parmi les plus fournies du pays et qu'elles continuent à jouer un rôle majeur, à la fois, dans la vie des populations locales et dans la protection de l'environnement.

En plus de la zone pastorale représentée par la Moughataa de Kankossa, il existe des poches de pâturages dans les Moughataa de Barkéol et Kiffa. Dans la Moughataa de Barkéol les communes de Léweissi et de Lebhair, aux confins de la chaîne de l'Assaba, abritent des poches de pâturages composés d'espèces ligneuses telles que *Ziziphus mauritiana*, *Acacia ehrenbergiana*, *Acacia nilotica*, *Balanites aegyptiaca*, *Hyphaene thebaica* et des espèces herbacées telles que *Aristida mutabilis*, *Cenchrus biflorus*. Ces pâturages sont à proximité des cours d'eau (mare permanente de Lebhair et Gorgol noir) et ne sont pas dégradées. Dans la Moughataa de Kiffa, au niveau des communes de Melgue et d'Aghawrat, dans les environs de Seltanya et Oumoulkhoz existent des poches de pâturages comprenant des espèces ligneuses telles que *Ziziphus mauritiana*, *Acacia ehrenbergiana*, *Acacia nilotica*, *Acacia tortilis*, *Balanites aegyptiaca*, etc. et des espèces herbacées telles que *Aristida mutabilis*, *Cenchrus biflorus*, *Panicum laetum*, *Eragrostis tremula*, *Heliotropium ramosissimum*. Ces poches de pâturages sont à proximité de zones humides telles que l'Oued Moulkhous, qui descend de l'Aouker, l'Oued El Melgue venant de l'Affolé en plus de quelques forages et puits pastoraux réalisés dans la zone.

IV.2.3. L'aviculture

L'aviculture en Assaba est pratiquée sous deux formes : la forme traditionnelle (familiale), et la forme moderne (semi industrielle). L'aviculture familiale est pratiquée, à petite échelle, à travers toute la wilaya. Elle est destinée, en priorité, à couvrir les besoins de consommation

des zones rurales et des petites agglomérations urbaines. Elle constitue une des principales sources de protéines animales et représente une activité génératrice de revenus, notamment pour les femmes rurales.

L'aviculture semi-industrielle est apparue Assaba au cours de la dernière décennie dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Lutte contre la Pauvreté Rurale par l'Appui aux Filières (**ProLPRAF**), financé par le Gouvernement mauritanien, le Fonds International pour le Développement Agricole (**FIDA**) et la Coopération Italienne. L'aviculture semi-industrielle s'est développée au niveau des agglomérations urbaines où il existe actuellement dans la région 25 poulaillers encadrés par l'Union régionale des AGPO. Selon les informations fournies par cette union ces poulaillers se répartissent par Moughataa comme suit :

Tableau 69 : répartition par Moughataa des poulaillers de l'aviculture semi-industrielle

Moughataa	Nombre de poulaillers
Barkéol	1
Boumdeid	1
Guerou	7
Kankossa	4
Kiffa	12
Total	25

Source : Union régionale des AGPO en Assaba

Dans le domaine de l'aviculture traditionnelle, il existe de nombreux petits élevages dont la contribution à l'alimentation locale offre un potentiel significatif. On estime que la productivité des poules varie entre 2 et 6 poulets en 5 mois. Dans les conditions actuelles, l'aviculture traditionnelle est peu valorisée et est extrêmement fragile. Elle comporte, néanmoins, des potentialités importantes pour améliorer la ration alimentaire des ménages les plus démunis. L'autoconsommation, bien que modeste, est appréciable pour une famille pauvre (10 à 40 œufs /famille/an et 8 à 20 poulets/an). De plus, la volaille constitue la tirelire des ménages à travers la vente d'un ou deux poulets pour satisfaire des petits besoins urgents (médicaments, aliments, etc.). Malheureusement, il n'y a eu que très peu d'actions suivies de son amélioration. Les rares expériences réussies dans la wilaya n'ont pas été valorisées en termes d'enseignements à tirer.

L'aviculture semi-industrielle rencontre de sérieux problèmes de maîtrise des coûts de production et de rentabilité économique. Son accroissement entraînerait une augmentation de la dépendance vis-à-vis des intrants importés du fait de leur manque sur le sol national. A ces difficultés s'ajoutent l'inexpérience et la méconnaissance de la majorité des producteurs des techniques permettant de maximiser les résultats. L'énergie et l'eau représentent, en plus, des postes de dépenses importants pour les aviculteurs.

La filière avicole traditionnelle apparaît comme très porteuse et intéressante, en raison de son rôle dans la sécurité alimentaire, son impact sur la pauvreté rurale et ses potentialités d'amélioration considérables. L'analyse de la filière fait apparaître les principales opportunités suivantes: (i) un marché porteur appelé à croître régulièrement et de façon soutenue; (ii) l'intérêt marqué au niveau de certains ménages ruraux de se lancer dans de nouvelles activités; (iii) une activité peu exigeante en termes d'investissements ; (iv) des marges de

progression techniques importantes en particulier au niveau de la production; (v) des opportunités de renforcement du rôle des organisations d'éleveurs au sein de la filière; (vi) des possibilités d'établir des partenariats avec certains acteurs privés.

IV.2.4. Gouvernance du secteur

Dans le cadre de la gouvernance du secteur, les services d'appui à l'élevage au niveau de l'Assaba sont les suivants :

La Délégation Régionale de l'élevage : Elle apporte des appuis importants aux éleveurs à travers les campagnes de vaccination, l'encadrement et le conseil. Elle est, en plus, chargée du contrôle de la qualité des abattages destinés aux marchés locaux en dépit de la réduction des effectifs. Outre le délégué régional et un chef de service, les ressources humaines de la délégation régionale comptent seulement 5 agents vétérinaires soit un agent vétérinaire par Moughataa. Selon les informations collectées, les équipements ne couvrent que très partiellement les besoins liés aux activités de la structure. En termes de moyens matériels et financiers, la délégation régionale de l'élevage dispose d'une seule voiture tout terrain et se partageait avec la délégation régionale de l'agriculture, au titre de l'année budgétaire 2021, un budget de fonctionnement de **2 142 534 MRU** ce qui n'est pas en mesure d'assurer correctement le fonctionnement de l'une des 5 inspections départementales que compte la délégation régionale.

Le Projet PRAPS Mr : Ce projet intervient dans l'amélioration de la santé animale, l'amélioration de la gestion des ressources naturelles, la facilitation de l'accès aux marchés et l'amélioration de la gestion des crises pastorales. Au cours des dernières années, les interventions du projet ont couvert le soutien aux campagnes de vaccination et le financement d'activités génératrices de revenus. Le PRAPS vient de construire et faire réceptionner un marché à bétail au niveau de la ville de Kiffa qui n'est pas encore utilisé ainsi qu'une mini-laiterie d'une capacité journalière de 30 litres.

Le Groupement National des Associations des Coopératives Agro-Sylvo-Pastorales (GNAP) : Association dynamique qui assure le plaidoyer auprès des pouvoirs publics et des partenaires au développement pour la promotion et le développement de l'élevage. Le GNAP représente un partenaire privilégié et un acteur incontournable des institutions en charge du développement de l'élevage. Depuis sa création, en 1992, le GNAP n'a cessé de marquer de son empreinte les politiques et stratégies publiques pour le développement de l'élevage.

La Fédération Nationale des Eleveurs (FNE) : Elle est considérée porte-parole des éleveurs à travers le pays et constitue l'un des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics pour la mise en œuvre des politiques et stratégies de développement de l'élevage. Son objectif principal s'articule autour de la défense et la préservation des intérêts matériels et moraux de ses membres. Cependant en Assaba, sa structure vient d'être mise en place et ne dispose pas de siège. Ses activités ne semblent pas avoir été entamées à ce jour.

Projet Régional de Renforcement des Systèmes de Surveillance des Maladies en Afrique de l'Ouest (REDISSE) Mr : Le principal objectif du Projet REDISSE pour le pays est d'évaluer et réduire les risques de transmission des zoonoses à l'homme ainsi que les risques associés aux agents pathogènes zoonotiques et aux maladies d'origine animale.

Projet RIMDIR/RIMFIL: Les Programmes **RIMDIR** (Renforcement des Investissements Productifs et Energétiques en Mauritanie pour le Développement Durable des zones rurales) et **RIMFIL** (Promotion du développement de filières agricoles et pastorales durables), relatifs au premier secteur de concentration **SANAD** (Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Agriculture Durable) du 11ème FED dont l'objectif est de renforcer la résilience des populations vulnérables face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et sont conçus en tant que continuum de trois interventions complémentaires (**RIMRAP** / Programme de Renforcement Institutionnel en Mauritanie vers la Résilience Agricole et Pastorale – **RIMDIR** – **RIMFIL**). Ces deux programmes qui sont présents Assaba depuis la fin de l'année 2019 ont procédé à l'identification/priorisation/validation technique et administrative des infrastructures rurales productives (IRP) en lien avec les filières laitières, maraîchères et de décrue au niveau de certains pôles de développement de la région. Au plan de l'élevage, le projet a procédé à la formation des producteurs laitiers, d'éleveurs et de vendeurs de lait pendant 4 mois à Guerou, à raison d'une semaine de formation par mois. Il a également formé 30 facilitateurs et promoteurs fourragers sur l'approche champ école pastorale.

L'Antenne régionale du Projet de Développement des Filières Inclusives (PRODEFI): L'objectif global du projet est d'améliorer les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales pauvres dans sa zone d'intervention, notamment les femmes et les jeunes, en les incluant dans des filières rémunératrices et résilientes. L'antenne du PRODEFI en Assaba a pour mission essentielles de : (i) organiser, structurer les filières, développer les partenariats entre acteurs ; (ii) désenclaver l'accès aux marchés, appuyer les producteurs selon les opportunités du marché en modèle de production. Au plan de l'élevage, l'antenne du PRODEFI a appuyé la mise en place d'un projet de construction d'une usine d'aliments de bétail d'une capacité annuelle de 30 000 tonnes/an et le groupe filière aviculture à travers le recrutement d'un spécialiste en facilitation.

IV.2.5. Valorisation des sous-produits

Le **commerce du bétail sur pieds** est l'une des activités les plus répandues en Assaba et constitue la principale source de revenu d'une proportion significative de la population locale. Selon les données de l'ERSIP 2020, 77,7 % des ménages ruraux pratiquent l'élevage contre 69,5 % des ménages urbains. Le commerce du bétail sur pieds se fait suivant trois circuits : i) la vente pour la consommation locale, ii) la vente pour les centres urbains du pays (Nouakchott, Tidjikja, Atar, Zoueirat, Nouadhibou) et iii) l'exportation vers des pays de la sous-région (Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire). Dans ce cadre, les statistiques en matière des flux du bétail sont assez réduites. Cependant, selon l'annuaire des statistiques de l'élevage publié en 2016 par la Direction des Politiques, de la Coopération et du Suivi Evaluation (DPCSE) du Ministère du développement rural (MDR) pendant 12 mois (Janvier-Décembre 2016), les expéditions à partir de la wilaya de l'Assaba avaient atteint : **21 119** bovins, **248 488** petits ruminants, **4 423** camelins et **2721** asins.

Selon les données de la direction des politiques, de la coopération et du suivi/évaluation (DPCSE) du Ministère du développement rural (MDR), au titre de l'année 2016, la **production des peaux et cuirs** issus des abattages contrôlés a été de **21 207** peaux de bovins, **11 719** peaux de petits ruminants, **4 616** peaux de camelins.

La filière peaux et cuirs dispose de grandes potentialités de valorisation si une bonne sensibilisation et une formation appropriée des opérateurs locaux et nationaux sont réalisées sur la collecte et le traitement des produits. Ces derniers pourraient même investir dans la création d'unités de transformation des peaux, au niveau régional, en vue de favoriser l'émergence d'une industrie locale et la diversification des activités liées à l'élevage. Des partenaires étrangers peuvent également être approchés pour investir dans cette industrie.

Les systèmes de production et de collecte des peaux et cuirs sont souvent artisanaux. Les pratiques de l'élevage, l'environnement et le climat jouent aussi, dans bien des cas, une influence négative, provoquant des défauts dans la qualité des cuirs et peaux transformées. Les principaux défauts des systèmes d'élevage en rapport avec l'activité de la filière sont : (i) troupeaux généralement extensifs et/ou semi-extensif, pâturage en liberté ; (ii) problèmes de marquage au fer rouge, pratique difficile à éradiquer ; (iii) problèmes de sous-alimentation, cicatrices, diverses maladies, parasitisme ; (iv) problèmes de maltraitance des animaux, de coups violents qui laissent des marques.

Au plan de la **production laitière**, celle-ci évolue régulièrement en fonction des saisons. Elle est importante pendant l'hivernage (juillet à septembre) et de plus en plus faible de novembre à juin. Comme partout ailleurs en Mauritanie, en Assaba, la saisonnalité façonne la production laitière suivant les lois de l'offre et de la demande. Selon les informations collectées, la production laitière annuelle moyenne en Assaba est estimée à **105 455 tonnes/ an**.

Quant aux **viandes rouges**, le contrôle quotidien d'hygiène et de salubrité constitue une des principales tâches régaliennes des services de l'Elevage. C'est dans ce cadre que l'Assaba dispose de 5 aires d'abattage de bétail, respectivement, dans les 5 Moughataa de région au niveau desquelles les abattages réalisés au cours de l'année 2016 ont porté sur **21 207 bovins**, **11 719** petits ruminants et **4 616** camelins. Cependant, en dépit de l'importance du potentiel de production, la viande rouge reste faiblement valorisée. Elle se caractérise par un dysfonctionnement significatif au double plan technique et organisationnel sur toute la chaîne des valeurs. C'est ainsi que les marchés de bétail sont dotés d'infrastructures très sommaires et les outils publics de régulation font complètement défaut. Au niveau de l'abattage, on note des mauvaises conditions d'hygiène et souvent l'absence d'un minimum d'infrastructures et d'équipements nécessaires, compromettant ainsi tout projet d'exportation de viandes réfrigérées ou congelées. Cela a pour conséquence de limiter la valorisation des excédents de production qui ne peut se faire qu'à travers le circuit parallèle de vente d'animaux sur pieds vers les pays de la sous-région dégageant ainsi une plus faible valeur ajoutée. Quant aux boucheries, comme le reste du secteur de l'abattage, elles sont dans un état d'extrême désorganisation sans rapport avec les conditions sanitaires et hygiéniques exigées par la manipulation d'une denrée aussi sensible que la viande. Le constat des déficiences actuelles du secteur des viandes rouges concernent les différents niveaux de la filière, de la production à la commercialisation en passant par la collecte et la transformation.

IV.2.7. Analyse SWOT de l'élevage en Assaba

Les forces : L'élevage en Assaba compte sur plusieurs forces dont on peut citer : (i) l'existence d'un cheptel important et diversifié avec des races bien adaptées aux conditions écologiques de la région car dans la région l'élevage représente un moyen efficace de lutte contre la pauvreté à travers sa contribution à l'amélioration des conditions d'existence de ses

propriétaires pour lesquels il constitue une source d'épargne mais aussi de revenu et d'emploi d'une frange non négligeable de la population locale (bergers, bouchers, dépeceurs, etc.) ; (ii) les faibles coûts de production en systèmes d'élevage transhumant et semi-extensif qui sont les plus pratiqués dans la région. Dans ces systèmes, les dépenses se limitent généralement aux salaires des bergers et une complémentation limitée en aliment de bétail en période de grandes sécheresses. En revanche, les éleveurs en tirent un grands profit à travers la vente d'animaux sur pieds expédiés vers les agglomérations urbaines du pays et/ou lors de la transhumance dans les pays de la sous-région où les prix du bétail sont plus élevés qu'en Assaba et lors des fêtes religieuses ; (iii) le potentiel excédentaire de production des viandes rouges par rapport aux besoins de consommation de la région. En Assaba, l'élevage produit un excédent très important de viande rouge. Cependant, à l'heure actuelle, les conditions d'abattage des animaux, d'hygiène, des infrastructures et leurs équipements ne sont pas encore réunies pour envisager l'exportation de la viande rouge vers d'autres pays. Mais dès que ces conditions soient réunies, l'Assaba pourrait bien se lancer dans l'exportation vers les pays de la sous-région des viandes rouges réfrigérées et/ou congelées ; (iv) l'existence de races rustiques bien adaptées pour l'aviculture traditionnelle qui comporte des potentialités considérables de contribuer à améliorer la ration alimentaire des ménages les plus démunis. La volaille constitue, en effet, la tirelire des ménages démunis à travers la vente de poulets pour la satisfaction des petits besoins urgents (médicaments, aliments, etc.) ; (v) l'existence de races laitières locales adaptées au milieu, notamment, le zébu maure dont la production laitière est relativement importante et est surtout susceptible d'amélioration quand on y introduit des méthodes zootechniques tel que la sélection et le croisement avec des races améliorées et/ou l'amélioration génétique à travers l'insémination artificielle déjà expérimentée dans la région au niveau de Kankossa;

Les faiblesses : Au moment où on compte plusieurs forces favorisant l'élevage en Assaba, on ne peut passer sous silence qu'il comporte aussi des faiblesses. Au nombre de ces faiblesses, on peut noter : (i) la baisse des potentialités pastorales de la région et la vulnérabilité de son environnement. Depuis le début de la sécheresse des années 70, les potentialités pastorales de la région sont en baisse progressive et son environnement est de plus en plus vulnérables sous l'effet conjugués des aléas climatiques, de la pression du bétail et l'action anthropique (défrichement, sédentarisation, coupe abusive des arbres, etc.) ; (ii) la faible efficacité des services publics dans l'appui à la production, la transformation et la commercialisation dans les filières d'exportation des viandes rouges. La délégation régionale de l'élevage en Assaba compte seulement 5 agents vétérinaires, affecté chacun comme inspecteur de Moughataa, en plus du délégué régional et d'un chef de service dotés de faibles ressources financières et matérielles nullement en mesure de leur offrir la possibilité d'appuyer efficacement une action de production, de transformation et/ou de commercialisation des filières d'exportation des viandes rouges ; (iii) l'absence et/ou la déficience dans les marchés à bétail des infrastructures et outils publics de suivi et de régulation des échanges. En dehors d'un marché à bétail qui vient d'être achevé à Kiffa et qui n'est pas encore utilisé, les marchés à bétail de la région ne sont pas dotés en infrastructures et outils publics de suivi et de régulation des échanges ; (iv) les conditions d'abattage, de conservation et de transport des viandes ne répondant pas aux normes sanitaires, d'hygiène publique et de traçabilité sanitaire et commerciale. Ainsi donc, les aires d'abattages des animaux ne répondent pas aux normes requises en termes d'espace, d'hygiène, d'environnement, d'accès à l'eau et l'électricité,

d'organisation et de fonctionnement. Les produits sont souvent exposés à l'air libre, à proximité de produits polluants, sans moyens de conservation et les transports sont organisés sans être entourés de précautions d'hygiène, etc. ; (v) l'existence d'un circuit parallèle d'abattage clandestin échappant à tout contrôle sanitaire. A ce niveau, il n'existe pas de système d'identification des animaux permettant de protéger, rationaliser, organiser la production, la commercialisation et de faciliter la traçabilité sanitaire et commerciale ; (vi) l'aménagement non rationnel de l'espace en termes d'implantation des infrastructures pastorales et d'élevage. A titre d'exemple, la Moughataa de Kankoussa qui représente la seule zone pastorale significative dans la région ne bénéficie que de 23 parcs de vaccination sur les 89 que compte la région et de 2 pharmacies vétérinaires sur 15 pharmacies existantes ;

(iv) la faible valorisation des sous-produits animaux tels que lait, viande, peaux et cuirs, abats, fumier de ferme, etc. Comme on l'a vu dans les rubriques précédentes, ces sous-produits animaux sont peu valorisés tandis qu'ils peuvent représenter une source significative de l'économie productive de la wilaya s'ils sont convenablement valorisés ; (v) le faible niveau de développement des cultures fourragères. En dépit de l'existence d'un important potentiel de développement des cultures fourragères représenté par les multiples mares et les zones humides, la culture fourragère demeure peu développée en Assaba; (v) l'absence d'encadrement rapproché des éleveurs et l'insuffisance des ressources humaines au niveau des structures étatiques en charge du secteur. On l'a vu précédemment, les services de la délégation régionale de l'élevage comptent seulement un nombre limité d'agents vétérinaires dotés de peu de moyens financiers et matériels pour assurer un encadrement rapproché de milliers d'éleveurs que compte la wilaya ; (vi) l'absence de planification sectorielle et de coordination entre les acteurs du secteur. A l'image de ce qui se passe dans les autres secteurs de l'économie de la wilaya, les acteurs du secteur de l'élevage n'entretiennent pas des relations de planification et de coordination entre eux ; (vii) la faible protection des pâturages contre les feux de brousse, notamment par la création de réseaux de pare-feux suffisamment denses et régulièrement entretenus ;(viii) l'absence d'organisation de filières animales susceptibles de promouvoir un développement durable de l'élevage et de ses sous-produits.

Les opportunités : En matière d'élevage, l'Assaba présente plusieurs opportunités pouvant être saisies pour aider à développer de façon harmonieuse l'élevage dans la région. Au nombre de ces opportunités on peut citer : (i) l'existence de pâturages herbacés et ligneux riches et variés couvrant de vastes superficies de plusieurs zones pastorales de la région. Ces pâturages riches et variés représentent un refuge pendant la sécheresse du bétail des autochtones mais aussi pour celui des éleveurs du Tagant et du Hodh El Gharabi ; (ii) la présence de vastes superficies de zones humides favorables au développement des cultures fourragères. Ces superficies se retrouvent au niveau des 194 zones humides (mares, guelta, guéia) couvrant 1200 ha dont 60 ha de mares permanentes; (iii) la dynamique de la demande régionale et nationale à la hausse (croissance de la population, urbanisation, augmentation relative des revenus des ménages) offrant d'importants débouchés pour le bétail, ses produits et sous-produits aussi bien au niveau national (Nouakchott, Tidjikja, Atar, Zoueirat, Nouadhibou) que dans les pays de la sous-région (Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire) ; (iv) l'existence d'importants marchés d'exportation des animaux sur pieds vers les pays de la sous-région et les agglomérations urbaines nationales notamment au Sénégal, au Mali, en Côte d'Ivoire et en Mauritanie à Nouakchott, Tidjikja, Atar, Zoueirat, Nouadhibou; (v) l'existence d'un marché local de viande blanche porteur qui devrait continuer à croître de façon régulière et soutenue

pouvant servir de débouché sûr aussi bien pour la production de viande blanche issue de l'aviculture traditionnelle que semi-industrielle ; (vi) l'existence sur le territoire de la wilaya d'une usine de production d'aliments de bétail d'une capacité de 30 000 tonnes/an qui livrera ses premiers produits à partir de Mars 2022.

Les contraintes /risques: L'élevage en Assaba fait face à plusieurs contraintes et risques qui pèsent sur son développement dont les principales sont : (i) l'insuffisance et l'inégale répartition des infrastructures vétérinaires de base. Dans ce cadre, on note l'existence de plusieurs zones riches en pâturage, notamment dans la partie Sud-Ouest de la région où les points d'eau et les parcs de vaccination sont peu nombreux et en partie vétustes. Plusieurs parcs de vaccination existants dans cette zone nécessitent d'être déplacés et/ou réhabilités. On note, également qu'au niveau de la Moughataa de Kankossa où le plus grand nombre de bétail les pharmacies et dépôts vétérinaires se limitent à deux unités seulement ; (ii) l'apparition, de temps à autre, de pathologies animales telles que la péripnemonie contagieuse bovine (PPCB), la fièvre aphteuse, le botulisme, la pasteurellose, etc. contre lesquelles les services vétérinaires de la wilaya sont peu outillés aussi bien en termes de ressources humaines qu'en termes de moyens matériels et logistiques ; (iii) la pression annuelle exercée par le bétail transhumant en provenance des wilayas du Tagant et Hodh El Gharbi sur les pâturages de la région. Rappelons, à cet effet, que les pâturages de la région, en plus de la pression du bétail autochtone, sont en proie, tous les ans, à l'afflux de dizaines de milliers de têtes de bétail transhumant dans la région et/ou la traversant à destination du Mali et de retour ;

IV.2.8. La Pêche continentale

La wilaya de l'Assaba dispose d'un potentiel halieutique significatif notamment au niveau de la Moughataa de Kankossa où la pêche représente une activité exclusivement nationale, à Lebheir, Moughataa de Barkéol et dans les mares de la Moughataa de Kiffa, telle que la mare d'Ajar Kouroudjel. En Assaba plusieurs ressortissants et communautés font de la pêche leur principal moyen de survie.

Au niveau de la mare de Kankossa, la famille Fodjié (soninké) est connue comme étant à l'origine de la vulgarisation des techniques de pêche auprès des autres communautés locales. Au cours de l'année 2020, trois groupes des pêcheurs exerçaient l'activité de la pêche continentale dans cette mare. Il s'agit de : la famille Fodjié, les pêcheurs d'Agmamine et ceux de Lezeyzat qui totalisaient ensemble un effectif de 60 pêcheurs.

La pêche est exercée toute l'année à l'aide des petites pirogues en bois (lana) de 6 m de long et 80 cm de large, des troncs d'arbres ou des jerricanes reliés par une corde (6 à 10). On distingue trois principaux engins de pêche : (i) des filets maillants à monofilaments de 90 à 100 m de longueur, d'une chute de 2 m et d'un maillage variant de 4 à 9 cm. Chaque pêcheur dispose généralement de 5 à 6 filets ; (ii) des palangres d'une longueur de 200 m sur lesquels sont placés des hameçons non appâtés numérotés de 12 à 14 ; (iii) des éperviers (utilisés uniquement par les pêcheurs Fodjié).

La pêche dure toute l'année mais les meilleurs rendements sont réalisés généralement entre les mois d'Août et de Janvier. La production est écoulée sur le marché de Kankossa par le biais de femmes vendeuses ou sur le marché de Kiffa. La vente se fait le plus souvent à l'état frais

au prix fixe de 100 MRU par kg pour les grands poissons et 30 MRU par tas de 6 pièces de petits poissons (tilapia). En cas de surproduction ou durant la saison d'hivernage le poisson est séché et vendu à 50 MRU/kg aux mareyeurs qui viennent le chercher sur place ou directement dans les localités maliennes les plus proches au prix de 70 MRU/kg.

S'agissant de la mare **d'Ejar Kouroudjel**, Moughataa de Kiffa, celle-ci se caractérise par sa richesse ichtyologique relativement importante se manifestant par la présence de 7 espèces de poisson et 4 espèces des moules. On distingue principalement 2 périodes de pêche :

- La saison des meilleurs rendements qui dure de Septembre à Juin au cours de laquelle les pêcheurs ciblent le poisson de grandes tailles (5 à 7 kg) avec des captures moyennes pouvant atteindre 200 kg par jour et par pêcheur.
- La saison des rendements moyens à faibles qui s'étale de Février à Mai où le poisson de grande taille devient rare et les pêcheurs sont obligés d'utiliser un maillage petit pour cibler le poisson de petites tailles (tilapia). Les rendements sont réduits à environ 20 kg par personne par jour.

La vente se fait généralement à l'état frais sur les marchés de Kiffa et Kankossa ou sur place à des mareyeurs maliens qui viennent régulièrement sur le site. Le poisson peut être également séché en cas des fortes captures ou durant la saison d'hivernage en raison d'une diminution de la demande locale car les populations locales ne consomment pas le poisson à cette période. Les prix de vente sur les marchés de Kankossa et Kiffa sont de 80 MRU par kilo pour les grands poissons (Safdou et Telegha-clarias) et 50 MRU pour les petits poissons (tilapia et autres petites espèces). Dans le cas d'une vente sur place, les prix sont de 40MRU /Kg pour les grands poissons et 20 MRU/kg pour les petits poissons.

En ce qui concerne la **mare de Lebheir**, Moughataa de Barkéol, la pêche est une activité qui s'exerce depuis les années 60 et se pratiquait, à l'époque, à l'aide des engins traditionnels confectionnés à partir des morceaux de bois. Depuis quelques années des nouveaux engins de pêche ont été introduits dans la zone par les pêcheurs de Garralla (Moghataa de Kankossa) tels que les filets et les palangres.

La mare de Lebheir renferme une diversité ichtyologique importante avec la présence de 12 espèces de poisson en plus de cinq autres espèces telles (Sando, Sraymiya, Guejel, wandouna, soubaré) qui ont disparu à cause de l'assèchement de la mare suite à la diminution de la pluviométrie. La saison de pêche dure généralement de Novembre à Mai et les captures moyennes sont estimées à 20 à 30 kg par personne et par jour. La vente se fait généralement à l'état frais aux mareyeurs qui viennent régulièrement sur le site. Les prix de vente varient de 100 MRU/kg pour les grands poissons et 40 MRU/kg pour les petits poissons (tilapia).

Le potentiel halieutique de ces mares reste sous-exploité, malgré le rôle qu'il peut jouer dans le développement de la wilaya de l'Assaba.

IV.3. Les ressources environnementales

En Assaba, la composition et la densité de la végétation ligneuse et herbacée sont le résultat de la diversité pédoclimatique de la wilaya. Les unités climatiques s'y échelonnent de la limite désertique jusqu'à plus de 300 mm de précipitation annuelle (en année de bonne

pluviométrie), et les sols sont assez contrastés d'une zone à l'autre. Il existe des zones où le couvert végétal est parmi les plus fourni dans le pays à l'image de quelques zones dans les communes de Blajmil, Hamoud et Tenaha dans la Moughataa de Kankossa. Au niveau de celles-ci, le couvert ligneux compte des states riches et variées dominées par des *Bauhinia reticulata*, *Borassus aethiopum*, *Hyphaene thebaica*, *Sclerocarya birrea*, *Acacia tortilis*, *Acacia nilotica*, *Ziziphus mauritiana*, etc. et le couvert herbacé abrite des espèces telles que *Aristida mutabilis*, *Cenchrus biflorus* et *Schoenefeldia gracilis*, *Cyperus conglomeratus*, etc. En revanche, il existe aussi des zones où le couvert végétal est nettement plus réduit notamment dans les parties situées plus au Nord de la wilaya, telles que la Moughataa de Boumbeid et le Nord-Est de celle de Guerou. Dans ces zones le couvert ligneux se compose souvent de quelques *Acacia radiana*, *Balanites aegyptiaca*, *Ziziphus mauritania*, etc. d'une densité réduite et couvert herbacé se limite au *Cenchrus biflorus*. La nature et la densité du couvert végétal dépendent, cependant, de la nature du sol, de la disponibilité de l'eau et du relief.

Aujourd'hui, on note, malheureusement, que de façon générale, les réserves de bois tendent à diminuer fortement pour des raisons liées essentiellement à la production de charbon de bois, de bois de chauffe et à l'agriculture. L'interdiction de la production de charbon de bois ne semble pas améliorer la situation. Cependant, bien qu'en Assaba les forêts semblent, pour l'instant, poursuivre un rythme de régénération naturelle globalement acceptable, la conjoncture économique est assez intense pour la production de charbon de bois en vue d'un approvisionnement des grands centres urbains. Cette tendance risque de toucher gravement la wilaya étant donné l'épuisement prévisible du potentiel ligneux au niveau de la vallée du fleuve Sénégal.

Pourtant, la forêt reste une ressource précieuse pour les ménages pauvres, les produits et sous-produits de la forêt engendrant un grand nombre d'activités génératrices de revenus en milieu rural et même urbain. La reforestation et le reboisement tels que pratiqués poursuivent souvent le seul objectif de protection des infrastructures. Au sujet des modalités de la reforestation, de nombreuses questions restent posées quant au choix des types d'aménagement, l'analyse d'impact, les possibilités de pérennité, le droit des utilisateurs sur la ressource, les modes de participation et la gestion des conflits.

En dépit de cette situation contrastée, l'Assaba continue d'accueillir un potentiel floristique et faunique assez diversifié pouvant contribuer, dans une large mesure, à son développement socio-économique si on en prend soins. Le tableau ci-après récapitule les espèces animales et végétales les plus répandues dans la région.

Tableau 70: espèces animales et végétales les plus répandues en Assaba

Végétaux	Oiseaux	Reptiles
- <i>Acacia flava</i>	Calao	Boa
- <i>Acacia Nilotica</i>	Canard	Boudhver (corné, agressif et vénéneux)
- <i>Acacia radiana</i>	Canard casqué	Bouneïne
- <i>Acacia Seyal</i>	Charognard	Boutibibe
- <i>Balanites aegyptiaca</i>	Cigogne	Bouzerreïgue
- <i>Callotropis procéra</i>	Corbeau	Crocodile
- <i>Combretum aculeatum</i>	Echasse	Crocodile du nil
- <i>Comifora africana</i>	Eliss	Naja
- <i>Crewia bicolor</i>	Ganga	Varan du désert

Végétaux	Oiseaux	Reptiles
- Echinochloa colona	Héron (garde– bœuf)	Varan du Nil
- Ejerk	Héron cendré	Vipère
- Hyphaene thebaïca	Mange –mil	
- Leocarpus	Outardes	
- Leptedenia pyrotechnica	Petite aigrette	
- Zuzuphis mauritiaca	Pigeon	
	Pintades	
	Vanneau armé	

Source : GIRNEM

La wilaya comprenait deux forêts classées du nom de Naîm et Meraye Esder dont la superficie totalisait **16 105 ha**. Selon les informations collectées, ces forêts classées n'existent plus. Mais la wilaya, compte encore des zones humides.

IV.3.1. Zones humides

L'Assaba compte 194 zones humides (mares, tamourt, guelta, gâat) qui s'étendent sur une superficie de plus de 1.200 ha dont 60 ha constitués des mares permanentes représentant une importante réserve halieutique et conservent une grande diversité biologique (crocodiles, babouins, faune ornithologique, flore). Parmi ces zones humides, les plus connues sont :

- La Tamourt de Bougari qui se situe à 60 Km de Kiffa dans la commune d'Aghorat. Elle est alimentée en eau par plusieurs cours d'eau et a la particularité d'avoir une faune et une végétation très riche. Les crocodiles du Nil présents en nombres importants sur la tamourt font l'originalité de son site. La faune est représentée par de nombreuses espèces d'oiseaux, ainsi que par des babouins, des damans de rocher et beaucoup d'autres animaux sauvages. La végétation est riche en espèces herbacées et ligneuses. Elle offre également une opportunité importante de pratique de pêche.
- La mare de Kankossa est une grande dépression qui collecte les eaux de pluie se déversant des hauteurs de l'Assaba. Cette mare est permanente et connecté au fleuve Sénégal par le Karakoro. Les activités économiques qu'elle abrite sont dominées principalement par l'élevage, l'agriculture, les activités commerciales et artisanales. Elle a une longueur de 14 km et une largeur de ½ km pour une superficie de 7 km². Elle constitue un pôle d'attraction des éleveurs, des cultivateurs, des pêcheurs et même ceux qui font la cueillette.
- La mare de Lebhair est située entre les monts de l'Assaba à 47 km au Sud-est dans la Moughataa de Barkéol, dans la commune qui porte son nom « Lebhair ». Elle est une mare pérenne d'une longueur maximale de 7 km, une largeur de 200-300 m et une profondeur de 1-3 mètres. Les principales activités de la population locale sont : l'agriculture, l'élevage, le commerce et la pêche. Avec son très beau paysage, la mare de Lebhair dispose d'un potentiel touristique considérable non encore exploité.

Les autres zones humides de l'Assaba abritant des superficies boisées offrant d'importantes activités de foresterie telles que la collecte du bois de chauffe, la carbonisation, l'exploitation du bois pour la construction et l'ébranchage pour les clôtures et l'alimentation du cheptel. De nombreux produits de cueillette (jujubes, fruits du *Balanites aegyptiaca*, gomme arabique, fruits doum, nénuphars, etc.) sont également récoltés pour des usages divers : alimentation humaine et animale, artisanat, usage médicinale, etc. La quantité et la diversité des produits

non ligneux collectés reflètent la richesse et la biodiversité de ces milieux. Dans ce cadre, les oueds sont particulièrement riches en sous-produits. Ces ressources sont utilisées par un ensemble de personnes, populations des villages avoisinants mais également, dans une moindre mesure, les personnes de passages tels que les éleveurs transhumants. Le nombre d'usagers varie d'une année à l'autre, selon les mouvements saisonniers, la pluie et la disponibilité des ressources. La cueillette est une activité essentiellement féminine, les enfants participent également à la récolte des fruits.

En général, ces produits sont récoltés pour l'autoconsommation, l'excédent étant vendu sur les marchés locaux (notamment la gomme arabique, le charbon et les plantes médicinales) et génèrent des revenus supplémentaires pour la famille. En ce sens, les zones humides jouent un rôle clef de sécurisation des populations et de leurs animaux lors des sécheresses, les ligneux et herbacés hébergés dans ces zones étant alors des ressources précieuses pour la survie des riverains.

IV.3.2. Impacts des changements climatiques et de l'action anthropique

L'Assaba à l'image de tout le pays est confronté à de nombreux défis environnementaux liés aux changements climatiques qui ont des conséquences significatives sur la sécurité alimentaire tout en favorisant des inondations, des sécheresses récurrentes, et la dégradation de la biodiversité notamment le recul de plus de 50% des superficies occupées par les forêts. La pauvreté et les systèmes extensifs de production agropastorale contribuent amplement à la surexploitation des ressources naturelles. Plus des deux tiers de la population de la wilaya vit de l'agriculture et l'élevage. En dépit de l'autosuffisance de la région en viande rouge, son élevage connaît de grandes difficultés en rapport avec le manque d'eau, la dégradation des pâturages herbacés et ligneux, la faiblesse des systèmes de stockage, de transformation et de commercialisation des produits et sous-produits. L'agriculture n'arrive pas à répondre à la demande d'une population en croissance continue. Les rendements agricoles sont faibles. Les stocks céréaliers paysans dans les zones de production ne dépassent guère 3 à 4 mois. Le déficit de la production agricole est comblé par l'importation de plus des deux tiers des besoins alimentaires de la région en céréales, créant ainsi une forte dépendance des marchés internationaux et sous régionaux.

Les secteurs agropastoraux de la région sont très vulnérables au changement climatique, aux infestations des ennemis des cultures (oiseaux granivores, acridiens, sésame) qui causent de nombreux dégâts. Paradoxalement, ce sont les zones à fortes potentialités agro-pastorales, qui subissent davantage ces aléas climatiques et biologiques. On assiste également à un rétrécissement de la bande agro-pastorale avec l'avancée du désert et l'érosion des terres arables. La variabilité climatique et la dégradation du potentiel productif accélèrent le processus de désertification. Les vents de sable, de plus en plus fréquents, favorisent l'ensablement des terres fertiles et des infrastructures ainsi que l'envasement des mares et des plans d'eau. Au cours des dernières années, la péjoration climatique s'est accentuée avec l'arrivée tardive des pluies et son impact négatif sur la productivité agropastorale. Cette situation a été aggravée par d'autres incidents climatiques, telles que les inondations, les pluies diluviales qui frappent de temps à autre la région.

En Assaba l'impact des changements climatiques est bien perceptible à travers :

- L'érosion hydrique et éolienne qui menace les routes, les zones agropastorales, les ouvrages de franchissement des cours d'eau et les habitats édifiés en bordures des ravins.
- Des nouveaux comportements (des actions anthropiques) liés au changement du climat, à la diminution de la pluviométrie et des pâturages ont affecté la vie des populations de la région suscitant des pratiques dégradantes de l'environnement : mauvaises pratiques d'élevage, coupe abusive des arbres, etc.
- La déforestation et le défrichage à la conquête de terres agricoles ;

IV.3.3. Analyse SWOT des ressources environnementales

Les forces : Le secteur des ressources environnementales en Assaba compte sur plusieurs forces dont on peut citer : (i) l'existence formelle d'instruments juridiques (textes législatifs et réglementaire) et institutionnels (CREDD, DREDD, Inspections) ayant pour mission la protection et la gestion appropriée de l'environnement. Dans tout le pays, incluant la wilaya de l'Assaba, un arsenal juridique et réglementaire riche ainsi qu'institutionnel a été mis en place en vue d'assurer la protection et la gestion adéquate des ressources environnementales. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les lois et autres textes réglementaires en vigueur protégeant les ressources environnementales mais aussi la mise en place des comités régionaux de l'environnement et du développement durable (CREDD), les délégations régionales (DREDD), les inspections départementales, etc. (ii) l'existence des ressources naturelles (couvert végétal ligneux et herbacé) relativement significatives. Comme on l'a mentionné dans des rubriques précédentes, l'Assaba recèle une richesse floristique significative dans plusieurs parties de son territoire. Elle abrite l'importante zone pastorale de la Moughataa de Kankoussa et plusieurs poches pastorales dans les Moughataa de Barkeol et Kiffa; (iii) les engagements du gouvernement et de la population pour lutter contre la dégradation de l'environnement et la régénération des ressources naturelles (stabilisation des dunes, mise en défens, reboisement, etc.). Dans ce cadre, plusieurs opérations de stabilisation des dunes à travers leur reboisement ont été réalisées à travers la wilaya ainsi que des mises en défens et l'ouverture et/ou la réhabilitation de pare-feux manuels avec l'appui des populations locales. Au cours des dernières, il importe de noter la mise en place de 52 sites reboisés totalisant 2 837 ha, de 2 594 km linéaires de pare-feux et de 12 périmètres de mise en défens totalisant 1200 ha ; (iv) l'important potentiel de zones humides couvrant une superficie totale de 1200 ha susceptible de contribuer amplement au développement socio-économique de la région, notamment les franges les plus vulnérables de sa population.

Les faiblesses : Parallèlement aux forces ci-dessus mentionnées, la wilaya de l'Assaba compte aussi des faiblesses. Celles-ci sont liées notamment à : (i) l'insuffisance des ressources humaines et logistiques pour assurer une fonctionnalité suffisante des institutions en charge de la protection et la gestion de l'environnement. Dans ce cadre, il noter que la délégation régionale de l'environnement et du développement durable dispose d'un seul véhicule et ses ressources humaines sont très limitées ; (ii) la continuation de la dégradation des ressources naturelles suite à l'impact du changement climatique, à la pression du bétail et à l'action anthropique. L'évaluation environnementale dans la wilaya de l'Assaba montre que la péjoration des conditions climatiques et la forte pression anthropique exercée sur les ressources naturelles se traduisent par la quasi-saturation des espaces cultivables, la

diminution des ressources végétales, l'exposition accrue des sols à l'érosion (hydrique et éolienne et l'abaissement des nappes phréatiques; (iii) la pression croissante à cause de la croissance démographique et le peu de substitution aux combustibles ligneux, l'avancement des dunes de sables et l'envasement des plans d'eau liés à l'érosion hydrique des sols et la surexploitation des ressources ligneuses ; (iv) la faible conscience des enjeux et préparation insuffisante aux catastrophes potentielles (inondations, tempêtes, pluies diluvienues). En Assaba, les inondations et pluies diluvienues se sont produites, respectivement, en 2009, 2010, 2012, 2015 et 2017 provoquant des dégâts matériels et des pertes en vies humaines liées soit à des ruptures de digues et/de barrages ou d'installation d'agglomérations dans des zones inondables.; (v) l'urbanisation est très peu maîtrisée. Les infrastructures d'assainissement et d'évacuation des eaux font défaut, la gestion des ordures est peu maîtrisée, le manque d'hygiène et les habitations précaires sont fréquents, les espaces verts sont absents, etc. ; (vi) le manque d'efficacité du dispositif institutionnel. La faiblesse de coordination entre les acteurs sectoriels, le chevauchement des activités et le besoin de clarification des rôles représentent des situations qui marquent le dispositif institutionnel dans la région.

Les opportunités : Au plan des ressources environnementales, l'Assaba offre plusieurs opportunités pouvant être saisies pour aider à développer de façon convenable les ressources naturelles de la région. Au nombre de ces opportunités, il importe de citer : (i) la présence au sein de la région de 194 zones humides favorables au développement des cultures maraîchères et fourragères ainsi qu'à celui de la pêche continentale qui peuvent amplement contribuer à la lutte contre la pauvreté et par ricochet, contribuer à lutter contre la dégradation de l'environnement provoqué la carbonisation des zones boisées et le recours aux coupes abusives des arbres; (ii) le développement des filières alternatives à la production quantitative de l'agriculture et l'élevage (PFNL, transformation des sous-produits, AGR, etc.). Dans ce cadre, il existe en Assaba de nombreuses coopératives féminines et des individus qui transforment les PFNL tels que les jujubes, le pain de singe, les fruits du *Balanites aegyptiaca* (teychet), etc. en produits alimentaires et nutritionnels ainsi qu'en produits cosmétiques et médicaux. A titre d'exemple, on extrait des fruits du *Balanites aegyptiaca* des huiles à usage médicinal et on en fabrique du savon ; (iii) l'existence de forêts gallérie et de zones humides participant à l'amélioration des revenus des populations locales et à la satisfaction de leur besoins alimentaires et nutritionnels. La cueillette en Assaba représente une activité qui procure des revenus significatifs à de nombreux ménages vulnérables telles les communautés d'Agmamines, de Garalla, Keywella et Hamoud dans la Moughataa de Kankossa ainsi que les femmes de Gueller et des environs de Leweissi dans la Moughataa de Barkéol. Il s'agit de la cueillette des fruits du *Balanites aegyptiaca*, de ceux du *Ziziphus mauriaca* (Sder), de *Hyphaene thebaica* (El Karour), etc. ; (iv) l'abondance de pâturages herbacés et ligneux riches et variés sur de vastes superficies dans plusieurs zones de la région. Ces pâturages servent, à la fois, à l'alimentation du bétail et par ricochet à l'approvisionnement des humains en viande et lait, mais aussi participent à la protection du sol contre l'érosion hydrique des superficies dans la région.

Les contraintes/risques : Les ressources environnementales de l'Assaba font face à plusieurs contraintes et risques dont les principales sont : la croissance des besoins (nourriture, etc.) due à l'évolution démographique plus rapide que les capacités d'adaptation des systèmes de production de façon durable. Selon les projections de l'ONS au RGPH de 2013, les populations

de l'Assaba atteindront **405 389** habitants en 2022 au moment où les capacités d'adaptation des systèmes de production de la région de façon durable sont très lentes ce qui signifie que cette croissance démographique significative et son impact négatif sur les ressources naturelles constitue une contrainte de taille et de laquelle il faut en tenir compte ; (ii) la forte dépendance des populations rurales et urbaines de l'environnement pour la satisfaction de leurs besoins énergétiques. Les populations de l'Assaba sont grandes consommatrices du bois de chauffe et du charbon de bois pour la satisfaction de leurs besoins en énergie (environ 95% des ménages) ce qui représente une contrainte majeure pour les ressources environnementales de la région ; (iii) la recrudescence annuelle des feux de brousse et la faiblesse des moyens financiers destinés à la lutte contre eux. En dépit des efforts de sensibilisation déployés par les services étatiques, chaque année plusieurs centaines d'hectares sont brûlés par les feux de brousse et les moyens mis en œuvre pour les combattre sont insuffisants ; (iv) la réduction drastique de la faune sauvage liée aux activités humaines et la prolifération des armes individuelles. La faune sauvage en Assaba est quasi-anéantie sous les effets conjugués de la sécheresse, du braconnage et de la dégradation des milieux qui lui servaient de refuge dans les espaces boisées et les zones humides ; (v) le manque de prise en compte de la dimension environnementale dans la mise en œuvre sur le terrain des projets/programmes dans les domaines de l'Agriculture et de l'Elevage. Plusieurs projets/programmes dans le domaine de l'agriculture et/ou de l'élevage sont mis en œuvre en occultant dans la pratique la dimension environnementale à travers le défrichement par exemple des zones boisées pour établir un projet agricole sans prendre les mesures compensatrices de l'impact, sur le plan environnemental, de l'action dévastatrice des ressources naturelles qui vient d'être mise en œuvre.

IV.4. Commerce et Artisanat

La wilaya de l'Assaba dispose de multiples atouts pour développer le commerce, l'artisanat et le tourisme et en faire des secteurs porteurs en termes de création de richesse et d'emplois, et donc de réduction de la pauvreté et de renforcement de la résilience des ménages. Toutefois, certains obstacles limitent l'essor de ces secteurs et la SCRAPP pourra définir des orientations pertinentes pour lever progressivement ces obstacles.

L'Assaba, située au centre du pays, est frontalière avec cinq wilayas (Hodh El Gharbi, Brakna, Gorgol, Tagant et Guidimatha) et avec le sud du Mali. Elle est une région agropastorale dont les ressortissants ont une tradition bien établie d'échanges commerciaux avec les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre et une forte propension à émigrer qui fait qu'elle bénéficie d'importants transferts de fonds de sa diaspora installée notamment en Afrique centrale (Angola en particulier), dans les pays du Golfe arabe et aux Etats-Unis d'Amérique.

Il n'existe pas de statistiques précises sur les échanges commerciaux entre l'Assaba et les wilayas qui la jouxtent ou le Mali. Toutefois, on peut estimer que ces échanges sont assez importants pour deux raisons fondamentales. La première raison tient au fait que la route de l'Espoir, qui dessert les deux Hodhs et relie le pays au Mali, passe par Guerou et Kiffa et plusieurs autres localités de l'Assaba, créant ainsi une dynamique commerciale appelée à s'amplifier et perdurer du fait des perspectives de développement du pays et de l'accroissement prévisible des échanges avec le Mali. La seconde raison réside dans l'importance de la richesse animale de l'Assaba qui lui permet de pourvoir à une grande partie

des besoins du marché mauritanien en viande et d'exporter du bétail sur pied vers le Mali et le Sénégal, notamment en période de fêtes religieuses.

Le commerce à l'intérieur de la wilaya est handicapé par l'enclavement de certaines zones rurales, notamment en période d'hivernage et dans la Moughataa de Kankossa, ce qui entraîne des surcoûts parfois importants pour les populations, notamment les ménages les plus pauvres, ainsi que par la limitation de l'offre d'énergie électrique et des capacités de stockage.

L'artisanat utilitaire en Assaba est, comme au Guidimagha voisin, rudement concurrencé par la production malienne qui bénéficie d'avantages comparatifs importants résidant notamment dans la taille du marché, qui permet des économies d'échelle, et l'accompagnement de l'Etat qui a permis de démocratiser la profession artisanale et de la rénover à travers l'appui à de jeunes générations d'artisans qui ont su allier la modernisation des outils de production et le maintien et la valorisation des savoir-faire traditionnels.

La production artisanale en Assaba est essentiellement réalisée par les femmes et les forgerons, organisés en coopératives et associations, et porte essentiellement sur la confection de coussins, nattes, objets décoratifs divers, canaris, mortiers et pilons. Elle est destinée essentiellement au marché régional et national, même si l'importance de la communauté immigrée issue de la région offre certaines opportunités d'exportation.

L'essor de l'artisanat en Assaba est handicapé, comme dans les autres wilayas du pays, par une désaffection des jeunes qui ne favorise pas la perpétuation des métiers et des savoir-faire et par un faible accompagnement des pouvoirs publics au niveau national et régional qui se traduit par l'absence de mécanismes spécifiques de formation et encadrement et de modes de financement appropriés.

IV.5. Tourisme

La Wilaya dispose de potentialités touristiques intéressantes : contraste de paysages pittoresques, mares et cours d'eau temporaires en période hivernales en plus de sites historiques répertoriés. La région recèle un important potentiel de développement d'un tourisme d'élite, culturel et écologique, du fait de la multiplicité des sites touristiques, dont certains ayant un grand intérêt historique, et de la diversité des paysages. Par ailleurs, l'axe routier principal, la route de l'Espoir, qui traverse la Région et les nouvelles routes génèrent de trafics intenses qui alimentent une demande de services liés à l'hébergement et la restauration, en particulier au niveau de la capitale régionale. Les activités de prestation de services se développent en particulier en réponse à la demande de la population voyagiste et des transporteurs.

L'offre touristique régionale demeure peu importante du fait de la modestie des capacités d'accueil, même si ces dernières années des maisons d'hôtes et auberges aux services assez corrects ont été ouvertes à Kiffa notamment. D'autres infrastructures de moindre importance sont disséminées à travers le territoire de la Wilaya.

Au-delà des capacités d'accueil, l'offre touristique en Assaba est handicapée notamment par la limitation de l'offre d'énergie électrique et d'une main d'œuvre qualifiée et la disponibilité de l'eau, particulièrement à Kiffa, ainsi que par le manque d'accompagnement des pouvoirs

publics dont le rôle en matière de promotion du tourisme est déterminant eu égard à l'ampleur des investissements nécessaires.

Les activités tertiaires disposent de véritables possibilités de développement si elles sont intégrées dans une vision de développement cohérente et moderniste organisée autour de la réorganisation des activités et de la mobilité au sein de la Ville de Kiffa et sa dotation de zones dédiées et d'infrastructures de moyen ou de haut standing.

Le développement des activités tertiaires et en particulier les Services liés à l'hôtellerie et la restauration devraient découler d'une stratégie propre au développement des activités touristiques intégrant les territoires avoisinants, en particulier le Hodh Elgharbi dont les potentialités touristiques peuvent être articulées à celles de l'Assaba dans le cadre d'une Vision intégrée.

Le secteur du tourisme est à présent un secteur marginalisé à l'intérieur et désorganisé. Cependant il s'agit d'un secteur à très haut potentiel d'emploi stable où les opportunités offertes ne sont pas encore exploitées.

Pour exploiter ces opportunités au cours des prochaines années, l'enjeu sera d'assurer un accompagnement soutenu des pouvoirs publics, au niveau national et régional, dont le rôle sera déterminant eu égard à l'ampleur des investissements nécessaires. En effet, au-delà du renforcement des capacités d'accueil, il conviendra de garantir une offre d'énergie électrique de qualité et à un coût raisonnable, une main d'œuvre qualifiée et la disponibilité de l'eau, particulièrement à Kiffa.

IV.6. La Protection sociale

La protection sociale, consiste en l'ensemble des dispositifs d'accompagnement permettant à chaque individu ou ménage de faire face, tout au long de sa vie, aux conséquences de la survenue d'un risque ou d'un besoin social. La stratégie nationale de protection sociale en Mauritanie, élaborée avec le concours de l'UNICEF et adoptée en 2013, considère que le concept englobe « tout un ensemble d'investissements publics et d'initiatives, tant formelles qu'informelles, susceptibles de remédier directement aux risques, à la vulnérabilité et à la pauvreté chronique ».

En Assaba, comme dans les autres wilayas du pays, plusieurs facteurs engendrent une situation de vulnérabilité qui affecte des groupes représentant une proportion importante de la population et pour lutter contre laquelle l'Etat, avec l'appui de ses partenaires au développement, met en œuvre plusieurs programmes et projets. Les organisations de la société civile, notamment certaines ONG nationales et étrangères, fournissent également des efforts soutenus pour venir en aide aux groupes les plus vulnérables.

IV.6.1. Les principaux facteurs de la vulnérabilité en Assaba

L'Assaba fait face à un certain nombre de contraintes qui en font l'une des wilayas du pays les plus vulnérables, comme en témoigne notamment le taux de prévalence de la pauvreté monétaire, 39,9%, qui la plaçait au troisième rang après le Guidimatha et le Tagant selon l'EPCV 2019. En effet, les changements climatiques, la surexploitation des ressources naturelles, l'analphabétisme, le faible accès aux services sociaux de base et aux régimes de

protection sociale et l'enclavement de certaines zones sont autant de facteurs qui accentuent la vulnérabilité des populations de l'Assaba.

Les changements climatiques qu'a connus l'Assaba ont eu pour conséquence majeure l'insuffisance des pluies et leur irrégularité, entraînant ainsi une rupture d'équilibre des systèmes pastoraux et agricoles et l'aggravation du phénomène de désertification, de l'exode rural, des crises alimentaires et nutritionnelles à travers toute la wilaya, en particulier dans sa partie nord (Moughataa de Boumdeïd), où l'on a enregistré une baisse significative du niveau des nappes et une progression importante de l'ensablement. Il en a résulté pour l'agriculture pluviale, qui est le type d'agriculture dominant et dont la productivité est faible, une baisse sensible des superficies exploitées augmentant ainsi le déficit céréalier de la wilaya. Pour l'élevage, qui constitue la principale source de revenu de près de 80% des ménages de la wilaya, selon les années, les pertes en cheptel sont plus ou moins considérables et peuvent aller jusqu'à l'anéantissant de troupeaux entiers, notamment pour les petits éleveurs incapables d'assurer l'alimentation de leur bétail.

L'agriculture et l'élevage en Assaba sont également affectés par la dégradation des ressources naturelles, qui s'accentue d'année en année, engendrée par les feux de brousses, la surexploitation des ressources forestières, notamment pour la production de bois et charbon de bois, et l'afflux massif de bétail en provenance des autres wilayas, à la recherche de pâturages.

La vulnérabilité se traduit notamment par une insécurité alimentaire récurrente. Ainsi, les prévisions du Cadre harmonisé de suivi de la situation alimentaire pour la période juin-août 2022, indiquent que 97.227 personnes, soit 24% de la population de la wilaya, seront confrontées à une crise alimentaire (Phase 3-Phase 5). Ce taux qui, en termes d'insécurité alimentaire, place l'Assaba en première position, ex-aequo avec le Hodh El Gharbi, n'était que de 9% au mois de décembre 2021.

La vulnérabilité se traduit également par une forte prévalence de la malnutrition. Ainsi, selon les données de l'enquête SMART 2021 montrent qu'en Assaba, la prévalence de la malnutrition globale (14,8%) et sévère (2,6%) est supérieure à la moyenne nationale (respectivement 11,1% et 1,9%) et qu'elle varie selon les Moughataas, étant la plus forte à Kankossa.

Tableau 71 : Prévalence de la malnutrition globale et sévère en Assaba, selon la Moughataa en 2021

	Prévalence de la malnutrition globale	(<-2 z-score et/ou œdèmes)	Prévalence de la malnutrition sévère 1,5 %	(<-3 z-score et/ou œdèmes)
Barkéol	13,0 %	(10,9 - 15,5 95% C.I.)	2,8 %	(2,0 - 4,1 95% C.I.)
Kankossa	17,5 %	(13,5 - 22,4 95% C.I.)	2,4 %	(1,1 - 5,3 95% C.I.)
Kiffa	15,0 %	(11,3 - 19,6 95% C.I.)	2,6 %	(1,7 - 4,0 95% C.I.)
Assaba	14.80%	12.9 - 17.0	2.60%	1.9 - 3.4
National	11.10%	10.3 - 12.0	1.90%	1.6 - 2.3

Source : Enquête SMART 2021

La prévalence de l'insuffisance pondérale, globale ou sévère, est, elle aussi, plus forte en Assaba qu'au niveau national, et est plus forte à Kankossa, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 72 : Prévalence de l'insuffisance pondérale en Assaba, selon la Moughataa en 2021

	Prévalence d'insuffisance pondérale		Prévalence d'insuffisance pondérale sévère (<- 3 z-score)	
Barkéol	18,8 %	(15,4 - 22,8 95% C.I.)	2,7 %	(1,9 - 3,7 95% C.I.)
Kankossa	29,6 %	(25,0 - 34,5 95% C.I.)	6,6 %	(4,6 - 9,4 95% C.I.)
Kiffa	18,2 %	(14,8 - 22,2 95% C.I.)	1,9 %	(0,9 - 4,2 95% C.I.)
Assaba	18.00%	15.6 - 20.7	3.90%	3.0 - 5.0
National	15.80%	14.8 - 17.0	2.70%	2.3 - 3.0

Source : Enquête SMART 2021

Un autre facteur de vulnérabilité réside dans l'analphabétisme relativement élevé de la population de la wilaya qui affecte la rentabilité des activités économiques. En effet, selon l'EPCV 2019, le taux d'alphanétisation de la tranche des 15 ans et plus est de 66,0% en Assaba, soit plus de six (6) points de moins que la moyenne nationale (72,3%).

L'enclavement de certaines zones de la wilaya, notamment dans les Moughataas de Kankossa et Boumdeïd, constitue un autre facteur de vulnérabilité. En effet, sur le plan économique, et notamment en période d'hivernage, l'enclavement réduit les échanges commerciaux aussi bien entre les localités de l'Assaba qu'avec les régions limitrophes, entraînant ainsi un renchérissement, parfois très important, des prix des différents produits de consommation courante.

L'enclavement affecte également le pouvoir d'achat des ménages et réduit l'accès aux structures de santé, notamment pour les femmes et les enfants, et aux autres services sociaux, et ce d'autant plus que certaines zones restent inaccessibles pendant plusieurs mois. Il entraîne aussi, chaque année lors des déplacements des populations en saison hivernale, des pertes régulières en vies humaines, par noyade.

La forte prépondérance de l'emploi informel constitue un autre facteur de vulnérabilité des populations de l'Assaba. En effet, l'emploi formel salarié privé qui ouvre accès à un régime de protection sociale étant assez rare, le nombre d'assurés sociaux dans la wilaya se limite presque aux fonctionnaires et agents de l'Etat, aux bénéficiaires d'une pension de retraite auxquels s'ajoutent les quelques milliers de personnes indigentes bénéficiaires, en 2021, du programme visant l'accès de 100.000 familles nécessiteuses au système d'assurance maladie universelle promue par la Caisse nationale d'assurance maladie, CNAM.

Selon les données de l'ERSIP 2020, en Assaba seulement 3,8% des femmes de 15-49 ans et 3,5% des hommes de 15-59 ans bénéficient d'une assurance maladie, essentiellement à travers la CNAM. Avec la mise en œuvre, en 2021, du programme spécial d'extension de la couverture maladie à 100.000 familles nécessiteuses, ce taux doit avoir augmenté de façon significative, même si les différents interlocuteurs, rencontrés lors des focus group avec les jeunes et les femmes et des ateliers thématiques, ont souligné que l'effectivité du bénéfice de cette assurance demeure limitée.

IV.6.2. Les Groupes vulnérables

En Assaba, comme dans les autres wilayas du pays, les groupes vulnérables sont les ménages extrêmement pauvres, les jeunes de la tranche d'âge 15-18 ans hors du système éducatif et sans emploi et les personnes handicapées ou vivant avec une maladie chronique. A ces groupes s'ajoutent les éleveurs, la région étant une région pastorale par excellence, les employés du secteur informel qui sont majoritairement des femmes, les jeunes en chômage ou avec des emplois précaires et peu rémunérés et les habitants des localités rurales enclavées. Globalement, on peut estimer que la population de l'Assaba est, dans sa grande majorité, vulnérable, l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle ayant montré que près de 61,5 % des individus y sont en situation de pauvreté sévère.

Selon les données de l'EPCV 2019, plus du cinquième des ménages de l'Assaba vit dans l'extrême pauvreté, le taux de prévalence de celle-ci étant de 22,4% alors qu'au niveau national il n'est que de 12,8%, soit près de la moitié. Ces ménages sont composés essentiellement d'agriculteurs, d'éleveurs et de travailleurs indépendants dont la situation de précarité a été aggravée par les mesures de restriction de la mobilité et de distanciation sociale prises dès mars 2020 pour endiguer la propagation de la pandémie COVID-19. L'extrême pauvreté, et donc la vulnérabilité, sévit beaucoup plus chez les ménages vivant en milieu rural (29,0%) que ceux du milieu urbain (0,8%) et, selon les Moughataas, à Kankossa (41,7%) qu'à Guerou et Boumdeïd (10,4%), Kiffa (8,9%) et Barkéol (6,9%).

Les données sur les jeunes de la tranche d'âge 15-18 ans en Assaba, qui peuvent être concernés par la protection sociale, sont assez rares pour ne pas dire inexistantes. Toutefois, l'EPCV 2019 montre que, au niveau national, 34,8% des jeunes de 14 à 19 ans ne fréquentaient pas l'école et n'avaient pas d'emploi, ce qui en fait un groupe particulièrement vulnérable.

L'Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) 2015 avait montré que l'Assaba était l'une des wilayas où les enfants, quel que soit leur groupe d'âge, participaient le plus aux activités économiques. Ainsi, 12,7% des enfants de 15-17 ans, travaillaient 43 heures ou plus par semaine, alors que la moyenne nationale était respectivement 10,9% pour ce groupe d'âge.

Les personnes handicapées représentaient, selon le Recensement général de la population et de l'habitat, RGPH 2013, près de 0,73% de la population de la wilaya de l'Assaba. Ce taux rapporté à la population estimée en 2020 donne une population handicapée de l'ordre de 2.740 personnes. Cette catégorie est composée essentiellement de personnes à mobilité réduite, de polyhandicaps et d'handicapés mentaux. Par ailleurs, on note l'existence de quelques centaines de personnes vivant avec des maladies chroniques telles que le VIH, le diabète, les maladies cardiaques, l'insuffisance rénale, etc.

IV.6.3. Les principaux acteurs de la protection sociale

Plusieurs départements ministériels et institutions publiques mettent en œuvre des programmes et projets ou réalisent des activités qui contribuent, directement ou indirectement et de façon plus ou moins ciblée, à la protection sociale en Assaba, et ce avec l'appui des partenaires au développement et des acteurs de la société civile qui mettent également en œuvre des programmes spécifiques.

Ainsi, l'action des ministères de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique concourt à la valorisation des potentiels productifs de la wilaya et donc à la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité qui sont au cœur de la problématique de la protection sociale. Le ministère du commerce, à travers le suivi de l'approvisionnement du marché et la surveillance des prix, participe aussi, d'une certaine manière, à protéger le pouvoir d'achat des ménages, contribuant ainsi à la protection sociale à laquelle concourt le ministère des pêches à travers les distributions de poissons que réalise la Société nationale de distribution de poisson. Le ministère de l'éducation et celui de la santé, à travers leurs missions générales de promotion de l'instruction et de la santé et leurs attributions spécifiques en matière de nutrition, contribuent à la protection sociale, notamment au profit des enfants. A travers les programmes de promotion de l'auto-emploi et de développement de l'entreprenariat, le ministère de la formation professionnelle et de l'emploi évite à des centaines de jeunes de l'Assaba de sombrer dans l'oisiveté, mère de tous les vices, et leur permet de s'insérer dans la vie active et donc d'avoir plus de chance d'échapper à la pauvreté. Le ministère des affaires islamiques contribue également à la protection sociale, à travers des programmes spécifiques destinés aux sortants des mahadras et aux imams et les actions de l'Etablissement national des Awqav. Un office national de la zakat et de l'action caritative est en cours de mise en place et devra donner un nouvel essor aux différentes activités promotrices de la protection sociale, grâce aux fonds collectés au titre de la zakat.

Dans le cadre de ses missions générales de conception, de coordination et de suivi de l'exécution de la politique économique et sociale du gouvernement, le ministère des affaires économiques et de la promotion des secteurs productifs pilote la révision en cours de la stratégie nationale de protection sociale et veille à la prise en charge de ses différentes facettes dans les stratégies sectorielles.

Le Ministère des finances et celui de la défense contribuent également à la protection sociale, à travers la gestion des pensions des retraités civils et militaires de l'Etat.

Dans son acception restrictive qui la réduit aux filets sociaux, la protection sociale fait intervenir essentiellement le MASEF, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) et la Délégation Générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion (TAAZOUR).

Le MASEF, qui a pour mission d'assurer la solidarité nationale et la protection sociale des groupes vulnérables, la sauvegarde de la famille et le bien-être de l'enfant, ainsi que la promotion de la femme et sa pleine participation au processus décisionnel et à celui du développement économique et social, est en première ligne en matière de promotion de la protection sociale. Dans ce cadre il met en œuvre des filets sociaux au profit des groupes vulnérables, notamment les polyhandicapés et les personnes vivant avec des maladies chroniques, et des projets de promotion de la nutrition et de l'enseignement préscolaire et d'appui à l'autonomisation des femmes.

Le CSA assure le suivi de la situation alimentaire et nutritionnelle des populations, à travers la collecte, l'analyse et la diffusion de l'information sur la sécurité alimentaire. Il intervient à travers des distributions de rations alimentaires, en cas de déficit ou de crise alimentaire, structurels ou conjoncturels, met en œuvre des programmes de lutte contre la malnutrition et finance des activités génératrices de revenus.

TAAZOUR intervient à travers plusieurs programmes (Tekavoul, Elbaraka, Elmaouna, Temouin, Cheila et Dari) pour combattre l'extrême vulnérabilité et sous ses différentes formes. Elle a mis en place un registre social pour améliorer le ciblage de ces interventions à travers le pays.

Le programme TEKAFOUL mobilise le «cash transfert» pour renforcer l'efficacité des filets sociaux et améliorer le pouvoir d'achat des ménages les plus démunis,

Cheila est destiné à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base : Education, Santé, Nutrition, Hydraulique, Assainissement.

TEMWIN (anciennement EMEL) vise à assurer la sécurité alimentaire et la défense du pouvoir d'achat des populations pauvres, à travers l'accès aux produits de première nécessité à des prix subventionnés.

Elmaouna est dédiée au renforcement du Système de Réponse aux Chocs pour les Ménages Vulnérables (Chocs Climatiques et chocs covariants): dans le cadre de la stratégie nationale de préventions des risques et catastrophes, à travers notamment le Système d'Alerte Précoce (SAP).

Elbaraka a pour vocation de promouvoir l'inclusion économique des couches pauvres et vulnérables de la population. Il visa à : (i) stimuler une dynamique de développement économique dans les zones de forte pauvreté, (ii) créer des activités génératrices de revenus et, au-delà, des emplois décents et durables, (iii) permettre aux membres des ménages pauvres et vulnérables d'intégrer des filières économiquement porteuses.

Le total des engagements financiers dans le cadre des filets de protection sociale de Taazour a atteint pour 2020-2021 selon ces données 864 169 468 MRU, dont plus de 135 Millions au titre du CACH Transfert, 168 Millions au titre des transferts de Maouna dans le cadre de la riposte aux urgences, 200 Millions dans le cadre de l'électrification rurale, 133 Millions pour le soutien au pouvoir d'achat dans le cadre de Emel. Les interventions ont couvert aussi la nutrition, l'alimentation scolaire, l'assurance maladie et la lutte contre la malnutrition infantile.

Globalement, près de 40% des ménages de la wilaya ont reçu des appuis à travers les différents programmes de transferts sociaux gérés par TAAZOUR. Ces ménages ont été retenus en se référant au Registre social qui constitue une base de données nationale recueillant les profils des ménages les plus pauvres du pays, mise en place en 2016 pour être un instrument transversal pouvant servir à toutes les interventions sociales ciblées.

En sus des départements ministériels et structures assimilées (CSA et TAAZOUR), les deux établissements publics que sont la CNAM et la Caisse nationale de sécurité sociale, CNSS, jouent un rôle important en matière de protection sociale. En effet, la CNAM gère un régime d'assurance maladie de base qui bénéficie aux parlementaires, fonctionnaires et agents de l'État, personnels des Forces armées en position d'activité, personnels des établissements publics, sociétés à capitaux publics et personnes morales de droit public, personnels des sociétés du secteur privé et aux titulaires de pension de retraite issus de ces groupes ainsi qu'à leurs conjoints et leurs enfants de moins de 21 ans. La CNAM gère également le programme spécifique mis en œuvre en 2021 avec pour objectif d'offrir une assurance maladie à 100.000 familles nécessiteuses.

La CNSS gère un régime de sécurité sociale qui couvre trois branches : Prestations familiales, Risques professionnels et Pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès, ainsi qu'un Fonds d'action sanitaire et sociale (FASS) qui sert des subventions aux organismes nationaux dont l'activité est en adéquation avec sa mission sociale.

Eu égard à sa forte exposition à l'insécurité alimentaire, l'Assaba bénéficie d'interventions ciblées des Agences du Système des Nations Unies, notamment le PAM et l'UNICEF, sans qu'il s'agisse de programmes de protection sociale au sens exact du terme. Toutefois, l'UNICEF, grâce à un financement de la Coopération allemande, BMZ, cette dernière, promeut un modèle de protection sociale avec un cash, en milieu rural au niveau de la commune de Barkéol.

Plusieurs ONG, nationales et internationales dont certaines de grande envergure, comme OXFAM, Agir contre la faim (ACF), CARITAS et associations locales interviennent en Assaba, dans les différents domaines liés à la protection sociale, notamment la sécurité alimentaire, la nutrition, la santé, l'hydraulique et l'appui à la diversification des sources de revenus, notamment à travers la microfinance et la formation.

Malgré les efforts fournis par la Direction régionale des affaires sociales, de l'enfance et de la famille, la coordination entre les différents acteurs de la protection sociale en Assaba demeure assez faible du fait notamment de la multiplicité des acteurs, des lacunes de la coordination au niveau central et de la modestie des moyens humains et matériels de la direction régionale.

IV.7. La Protection de l'enfance

Bien qu'un code général de protection de l'enfant et une stratégie nationale de protection des enfants pour la période 2020-2025 ont été adoptés, les enfants mauritaniens demeurent exposés, dans une grande proportion, à des violations sévères de leurs droits qui compromettent leur bien-être et leur développement et entraîne d'importantes inégalités selon les régions et les groupes sociaux.

En Assaba, plus que dans les autres wilayas du pays, l'opérationnalisation de la stratégie nationale de protection de l'enfance doit constituer une priorité absolue, eu égard à la situation des enfants de la wilaya.

La protection des enfants est handicapée par plusieurs facteurs qui tiennent tant aux lacunes de capacités des services extérieurs de l'Etat chargés de sa mise en œuvre et à la prévalence de la pauvreté dans la région, qu'à la coordination des interventions des différents acteurs et aux pratiques et mentalités sociales favorables à la survie de certaines formes de violence, d'exploitation ou de discrimination à l'endroit des enfants.

IV.7.1. Principaux acteurs de la protection de l'enfance

Le principal acteur qui intervient dans le domaine de la protection de l'enfance reste le Ministère des Affaires Sociales, de l'Enfant et de la Famille (MASEF) qui est responsable de la définition, la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de protection de l'enfance. Plusieurs autres acteurs sont censés intervenir dans ce domaine, en particulier le Ministère de la Santé, le Ministère de l'éducation nationale et de la réforme du système éducatif, le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, le Ministère de l'Emploi, le Ministère de la Justice, les collectivités locales et les organisations de la société civile. Des

agences onusiennes et certaines ONGs internationales interviennent aussi dans le domaine de la protection de l'enfance.

Au niveau national, il existe un Conseil National de l'Enfance chargé de la coordination, entre les ministères et les principaux bailleurs de fonds, des questions relatives à l'enfance.

Au niveau régional, on distingue, les services régionaux du MASEF (Direction régionale des affaires sociales, de l'enfance et de la famille) et des ministères de l'éducation, de la santé, du travail et des affaires islamiques ainsi que les autorités judiciaires, les autorités administratives et les services de sécurité (la Police nationale notamment), les communes et le Conseil régional constituent les principaux acteurs publics de la protection de l'enfance en Assaba. Ces acteurs sont appuyés par les partenaires au développement du pays, notamment l'UNICEF, et plusieurs ONG, nationales et internationales, et organisations à base communautaire associations actives en matière de promotion des droits de l'enfant.

La coordination des activités des différents acteurs est assurée, théoriquement, dans le cadre de la Table régionale de protection (TRP), mise en place 2012 et présidée par le Wali, et de Systèmes communaux de protection (SCP) au niveau des communes. Toutefois, ces cadres de coordination, adossés à des projets financés par les partenaires, n'ont pas été fonctionnels, faute de continuité des financements, et n'ont jamais été réellement des instances de planification des interventions en matière de protection de l'enfance.

Par ailleurs, la faiblesse des capacités humaines et matérielles des différents services déconcentrés de l'Etat fait qu'ils ne sont pas en mesure d'assurer convenablement les missions qui leurs sont assignées en matière de protection de l'enfance.

Les moyens financiers alloués aux structures en charge de la petite enfance au niveau régional sont insuffisants. En effet, la direction régionale du MASEF en Assaba dispose d'un budget de fonctionnement de 650 000 MRU au titre de l'année 2021. Avec un tel budget, cette direction n'est pas en mesure d'apporter quoique ce soit ni en termes de supervision que de mise en œuvre d'activités au profit de la petite enfance.

IV.7.2. Offre dans le domaine de l'enfance en Assaba

Un accès difficile à l'état civil

Les populations de l'Assaba, et notamment les enfants, font face également à des difficultés d'accès à l'état civil, ce qui se répercute sur leur accès à l'éducation et notamment la participation aux concours nationaux qui requiert la possession de pièces d'état civil. En effet, selon les données disponibles, le taux d'enrôlement des enfants de moins de 5 ans n'est que de 38,7% et seulement 30,5% obtiennent des actes de naissance. Cette situation s'explique notamment par le nombre limité de centres d'état civil dans la wilaya et la faiblesse de leurs moyens de fonctionnement.

Une forte prévalence des MGFs

Selon, l'ERSIP 2020, 98,1% des femmes de l'Assaba âgées de 15 à 49 ans ont subi une forme quelconque de Mutilation Génitale Féminine (MGF). Ce pourcentage est plus élevé en milieu rural (98,7%) qu'en milieu urbain (93,8 %) et dans les Moughataas de Kankossa, Boumdeïd et Barkéol (100%) que celles de Kiffa (93,2%) ou Guerou (95,8%).

Un taux d'enfants hors écoles préoccupant

Selon les données de l'ERSIP 2020, 64,6% des enfants âgés de 6 à 11 ans de l'Assaba ne sont pas scolarisés, alors que le taux de déperdition scolaire est l'un des plus élevé du pays.

L'importance du taux de déperdition scolaire s'explique des pratiques sociales défavorables au bien-être de l'enfant et à son développement. Ainsi, la forte prévalence de la pauvreté conduit plusieurs familles à retirer leurs enfants de l'école pour les aider dans les travaux des champs ou exercer d'autres activités, parfois dangereuses, qui améliorent le revenu familial, comme le montrent les données de l'enquête MICS rappelées au point II.2 ci-dessus consacré aux groupes vulnérables, dans le cadre de la thématique de la protection sociale. De même, le mariage des jeunes filles favorise la déperdition scolaire de la fille.

Une régression du mariage des enfants

L'ERSIP 2020 montre qu'en Assaba 9,8% des jeunes filles de 15-19 ans étaient mariées, soit une nette régression par rapport au taux de 17,8% établi par l'enquête MICS de 2015, ce qui laisse penser que les programmes de sensibilisation contre les méfaits du mariage des enfants ont été efficaces.

Un recours systématique au travail des enfants

L'enquête MICS 2015 avait montré que l'Assaba était l'une des wilayas où les enfants, quel que soit leur groupe d'âge, participaient le plus aux activités économiques. Ainsi, 25,3% des enfants de 5-11 ans sont impliqués dans des activités économiques pendant au moins une heure, alors que 18,9% des enfants de 12-14 ans exerçaient des activités économiques pendant 14 heures ou plus par semaine et 12,7% des enfants de 15-17 ans, travaillaient 43 heures ou plus par semaine, alors que la moyenne nationale était respectivement de 24,4%, 14,2% et 10,9% pour ces trois groupes d'âge. Cette enquête avait montré également que 25,8% de ces enfants travaillent dans des conditions dangereuses, soit un taux bien moins élevé que la moyenne nationale (37,6%).

Une prévalence des violences contre les enfants

La même enquête montre que 85% des enfants de l'Assaba, soit cinq points de plus que la moyenne nationale (80%), ont subi au moins une forme de punition psychologique ou physique violente par des membres de leur ménage durant le mois précédent l'enquête. Cette forme de punition touche les filles et les garçons dans les mêmes proportions et est un peu plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain.

Une délinquance juvénile qui risque de prendre de l'ampleur

Par ailleurs et même s'il n'existe pas de données précises, la délinquance juvénile semble prendre de l'ampleur au niveau de l'Assaba, attisée notamment par le pourcentage élevé d'enfants (6-11 ans) et adolescents (12-15 ans) non scolarisés (respectivement 64,6% et 64,7%), la proportion élevée d'enfants ne vivant pas avec leurs deux parents (59,6%) et d'enfants victimes d'agression physique comme méthode de discipline (76,4%) et la consommation de stupéfiants, en provenance notamment du Mali voisin. De même, la mendicité est très répandue chez les enfants, notamment ceux de l'école coranique ; il s'agit

d'un phénomène qui a longtemps existé et continue de se perpétuer malgré les différentes tentatives pour y mettre fin. Les statistiques sont inexistantes, mais selon les différents interlocuteurs le nombre d'enfants pratiquant la mendicité semble être élevé.

IV.7.3. La demande

La demande en termes de protection des enfants est timidement exprimée en raison d'un certain nombre de contraintes dont les considérations sociales, la faible offre et la vulnérabilité des enfants eux-mêmes.

Les contraintes sociales jouent aussi en défaveur d'une prise de conscience des droits des enfants et de la mise en œuvre des actions de protection. En effet dans une société très conservatrice, les questions de droits des enfants sont difficiles à comprendre et faire accepter. Par ailleurs, les questions relatives à l'enfance sont traitées dans un cadre familial ou à la limite communautaire, loin de toute interférence externe. Il est difficile pour les enfants et leurs ayant droit de rapporter les violences qui peuvent stigmatiser ces enfants, voire leurs familles entières.

Le niveau d'instruction et la volonté des parents sont des facteurs qui influent sur leurs capacités non seulement de subvenir aux besoins de leurs enfants mais aussi de leur prodiguer la protection nécessaire auprès des structures spécialisées. L'exemple des enfants handicapés dont les parents ont tendance à les garder loin de tout contact, ce qui conduit dans certains cas à des séquestrations pures et simples, est éloquent.

L'incapacité des enfants de chercher de la protection vis à vis des sévices qu'ils peuvent subir de la part de leurs parents ou des individus avec lesquels ils entretiennent des relations sociales, leur vulnérabilité et les tares sociales sont des facteurs qui empêchent les enfants de faire valoir leurs droits ou d'accéder à la protection au risque d'être stigmatisés par la société.

La méconnaissance des droits des enfants est un autre facteur qui empêche les enfants et leurs familles de se prévaloir de ces droits. La question de la vulgarisation des textes dans les langues locales est très déterminante dans sa compréhension par les populations.

Enfin, l'absence de structures en mesure d'apporter les appuis nécessaires influe sur la demande en matière de la protection de l'enfance.

IV.8. Services Financiers et d'appui à l'employabilité des jeunes

Le secteur financier regroupe un paysage disparate (Banques, assurances, IMFs, prestataires de services financiers divers en particulier le transfert d'argent. Les Banques sont essentiellement présentes à Kiffa où on dénombre une dizaine de Banques : banques commerciales (BMCI, BNM, BCI, MBN, **S.G** Société Générale, BAMIS, etc...), la Caisse de Dépôt et de Développement, les services financiers postaux et du Trésor, les institutions de crédit et d'Epargne : CAPEC, l'APME (association pour la micro entreprise), la MEEC (mutuelle d'entraide et de crédit).

Mais le niveau de pauvreté, la faiblesse des services numériques de connectivité et l'enclavement les prive des services financiers qui se développent lentement au gré du dynamisme économique des Moughataas.

L'enquête ERSIP relève un très faible niveau de bancarisation en parfaite harmonie avec le profil socioéconomique des ménages de la Wilaya. L'analyse des résultats montre que seules 6,6% des ménages de l'Assaba possèdent un compte bancaire et que cette proportion est six fois plus élevée en milieu urbain (26,3 %) qu'en milieu rural (4,3 %). La répartition selon la Moughataa montre que cette proportion varie de 2,9 % à Kankossa à 15,8 % à Kiffa. L'analyse selon le quintile de bien-être montre clairement un taux de bancarisation plus élevé parmi les ménages du quintile le plus riche (22,2%) contre 1,5 % pour les ménages du quintile le plus pauvre.

Tableau 73 : Taux de bancarisation selon certaines caractéristiques

	Possession d'un compte en banque		
	OUI	NON	Total
Assaba	6,6	93,4	100
Milieu			
Urbain	26,3	73,7	100
Rural	4,3	95,7	100
Moughataa			
Barkewol	3,3	96,7	100
Boumdeid	6,7	93,3	100
Guerou	0,0	100,0	100
Kankossa	2,9	97,1	100
Kiffa	15,8	84,2	100
Quintile du bien-être			
Le plus pauvre	1,5	98,5	100
Second	2,9	97,1	100
Moyen	0,0	100,0	100
Quatrième	13,0	87,0	100
Le plus riche	22,2	77,8	100

Source : , ERSIP 2020

Les Services financiers publics d'appui à l'entreprenariat ont pris de l'ampleur avec l'engagement du Fonds de Soutien à l'emploi en 2012 de Dix Milliards d'Ouguiya géré en vertu d'un mandat de Gestion par la CDD selon un mécanisme multisectoriel. Le Programme pour une enveloppe revolving de 500 Millions d'anciens Ouguiya a décaissé entre 2013- 2019 plus de 420 Millions d'anciens Ouguiya répartis sur 540 projets. La répartition selon les branches d'activités est donnée dans le tableau suivant :

Tableau 74 : répartition selon les branches d'activités

Branche d'activité	Nombre de Projets	Enveloppe
Activités de fabrication	82	6 090 000
Agriculture	78	5 930 000
BTP	66	8 490 000
Commerce	162	10 080 000
Education	2	300 000
Elevage	71	5 520 000
Santé	4	430 000
Service	70	4 740 000
Transport	5	600 000
Totaux	540	42 180 000

Source : CDD

Ce programme a repris dans le cadre Programme élargi du Président connu sous le nom du PROPEP et a décaissé plus Cent Millions d'anciens Ouguiya.

	2020		2021	
	Nombre de projets	Montant de l'enveloppe (MRU)	Nombre de projets	Montant de l'enveloppe (MRU)
Programme PP	505	10 500 000	500	10 500 000

Le financement de l'entreprenariat des jeunes demeure faible et inégalement réparti en raison de la faible disponibilité des Services financiers et de la connectivité au niveau des zones pauvres qui en ont le plus besoin.

Au plan du portage Institutionnel plusieurs Délégations Régionales travaillent sur l'appui à l'emploi des jeunes (DMEFP, DMJCS), en plus du Guichet Régional de Techghil, le Service Régional de la CDD et plusieurs Projets intervenant à partir de Noukchott (Moudoun, PEJ, PAMPEJ, Mechrouii Moustaghbali...).

Taazour, le CSA et le MASEF interviennent elles aussi à travers les AGR dans l'insertion des jeunes vulnérables.

IV.9. Connectivité

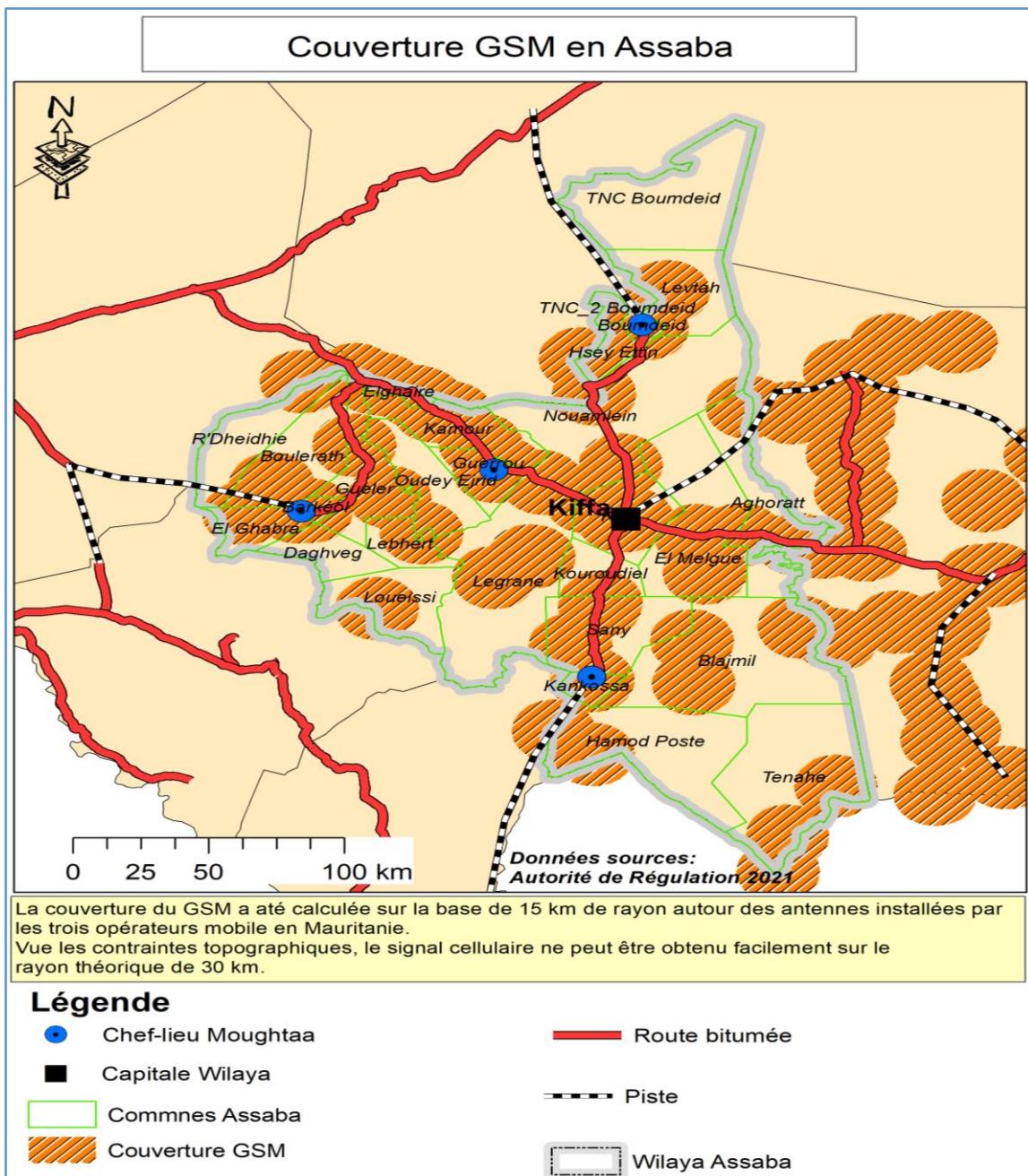
En dépit de la présence des trois opérateurs, globalement, la couverture GSM est relativement faible dans la Wilaya de l'Assaba. Plusieurs parties de certaines communes ne sont faiblement voire pas du tout couvertes comme, à titre d'exemple, *Tenaha, Hamoud, Daghveg, Errdeidih, Boumdeid, Blajmil, Aghoratt et Legrane*. La Moughataa de Kankossa réservoir des populations rurales et pauvres, en particulier ces zones méridionales restent particulièrement sous couverte.

La carte est très révélatrice de forte lucrativité de la couverture qui se concentre sur les axes routiers et dans les centres urbains mettant en arrière les préoccupations de Service public qui font partie du Cahier de charges des opérateurs.

L'accessibilité aux services numériques est devenue plus que vitale pour l'accès aux services financiers, à l'éducation et même à la santé. Les pouvoirs locaux se doivent d'alerter sur l'exclusion de cette partie du territoire qui peut constituer une menace et un terrain favorable aux mouvements terroristes du voisinage si des mesures urgentes de rattrapage territorial n'étaient pas prises.

L'ARE devrait faire appliquer les textes relatifs aux engagements des parties prenantes et garantir une couverture effective de ces zones démunies.

Carte 9 : Couverture GSM en Assaba



Carte BUMEC : établie à partir des données de l'ARE.

Chapitre V : Gouvernance Régionale

L'analyse des acteurs de la gouvernance territoriale permettra de mettre en exergue les rôles que les différents acteurs doivent jouer en vue d'une gestion collégiale des affaires locales dont l'objectif ultime est de promouvoir l'état de droit, la transparence, l'accès à l'information et l'égalité des chances. Pour mieux appréhender cette gouvernance, l'analyse sera axée sur les principaux acteurs qui sont l'administration territoriale, les collectivités locales, les services techniques déconcentrés et la société civile.

V.1. L'administration territoriale

La Wilaya de l'Assaba est subdivisée sur le plan administratif en cinq départements (Barkeol, Boumdeid, Guerrou, Kankoussa et Kiffa) et un arrondissement celui de Hamod relevant du département de Kankoussa. Le Wali qui coiffe l'administration territoriale dispose d'un personnel dont l'effectif s'est vu renforcé ces dernières années. Les Hakems ont été eux aussi appuyés par des adjoints. Ces ressources humaines permettent désormais à l'administration d'accompagner l'évolution de la Wilaya aussi bien sur le plan sécuritaire qu'en terme de développement.

Les autorités administratives ont, entre autres, pour mission de diriger et de coordonner l'action de tous les services déconcentrés de l'Etat basés dans leurs circonscriptions. A ce titre, elles sont responsables des actions sectorielles de développement exécutées par chaque service placé sous leur autorité et de produire des rapports périodiques (rapports semestriels et annuels) adressés au pouvoir central par le biais de leur ministre de tutelle (ministre de l'intérieur) ou des autres membres du gouvernement.

L'administration territoriale en Assaba, comme d'ailleurs dans les autres régions du pays, reste une administration de commandement dont la mission principale est de faire régner l'ordre public. Mais en tant que charpente d'un Etat qui est resté foncièrement unitaire où l'administration jouit traditionnellement d'un réel prestige, elle s'est vue, par la force des choses, confier une multitude de tâches qui en font à la fois le juge, le Ministère public et le représentant de l'exécutif. C'est sans doute compte tenu de cette image d'une administration omnipotente bien ancrée dans la conscience collective, depuis l'époque coloniale, qu'elle est souvent sollicitée pour les règlements de litiges qui devaient relever normalement de la compétence des tribunaux.

Les moyens alloués à l'administration territoriale restent insuffisants pour couvrir les dépenses engendrées par les interventions continues de ces autorités qui doivent se déplacer fréquemment pour régler des situations conflictuelles exacerbées par les changements climatiques et les querelles autour des zones agropastorales. En termes d'infrastructures, des efforts ont été entrepris pour la réalisation de bâtiments administratifs décents (bureaux et logements) en plus de l'amélioration du traitement du personnel.

En dépit des difficultés qu'elle rencontre, l'administration territoriale reste un acteur principal du développement régional qui dispose de pouvoirs lui permettant de mieux coordonner les activités et de mobiliser les services techniques et les organisations locales. Par conséquent son implication en amont dans le processus de formulation des politiques sectorielles est un

gage de réussite de celles-ci. Ceci dit, des passerelles entre l'administration territoriale et le conseil régional devront être mises en place pour garantir un bon fonctionnement du dispositif régional de gouvernance et éviter les frictions qui peuvent être une source de blocage, comme constaté dans certaines régions.

V.2. Le Conseil Régional

Le conseil Régional de l'Assaba a été créé dans le cadre de la nouvelle politique de décentralisation en 2018. Cette institution relativement jeune dispose d'un certain nombre de compétences transférées qui portent essentiellement sur le développement socio-économique de la Région (Planification régionale, environnement et gestion des ressources naturelles, tourisme, éducation secondaire, formation professionnelle, culture, santé, sports et loisirs, etc.)

Le conseil régional est composé de 25 conseillers. Le président est assisté par cinq vice-présidents. Son administration actuelle est composée d'un Secrétaire Général, nommé par le Ministère de l'Intérieur un conseiller technique, un responsable administratif et financier et quelques cadres d'appui. Grace à l'appui de l'UNICEF, la région dispose d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage, mise en place en juillet 2021 pour une durée de six mois.

La région a obtenu, cette année pour la première fois un budget d'investissement (près de vingt-cinq millions d'ouguiyas) dans le cadre de la subvention alloué par l'Etat. Grace à cette subvention, la région a mis en œuvre un plan d'actions prioritaire, en cours d'exécution, portant sur la réhabilitation de collèges et lycées, l'équipement des centres de santé au niveau départemental et l'appui aux activités maraîchères.

Malgré des capacités limitées, la région se positionne en tant qu'acteur de développement pouvant impulser le développement de la région. Les compétences en termes de planification et de coordination régionale et les moyens financiers alloués par l'Etat traduisent une volonté politique de renforcer la décentralisation. Il incombe à la région de saisir cette opportunité et de prouver sa valeur ajoutée à travers une mobilisation des départements sectoriels pour une prise en compte des priorités régionales.

La région fait face à des contraintes à la fois politiques et institutionnelles. Sur le plan politique, plusieurs acteurs mettent en doute la pertinence de cette institution qui selon eux a été créée uniquement pour légitimer la dissolution du Senat. Le jeu de pouvoir entre les acteurs régionaux affecte le rôle de la région qui a besoin de se positionner par rapport à une administration territoriale soucieuse de maintenir sa suprématie et des communes qui jugent qu'elles sont les structures les plus proches des populations.

Sur un autre plan, les compétences de la région nécessitent un transfert effectif et une plus grande précision du rôle qu'elle doit dans le cadre du développement régional. Les fonds d'investissement alloués ne permettent pas à la région de réaliser des interventions d'une grande envergure, ce qui l'oblige à se limiter à des activités dispersées et sans grand impact sur l'amélioration des conditions de vie. Les procédures de passation de marché nécessitent d'être révisées afin que la région puisse assurer la maîtrise d'ouvrage totale de ses investissements.

V.3. Les communes

Les vingt-six communes de l'Assaba, à l'instar des autres communes du pays, font face depuis leur création en 1987 à plusieurs contraintes qui n'ont jamais trouvé de solutions réelles. Il s'agit de l'insuffisance des moyens financiers et la faiblesse des ressources humaines. Il faut rappeler que les principales compétences transférées à ces communes sont i) la voirie locale, ii) la construction, l'entretien et l'équipement des bâtiments scolaires de l'enseignement fondamental, ii) la construction, l'entretien et l'équipement des dispensaires et centres de protection maternelle et infantile, iv) l'alimentation en eau et l'éclairage public, v) les transports urbains et vi) l'hygiène et l'enlèvement des ordures ménagères.

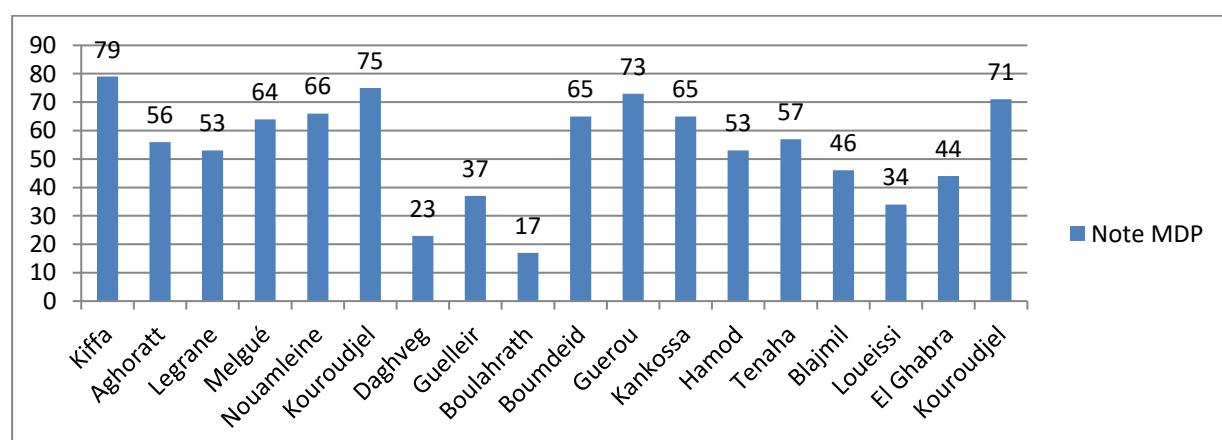
Le transfert de compétences ne s'est pas accompagné de transfert de fonds mettant les communes dans une situation d'incapacité totale. Comme indiqué ci-après le montant global de la subvention accordée aux communes n'a pas changé depuis plus de cinq ans. Certaines communes, telles que Laftah et Hseytine ont moins de cinq cent mille MRU, les autres communes ne sont pas dans une situation meilleure. Il faut préciser que la pauvreté des populations, notamment en zone rurale et le cout élevé de recouvrement des taxes, dépassant le montant à recouvrer, font que les communes dépendent entièrement de la subvention de l'Etat. Il reste évident qu'avec des montants pareils, les communes sont dans l'incapacité d'offrir de services aux populations.

Tableau 75: Evolution du FRD en Assaba.

	Année				
	2015	2016	2017	2018	2019
Montant FRD en MRO		37 300 830	37 300 830	37 300 830	37 278 800

S'agissant des ressources humaines elles sont presque inexistantes pour les communes rurales. Le nombre de cadres de conception est quasiment nul si l'on fait abstraction des secrétaires généraux qui, dans les communes rurales, ont besoin d'un complément de formation qu'ils ressentent eux-mêmes. Les communes urbaines qui peuvent avoir des cadres techniques capables de leur permettre d'assurer la maîtrise d'ouvrage dans de nombreux domaines, ne disposent pas encore de services techniques.

Graphique 21 : Note MDP



L'évaluation des performances communales, réalisée par la DGCT en 2018, montre que peu de communes ont obtenu la moyenne. Ceci montre la faiblesse des institutions communales en Assaba, dont la plupart ne disposent pas de personnels et dépendaient de l'appui des projets de développement.

En dépit de cet état des choses, les communes restent des acteurs importants au niveau de la Wilaya compte tenu de la proximité avec les populations. Les maires sont sollicités par les citoyens qui voient en eux un relais de l'administration territoriale. Ils sont souvent sollicités pour des problèmes qui dépassent leurs capacités et leurs compétences.

V.4. Les services techniques déconcentrés

La plupart des services déconcentrés sont représentés au niveau de l'Assaba. Certains sont présents uniquement au niveau régional tandis que d'autres le sont au niveau départemental. Ces services souffrent globalement de manque de moyens humains et financiers et même de visibilité par rapport à leur mission. Des expériences de déconcentration ont néanmoins été observées au niveau du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales (Direction régionale de l'action sanitaire et sociale), du Ministère du Développement rural et de l'Environnement (Délégation régionale chargée du développement régional et de l'environnement) et du Ministère de l'Education Nationale (Direction régionale de l'éducation nationale). Mais les résultats de ces expériences restent globalement mitigés en raison notamment du déficit de cadres de conception et de l'érosion des allocations budgétaires du fait de l'immixtion des autorités centrales et régionales.

Certains services importants tels que l'équipement, le transport et l'urbanisme ne disposent pas de représentants au niveau de la Wilaya. Cette absence de personnel pour des secteurs vitaux crée des problèmes pour l'accès des populations à des services urbains indispensables.

Par ailleurs, les moyens financiers alloués ne couvrent pas les besoins de fonctionnement des services techniques qui sont censés intervenir dans une Wilaya vaste et assez peuplée, exemple des IDNs qui sont censés couvrir les écoles au niveau des Moughataas alors qu'elles ne disposent daucun moyen de déplacement.

Le manque de coordination entre le niveau central et ces services technique est l'une des principales contraintes qui remettent en cause l'utilité même de certains services qui ne sont sollicités qu'occasionnellement. Cet état des choses concerne la plupart des services techniques, dont certains n'ont même pas de locaux ni d'équipements et bien évidemment sans personnel. Dans ces conditions il est difficile d'imaginer un apport quelconque de ces services.

V.5. La société civile

Il existe un nombre important d'organisations de la société civile au niveau de l'Assaba. Ces associations sont composées essentiellement de coopératives, d'organisations non gouvernementales et d'associations professionnelles. Il n'existe pas d'inventaire précis de ces associations, mais elles existent dans toutes les localités de la région. La plupart de ces associations ont été créés dans le cadre de projets de développement qui ont poussé les bénéficiaires à s'organiser comme condition pour recevoir des appuis, tandis que d'autres

sont nées de la volonté de certains segments de la société à s'organiser pour défendre leurs intérêts ou promouvoir des idéaux.

Les coopératives, qui constituent le plus grand nombre des associations, sont présentent dans toute la région. Elles interviennent essentiellement dans les domaines de l'artisanat, le maraîchage et le commerce. Ces associations sont le fruit d'efforts entrepris par les différents acteurs de développement, selon leurs objectifs, pour structurer les communautés. Elles se caractérisent par la faiblesse des moyens humains et financiers, malgré le rôle qu'elles jouent dans la promotion féminine et l'avantage qu'en tirent les adhérents.

Les associations socio-professionnelles de la Wilaya sont peu dynamiques, à l'exception de la fédération des éleveurs qui s'appuie sur un réseau national assez organisé. Les autres fédérations semblent désintéressées à la dynamique de développement de la Wilaya.

L'Assaba se distingue par l'existence d'un nombre important d'ONGs féminines qui se déploient dans toute la wilaya. Ces organisations interviennent dans plusieurs domaines, notamment ceux de la petite enfance, la lutte contre les MGF, l'éducation, la nutrition, l'environnement et la sensibilisation. Il faut noter, que selon les informations recueillies, ces ONGs ont joué un rôle de premier rang dans les différentes campagnes menées dans le cadre de la sensibilisation sur la COVID19. Ces associations disposent d'un énorme potentiel qui doit être valorisé pour accompagner la transition de la société rurale vers une société urbaine.

Les ONGs internationales présentes au niveau de la Wilaya sont peu nombreuses. On distingue la World Vision qui s'est installée en Assaba depuis plusieurs décennies et Terre des Hommes Lausanne qui intervient dans plusieurs domaines.

Conclusions du diagnostic : Défis, Besoins et lignes directrices pour le Plan quinquennal

Le diagnostic approfondi de la Wilaya a permis de cerner les principales problématiques de développement en vue de mieux éclairer la phase planification et programmation complémentaire de cette phase. Les traits saillants de cet exercice sont synthétisés comme suit :

➤ Capital physique et Ressources naturelles :

La Région ne dispose pas de **ressources hydrographiques** permanentes, ainsi, les ressources sont constituées par des sources (Diouk, Soufa), des mares comme celle de Kankossa et Lebheir et des nappes alluviales (Karakoro...). Le potentiel hydrographique résulte essentiellement de la pluviométrie qui alimente les oueds et Tamourts et permet la réalimentation des aquifères peu productifs. Le réseau hydrographique est formé de deux ensembles situés l'un à l'Ouest et l'autre à l'Est de la chaîne de l'Assaba. A l'Ouest, dans l'Aftout, le réseau est constitué par le bassin versant du Gorgol, d'une part le Gorgol blanc qui prend naissance au pied des plateaux du Tagant dans la zone d'Achram-Diouk et, d'autre part, le Gorgol noir qui a son origine plus à l'Est, au pied des falaises de l'Assaba dans la zone de Guerou. Les zones situées à l'Est de la chaîne montagneuse de l'Assaba sont traversées par une série d'affluents du M'Silé qui, à la hauteur de Kankossa, devient le Karakoro. Les plus importants de ces affluents sont l'Oued Moulkhous, qui descend de l'Aouker, l'Oued El Melgue venant de l'Affolé, ainsi que les Oued Kouroudjel et Oued El Wezzane qui prend sa source de la chaîne de l'Assaba.

Par rapport à **l'hydrogéologie**, le contexte géologique y est essentiellement défavorable, l'Assaba est caractérisée par une plate-forme précambrienne surmontée d'un complexe cambrien, sur lequel reposent des formations de schistes et de grès. Les formations précambriniennes et cambriennes ne permettent pas la formation de nappes souterraines, tandis que le complexe schisteux peut receler des possibilités réduites au niveau des intercalations (notamment calcaires). Mais les ressources souterraines en eau sont à présent faiblement connues et la localisation des zones productives est à présent très insuffisante.

Les principaux aquifères sont l'Affolé, les formations dunaires, les Mauritanides et les formations gréseuses. Ces aquifères, dont l'alimentation est tributaire de la pluviométrie qui connaît une importante irrégularité interannuelle représentent l'unique source d'eau souterraines de la Wilaya.

De ce fait, **la politique de maîtrise des eaux de pluie**, relativement importantes selon les isohyètes, représente ainsi un enjeu majeur pour le Développement de la Région et l'alimentation durable des populations en eau. L'approvisionnement en eau de la Région à partir du Guidimagha, qu'elle irrigue naturellement, en complément à Aftout Chergui représente elle aussi l'une des principales solutions à long terme pour la satisfaction d'une bonne partie des besoins en eau de la Région.

Au plan pédologique les sols de l'Assaba disposent d'un contraste varié : Sols sableux ou limoneux bruns, généralement profonds et bien ou assez bien drainés dans la zone à climat sahélien où les hauteurs pluviométriques sont supérieures à 200 mm dans les Moughataa de Kiffa et Kankossa (850 000 ha, 47 % de la superficie de la wilaya), Sols alluviaux environ (280 000 ha) au niveau des bassins versants de Karakoro et de l'amont du Gorgol noir, des formations sableuses à l'Est et au nord de au Nord de Boumdeid et une faible portion de sables mobiles disséminés (5%).

Ca configuration morpho-pédologique associée à la variété des biotopes et au contraste climatique fait de l'Assaba une Région d'élevage très prisée aussi bien pour les Camelins et les petits ruminants en zones septentrionales que pour les bovins et petits ruminants dans zones méridionales.

Les alluvions constituent également une ressource importante pour l'agriculture exploitable par sa mise valeur par des aménagements de collecte et de maîtrise des eaux de surface (digues et barrages) pour l'exploitation de différents types de cultures.

La morpho pédologie permet le développement de steppes à épineux comme le *Zizyphus mauritania*, à l'extrême Ouest et l'*Acacia raddiana* à l'Ouest et autour de Kiffa, l'*Acacia sénegal* à l'Est surtout, une formation de *Cumbretum glutinosum* au niveau de la Moughataa de Kankossa à la frontière Sud-Est.

La flore herbacée recouvre entièrement les plaines de l'Assaba en hivernage, ce qui en fait l'une des régions à bon potentiel en période hivernale mais aussi une zone de retraite en période de Soudure, en particulier la Moughataa de Kankossa. La Wilaya dispose également de forêts classées principalement dans les zones où la pluviométrie est plus abondante (300 mm) au Sud à Kankossa.

Mais les potentialités physiques et naturelles de la Région sont très faiblement exploitées particulièrement au plan de la maîtrise et la Gestion de l'eau pour les besoins des populations et pour la mise en valeur agricole et pastorale.

Les ressources de la Wilaya sont aussi fortement menacées par le **changement climatique** et l'action anthropique; l'une des principales manifestations du CC est la faiblesse et l'irrégularité des précipitations, les moyennes sont très variables du sud vers le nord et les écarts peuvent être considérables d'une année à l'autre. Au niveau de la station de Kiffa à titre d'illustration, les dégradations climatiques ont eu un grand impact sur la pluviométrie dont la moyenne annuelle s'est infléchie de 362 mm de 1931 à 1960 à 250 mm de 1981 à 2010. Le Changement climatique se manifeste aussi par la survenance de plus en plus accentuée de phénomènes extrêmes (Inondations, Sècheresses, Tempêtes, Cyclones...) provoquant des pertes humaines et matérielles et nécessitant le déploiement de moyens et de dispositifs plus conséquents de prévention des risques et de Gestion des Catastrophes.

Les impacts du CC sur l'agriculture se ressentent sur la productivité des trois spéculations de base (Sorgho, Mil et Maïs) ainsi que sur le niveau d'insécurité alimentaire des populations. Les résultats de l'EPCV2-019 relèvent que 55,9% des ménages agricoles sont pauvres et que 35,6% de la population active en agriculture sont déjà vulnérables dans les communes de Kankossa, Sani et Tanaha au sud et celles des communes d'Elghabra, Barkéol et Daghvag. Cette situation est encore de plus en plus grave dans les communes du centre et du nord de la Wilaya. Le niveau de vulnérabilité maximal est observé dans les communes de Boumdeid, Hsey Tine et Nouamlein au Nord de la Wilaya qui sont plus frappées par les effets de la désertification et du recul de la pluviométrie.

Une gestion durable des ressources naturelles privilégiant l'adaptation et l'atténuation des impacts des changements climatiques devra être intégrée à toutes les politiques sectorielles, en particulier le secteur rural.

➤ Capital Humain

Au plan démographique, les projections de l'ANSADE révèlent une forte domination des jeunes de moins de Vingt ans qui représentent en 2020, plus de 241 000 Hab. soit 62% de la population, le taux de dépendance économique au niveau de la Région (Rapport population d'âge actif/Population d'Age inactif) est préjudiciable à l'engrangement du dividende démographique, la fenêtre d'opportunité démographique est pas à présent ouverte au niveau de l'Assaba.

La Wilaya devra avoir comme priorité de poursuivre des politiques de transition démographique et d'exploitation du dividende démographique en régulant notamment la natalité qui engrange tout effort de réduction de la pauvreté et en mettant l'accent sur la santé maternelle et infantile et sur l'éducation et l'autonomisation des Filles et jeunes femmes.

Selon l'Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (EPCV) de 2019, la wilaya de l'Assaba est celle qui affiche le **troisième taux de prévalence de la pauvreté monétaire** le plus élevé,

après le Guidimagha et le Tagant. En effet, 39,4% des ménages vivaient en deçà du seuil de pauvreté, soit plus de 11 points de plus que la moyenne nationale (28,2%) et une diminution de 2,4 point par rapport à 2014 (41,8%). Cette prévalence varie, sensiblement, selon le milieu de résidence du chef de ménage, son sexe et son niveau d'instruction.

Ainsi, en Assaba la prévalence de la pauvreté est plus de six fois plus importante chez les ménages ruraux que ceux urbains, les ruraux ayant beaucoup moins d'opportunités de diversification des revenus et bénéficiant de moins de transferts que les urbains, et sa diminution entre 2014 et 2019 a été moins prononcée en milieu rural (3,7 points) qu'en milieu urbain (4,6 points). L'Assaba affiche également, en 2019, des taux d'extrême pauvreté assez élevés par rapport aux moyennes nationales. Ainsi, entre 2014 et 2019 l'extrême pauvreté en Assaba a vu sa prévalence diminuer de 2 points, soit un rythme moins accentué que la moyenne nationale (3,6 points), alors que la diminution de sa profondeur et de sa sévérité a été, à peu près, comparable à la moyenne nationale.

En termes d'inégalités, l'Assaba est la wilaya où les inégalités sont les plus élevées en 2019, avec un Indice de Gini de 0,37, en augmentation de 0,02 point par rapport à 2014, alors qu'au plan national l'inégalité a régressé, elle vient de ravir la place au Trarza qui représentait la Wilaya affichant le taux d'inégalité le plus élevé en 2014.

Mais le taux de pauvreté de la Wilaya relativement élevé est principalement tiré par la Moughataa de **Kankossa (63,5%)**, qui affiche le taux de pauvreté le plus élevé de la Wilaya et certainement du pays, loin derrière toutes les Moughataas de l'Assaba et du Guidimagha. Les quatre autres Moughataas affichent un taux de prévalence de la pauvreté inférieur à la moyenne nationale.

Il en ressort également que la prévalence de la pauvreté est bien plus importante chez les ménages d'indépendants agricoles (55,9%), les inactifs (16,0%) et les indépendants non agricoles (15,4%) que chez les autres groupes socio-économiques. L'emploi agricole est le réservoir de la pauvreté dans la Wilaya, des politiques pro-pauvres agriculteurs doit être mise en œuvre pour enrayer la pauvreté et développer les terroirs dans une perspective de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de bien-être des populations rurales. **Sur ce registre la Moughatta de Kankoussa devra disposer d'un programme de ratrappage territorial d'urgence à l'instar de celui qui avait profité à Barlekeol dans le Cadre du CSLP.**

Au plan de l'emploi, le taux de chômage enregistré (EPCV 2019) aussi bien au niveau de l'Assaba (4,5%) qu'au niveau national (12,2%) semble être très faible. Considéré tout seul, ce taux ne reflète pas la situation réelle de l'emploi au niveau du pays ni au niveau de la Wilaya, il cache les situations de précarité et de vulnérabilité des emplois dans une économie caractérisée par une part importante du secteur informel et par l'importance du sous-emploi lié à la durée du travail et du statut d'emploi.

Selon **l'indicateur de sous-emploi** de la main d'œuvre qui tient compte à la fois du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main-d'œuvre potentielle, le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre atteint 35,4% en Assaba en 2019, contre un taux moyen national de 41,9% avec des disparités selon le milieu et selon le sexe. En Assaba, le taux est plus élevé en milieu rural comparé au milieu urbain avec respectivement 36,4% contre 31,9%, soit une différence de 4,5 points. Au niveau national, l'écart entre les taux des deux milieux n'est pas significatif (0,9 point en faveur du rural).

Selon le sexe, le taux de sous-utilisation est plus fort chez la main d'œuvre masculine (36,8%) par rapport à la main d'œuvre féminine (32,5%) en Assaba (écart de 4,3 points). Cette situation est contraire à celle constatée au niveau national où le taux de sous-utilisation est beaucoup plus élevé chez les femmes avec 47,7% contre 39,3% pour les hommes (un écart de 8,4 points). L'enquête du PELIMIR-sur l'emploi en 2021, qui donne des indications sur la situation post Covid-19 fait ressortir un

taux de sous- utilisation de la main d'œuvre jeune atteignant en moyenne 56,2% au niveau de l'ensemble des zones de l'enquête (Neuf Régions).

Mais l'enquête relève un effet beaucoup moins significatif du COVID -19 sur le sous-emploi des jeunes de l'Assaba que dans d'autres Régions. En effet, le taux de sous-emploi des jeunes n'a progressé que de deux points par rapport à 2019 et se situe à 37,07%.

Les différentes enquêtes relèvent un taux de participation supérieur à la moyenne nationale(40,2) au niveau de la Wilaya (46,6) ainsi qu'un grand écart en faveur des hommes.

Au niveau de l'Assaba, selon l'EPCV-2019 le taux d'emplois salariés dans le secteur non agricole atteint 27,1%, niveau beaucoup plus bas que le taux moyen national qui se situe à 34,7%. La Wilaya de l'Assaba fait partie des quatre Wilayas du pays ayant les taux de salarisation les plus faibles avec le Gorgol (17,6%), le Brakna (24%) et l'Adrar (25,9%).

Les emplois informels dans le secteur non agricole représentent 94,6% du total des emplois (non agricoles) au niveau de l'Assaba contre 89,2% au niveau national. Dans ce cadre, la wilaya de l'Assaba fait partie des quatre Wilayas qui ont les taux d'emplois informels les plus élevés.

A ce niveau il est recommandé :

- Premièrement d'améliorer la formalisation de l'économie et d'encourager l'entreprise formelle source principale de l'emploi durable et décent. L'atteinte de cet objectif requiert un arsenal de mesures : juridiques et institutionnelles (incitations, allègement de formalités, rééquilibrage territorial, préférences...).
- Une deuxième recommandation concerne la définition d'une politique pertinente d'appui à l'insertion des jeunes avec des axes stratégiques claires et des instruments opératoires et adaptés. Une telle politique doit être fortement articulée aux politiques de développement et de rééquilibrage territorial et doit comporter un arsenal complet d'instruments (Appui à l'insertion, appui à l'entreprenariat, Formation, Financement...).
- Une troisième recommandation porte sur l'employabilité des femmes et leur autonomisation en rapport avec les autres composantes pour renforcer la participation des femmes à l'activité économique, en particulier en milieu rural. Cette recommandation regagne les objectifs de transition démographique et d'exploitation du dividende démographique (Entreprenariat féminin, rétention scolaire des jeunes filles, santé maternelle et infantile, planning familial...).
- La quatrième recommandation porte sur les encouragements à l'entreprise formelle pro-jeune (Fiscalité préférentielle selon le nombre de jeunes en emplois stables, préférences en Marchés publics pour les entreprises qui recrutent des jeunes, financements concessionnels, prise en charge de la Formation et des stages d'immersion....).

La cinquième porte sur l'appui à l'intermédiation et au financement des entreprises des jeunes pour leur fixation en milieu rural et le développement des mécanismes pour leur accès à la terre et à la propriété en vue de leur fixation dans leurs terroirs.

Au niveau de l'éducation, l'enseignement préscolaire officiel est quasi inexistant, le préscolaire communautaire est aussi embryonnaire et affronte plusieurs défis liées aux ressources matérielles, humaines et aux conditions de vie des populations vulnérables. Le préscolaire coranique est répandu et contribue à la diffusion de la connaissance mais mérite d'être modernisé, encadré et mieux articulé à l'éducation moderne.

Au niveau du fondamental, les séries de données du Ministère en charge de l'éducation, relèvent un recul du taux brut de scolarisation au fondamental qui est passé de 96 % en 2005-06 à 94% en 2019-20. Les données post-Covid-19 prédisent une chute du TBS pour être à 84%, en 2021. Le TNS est passé de 78 % en 2005-06 à 75 % en 2019-20, marquant ainsi une évolution semblable à celle du TBS.

Au secondaire, le taux brut de scolarisation dans l'Assaba a connu une croissance moyenne d'environ un point de pourcentage par an sur la période 2007/08 – 2019/20. Il est passé de 15 % en 2007/08 à 25 % en 2019/20. Les données de l'EPCV montrent que le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au secondaire dans l'Assaba est passé de 11% en 2008 à 29% en 2014, puis à 34 % en 2019. Le Taux Net de Scolarisation (TNS), a poursuivi la même tendance, passant de 7% en 2008 à 21% en 2014, puis à 27% en 2019.

Les indicateurs d'accès alertent donc sur un recul de la scolarisation au primaire en rapport avec la démographie galopante, la pauvreté et le déficit quantitatif et qualitatif des Etablissements et des Ressources Humaines. Au secondaire les avancées occultent de très faibles niveaux d'accès et une absence totale d'Etablissements secondaires au niveau de Huit communes peuplées.

Au plan qualitatif la situation est encore plus délicate : faibles acquisitions des apprenants, faibles performances des Enseignants et apprenants et résultats assez faibles dans les examens nationaux.

La formation Technique elle aussi souffre de problèmes de personnel enseignant technologue, d'équipements des Ateliers, de qualité des programmes et de l'absence d'entreprises performantes pour accueillir les apprenants en apprentissage et stages.

L'éducation en Assaba affronte des défis multiples inhérents à sa situation géographique, socio-économique mais aussi à une accumulation de problèmes structurels et fonctionnels dont on peut citer :

- Une situation de surpeuplement de plusieurs Ecoles et Etablissements Secondaires en milieu urbain rendant la normalité des apprentissages hors de portée et nécessitant des efforts importants en Investissements et en affectations de Ressources humaines nouvelles ;
- Une situation de dégradation des infrastructures scolaires, qui requiert un effort de réhabilitation et de maintenance des infrastructures soutenu;
- Un déficit des Ressources humaines et une Gestion du personnel Enseignant peu efficiente et non optimale qui se répercute sur la qualité des apprentissages, particulièrement au niveau secondaire et en milieu rural ;
- Un foisonnement des écoles incomplètes, impliquant une forte prévalence du multigrade et de gros déficits de salles de classe ;
 - Une irrégularité de la fréquentation de l'école au cours des premières années pour les jeunes apprenants qui limite leurs capacités et les pénalise en terme de progression par la suite ;
 - De gros déficits de la capacité d'accueil du secondaire et un sur engorgement de certains Etablissements, en particulier dans les Moughataas de Kiffa et Guerou doublé d'un déficit de personnel d'encadrement,
 - Un déficit d'établissements du secondaire au niveau de certaines Communes ;
 - Une grande disparité des conditions d'existence en défaveur des communes méridionales et des conditions d'apprentissage dans ces contrées;
 - Un grand déficit de Tables Bancs et de ressources pédagogiques ;
 - Des conditions de travail difficiles pour la DREN et les IDENS ;
 - Un déficit de Coordination avec les Départements y compris celui de l'Education ;

- Des problèmes de Gouvernance régionale de l'Education.

Pour faire face à ces défis, des programmes de mise en œuvre du Plan de Développement Régional de l'Education doivent être exécutés sur quatre fronts:

- *Le Développement des Infrastructures et des Services connexes en appui à l'accélération de la cadence de l'accès et à l'amélioration des conditions d'apprentissages pour l'ensemble des cycles d'enseignement et de formation.*
- *Le: Développement des Compétences à tous les échelons du Capital humain de l'Education pour une mise à niveau généralisée de la qualité des apprentissages et de la Gestion de l'Education au niveau de la Région.*
- *La Mobilisation des ressources financières, pédagogiques et matérielles en appui à la motivation des Ressources humaines et au renforcement de l'efficacité opérationnelle des Etablissements et des différents échelons administratifs des Départements en charge de l'Education.*
- *Le Renforcement de la gouvernance synergique au niveau Régional.*

Au plan de la Santé la wilaya de l'Assaba compte 127 structures de santé toutes catégories confondues : un Centre Hospitalier (Etablissement Public Autonome) situé à Kiffa, neuf Centres de Santé qui sont : CS Barkeol, CS Boumdeid, Cs Guerou, CS Kankossa, CS Hamoud, CS Legrane, CS PK 70, CS Kiffa). Les autres structures, de première ligne, sont des postes de santé qui sont au nombre de 101. Un déséquilibre notoire de la répartition des centres de santé est constaté en défaveur des Communes de la Moughataa de Kankossa défavorisée davantage par la pauvreté et l'enclavement et celles de Barkeol.

La répartition des postes de Santé par Moughataa est beaucoup plus équilibrée avec 26 PS situés dans la Moughataa de Barkeol, 6 à Boumdeid, 10 à Guerou, 25 à Kankossa et 34 dans la Moughataa de Kiffa. Selon la DRASS, parmi ces structures 50% sont entièrement équipées, 20% sont partiellement équipées et 30% ne sont pas du tout équipés. Le sous équipement des structures et le déficit de personnel limite les capacités opérationnelles des structures et limite la portée de la qualité apparente de la couverture géographique.

L'Enquête ERSIP 2020 a relevé que près d'un tiers (31,8 %) des Formations Sanitaires n'ont pas de médecins et plus de la moitié (56,8%) ont entre 1 et deux médecins. Plus de 60% des formations en Assaba n'ont pas d'infirmier (e) ou infirmier médico-social (e) et plus de la moitié (59,1 %) n'ont pas d'infirmier d'État. Les résultats montrent également que toutes les formations sanitaires ont une sage-femme, 78,4 % n'ont pas de technicien supérieur et 53,8 % n'ont pas d'accoucheuse auxiliaire. La Wilaya ne dispose pas de pharmaciens.

Au niveau des tendances des indicateurs de santé, il a été constaté que le taux d'utilisation des Services en 2019 est largement en dessous de la moyenne nationale avec un taux de 47,59%, en légère baisse par rapport à son niveau de 2015.

Au plan de la Santé maternelle, le taux de consultation prénatale en CPN1 est de 64.9% en 2019 contre 69,1% pour la moyenne nationale, reculant également par rapport à son niveau de 2015, tandis que le taux des accouchements assistés se situe à 60% en dessous également de la moyenne nationale (66%). L'utilisation des méthodes contraceptives est très peu répandue, ce qui explique aussi l'ampleur du déséquilibre démographique et la dépendance économique, se situant à 10% contre une moyenne nationale de 13%.

La mortalité néonatale, infantile et infanto-juvénile diminue régulièrement depuis 2015 et les indicateurs liés à la vaccination sont supérieurs à la moyenne nationale et dépassent le taux de 100%, en rapport avec la sous-estimation des natalités au niveau de la Région.

Mais les données de l'enquête SMART 2021 montrent que la prévalence de la malnutrition globale est élevée (14,8%) et sévère (2,6%) nettement supérieure à la moyenne nationale (respectivement 11,1% et 1,9%) et qu'elle varie selon les Moughataas, étant la plus forte à Kankossa.

A ce niveau la programmation quinquennale, en conformité avec le PNDS doit viser :

- : L'élargissement de l'accès et le renforcement des capacités opérationnelles des structures de Santé en appui à la qualité des prestations aux usagers,
- Le renforcement des programmes de réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile,
- Le Renforcement des politiques de prévention et de lutte contre la maladie,
- Le Renforcement de la Sécurité sanitaire et de la capacité d'anticipation et de réponse aux situations d'urgences de santé publique,

- Le Renforcement des piliers du système de santé pour atteindre la Couverture sanitaire universelle.

➤ Secteur Primaire:

La wilaya de l'Assaba est une wilaya **agropastorale** qui recèle d'importantes potentialités agricoles. **Les superficies cultivables** oscillent entre **60 000** et **80 000 ha**. Au cours des 10 dernières années, les superficies emblavées ont été à moyenne de **27 181 ha** (toutes typologies céréalier confondues) variant entre un maximum de **41 772 ha**, en année de bonne pluviométrie, et un minimum de **11 160 ha**, en année de faible pluviométrie. **Les productions** brutes obtenues ont atteint à moyenne de **14 401 tonnes** oscillant dans la fourchette de **25 219 tonnes** au maximum et **4 034 tonnes** au minimum. S'ajoutent aux productions céréalier près de **5000 tonnes** de légumes produits sur une superficie annuelle de plus de **250 ha**. En prenant en compte une population projetée par l'ONS de **395 928 habitants**, en 2021, une production nette maximale de **27 181 tonnes** et une consommation annuelle per capita de **175 Kg/an/habitant**, la production céréalier annuelle couvrirait **39%** des besoins alimentaires de la région en année à pluviométrie moyenne. Le complément de nourriture restant est régulièrement couvert par des importations à partir du Mali. En conséquence, l'Assaba a besoin de la conjugaison de beaucoup d'efforts pour atteindre l'autosuffisance alimentaire en céréales qui représentent l'aliment de base de sa population. En Assaba, l'agriculture dispose d'une série de forces dont on peut noter l'existence de vastes superficies de terres cultivables, l'important potentiel hydrique dans les nappes phréatiques au niveau des oasis, dans les mares et zones humides de la wilaya, les nouvelles initiatives lancées par certains acteurs, etc. Elle peut également profiter d'une panoplie d'opportunités significatives dont la forte demande en produits agricoles sur les marchés de la région. En revanche, l'agriculture de la région fait face à des faiblesses et contraintes qui pèsent sur son développement. Au nombre des faiblesses et contraintes, on peut mentionner la pauvreté des terres en humus, le manque de structuration des producteurs, le manque d'intrants et équipement de qualité, l'irrégularité et la mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies, l'enclavement des zones de production, l'absence d'encadrement technique et organisationnel approprié, la pression d'ennemis des cultures et la divagation des animaux, l'absence de planification sectorielle et de coordination entre les acteurs, l'absence d'un système d'assurance protégeant les exploitants contre les intempéries et catastrophes liées aux changements climatiques.

L'élevage en Assaba, représente un pilier important de l'économie productive de la région. Selon les données de l'ERSIP 2020, 77,7 % des ménages ruraux pratiquent l'élevage contre 69,5 % des ménages urbains. La wilaya dispose d'une grande vocation pastorale traditionnelle, d'importantes ressources pastorales et en eau qui favorisent son développement. Les systèmes d'élevage les plus pratiqués dans

la wilaya sont le système extensif basé sur la transhumance et celui de l'élevage semi-extensif. L'Assaba reçoit annuellement, notamment au niveau de la Moughataa de Kankossa, d'importants nombres de cheptel provenant des wilayas du Tagant et du Hodh El Gharbi en vue d'y séjourner en périodes de soudure. Le commerce du bétail sur pieds s'est beaucoup développé aussi bien à destination du marché national qu'à celui de la sous-région. La région est pourvoyeuse de bétail sur pieds des agglomérations nationales et du Sénégal, du Mali et de la Côte d'Ivoire. L'élevage dispose en Assaba de forces significatives dont on peut citer, entre autres, l'existence d'un important cheptel animal, diversifié et adapté aux conditions du milieu, l'existence d'acteurs rompus aux métiers de l'élevage traditionnel ainsi que de promoteurs privés prêt à investir dans l'élevage, les faibles coûts de production en systèmes d'élevage transhumant et sédentaire, etc. En revanche, il fait face à des faiblesses et contraintes qui pèsent fortement sur son développement. Au nombre de celles-ci, on peut mentionner, entre autres, la baisse des potentialités pastorales et la vulnérabilité de l'environnement, la faible efficacité des services publics dans l'appui à la production, la transformation et la commercialisation dans les filières d'exportation de viandes rouges, l'insuffisance et l'inégale répartition des infrastructures de base, la pression sur les pâturages de la wilaya du bétail transhumant et le faible niveau de développement des cultures fourragères, l'absence de planification sectorielle et de coordination entre les acteurs du secteur, la faible protection des pâturages contre les feux de brousse, et l'absence d'organisation de filières animales susceptibles de promouvoir un développement durable de l'élevage et de ses sous-produits, etc. L'aviculture semi-industrielle est faiblement développée en dépit des efforts consentis par l'Etat et les partenaires. Les conditions climatiques et le faible encadrement ont beaucoup joué dans l'insuccès de cette filière en plus des coûts élevés des intrants. La filière avicole traditionnelle apparaît porteuse en raison de son rôle dans la sécurité alimentaire, son impact sur la pauvreté rurale et ses grandes potentialités d'amélioration. L'Assaba dispose d'un potentiel halieutique significatif notamment au niveau des Moughataa de Kankossa, Barkéol et Kiffa, Plusieurs ressortissants et communautés font de la pêche leur principal moyen de survie. Néanmoins, le potentiel de la wilaya reste sous-exploité.

La plupart **des ressources environnementales** de la wilaya, en particulier les espaces verts ont fait face, au cours des dernières décennies, à une pression sans précédent des charbonniers et des agropasteurs qui malgré les mesures prises continuent à sévir dans les zones sensibles. Les cours d'eaux, les terres cultivables et les zones humides font face à l'érosion hydrique et l'ensablement ce qui représente une contrainte majeure pour l'élevage, l'agriculture et la pêche continentale. Les changements climatiques représentent, une menace tragique pour l'environnement si des mesures appropriées ne sont prises pour pallier à leur effets sur les conditions d'existence des populations locales. D'importants risques potentiels planent sur l'environnement et la population de la wilaya si des études sérieuses d'impact environnemental et social ne sont réalisées en vue de surmonter et/ou mitiger les effets néfastes liés aux changements climatiques et à l'action anthropique au niveau de la wilaya. Il s'agira de travailler à regarnir les espaces boisés, de rétablir l'écosystème à travers la mise en place des aménagements des eaux de surface pour réduire l'érosion hydrique, de construire les cordons pierreux et demi-lune pour la restauration des sols à usage agricole et/ou pastorale, de bien planifier la construction et le fonçage des puits d'eau en vue d'éviter toute forte concentration du bétail dans les zones riches en pâturage contribuant ainsi à accélérer sa rapide dégradation. L'avancée fulgurante du désert au niveau des zones sensibles de la région (Moughataa de Boumdeid, Nord-est de la Moughataa de Guerou, certaines parties des communes de Sani et Kankossa dans la Moughataa de Kankossa, etc.) constitue un risque potentiel dangereux pour les infrastructures, les habitations et les zones agropastorales dans la région.

Pour faire face aux multiples faiblesses et mitiger ou surmonter définitivement les contraintes qui pèsent sur l'économie agricole de la région, il serait nécessaire de mettre en œuvre un certain nombre d'activités permettant d'assurer un meilleur accès et exploitation des terres agricoles, de mobiliser davantage les eaux de surface, d'attirer les investisseurs privés, d'améliorer la productivité et la production des cultures et d'accroître les superficies emblavées notamment en cultures derrière

barrages, etc.. Pour ce faire, les orientations suivantes paraissent pertinentes. Il s'agit en particulier de :

- renforcer le nombre et la qualité des ressources humaines des structures d'appui-conseil,
- réhabiliter tous les barrages endommagés,
- lutter contre la dégradation des terres agricoles en multipliant les aménagements de lutte antiérosive et de restauration des terres arables.
- disponibiliser à des prix subventionnés aux exploitants d'importants lots de charrues à traction asine et équine destinées aux exploitants des cultures pluviales, diffuser des itinéraires techniques appropriés prenant en compte le calendrier cultural, le choix de variétés et typologies de cultures adaptées aux changements climatiques intervenus au cours des dernières décennies et ;
- mettre en place des banques multifonctionnelles destinées aux exploitants des cultures pluviales et des cultures maraîchères.

Par ailleurs, il faut encourager et appuyer tous les exploitants potentiels porteurs de projets d'agriculture intégrée à l'image du projet mis en œuvre par la Société de Moringa et de Cultures Fourragères (SMCF) à Guerou en mettant à leur disposition des lignes de crédits leur permettant de s'installer là où les conditions du milieu (terres, eau, marchés, etc.) permettent de développer une agriculture performante dans la région.

Le développement de l'élevage dans la région est conditionné par la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités dont :

- i) la protection des zones pastorales contre la dégradation ,
- ii) ii) la lutte contre les maladies animales transfrontalières,
- iii) iii) l'installation d'un nombre suffisants de parcs de vaccination et de points d'eau pastoraux au niveau des zones de concentration du bétail conformément aux normes en vigueur, respectueuses de l'environnement,
- iv) iv) le renforcement du nombre et de la qualité des ressources humaines d'appui au secteur de l'élevage dans la région,
- v) v) la facilitation de l'approvisionnement, la circulation et la commercialisation des intrants d'élevage et l'encouragement des opérateurs régionaux à promouvoir les cultures fourragères au niveau des zones humides de la région et à investir dans la création d'unités de transformation des peaux et cuirs.
Aussi, il faudrait appuyer les femmes rurales issues des ménages pauvres à mettre en place des unités avicoles traditionnelles améliorées en plus de la mise en place des mini-laiteries dans la région afin de promouvoir une petite industrie laitière, offrir des emplois aux femmes rurales issues des milieux pauvres et améliorer la nutrition des franges vulnérables de la population.

Pour faire face aux multiples faiblesses et contraintes liées aux ressources environnementales dans la région, il serait nécessaire de mettre en œuvre un certain nombre d'activités permettant d'assurer un meilleur accès aux ressources naturelles, de réduire l'impact négatif de la dégradation du couvert végétal, d'améliorer la productivité des ressources naturelles, de préserver les populations et les

localités contre les effets néfastes de la pollution, etc. Dans ce cadre, les orientations suivantes paraissent appropriées :

- La protection des zones pastorales contre la dégradation des sols en procédant à une meilleure planification et répartition des sites destinés aux infrastructures vétérinaires qui seront installées dans la région pour éviter la dégradation de ces zones, notamment les points d'eau et les parcs de vaccination;
- La restauration des terres dégradées à travers leur mise en défens,
- la fixation des dunes et le reboisement biologique des zones dégradées et la surveillance des zones dont le couvert ligneux n'est pas dégradé pour éviter les coupes abusives de leurs arbres;
- La mise en place de pépinières forestières et d'arbres fruitiers et leur plantation pour la fixation biologique des dunes dans les zones dégradées et/ou protégées de la wilaya ;
- L'organisation des campagnes annuelles de reboisement des zones dégradées auxquelles participeront les personnes vulnérables encore valides qui bénéficieront d'appuis financiers et de denrées alimentaires en contre partie de leur travail ;
- L'ouverture annuelle de plusieurs centaines de kilomètres de pare-feux manuels dans les zones riches en pâturage et la réhabilitation des anciens pare-feux pour réduire et/ou éliminer les feux de brousse à travers toute la wilaya ;
- et La mise en place de Fermes Agricoles Communautaires (FACI) et l'appui à la valorisation et la commercialisation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) ;
- L'installation de brises vents pour la protection des sites de maraîchage et d'arbres fruitiers.

➤ Services publics transversaux

Malgré ses potentialités hydriques et l'apport substantiel du projet d'Aftout Chergui, la Wilaya de l'Assaba reste l'une des régions du pays où le taux **d'accès à l'eau potable** est assez bas. Le taux d'accès à l'eau potable n'est que de 54,9% à moyenne ce qui reste assez faible par rapport aux besoins essentiels des populations locales. Sur un total de 1 164 localités de plus de 50 habitants que compte la région, seulement 327 sont desservies en eau potable. L'eau non traitée représente 91,9%. Les Moughataas de Kiffa, de Kankossa et Guerou ont les taux d'accès les plus faibles de la wilaya avec, respectivement, (16%), (23%) et (23%). La recherche de l'eau constitue un grand défi pour les populations rurales qui doivent lui consacrer une bonne partie de leur temps selon leur position par rapport aux sources d'eau.

Les réseaux d'eau existants sont sous-dimensionnés et ne permettent pas, parfois, la satisfaction de la demande croissante des populations aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Les eaux de forages réalisés dans onze (11) localités appartenant à plusieurs communes de la région sont de mauvaise qualité. Les infrastructures hydrauliques rurales totalisent 764 unités dont 238 AEP, 277puits, 68 PMH et 181 forges. La gestion des infrastructures par l'ONSER et les délégataires privés pose, souvent, des problèmes de maintenance et/ou de dépannage en cas de panne aux populations concernées qui restent parfois longtemps dans le besoin sans susciter l'intervention des structures en charge de cette mission. Les eaux de surfaces sont exploitées principalement par l'agriculture et le bétail. Le risque de divagation des animaux dans les champs représente un spectre qui hante régulièrement les esprits des exploitants agricoles. L'absence d'une politique cohérente d'exploitation judicieuse des eaux et des importantes ressources pastorales existantes au niveau de la région représente une contrainte

majeure à toute tentative d'intégration de l'agriculture et de l'élevage qui représente l'un des leviers déterminants pour le développement du secteur agro-pastoral.

L'accès à l'eau au niveau de l'Assaba a été toujours un défi pour les populations de cette région, malgré les ressources en eau de la région. Mobiliser ces eaux pour une satisfaction des besoins en eau des différents utilisateurs devient dès lors une priorité qui doit être au centre de toute action visant le développement de cette région. La question de la coordination doit être résolue à travers la redynamisation de l'instance régionale de coordination afin d'optimiser les investissements dans le domaine de l'hydraulique et les orienter selon les besoins. Le projet d'approvisionnement de la ville de Kiffa à partir du fleuve doit être réalisé dans un temps record et doit prendre en compte, outre l'approvisionnement de la ville de Kankossa, celui de toutes les localités de plus de 150 habitants à proximité du réseau d'adduction d'eau. Les services techniques doivent être pourvus de ressources humaines et logistiques adéquates pour assurer convenablement leurs missions. La maintenance des réseaux ruraux nécessite la mise en place d'une structure dynamique et dotée des moyens appropriés avec une révision du mode de gestion existant. Les contrats avec les délégataires de services doivent être révisés pour donner un plus grand rôle à la direction régionale de l'Hydraulique et l'Assainissement et aux collectivités locales pour assurer un suivi de ces opérateurs. La mobilisation des eaux de surface pour assurer les besoins agricoles et pastoraux doit être l'objectif principal de cette stratégie. Cette option se trouve renforcée par le projet d'alimentation de la ville de Kiffa à partir de Gouraye. Ce projet constitue une opportunité pour la réalisation d'un réseau alimentant les principales localités situées sur le tracé entre Ould Yengé, Kankossa et Kiffa. En milieu urbain, les réseaux de distribution doivent être réhabilités et étendus pour alimenter les quartiers périphériques. En milieu scolaire, la disponibilisation de l'eau doit faire l'objet d'un programme spécifique impliquant l'ensemble des acteurs. Le développement du maraîchage en tant que culture essentielle pour lutter contre la malnutrition doit être une priorité à intégrer dans toutes les études d'AEP. Un programme spécial d'hydraulique pastorale doit être réalisé suivant une approche qui respecte les équilibres locaux et la bonne gestion et protection de l'environnement.

La sédentarisation en Assaba s'est effectuée sans encadrement conduisant à la création de villes, villages et hameaux répondant à une logique communautaire loin de toute autre considération. Les populations se sont installées dans espaces qui répondaient à leurs besoins en tant qu'agro-éleveurs sans tenir compte des autres aspects tels que l'accessibilité, la proximité de services sociaux et la viabilité économique. Sur le plan de l'urbanisme, la création et l'évolution des grandes et moyennes villes en Assaba, s'est effectuée en l'absence de tout outil de planification urbaine. Ainsi, toutes les localités se caractérisent par l'étroitesse des rues, le manque d'espace publics et l'insalubrité. Le phénomène de quartiers précaires s'est développé autour des grands centres urbains tels que Kiffa, Guerou, Kankossa, Kamour et Ghaira, ou des populations pauvres sont venus s'installer dans la périphérie sans encadrement ni services sociaux. L'accès des populations aux terres en zone urbaine est devenu compliqué voire impossible depuis la dernière réforme sur la gestion du foncier, centralisant, au niveau du Ministère des Finances, l'attribution des terrains et enlevant aux Walis et Hakems ces prérogatives (*Décret n° 2010-080 du 31 Mars 2010*). Ainsi, l'absence de plans de lotissements et la demande pressante des populations, en raison de l'accroissement naturel des habitants, ont contribué la prolifération de quartiers dans les centres urbains et l'installation des populations rurales dans des endroits inondables. Concernant l'assainissement solide, en dehors de quelques opérations ponctuelles, les ordures restent entassées durant plusieurs mois voir plus à proximité des habitations et dans des endroits sensibles créant ainsi une source de propagation de maladies qui s'aggravent durant la période hivernale.

La situation anarchique d'**urbanisation** et l'absence de services urbains de qualité au niveau de la Wilaya imposent une nouvelle approche pour organiser les villes et accompagner l'évolution des localités rurales. La question de la sédentarisation et son effet sur la limitation de l'accès aux services

doit être abordée avec une démarche permettant d'organiser la création de nouvelles localités suivant des critères de viabilité à définir selon les zones. Les grandes villes de la région doivent faire l'objet d'un programme de restructuration pour améliorer le cadre de vie des populations à travers la réalisation d'équipements et l'aménagement d'espaces publics répondant aux besoins des différentes catégories de la population. Pour les autres agglomérations, des outils de gestion de l'espace doivent être mis en place pour encadrer leur évolution. La mise en place d'un service d'urbanisme doté des moyens humains nécessaires pour encadrer l'évolution urbanistique et répondre aux besoins des populations en matière de gestion urbaine. L'état d'insalubrité des villes et son impact sur la santé des populations doit être abordé selon une nouvelle vision qui permettra d'assurer un assainissement continu des villes et agglomérations de la région. L'adhésion des populations à cette vision est impératif, d'où la nécessité d'un grand effort de sensibilisation.

La Wilaya de l'Assaba dispose d'un **réseau routier** relativement dense, toutes les Moughataas sont reliées au chef-lieu de la région par une route bitumée. Ce réseau bitumé contribue à la fluidité des échanges commerciaux et des déplacements des personnes dans cette région assez peuplée et exerçant d'intenses échanges avec le Mali. Cependant, au-delà des capitales départementales, les déplacements sont souvent difficiles en raison de l'état des pistes. Pendant l'hivernage, les déplacements dans certaines zones deviennent difficiles, les trajets sont plus longs augmentant systématiquement les couts de transport. L'entretien routier fait défaut, le réseau bitumé présente des dégradations qui prennent de l'ampleur en l'absence d'interventions des structures spécialisées. Les normes et règlementations en matière de transport ne sont pas respectées mettant en danger la vie des personnes et engendrant des dégâts au niveau des routes. Les projets en cours devront permettre à la wilaya d'être reliée au Tagant et au Guidimagha, améliorant ainsi les échanges entre la wilaya et ces régions et ouvrant des perspectives pour la commercialisation des produits locaux avec ces régions.

Pour assurer une fluidité des échanges et une connexion des centres de production avec les marchés locaux et régionaux, il faudra mettre en place un réseau de routes suivant des tracés qui relient le plus grand nombre de localités au réseau régional. Au niveau de la Moughataa de Kankossa, il s'agit de réaliser la route Kankossa-Hamod-Tenaha qui désenclavera une zone pastorale assez peuplée tout en renforçant les échanges commerciaux avec le Mali. La route Barkèol-Sawata, permettra de relier la Moughataa de Barkeol au Brakna et au Gorgol améliorant les échanges avec ces deux régions et facilitant les déplacements des personnes. La route Kiffa-Tamchekett désenclavera la zone Est de la Wilaya tout en valorisant le son potentiel agropastoral. L'aménagement de la passe d'Erazech pour désenclaver le plateau de l'Assaba où réside une forte population dont l'accès aux services est très limité à cause de l'inaccessibilité. L'aménagement des points critiques des routes reliant les chefs lieu des communes aux Moughataas de fixer les populations dans leurs terroirs et de développer les activités agropastorales. Pour assurer une bonne maintenance du réseau routier et éviter les blocages sur certains axes, notamment en hivernage, il est nécessaire de mettre en place d'un dispositif d'entretien routier capable de couvrir les principaux axes. La vulgarisation des textes réglementaires sur le transport et le renforcement des moyens des structures en charge de son application.

Mais la Moughataa de Kankossa nécessite un effort de désenclavement particulier pour contribuer à la lutte contre la pauvreté des zones méridionales et améliorer l'accès aux Services de Base.

Le faible **accès à l'énergie** est l'une des principales contraintes qui entravent le développement de la région. En effet, l'accès à l'électricité est en dessous de la moyenne nationale tandis que l'utilisation du gaz butane reste faible. Par ailleurs la qualité de service est relativement mauvaise, notamment pour la ville de Kiffa qui abrite plus de 60% des ménages connectés à l'électricité, les délestages sont fréquents pouvant excéder plus de 12h par jour. La puissance fournie est très faible ce qui affecte les activités économiques et le bien-être des populations. L'accès à l'énergie devrait s'améliorer avec les

différents projets dont certains sont en phase avancée tels que la ligne électrique Gouraye-Kiffa, l'Aftout Chergui et le portefeuille de TAAZOUR. L'utilisation du bois pour la cuisson reste importante, compte tenu du prix élevé du gaz butane et du niveau de pauvreté des populations rurales de la Wilaya. Le rythme actuel de consommation du bois est inquiétant, il met en péril un écosystème déjà fragilisé par les perturbations climatiques.

L'amélioration de l'accès aux énergies passe nécessairement par un investissement massif dans les infrastructures et une diversification des sources d'énergie. Le réseau OMVS doit être mis à profit pour satisfaire la demande dans les Moughataas de Barkeol et Kankossa ou le taux d'accès est très faible, en plus des potentialités qui peuvent être valorisées avec l'existence d'une bonne offre de l'énergie. Pour les départements de Kiffa, Guerou et Boumdeid, il s'agira de renforcer la capacité de production de la centrale de Kiffa et réaliser un réseau électrique reliant les trois Moughataas. Pour les localités excentrées, l'énergie solaire reste la solution appropriée. Des mesures incitatives doivent être prises pour améliorer l'utilisation du gaz butane et réduire la pression sur les ressources ligneuses de la région.

Le système d'occupation de l'espace et d'habitat et l'état de pauvreté supposent un recours massif à l'énergie solaire domestique (Kits solaires) et mini réseaux décentralisés pour améliorer les conditions économiques et de vie des populations rurales.

➤ Secteurs secondaire et Tertiaire

Le commerce, qu'il soit à l'intérieur de la wilaya ou avec les wilayas limitrophes ou le Mali, représente l'une des principales activités économiques de l'Assaba qui offre des opportunités d'essor sous réserves de certaines conditions tenant notamment au renforcement de l'intégration du pays dans l'espace CEDEAO, à la diversification de la base productive régionale et à l'amélioration du suivi et du contrôle du secteur.

L'artisanat et le tourisme demeurent peu développés en Assaba malgré des potentiels assez importants qui n'arrivent pas encore à être exploités faute notamment d'un accompagnement suffisant de l'Etat. En effet, et au vu de l'expérience réussie de promotion du tourisme au Maroc et au Sénégal notamment, un accompagnement fort et multiforme de l'Etat est nécessaire pendant quelques années après lesquelles les impôts et taxes provenant du secteur compenseront largement l'effort financier consenti par l'Etat.

La Wilaya dispose de **potentialités touristiques** intéressantes : contraste de paysages pittoresques, mares et cours d'eau temporaires en période hivernale en plus de sites historiques répertoriés. L'axe routier principal qui traverse la Région et les nouvelles routes génèrent de trafics intenses qui alimentent une demande de services liés à l'hébergement et la restauration en particulier au niveau de la Capitale de la Région. Les activités de prestation de services se développent en particulier en réponse à la demande de la population voyagiste et des transporteurs.

Mais L'infrastructure hôtelière reste encore très peu développée : Deux hôtels, trois auberges et quelques dizaines de petits restaurants au niveau du Chef-lieu. D'autres infrastructures de moindre importance sont disséminées à travers le Territoire de la Wilaya.

Les activités tertiaires disposent de véritables possibilités de développement si elles sont intégrées dans une vision de développement cohérente et moderniste organisée autour de la réorganisation des activités et de la mobilité au sein de la Ville de Kiffa et sa dotation de zones dédiées et d'infrastructures d'accueil de moyen ou de haut standing.

Le développement des activités tertiaires et en particulier les Services liés à l'hôtellerie et la restauration devraient découler d'une stratégie propre au développement des activités touristiques

intégrant les territoires avoisinants, en particulier le Hodh Elgharbi dont les potentialités touristiques peuvent être articulées à celles de l'Assaba dans le cadre d'une Vision intégrée.

Elle nécessite aussi la mise en œuvre d'un ensemble d'activités, notamment : i) mener un plaidoyer soutenu pour que la Mauritanie réintègre la CEDEAO en vue de développer sensiblement les échanges commerciaux avec les pays de la sous-région, ii) Promouvoir l'installation d'unités industrielles de transformation des produits locaux exportables vers nos voisins, notamment le traitement des viandes, laits, cuirs et peaux, et, dans une moindre mesure, l'agro-industrie, iii) promouvoir la participation aux marchés régionaux et foires, iv) renforcer le suivi de l'approvisionnement du marché et le contrôle de la qualité et des prix des produits et impliquer les associations de consommateurs et de jeunes dans ces activités. Par ailleurs il y'a lieu de mettre en place des mécanismes de promotion de la production artisanale et de mener une politique volontariste de promotion du tourisme.

Le secteur du tourisme est à présent un secteur marginalisé à l'intérieur et désorganisé. Cependant il s'agit d'un secteur à très haut potentiel d'emploi stable où les opportunités offertes ne sont pas encore exploitées.

Au plan de la connectivité, en dépit de la présence des trois opérateurs, globalement, la couverture GSM est relativement faible dans certaines zones de la Wilaya de l'Assaba. Plusieurs parties de certaines communes sont faiblement voire pas du tout couvertes, comme, à titre d'exemple, *Tenaha, Hamoud, Daghveg, Errdeidih, Boumdeid, Blajmil, Aghoratt et Legrane. La Moughataa de Kankossa* réservoir des populations rurales et pauvres, en particulier ces zones méridionales, reste particulièrement sous couverte.

Les acteurs de **la gouvernance territoriale** font face à des contraintes qui affectent considérablement leurs missions tout en laissant une impression parfois négative chez les citoyens qui pensent que les services rendus ne sont pas de qualité et que les comportements de certaines administrations ne respectent pas la dignité des personnes. Ce fossé entre les citoyens et les administrations risque de s'élargir en l'absence d'une forte communication et un changement de mentalité de part et d'autre. La coordination entre les acteurs régionaux semble faible. On note l'inexistence de liens entre les communes, la région et les services techniques déconcentrés malgré le partage de compétences et de terroirs leur permettant de créer une complémentarité au bénéfice de l'efficacité de l'intervention publique. Par rapport au niveau central, la concertation est absente, chaque structure continue d'agir suivant son propre mode d'opération sans aucune implication effective des acteurs régionaux à l'exception de l'administration territoriale quand il s'agit de faire des arbitrages ou pour valider des choix déjà établis. Le manque de moyens humains et financiers sont les caractéristiques des différentes structures qui doivent répondre aux besoins d'une société de plus en plus exigeante. L'administration territoriale a connu évolution ces dernières années, cependant les moyens alloués restent insuffisants pour couvrir les dépenses engendrées par les interventions continues de ces autorités qui doivent se déplacer fréquemment pour régler des situations conflictuelles exacerbées par les changements climatiques et les querelles autour des zones agropastorales. L'institution régionale dispose d'atouts qui lui permettent de jouer un rôle important dans le développement de la wilaya si les moyens nécessaires pour assurer les compétences dévolues sont mis en place. En dépit de ces difficultés, la Région s'est confirmée en tant qu'acteur qui contribue aux efforts de développement à travers la réalisation d'actions en matière d'éducation et de santé. Elle fait face à des contraintes à la fois politiques et institutionnelles. Sur le plan politique, plusieurs acteurs mettent en doute la pertinence de cette institution qui selon eux a été créée uniquement pour légitimer la dissolution du Senat. Le jeu de pouvoir entre les acteurs régionaux affecte le rôle de la région qui a besoin de se positionner par rapport à une administration territoriale soucieuse de maintenir sa suprématie et des communes qui jugent qu'elles sont les structures les plus proches des populations. Sur un autre plan, les compétences de la région nécessitent un transfert effectif et une plus grande précision du rôle qu'elle doit dans le

cadre du développement régional. Les fonds d'investissement alloués ne permettent pas à la région de réaliser des interventions d'une grande envergure, ce qui l'oblige à se limiter à des activités dispersées et sans grand impact sur l'amélioration des conditions de vie. Les procédures de passation de marché nécessitent d'être révisées afin que la région puisse assurer la maîtrise d'ouvrage totale de ses investissements. Les communes n'ont pas beaucoup évolué, le transfert de compétences ne s'est pas accompagné de transfert de fonds mettant les communes dans une situation d'incapacité totale. S'agissant des ressources humaines elles sont presque inexistantes pour les communes rurales. Le nombre de cadres de conception est quasiment nul si l'on fait abstraction des secrétaires généraux qui, dans les communes rurales, ont besoin d'un complément de formation qu'ils ressentent eux-mêmes. Les communes urbaines qui peuvent avoir des cadres techniques capables de leur permettre d'assurer la maîtrise d'ouvrage dans de nombreux domaines, ne disposent pas encore de services techniques. Les services techniques déconcentrés au niveau de la région sont globalement, à l'exception de quelques-uns, dans une posture qui ne leur permet d'apporter les appuis qu'ils supposés fournir aux institutions locales. Certains services importants tels que l'équipement, le transport et l'urbanisme ne disposent pas de représentants au niveau de la Wilaya. Cette absence de personnel pour des secteurs vitaux crée des problèmes pour l'accès des populations à des services urbains indispensables. Par ailleurs, les moyens financiers alloués ne couvrent pas les besoins de fonctionnement des services techniques qui sont censés intervenir dans une Wilaya vaste assez peuplée. Les organisations de la société civile semblent être dynamiques et disposent d'un potentiel énorme qui pourrait être valorisé dans le cadre de la dynamique de développement de la région. Elles souffrent cependant du manque de ressources et de professionnalisme. Les organisations socio-professionnelles sont très faibles et semblent être en déphasage par rapport aux enjeux de développement. On note l'existence en Assaba d'un nombre important d'ONGs féminines qui se déploient dans toute la wilaya. Ces organisations interviennent dans plusieurs domaines, notamment ceux de la petite enfance, la lutte contre les MGF, l'éducation, la nutrition, l'environnement et la sensibilisation. Les coopératives, qui constituent le plus grand nombre des associations, sont présentent dans toute la région. Elles interviennent essentiellement dans les domaines de l'artisanat, le maraîchage et le commerce. Ces associations sont le fruit d'efforts entrepris par les différents acteurs de développement, selon leurs objectifs, pour structurer les communautés.

Pour assurer un bon fonctionnement des institutions régionales de gouvernance il faudra agir sur plus d'un niveau. La mise en place d'un mécanisme de coordination opérationnel constitue la première étape d'un processus qui devrait renforcer les capacités des institutions régionales tout en créant une complémentarité entre elles. Le transfert des compétences et des moyens nécessaires pour les assumer devient une priorité pour crédibiliser ces institutions tout comme pour assurer une meilleure gestion des affaires locales pour une société en pleine mutation et de plus en plus exigeante. Le marasme et le désarroi des citoyens vis-à-vis des services publics, nécessitent une nouvelle approche pour garantir le meilleur accès possible aux services publics avec une attention particulière au comportement des agents publics et une plus grande transparence et équité dans l'accès à ces services. Le comportement citoyen et le respect des règlementations sont des thèmes majeurs qui doivent figurer au cœur d'une politique de changement de mentalité et de conscientisation de la société qu'il faudra élaborer pour la Wilaya. Les services déconcentrés nécessitent une révision de leurs missions et leurs relations avec les institutions locales pour tenir compte de l'évolution du contexte régional. Leurs moyens d'actions doivent être renforcés et liés à des objectifs prédéfinis contribuant à l'atteinte de résultats tangibles. Le secteur privé doit être orienté pour participer activement aux efforts de développement à travers un plus grand investissement dans des projets qui valorisent le potentiel de la région et créent de l'emploi. Le renforcement des capacités des acteurs de la société civile et leur implication effective dans le processus de développement de la Région sont des actions prioritaires qui permettront à ces acteurs de contribuer efficacement à la transformation et l'encadrement de la société.

La wilaya de l'Assaba, bien que bénéficiant de plusieurs **programmes sociaux**, mis en œuvre par l'Etat avec l'appui des différents partenaires techniques et financiers et le concours des ONG internationales et des acteurs locaux de la société civile, reste confrontée à une vulnérabilité structurelle. Cette vulnérabilité résulte notamment des changements climatiques et des pratiques sociales, mais aussi de la modestie des investissements sociaux dans la région et du faible impact des politiques publiques en général. En effet, les sécheresses répétitives et l'impact socio-économique de la pandémie de la COVID-19 ont accentué l'état de pauvreté des couches vulnérables alors que les réponses apportées par l'Etat et ses partenaires n'ont eu qu'un effet limité, si l'on en juge par l'évolution des taux de pauvreté et de malnutrition, notamment, et par l'appréciation des représentants des populations rencontrés à l'occasion des ateliers et des focus groupes. En termes de ciblage des ménages vulnérables, les populations semblent très critiques par rapport au registre social qui n'est pas mis à jour régulièrement, ce qui ouvre la voie au clientélisme et au favoritisme, privant ainsi des ménages pauvres des appuis qu'ils auraient dû recevoir alors que d'autres continuent à bénéficier de ces transferts sociaux alors qu'ils ne sont plus dans le besoin. Les appuis aux personnes vulnérables (handicapés, personnes vivant avec des maladies chroniques, etc.) sont jugés assez insuffisants car ils ne bénéficient qu'à une faible proportion de cette catégorie dont le nombre est estimée à quelques milliers et ne couvrent que très partiellement les besoins des ceux qui en bénéficient.

La protection des enfants de l'Assaba est handicapée par plusieurs facteurs qui tiennent tant aux lacunes de capacités des services extérieurs de l'Etat chargés de sa mise en œuvre et la prévalence de la pauvreté dans la région, qu'à la coordination des interventions des différents acteurs et aux pratiques et mentalités sociales favorables à la survivance de certaines formes de violence, d'exploitation ou de discrimination à l'endroit des enfants.

La promotion de protection sociale en Assaba requiert, d'abord, d'améliorer sensiblement l'efficacité des différentes politiques sectorielles visant la promotion de l'exploitation des potentiels régionaux de croissance, favorisant la réduction de la pauvreté et renforçant la résilience des ménages les plus démunis, ce à quoi devra contribuer la mise en œuvre de la Stratégie nationale de promotion de l'économie solidaire et sociale en cours de finalisation. Cette promotion passe également à travers la prévention et l'atténuation des crises qui exacerbent la vulnérabilité des populations de la wilaya et une meilleure articulation et une plus grande efficience des programmes sociaux ciblés. Partant de ces considérations, la SCRAPP de l'Assaba devra se fixer les priorités suivantes : la révision des mécanismes d'identification des ménages vulnérables dans le cadre d'une approche associant l'ensemble des acteurs et responsabilisant davantage les communes et les organisations de la société civile ;l'augmentation des ressources financières destinées au renforcement de la résilience des groupes vulnérables à travers des activités qui valorisent le savoir-faire des populations et les potentialités locales. Dans ce cadre, une attention particulière devra être portée à la valorisation des différents produits de l'élevage qui constitue la principale source de revenus en Assaba ;l'extension, au plus grand nombre, des programmes ciblant les handicapés, les personnes vivant avec des maladies chroniques et la prise en charge des indigents, par l'accroissement des ressources qui leurs sont consacrées ;la promotion de mécanismes innovants de financement de l'assurance maladie, notamment les mutuelles ;Le renforcement de la protection de l'enfance, notamment à travers la conscientisation des populations via la sensibilisation sur les droits des enfants et la vulgarisation du Code général de protection de l'enfant et l'opérationnalisation de la Stratégie nationale de protection des enfants 2020-2025.

S'agissant de la protection de l'enfance en Assaba l'accent devra être mis sur la redynamisation des cadres de coordination de la protection de l'enfance au niveau régional (TRP) et communal (SCP), notamment à travers la sensibilisation des différents acteurs et la mobilisation, sur ressources propres de l'Etat, des fonds nécessaires à leur fonctionnement ; Le renforcement des capacités des différents services régionaux chargés de la mise en œuvre des volets de la stratégie nationale de protection des

enfants, y compris la justice et la police ; L'accroissement des ressources destinées aux programmes ciblant les enfants, notamment en matière de nutrition et d'appui à la scolarisation. Cet appui à la scolarisation pourra notamment être recherché à travers la subordination du bénéfice de certains transferts sociaux à l'engagement des familles à ne pas retirer leurs enfants de l'école pour les faire travailler ; La multiplication du nombre de centres d'état civil et le renforcement de leurs moyens de fonctionnement en vue de faciliter l'enrôlement des enfants et la délivrance des pièces d'état civil ; L'organisation régulière de campagnes de sensibilisation sur les conséquences néfastes du travail des enfants, du mariage précoce et des MGF sur les enfants et sur la société de manière plus générale ;La mise en place de centres d'accueil et de réhabilitation des enfants de la rue et des enfants en conflit avec la loi.